

MUSÉE NATIONAL DU LOUVRE



# CATALOGUE

DES

# ANTIQUITÉS DE LA SUSIANE

(MISSION J. DE MORGAN)

PAR

MAURICE PÉZARD

DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE DU LOUVRE

ATTACHÉ A LA DÉLÉGATION SCIENTIFIQUE EN PERSE

ET

EDMOND POTTIER

MEMBRE DE L'INSTITUT

CONSERVATEUR DU DÉPARTEMENT DES ANTIQUITÉS ORIENTALES  
ET DE LA CÉRAMIQUE ANTIQUE

SECONDE ÉDITION

PARIS

MUSÉES NATIONAUX

PALAIS DU LOUVRE

1926

LIBRARY  
UNIVERSITY *of*  
PENNSYLVANIA



*Rittenhouse Cherry*

MUSEUM LIBRARY









CATALOGUE  
DES  
ANTIQUITÉS DE LA SUSIANE  
(MISSION J. DE MORGAN)



MUSÉE NATIONAL DU LOUVRE

CATALOGUE

DES

ANTIQUITÉS DE LA SUSIANE

(MISSION J. DE MORGAN)

PAR

MAURICE PÉZARD

DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE DU LOUVRE

ATTACHÉ A LA DÉLÉGATION SCIENTIFIQUE EN PERSE

ET

EDMOND POTTIER

MEMBRE DE L'INSTITUT

CONSERVATEUR DU DÉPARTEMENT DES ANTIQUITÉS ORIENTALES

ET DE LA CÉRAMIQUE ANTIQUE

SECONDE ÉDITION

PARIS  
MUSÉES NATIONAUX

PALAIS DU LOUVRE

1926

MUSEUM

DS

65

P37

1926

UNIVERSITY  
OF  
PENNSYLVANIA  
LIBRARIES

Palais du Louvre, 10 juin 1913.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le volume sur *Les Antiquités de la Susiane rapportées par la Mission J. de Morgan*.

Aux découvertes de la Mission Dieulafoy sur l'emplacement de Suse les fouilles de M. J. de Morgan ont ajouté un ensemble considérable de monuments, dont quelques-uns rivalisent avec la haute antiquité de l'Égypte elle-même. Des siècles d'histoire nous ont été rendus par cette collection aujourd'hui célèbre qui comprend des milliers de documents, dont un seul, le Code des Lois d'Hammourabi, aurait suffi à faire la gloire de notre Musée oriental.

Il importait de présenter au public les résultats de ces conquêtes scientifiques dont s'honore la France. Mais dans ce sujet si nouveau et si peu connu, le difficile est de tenir le milieu entre l'érudition des travaux réservés aux spécialistes et la rapide description des *Guides* destinés aux visiteurs. Nous désirions donner, sous une forme réduite, la substance même des recherches scientifiques faites sur ce sujet par de nombreux savants, parmi lesquels il faut placer au premier rang, avec le chef de la Mission, M. J. de Morgan, son collaborateur le plus actif et le plus émérite, le Père V. Scheil, puis MM. Jéquier, Gautier, Lampre, de Mecquenem, Toscanne, Pézard, Bondoux, et, en dehors des membres de la Délégation, MM. H. de Morgan, Haussoullier, Soutzo, Allotte de la Fuyë, Jouannin, lieutenant G. Pézard, Graadt van Roggen, etc.

Il m'a paru convenable de proposer la rédaction de ce résumé à l'un des membres de la Mission, afin que la Délégation en Perse gardât, aux yeux du public, tout l'honneur de ses découvertes. D'accord avec M. de Morgan, j'ai offert

cette tâche à M. Maurice Pézard, Diplômé de l'École du Louvre, qui a pris part à plusieurs campagnes des fouilles et que ses publications antérieures nous ont fait considérer comme particulièrement apte à un ouvrage de ce genre.

J'espère qu'après avoir lu son travail, qui exigeait des connaissances très variées dans le domaine de l'archéologie et de l'épigraphie, et qui représente des recherches fort laborieuses, vous voudrez bien penser que notre choix était pleinement justifié et féliciter l'auteur du service qu'il a rendu au Musée. Ma besogne personnelle s'est bornée, avec la révision générale du volume, à ajouter à la fin un chapitre sur la céramique Susienne, que M. de Morgan m'avait demandé d'étudier spécialement dans un des volumes des *Mémoires de la Délégation*.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

**E. POTTIER,**

MEMBRE DE L'INSTITUT,  
CONSERVATEUR DU DÉPARTEMENT DES ANTIQUITÉS ORIENTALES  
ET DE LA CÉRAMIQUE ANTIQUE.

APPROUVÉ :

**H. MARCEL,**

DIRECTEUR DES MUSÉES NATIONAUX  
ET DE L'ÉCOLE DU LOUVRE.

---

#### AVERTISSEMENT POUR LA SECONDE ÉDITION

Cette seconde édition n'est pas seulement une réimpression du texte édité en 1913. Avec le concours de M. F. Thureau-Dangin, j'ai corrigé et complété la partie due à notre regretté collaborateur, Maurice Pézard, décédé en 1923, à la suite d'une longue et douloureuse maladie que les fatigues de ses dernières campagnes avaient aggravée. Sa mort nous a privés d'une aide très précieuse, mais il avait laissé lui-même des indications sur les changements

à introduire dans sa rédaction. De plus nous avons fait place dans ce nouveau Catalogue à tout ce qui concernait sa mission de Bender-Bouchir, exécutée avec son frère le lieutenant G. Pézard. Enfin j'ai révisé et amendé certains passages de mon chapitre sur la céramique de la Susiane.

L'introduction de ce livret dans la série des publications officielles du Musée a permis aussi d'y joindre des illustrations qui fixeront les souvenirs des visiteurs de nos galeries et qui apporteront aux autres lecteurs, pour les monuments importants, une image plus précise que de simples descriptions.

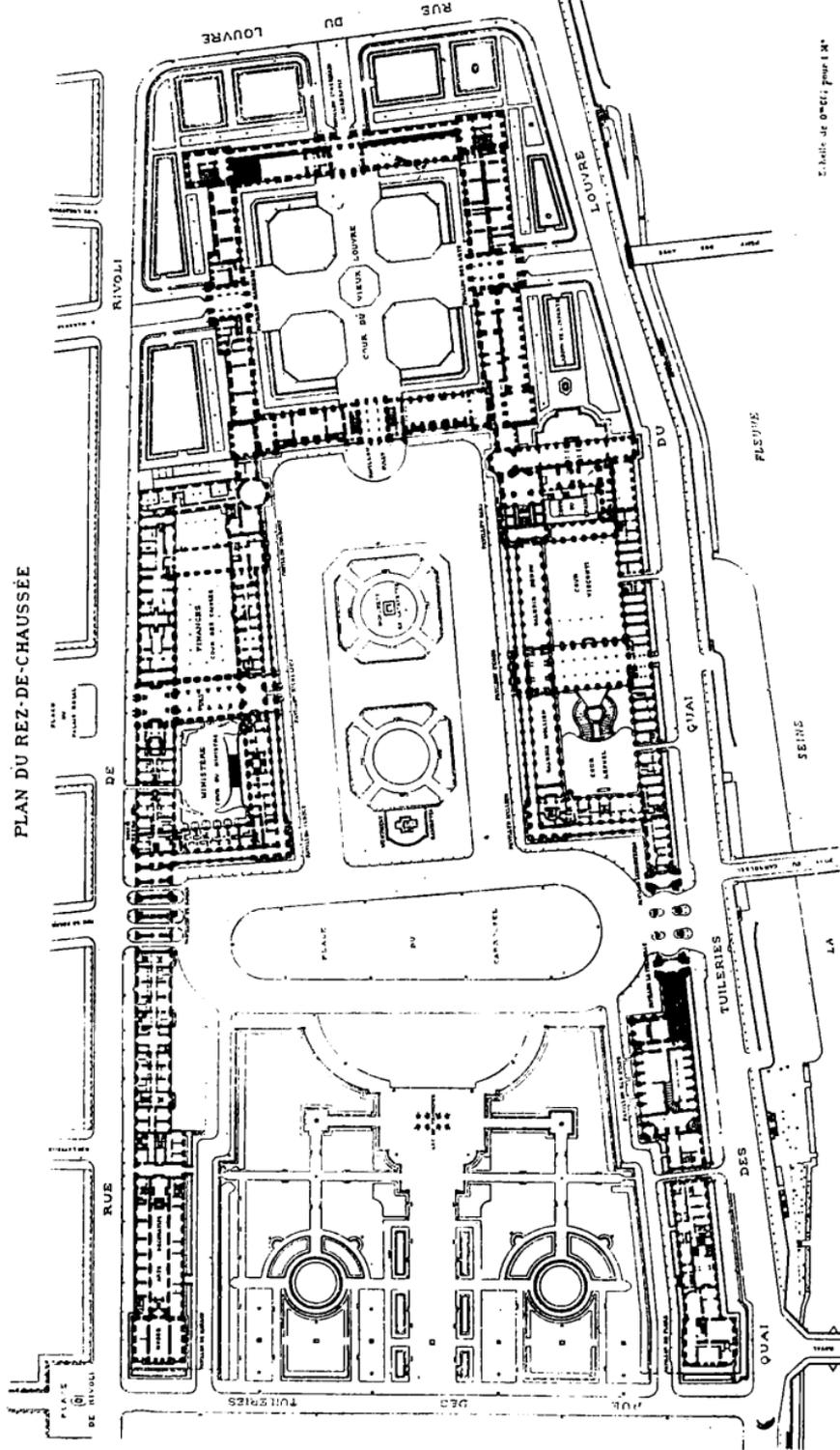
E. P.  
*Juillet 1925.*

APPROUVÉ :

J. D'ESTOURNELLES DE CONSTANT,  
DIRECTEUR DES MUSÉES NATIONAUX  
ET DE L'ÉCOLE DU LOUVRE.

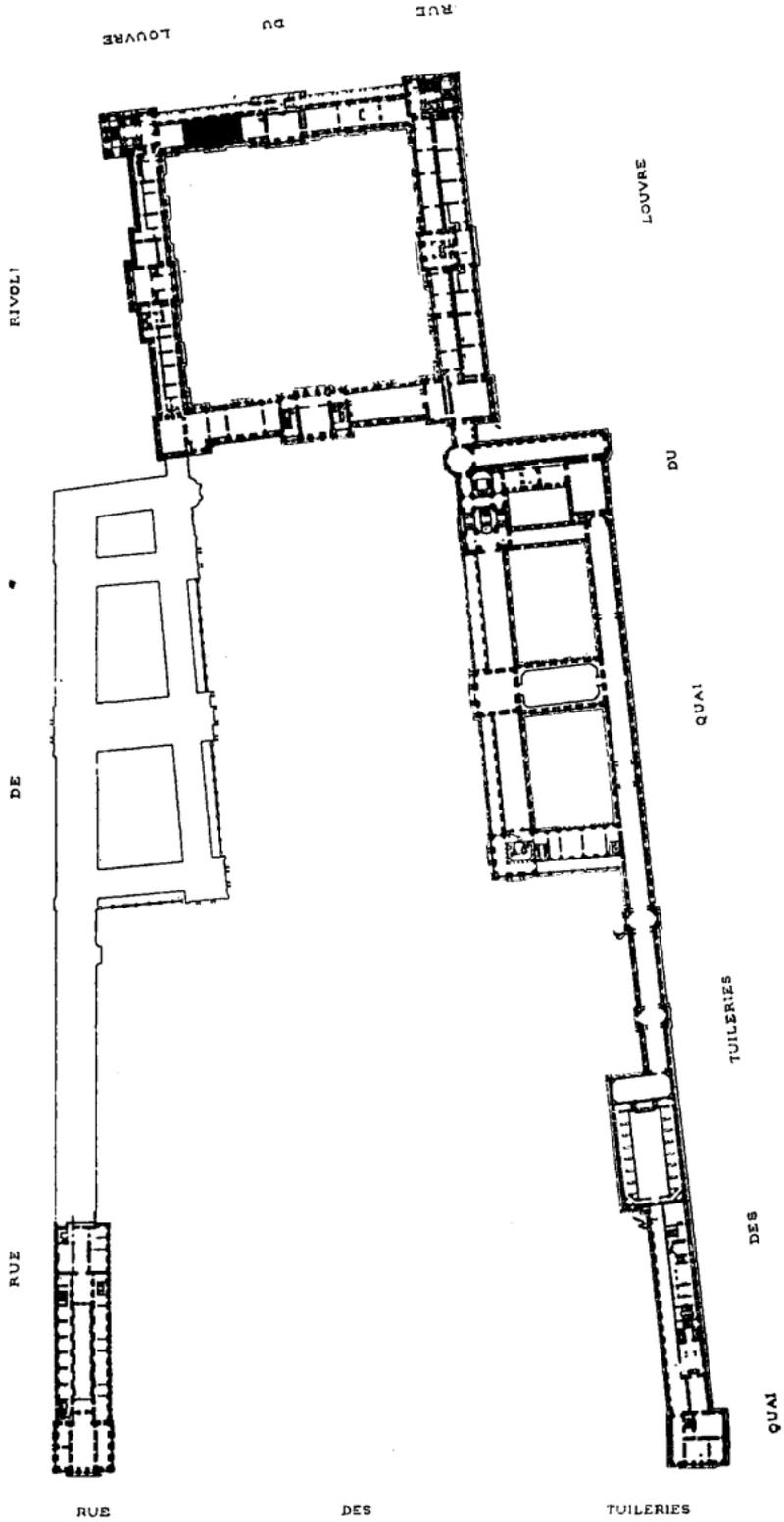
# PLAN D'ENSEMBLE DU PALAIS DU LOUVRE

## PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE



# PLAN D'ENSEMBLE DU PALAIS DU LOUVRE

PLAN DU 1<sup>er</sup> ÉTAGE



N. B. — La partie bloquée en noir indique l'emplacement de la salle qui contient des antiquités décrites dans le présent catalogue.

## AVANT-PROPOS

Le but de ce Catalogue est de fournir au visiteur des salles consacrées par le Musée du Louvre aux fouilles de la Délégation Scientifique en Perse, un guide pratique, lui permettant, s'il n'a aucune connaissance en la matière, de s'initier rapidement à l'art des peuples antiques de l'Asie antérieure, et, s'il est déjà renseigné, d'en suivre commodément les étapes. C'est dire que ce catalogue est forcément succinct et, autant que possible, libéré de tout ce qui étant *science pure* ne peut convenir qu'aux spécialistes. Les lecteurs qui voudraient pousser plus avant leurs études en ce domaine, n'auraient d'ailleurs qu'à se reporter aux ouvrages spéciaux auxquels nous renvoyons constamment au cours de ce travail <sup>(1)</sup>.

---

(1) Les principaux ouvrages concernant l'antiquité élamite et chaldéo-assyrienne sont: *Mémoires de la Délégation en Perse*, t. I à XVII (Leroux, 1900 à 1925) (abréviation: *Mém.*); *Catalogue des Antiquités chaldéennes du Musée du Louvre* (abréviation: *Cat.*) par Léon Heuzey (Motté, 1902), et *Découvertes en Chaldée*, par Ernest de Sarzec et Léon Heuzey (Leroux, 1884-1912); *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, par Perrot et Chipiez (t. II, Hachette, 1884); *Histoire des peuples de l'Orient classique*, par Maspero (Hachette, 1895 à 1897); *Geschichte des Alterthums*, 2<sup>e</sup> édition, par Ed. Meyer (Berlin, 1909; trad. franç. en cours, Geuthner, 1912); *Les premières civilisations*, par J. de Morgan (Leroux, 1909); [King, *Hist. of Sumer and Akkad* (1910), et *Hist. of Babylon* (1915)]; R. Hall, *The ancient hist. of the near East* (3<sup>e</sup> édition 1916); J. de Morgan, *L'humanité préhistorique*, dans la *Bibl. de Synthèse historique* (1921); L. Delaporte, *La Mésopotamie (Les civilisations babylonienne et assyrienne)*, même *Biblioth.* (1923); Olmstead, *Hist. of Assyria* (1923)].

Les documents mis au jour par la Délégation sont présentés dans ce volume en trois séries : 1° grands et petits monuments ; 2° documents épigraphiques ; 3° céramique.

Les grands monuments qui par leurs dimensions s'imposent immédiatement à l'attention du public, sont tous numérotés et présentés individuellement ; ils sont classés par matières et par genres. Pour les petits objets, extrêmement nombreux et variés, on ne pouvait songer, dans un catalogue sommaire, à un numérotage et à une étude par unités ; tout en suivant la méthode de classification adoptée dans le département des antiquités orientales du Musée du Louvre pour les documents de cette catégorie, c'est-à-dire autant que possible, leur groupement selon la *matière* dont ils sont formés — pierre, terre cuite, etc. — et la subdivision de ces groupements en séries selon la nature des objets qu'ils comportent, nous nous sommes contenté souvent de numéroté par groupes, exception étant faite pour les documents particulièrement remarquables qui sont étudiés individuellement.

Les bijoux et la glyptique, qui ne se prêtent pas au genre de classification adopté pour les autres monuments, font l'objet de chapitres spéciaux ; de même deux autres chapitres sont consacrés aux vitrines renfermant les « offrandes de fondation » découvertes dans les substructions du temple du dieu Shoushinak, puis aux objets trouvés dans deux vases du II<sup>e</sup> style ; bien que composées de documents se rattachant aux autres séries, ces deux trouvailles sont exposées dans leur ensemble ; elles présentent, en effet, d'autant plus

d'intérêt qu'elles sont moins dispersées (1). Enfin, chaque fois que cela a été possible, nous avons présenté les documents dans l'ordre de leur ancienneté, ou, du moins, nous avons indiqué les grandes périodes de civilisation où il convient de les classer.

En terminant, nous adresserons nos vifs remerciements à M. E. Pottier, conservateur des antiquités orientales du Louvre, qui a bien voulu nous aider de ses conseils; auteur du chapitre sur la céramique qui termine le présent volume, c'est lui qui a eu l'idée première de ce catalogue et, si le visiteur s'en montre satisfait, c'est à lui qu'il devra en reporter le principal mérite.

Maurice PÉZARD,

Diplômé de l'Ecole du Louvre (épigraphie orientale),  
Attaché à la Délégation scientifique en Perse.

---

(1) Certains objets, particulièrement précieux, ont été cependant retirés des vitrines réservées aux « offrandes de fondation du temple de Shouschinak » et exposés ailleurs pour des raisons de sécurité; à mesure qu'ils se présenteront à nous dans ce catalogue, nous en rappellerons l'origine.

# INTRODUCTION

## HISTORIQUE DE LA DÉLÉGATION EN PERSE (1)

Sous le nom transparent de Shoush, l'emplacement où s'éleva jadis la ville de Suse était demeuré dans la mémoire des hommes, et de nombreux voyageurs signalèrent au cours des siècles les *tumuli* qui en marquent les ruines. Mais ce n'est qu'au XIX<sup>e</sup> siècle que des fouilles archéologiques y furent effectuées. Déjà en 1851, sir Kennet Loftus avait tracé à Suse des tranchées qui donnèrent en particulier l'important texte d'Artaxercès II, relatif au palais de Darius et tout un dépôt de terres cuites (2). En 1884-86, M. Marcel Dieulafoy, s'attachant principalement au tell dit plus tard de l'Apadana, rapportait les monuments que tout le monde connaît, monuments appartenant en général à l'époque des Perses Achéménides, des Parthes et des Sassanides (3). Dès lors l'attention des savants se trouvait attirée vers ce lieu antique.

Mais Suse avait été bien autre chose qu'une ville de l'empire des Perses : cité des plus antiques, elle avait été capitale du royaume d'Élam détruit par les Assyriens, et on était en droit d'espérer, en y pratiquant des fouilles profondes et plus étendues, d'y découvrir des documents de moins basse époque. En 1891, M. J. de Morgan, achevant une mission d'exploration générale en Perse, constata que le tell principal renfermait des vestiges de tous les âges

---

(1) Pour plus de détails voir J. de Morgan, *Histoire et Travaux de la Délégation en Perse, 1897-1905*, Leroux, édit.

(2) Cf. L. Heuzey, *Cat. Fig. terres cuites*, p. 30.

(3) Pour plus de détails, voir le catalogue du Louvre consacré à ses fouilles par M. M. Dieulafoy, *Les Antiquités de Suse* (Leroux, 1913), et son ouvrage sur *L'Acropole de Suse* (Hachette, 1890).

et pria M. René de Balloy, ministre plénipotentiaire de France à Téhéran, d'user de son crédit auprès du Shah pour que Suse fût conservée à la France; M. de Balloy devait faire mieux encore; en 1894, après trois années de négociations difficiles, il finissait par obtenir de Nassar-ed-Din shah la signature d'une convention réservant à la France le monopole des recherches archéologiques dans toute l'étendue de l'Empire persan.

M. Alfred Rambaud, Ministre de l'Instruction publique, confia à M. X. Charmes, Directeur chargé des missions, le soin de faire exécuter les clauses de la convention. L'organisation d'une mission de cette importance suscitait de grandes difficultés; aussi songea-t-on à faire appel à la longue expérience de M. J. de Morgan qui, dirigeant alors le service des Antiquités de l'Égypte, la plus vaste administration archéologique du monde, et de plus connaissant la Perse, pour l'avoir parcourue en 1889-91, était le mieux à même de donner d'utiles indications; grâce à elles, les bases d'une organisation pratique purent être établies. En 1897, le Ministre de l'Instruction publique demanda à M. J. de Morgan de quitter la Direction générale des Antiquités d'Égypte pour se charger de celle de la Délégation en Perse, à l'organisation de laquelle il avait contribué pour une si grande part, et, sa proposition ayant été acceptée, la première expédition fut décidée.

Le 21 juillet 1897, le Parlement, par une loi spéciale et après avoir pris connaissance du rapport de M. Paul Deschanel, votait un crédit annuel de 130.000 francs, destiné à couvrir les frais de la mission.

Les questions administratives et diplomatiques étant ainsi réglées, M. J. de Morgan partait de Paris le 15 septembre 1897 et se rendait à Téhéran où il obtenait du Shah un firman assurant l'exécution de la convention; puis après avoir traversé la Perse du nord au sud, il arrivait à Suse. Le 18 décembre, le premier coup de pioche était donné.

Nous ne dirons rien des innombrables difficultés qui dès le début assaillirent la Délégation; de plus il n'avait point été possible de tout prévoir dans une première convention. La nécessité d'une deuxième se faisant sentir, M. de Morgan fut chargé par le gouvernement français de la rédiger et Mozaffer-ed-Din shah la ratifia en 1900 lors de son voyage à Paris. Par cette convention, la France avait le monopole exclusif de pratiquer des fouilles dans toute l'étendue de l'Empire persan, à l'exception des lieux consacrés au culte et aux cimetières musulmans. Pour toutes les provinces de l'Empire autres que la Susiane, les découvertes devaient être partagées par moitié entre le gouvernement français et celui de S. M. le Shah.

Aucune convention ne fut jamais accordée à un pays dans un esprit aussi large; malheureusement la Délégation, à cause de ses modiques ressources, ne put utiliser en son entier un tel privilège et dut se contenter, en dehors de la Susiane, de faire de simples expéditions d'essai.

Du moins les fouilles en Susiane même ont-elles dépassé toutes les espérances au point de vue archéologique, historique et artistique, comme le lecteur s'en rendra compte en feuilletant ce catalogue.

## PRINCIPAUX SITES FOUILLÉS EN PERSE PAR LA DÉLÉGATION

### 1. — *Fouilles de Suse, 1897-1912.*

Le gros effort a porté sur l'emplacement de l'antique ville de Suse; les travaux n'y ont jamais été interrompus depuis 1897. Les ruines de cette ville sont réparties en quatre groupes principaux de *tells* qui ont reçu les appellations de : tell de l'*Acropole*, de l'*Apadana*, de la *ville royale* et de la *ville des artisans*. Ces appellations ont été conservées par la Délégation à titre de commodité, bien

qu'elles ne correspondent pas entièrement à la réalité des découvertes.

Le tell le plus important, celui de l'Acropole, haut primitivement de 30 mètres, contient des restes de toutes les civilisations qui se sont succédé à Suse depuis les origines jusqu'à la conquête arabe, c'est-à-dire pendant une période de plus de 4000 ans. On y rencontre des documents préhistoriques, des documents des civilisations élamite, chaldéenne, assyro-babylonienne, perse Achéménide, grecque, parthe, sassanide et arabe. Le tell de l'Apadana ne fournit que des documents de ces cinq dernières civilisations, c'est-à-dire relativement récents (1); celui de la ville royale contient à sa base des documents élamites, mais l'épaisseur considérable de la couche supérieure en vestiges des époques plus modernes n'a pas encore permis de l'explorer avec beaucoup de profit. Enfin le tell de la ville dite des artisans, le moins élevé de tous, n'a pu encore être fouillé.

La plaine susienne est parsemée d'autres *tépés* de moindre importance; des tranchées d'essai n'y ont mis à jour jusqu'à présent que des documents de basse époque.

Les archéologues de la Délégation en Perse ayant pratiqué des fouilles à Suse sont : J. de Morgan, délégué général; attachés : V. Scheil, membre de l'Institut, G. Jéquier, G. Lampre, J.-E. Gautier, R. de Mecquenem, P. Toscanne, M. Pézard.

## II. — *Recherches au Talyche persan* (2).

En été 1901, la Délégation gagna le nord de la Perse et explora des nécropoles des âges du bronze et du fer, sur

---

(1) [Des recherches ultérieures (fouilles de M. de Mecquenem en 1923-24) ont révélé des couches anciennes, élamites, sous les substructions de l'Apadana; cf. R. de Mecquenem, *Revue d'Assyriol.*, XXI, 1924, pp. 108 et suiv.]

(2) H. de Morgan, *Mém. de la Dél. en Perse*, VIII, p. 251.

la côte ouest de la Caspienne. L'abondante moisson préhistorique qui en résulta est au Musée de Saint-Germain.

### III. — *Fouilles de Moussian* (1).

Pendant l'hiver de 1902-03, MM. J.-E. Gautier et Lampre ont exploré la plaine de Moussian, couverte de *tells* antiques, située au pied du Poucht-è-Kouh à trois jours au nord-ouest de Suse. Il a été découvert en particulier des sépultures riches en vases peints.

### IV. — *Exploration d'essai aux tumuli des îles Bahreïn* (2).

En 1903, M. A. Jouannin, de passage en cette région, ouvrit un tumulus et y explora un tombeau qui ne put rien révéler de nouveau sur la nature et l'origine de cette immense nécropole.

### V. — *Exploration de Maragha* (3).

Pendant l'été de 1904, la Délégation explora la région de Maragha près du lac d'Ourmiah; de nombreuses pièces de vertébrés fossiles furent rapportées au Muséum d'histoire naturelle.

### VI. — *Mission de Téhéran* (4).

En été 1909, le lieutenant G. Pézard et G. Bondoux firent une exploration d'essai au site présumé de Rhagès. Les fouilles ont fait connaître des vestiges de l'époque sassa-

(1) J.-E. Gautier et Lampre, *Mém. de la Dél. en Perse*, VIII, pp. 59 et suiv.

(2) A. Jouannin, *ibid.*, p. 148.

(3) R. de Mecquenem, *Contributions à l'étude du gisement des vertébrés de Maragha et de ses environs (Annales d'histoire naturelle, t. I, fascicules 1 et 2)*.

(4) G. Pézard et G. Bondoux, *Mém. de la Dél. en Perse*, XII, p. 51.

nide; une carte au 50.000° donnant l'ensemble des tells antiques et un croquis planimétrique de Vérâmin ont été établis par le lieutenant G. Pézard, du service géographique de l'armée.

### VII. — *Exploration dans le Nord-Ouest de la Perse* (1).

Pendant l'été de 1911, MM. J. de Morgan et P. Toscanne ont fait des recherches dans les montagnes situées sur la rive droite de l'Araxe, puis au Talyche déjà exploré précédemment.

L'état troublé du pays ne permit des fouilles un peu suivies que dans ce dernier pays; les dolmens ont fourni des produits analogues à ceux déjà trouvés en 1901.

### VIII. *Mission de Bender-Bouchir* (2).

[En 1913, Maurice Pézard, accompagné de son frère le lieutenant G. Pézard, fut chargé d'une mission à Bender-Bouchir, île située sur la côte est du golfe Persique. Le tépé qui s'élève à l'extrémité sud a fourni des briques à inscriptions cunéiformes et de la céramique peinte de style géométrique. Ce poste avancé marque vers le sud la limite extrême de l'empire élamite en Susiane.

Le lieutenant Pézard a dressé la carte des localités antiques de l'île (3); des ruines d'époque musulmane ont été relevées aussi sur divers points (4)].

(1) *Bulletin de la Dél. en Perse*, t. II, p. 46.

(2) [*Publication de la Miss. archéolog. de Perse*, t. XV (*Mission à Bender-Bouchir*), 1914.]

(3) [*Ibid.*, pl. IX.]

(4) [*Ibid.*, p. 34 (*Reconnaissance archéologique dans l'île*).]

## UN APERÇU DE L'HISTOIRE DE LA CIVILISATION ÉLAMITE (1)

Au point de vue géographique, la Susiane n'est qu'un prolongement de la plaine mésopotamienne; ces pays, formés par le limon des grands fleuves, le Karoun, la Kerkha, l'Ab-é-Diz d'une part, le Tigre et l'Euphrate de l'autre, se présentaient, aux origines, sous forme d'îlots argileux entourés de marécages; le golfe Persique s'avancait alors beaucoup plus à l'intérieur des terres qu'aujourd'hui et Suse n'en était pas éloignée de plus de cent kilomètres.

Une carte détaillée a été placée dans la salle de Morgan au Louvre pour faciliter aux visiteurs l'étude géographique et historique de cette région.

La séparation naturelle des terres habitables explique la naissance d'une multitude de petites principautés indépendantes qui, tour à tour, tentèrent d'absorber les cités voisines (2). D'après J. de Morgan, les hommes des temps quaternaires n'auraient pas habité la Susiane qui n'était probablement pas encore formée; aucun des instruments de pierre taillée mis au jour en cette région ne saurait même se rattacher au néolithique avec quelque certitude; ils semblent contemporains des outils de cuivre trouvés

---

(1) Dans les documents chaldéo-élamites, trois noms surtout sont employés pour désigner le pays qui nous occupe : 1° le mot *Élam* semble souvent un terme générique, désignant l'ensemble du pays; d'une façon plus particulière il est réservé pour la région montagneuse du Nord; 2° le mot *Shoushan* (Suse) caractérise la capitale du Sud et la plaine où cette ville est située; 3° *Anzan*, ou *Anshan*, semble bien être aussi une ville et non une région; ce serait la capitale du Nord. Dans les textes chaldéens, la Chaldée elle-même est désignée par l'expression *Shoumir* et *Akkad*, le premier de ces noms caractérisant la région basse et le deuxième la partie haute.

(2) Cf. J. de Morgan, *Les premières civilisations*, chap. VII.

dans les niveaux inférieurs du tell (1). La vie de Suse commencerait donc au début de l'ère historique et c'est d'une autre contrée que ses premiers habitants auraient apporté la civilisation, déjà très brillante, que nous y rencontrons dès les origines (2).

Cette civilisation est surtout caractérisée par une céramique admirable, décorée, à l'oxyde de fer, de peintures stylisées d'un goût très délicat. De nombreux débris de cette poterie, dite du I<sup>er</sup> style, avaient été découverts épars dans les couches profondes du tell de l'Acropole, dès la première campagne de fouilles (1897-8) (3); mais ce n'est qu'à partir de 1906-7 que l'exhumation, terminée en 1910, d'une vaste nécropole contenant plus de 2.000 vases, permit une étude complète de leurs formes et des principaux motifs décoratifs en honneur à cette haute époque (4). A côté de la poterie peinte, la nécropole contenait un mobilier (5) composé en général, pour les sépultures masculines, de haches de cuivre et de masses de pierre, et pour celles des femmes, de miroirs de cuivre et de cornets d'albâtre ou d'argile, ayant contenu du fard. Dans les unes et les autres figuraient des colliers formés de perles de calcaire alternativement blanches et noires, des amulettes diverses et des fragments d'étoffes; dans un vase on trouva même un cachet (6).

Enfin les restes de la ville qui avoisinait la nécropole,

\* (1) Cf. J. de Morgan, *Mémoires de la Délégation en Perse*, t. XIII, p. 3, observations sur les couches profondes de l'Acropole à Susé.

(2) *Ibid.*, pp. 3, 4 et 14. Cf. E. Pottier, t. XIII, p. 69.

(3) *Mémoires de la Délégation*, t. I.

(4) Pour l'étude détaillée de cette céramique, cf. E. Pottier, *Mémoires de la Délégation en Perse*, t. XIII, et le chapitre placé à la fin du présent volume.

(5) Cf. J. de Morgan, *Mémoires de la Délégation en Perse*, t. XIII, pp. 6 et suiv.

(6) Cf. *Ibid.*, p. 10 et fig. 25 bis. Cf. Maurice Pézard, *Mémoires de la Délégation en Perse*, t. XII, *Étude sur les intailles susiennes*, pl. II, fig. 161.

en nous fournissant quelques rares spécimens d'un autre ordre, en particulier une figurine et deux oiseaux en terre cuite, nous permettent d'envisager à peu près dans son ensemble l'industrie de ces temps reculés (1).

Ces hommes que nous voyons déjà, tout à l'origine de l'histoire, en possession d'une haute culture, qui étaient-ils, d'où venaient-ils ?

Longtemps, on les rattacha à la préhistoire en les considérant comme une race différente de celle qui plus tard devait posséder le pays d'Élam. Mais par une comparaison minutieuse du répertoire décoratif élamite — en particulier celui des intailles — avec les figurations de la céramique peinte dite proto-élamite, nous pensons avoir démontré que les premiers habitants de Suse et leurs successeurs appartenaient à la même race (2). C'est aussi l'opinion exprimée par M. Pottier dans son travail sur la céramique de cette époque (3). Quant à la patrie d'origine des Élamites, l'état actuel de nos connaissances ne nous permet pas de trancher cette question; si l'on peut se fonder sur certaines figurations fréquentes de la céramique, il semblerait tout au moins que ce berceau dût être recherché dans un pays montagneux (4), c'est-à-dire vers le Nord.

Séparée du niveau de la nécropole par une zone d'une hauteur de 7 à 8 mètres environ, où l'on ne rencontre guère que de nombreuses terrines en argile grossière façonnées à la main, la civilisation élamite réapparaît soudain, un peu modifiée par le temps; la céramique, moins fine de pâte, moins solide de peinture que celle du I<sup>er</sup> style, présente quelques formes nouvelles; la décoration, moins stylisée, se rapproche davantage de l'imitation de la na-

(1) Cf. J. de Morgan, *ibid.*, t. XIII, pp. 21-22.

(2) Maurice Pézard, *Recueil de travaux relatifs à la Philologie et à l'Archéologie égyptienne et assyrienne*, t. XXXII, 1910, et *Mémoires de la Délégation en Perse*, t. XII, pp. 81 et suiv., et pp. 123-124.

(3) E. Pottier, *Mém. Délég.*, XIII, p. 101.

(4) *Ibid.*, p. 102; cf. Ward, *Seal Cylinders*, p. 426.

ture (1), mais la tradition primitive a survécu et la différence est plus apparente que réelle; au fond nous nous trouvons toujours en présence du même répertoire, et les nouveaux artisans sont bien les descendants des premiers (2). Cette poterie, dite du II<sup>e</sup> style, est d'ailleurs très ancienne encore, puisque nous avons trouvé au même niveau des documents analogues à ceux des premières dynasties de la Chaldée; pour nous, elle représente même un état d'évolution plus archaïque, car les thèmes décoratifs qui leur furent communs, apparaissent exprimés chez les Élamites d'une manière moins éloignée de la conception première (3). La durée de cet art fut d'ailleurs fort longue; il semble bien qu'il se survivait encore après les premières invasions Accadiennes. A ses côtés, les témoignages de la vie à Suse à cette époque sont constitués principalement par les derniers cachets plats (4), par les premiers sceaux en forme de cylindres, par des vases, statuettes et reliefs d'albâtre ou de bitume, enfin par l'apparition des tablettes de comptabilité dites proto-élamites; ces dernières, revêtues de signes primitifs non encore déterminés avec certitude, sont les plus anciens documents épigraphiques de l'Élam découverts jusqu'à ce jour; cette écriture, déjà sur son déclin, est encore en usage vers 2500 avant J.-C., au temps de Pouzour-Shoushinak, qui l'emploie concurremment avec les signes sumériens, en

---

(1) M. Pézard, *ibid.*, t. XII, pp. 81-82; cf. E. Pottier, *ibid.*, t. XIII, pp. 41 et suiv.

(2) [Pour les discussions sur ce point, voir ci-dessous, p. 219.]

(3) M. Pézard, *Ibid.*, p. 82.

(4) Les cachets plats sont nés à l'époque de la céramique du I<sup>er</sup> style; nous proposerions de ranger parmi les derniers spécimens de cet art, ceux dont le *recto* porte des sculptures en relief, sculptures rappelant les vases de pierre en formes d'animaux qui semblent bien leur être contemporains ainsi que de la céramique du II<sup>e</sup> style.

réservant ces derniers aux textes sémitiques (1). L'ensemble des documents précédents, du plus haut intérêt pour l'histoire de l'art élamite, ne nous donne pas de renseignements sur l'histoire proprement dite; tout ce qu'on peut dire, en puisant dans les rares documents de Chaldée trouvés à Suse et à Tello évoquant cette période, et dans les inscriptions chaldéo-assyriennes, c'est que l'Élam, d'abord indépendant, entre en conflit avec les cités voisines de Mésopotamie et passe par des destins contraires. Sharroukin (Sargon I), le fondateur de la dynastie d'Agadé, qui s'intitule roi des quatre régions, roi de Shoumir et d'Akkad, domina sur l'Élam (voir son monument n° 1; son deuxième successeur, Manishtousou, roi d'Agadé (2), fut vraisemblablement suzerain de Suse où l'on a trouvé des statues et un *koudourrou* (titre de propriété), le concernant (cat. n°s 46, 48-9, 74, 19); il en fut de même de Naram-Sin, roi d'Agadé, qui, vers 2700, conquiert toute la région chaldéo-élamite (3). Après lui, les documents sont rares et peu clairs pour l'Élam et quand ils se précisent enfin, nous trouvons la contrée, nominalement du moins, toujours vassale de la Chaldée. A Suse, le vice-roi s'appelle Pouzour-Shoushinak et il joint à son titre de *patési* de la cité celui de *shakkanak* d'Élam; d'après le nombre impor-

---

(1) Déjà, à l'époque de Naram-Sin, roi d'Agadé, l'Élam employait aussi l'écriture sumérienne pour la langue anzanite. Cf. V. Scheil, *Mémoires de la Délég. en Perse*, t. XI, p. 1. La langue élamite ou anzanite est une langue à forme encore agglutinante, qui semble apparentée au rameau ouralo-altaïque.

(2) Jusqu'à ces derniers temps encore, on discutait pour savoir si les rois dits de Kish, Manishtousou et Ouroumoush, n'étaient point des rois d'Agadé (cf. Thureau-Dangin, *Rev. d'Assyriologie*, 1912, n° 2, p. 33). La découverte récente d'une tablette lève les doutes en nous faisant connaître que les deux rois précédents sont les successeurs de Sargon I et les prédécesseurs de Naram-Sin. Cf. A. Pöbel, dans *Orientalistische Literaturzeitung*, nov. 1912, *zur Dynastie von Agade*.

(3) Voir sa célèbre stèle, Cat. n° 4.

tant de documents qu'il a laissés (1), il semble avoir été un puissant personnage; en tous cas c'est le plus ancien prince élamite dont les textes propres nous soient parvenus jusqu'ici (2); vers la même époque régnait à Lagash (Tello actuellement) le *patési* Goudéa (3), et ces deux princes semblent, en fait, avoir été indépendants. Cette période historique, vers 2500, est donc bien déterminée; la civilisation élamite, mêlée depuis longtemps à celle de ses voisins de Chaldée, a perdu en partie son originalité et les deux arts fusionnent; la langue sémitique apparaît sur les monuments, côte à côte avec les vieux caractères élamites qui bientôt vont disparaître, mais le parler anzanite survivra à la tourmente.

L'hégémonie de la Chaldée allait bientôt être rétablie d'une façon effective, mais ce n'est plus à Agadé ou à Ourouk que règne le suzerain; Our est à cette époque la grande ville : deux de ses rois, Dounghi et Ghimil-Sin, ont laissé des traces de leur domination à Suse même. Il ne semble pas que la Susiane ait pu secouer le joug des rois d'Our; ses principaux princes, les Idadou-Shoushinak, Khoutran-Tepti, Kal-Roukhouratir, Idadou, etc., apparaissent toujours dans leurs inscriptions comme des *soukkal* et des *patési*, et leur souci principal — la construction de sanctuaires — semble avoir été des plus pacifiques. C'est

(1) Voir en particulier ses statues (Catalogue nos 52-53), un autel à son nom (n° 16), etc. [Sur son nom, cf. p. 60, note 1.]

(2) L'histoire de l'Élam, dont seules quelques faibles traces avaient survécu dans les annales des rois de Ninive et de Babilone, et dans la Bible, a été reconstituée dans ses grandes lignes grâce aux fouilles de Suse. Les textes ont été publiés par V. Scheil, *Mémoires de la Dél. en Perse*, t. II à VI et IX à XI. Pour l'histoire chaldéo-élamite, consulter aussi Ed. Meyer, *Geschichte des Alterthums*, 2<sup>e</sup> édition; et King, *A History of Sumer and Akkad*, Londres, 1910.

(3) Pour les fouilles de Tello, voir de Sarzec et L. Heuzey, *Découvertes en Chaldée*; Commandant Cros et Heuzey, *Nouvelles fouilles de Tello*; L. Heuzey, *Cat. Antiquités chaldéennes du Louvre*.

seulement avec Koudour-Nakhounté, vers 2280, que l'Élam recouvre sa suzeraineté nationale; bien mieux, par ce jeu d'alternance qui préside à l'histoire des deux pays, c'est au tour de la Chaldée à être réduite en sujétion.

A Suse même règnent des vice-rois, de même race que leur suzerain, et qui portent en général les titres de *soukkal-mah* (grand soukkal) d'Élam, Simash et Suse; parmi les principaux de ces princes dont nous ayons des documents, on peut citer : Kouk-Kirpiash, Atta-Pakshou, pasteur du peuple de Suse, et Kouk-Nashour.

C'est à ce moment, vers 2100, que Hammourabi, roi de Babel, secoue le joug de l'Élam sans cependant, à ce qu'il semble, avoir dominé longtemps sur ce dernier pays; en tous cas, jamais plus les rois mésopotamiens ni leurs ennemis séculaires ne parviendront à reformer un empire unique sous l'hégémonie de l'un d'eux; leurs luttes continueront, indécises, jusqu'à ce qu'un ennemi commun, l'Assyrie, vienne les mettre d'accord.

Hammourabi nous a laissé son fameux Code de lois gravé sur un obélisque de basalte (Cat. n° 8), le plus ancien et le plus complet des codes que nous ait légués l'antiquité.

Sous les successeurs de ce grand monarque apparaît en Babylonie une nouvelle race, non encore déterminée, qui va donner à la Chaldée les rois dits *Kassites*; nous ne connaissons certains princes élamites contemporains des premiers de ces rois que par des inscriptions postérieures; avec Ountash-Gal, fils de Khoumban-Oumména, apparaît vers 1500, un roi dont les documents personnels forment un ensemble imposant; grand constructeur et réparateur de temples, il nous a laissé aussi la magnifique statue en bronze de sa femme, Napir-Asou; ses successeurs, et lui-même, s'intitulent rois d'Anzan et de Suse.

Vers l'époque des rois Kassites, Mélishipak et Mardouk-apal-iddin (vers 1200), qui ont laissé à Suse même des

*koudourrou* (titres de propriété gravés sur pierre) (1), régnait en Élam Khalloutoush-In-Shoushinak dont les successeurs devaient donner au pays un éclat nouveau. Son fils, Shoutrouk-Nakhounté est, en effet, un des plus grands conquérants élamites; de la Mésopotamie ravagée par ses armes, il emporte un riche butin; il fait même conduire à Suse, en témoignage de ses triomphes, des monuments ayant appartenu aux anciens rois de Shoumir et d'Akkad et y grave une inscription explicative à son nom; c'est ainsi, entre autres documents, que furent retrouvées à Suse la célèbre stèle de Naram-Sin, enlevée par lui à la ville de Sippar et plusieurs statues provenant d'Agadé et d'Ishmou-nouk (cat. n<sup>os</sup> 4, 48, 54-58); il recherche aussi les textes de ses prédécesseurs, Ountash-Gal par exemple, et y ajoute une mention.

Son fils, Koutir-Nakhounté, qui l'avait accompagné dans ses guerres, régna peu; Shilkhak-In-Shoushinak, frère du précédent, eut un long règne pacifique et brillant qui se passa à construire ou à restaurer des temples; dans ses très nombreuses inscriptions (2), il rappelle les légendes et les noms de ses prédécesseurs, et c'est grâce à cette louable habitude que l'histoire de l'Élam s'est enrichie pour nous d'un grand nombre de noms de princes dont aucun document contemporain n'a été découvert jusqu'ici. Les successeurs de Shilkhak-In-Shoushinak continuent à être de grands bâtisseurs, mais la guerre recommence avec la Chaldée; le roi de Babylone Nabou-koudour-outsour I (vers 1100) dévaste la Susiane. Par contre cette dernière semble avoir reconquis sa puissance sous Shoutrouk-Nakhounté II, qui, entre temps, lui aussi, relevait les temples élevés par ses prédécesseurs.

Mais voici que bientôt va apparaître un ennemi parti-

(1) Voir Catalogue n<sup>os</sup> 21, 22, 25.

(2) Pour les inscriptions de ce roi, voir Catalogue, II<sup>e</sup> partie : *Documents épigraphiques*, p. 197.

culièrement redoutable, l'Assyrie, qui conquerra l'hégémonie exercée jadis tantôt par les princes d'Élam, tantôt par les rois de Shoumir et d'Akkad; les Élamites, désormais, n'auront plus de repos, et pour lutter contre l'envahisseur se verront obligés de s'unir à leurs anciens ennemis héréditaires de Chaldée. C'est ainsi que nous voyons Khoumbanigash, roi d'Élam, allié à Mardouk-apal-iddin II, roi de Babylone, se faire battre par Sharroukin (Sargon II, 722-705), roi d'Assyrie. A la mort de Sargon, nouvelle révolte brisée par son fils Sin-akhé-irba (Sennachérib, 705-681); Khalloushou s'étant emparé du trône d'Élam s'allie à Mardouk-apal-iddin, mais c'est une nouvelle défaite des Chaldéo-Élamites sous les murs de Kish.

Un succès éphémère devait cependant encourager pour un temps les espoirs des races du sud; Khalloushou parvint à s'emparer de Sippar et de Babylone vers 694, mais mourut assassiné peu après; ses successeurs sont de nouveau soumis par Sennachérib, puis par son fils Ashshourakh-iddin (Assaradon, 681-668). Avec Ourtakou (674-661), roi d'Élam, entre en scène Ashshour-bani-apal (Assourbanipal, 668-626), roi d'Assyrie, qui place son frère Shamashshoum-oukin sur le trône de Babylone. L'Élam est réduit désormais à ses propres forces; la fin du grand drame approche. Ourtakou est vaincu et son successeur, Tep Khoumban, est décapité sur l'ordre du roi d'Assyrie; au milieu de scènes d'anarchie et d'assassinats, Tammaritou, fils d'Ourtakou, placé sur le trône par Assourbanipal, se réfugie à Ninive; sur ces entrefaites, Khoumban-aldasi s'empare du trône, mais s'enfuit devant Assourbanipal qui rétablit Tammaritou. L'Élam, devenu une province de l'Assyrie, aurait pu couler des jours paisibles après tant de guerres et de troubles; mais l'esprit national n'était point encore complètement éteint. Tammaritou, jusque-là fidèle, se révolte et est renversé; Khoumban-aldasi, qui s'était jadis enfui dans les montagnes, redescend à Suse. Assourbanipal résolut d'en finir en abattant à jamais la

nationalité élamite. Vers 640 il ravage la Susiane et s'empare de Suse que Khoumban-aldasi ne défendit même pas; le récit de cette destruction sans précédent nous a été conservé dans les annales du roi d'Assyrie; c'est une page d'une sauvage grandeur. Les habitants sont emmenés en esclavage ou passés au fil de l'épée; les richesses, les bêtes de somme, jusqu'aux statues des dieux et des rois d'Élam, tout est emporté au pays d'Ashshour; les palais et les temples sont renversés, les sculptures mises en pièces, et les jardins livrés aux flammes. Dans sa fureur, le vainqueur emporte même les ossements des anciens princes élamites, de façon, dit-il, à laisser leurs *étimmou* (mânes) sans refuge. Il conclut enfin dans une féroce clameur de triomphe : « Pendant un mois et un jour, j'ai balayé le  
 « pays d'Élam dans toute son étendue. De la voix des  
 « hommes, du passage des bœufs et des moutons, du son  
 « joyeux des musiques je privai ses campagnes. J'ai laissé  
 « venir les animaux sauvages, les serpents, les bêtes du  
 « désert et les gazelles ! »

Shoushân, la cité magnifique, ne devait pas se relever de ce coup; sa destinée sera désormais de suivre la fortune de ses différents maîtres. Ninive, la victorieuse, ne lui survécut guère; après sa destruction (606) par les Babylo niens assistés d'un peuple nouveau de race aryenne, les Mèdes, Suse passa sans coup férir sous la domination de Babylone dont le roi le plus célèbre fut à cette époque Nabou-koudour-outsour (Nabuchodonosor II, 604-561).

Pendant ce temps l'Élam montagneux était conquis par une deuxième invasion aryenne, celle des Perses; leurs rois Shishpish, Kambouziya (Cambyse) et enfin Kourash le Grand (Cyrus) furent rois d'Anzan.

Mais après la prise de Babylone, sous Nabou-na'id (555-539), par Cyrus, tout l'Élam devient avec la Chaldée la propriété des Perses. Suse, devenue une ville de plaisance des rois Perses Achéménides, achève, dans une paix

somptueuse, une vie accablée de jours de gloire et de tumulte. Darius I<sup>er</sup> le grand y élève un palais magnifique (1).

A peine touché par la conquête grecque d'Alexandre et de ses généraux, l'ancien royaume d'Élam passe aux mains des Parthes (139 avant J.-C.-226 après), puis des Sassanides (226-636 après J.-C.). De moins en moins habitée, Suse ne veut toujours pas mourir; mais pas plus que les hommes, les cités ne peuvent éviter l'irréparable; vieille de plus de 4.000 ans, possédée par toutes les races qui s'étaient disputé l'Asie antérieure, Suse, à la suite de la conquête arabe, s'éteignit enfin, comme une lampe sans huile. Et ce fut le désert; seuls quelques *imanzadeh*, en particulier le soi-disant tombeau du prophète Daniel, vénéré par les Arabes et les Persans comme lieu de pèlerinage, se dressent aujourd'hui dans le paysage qui retentissait jadis des clameurs des peuples. Par une fatalité mystérieuse, il était donc réservé aux Sémites, qui, sous

---

(1) Les restes de ce palais, mis au jour en ces trois dernières années, ne sont pas encore complètement déblayés; au 30 mars 1912 ils couvraient une superficie d'environ 200 mètres de façade sur 100 de profondeur. C'est bien l'ancien palais de Darius que nous avons retrouvé et l'*apadana* voisin d'Artaxercès II, déblayé autrefois par M. Dieulafoy, ne doit pas être confondu avec lui. Sans doute cette dernière construction fut élevée en partie avec des matériaux provenant de l'ancien palais, ce qui permit à Artaxercès de se vanter, dans l'inscription rapportée par Loftus, d'avoir donné l'ordre de le reconstruire, mais cette reconstruction se réduisit à la construction d'une salle hypostyle; aucun document au nom d'Artaxercès n'a, en effet, été retrouvé dans les vestiges considérables du palais découvert par la Délégation, tandis que le nom du fils d'Hystaspe, et lui seul, s'y rencontre à chaque pas. C'est ce qui me permit en 1910, à Suse, d'identifier ce palais. Cf. *Bulletin de la Délégation en Perse*, II, 1911, p. 55. [En 1914, un relevé complet des ruines et une vue d'ensemble du palais reconstitué ont été exposés au Salon des Artistes français par M. Maurice Pillet, architecte de la Délégation, accompagnés d'une notice du même auteur, *Le Palais de Darius I<sup>er</sup>* (mai 1914); cf. les *C. Rendus de l'Acad. des Inscriptions*, nov. 1913, pp. 641-653. Voir aussi l'article de R. de Mecquenem, *Revue d'Assyriolog.*, XIX, 1922, pp. 109 et suiv.]

Assurbanipal, avaient si complètement anéanti l'existence politique de l'antique cité sans parvenir à éteindre sa vie même, de pouvoir contempler enfin son dernier jour. Maintenant, et maintenant seulement, se trouvait accompli dans toute sa plénitude le rêve de Jérémie le *nabi* : car il n'y avait point de nation qui n'eût donné asile à quelque fugitif de l'antique Élam, et ses enfants avaient été dispersés à jamais aux quatre vents du ciel (1).

### QUELQUES MOTS SUR LA CHRONOLOGIE DE L'HISTOIRE CHALDÉO-ÉLAMITE

Antérieurement à Hammourabi qui, vers 2100 avant J.-C., semble avoir centralisé pour un temps le pouvoir sur la Chaldée et l'Élam, la chronologie de ces deux pays est loin d'être définitivement fixée, exception faite toutefois pour la date de l'invasion de la Chaldée par l'Élam, sous le roi Koudour-Nakhounté, vers 2280 avant notre ère. Nous savons, en effet, par un texte du roi d'Assyrie Assurbanipal, qu'il ramena à Erech la statue de la déesse Nana emportée à Suse par le roi élamite 1.635 ans avant la prise de cette ville par les Assyriens; mais pour les dates plus anciennes, les certitudes n'existent point.

Jusqu'à ces dernières années, on estimait que le conquérant sémite Naram-Sin, roi d'Agadé, considéré comme fils de Sharroukin (Sargon I<sup>er</sup> ou l'Ancien) régnait vers 3750 avant J.-C.; toute la chronologie de la haute époque chaldéo-élamite reposait sur cette date, ressortant d'un document du dernier roi de Babylone, Nabou-na'id (Nabonide).

Bien que les Chaldéens et les Assyriens aient eu des moyens très précis d'évaluer le temps et que les autres dates fournies par eux aient été, en général, reconnues

---

(1) Jérémie, XLIX, 36.

exactes, la plupart des savants estiment aujourd'hui que les scribes du roi de Babylone ont fait une erreur de 1.000 ans environ et une chronologie courte, faisant vivre Naram-Sin vers 2700, a été adoptée (1).

Quoi qu'il en soit de la date exacte des premiers rois d'Agadé, nous possédons actuellement de longues listes, bien déterminées, de rois antérieurs (2) et l'on peut affirmer, au point de vue général, que l'histoire chaldéo-élamite a débuté bien avant le troisième millénaire, car nous sommes loin d'avoir la liste complète des princes qui ont régné aux hautes époques, et les découvertes de l'avenir nous feront remonter vraisemblablement de plus en plus vers le quatrième millénaire. Mais si les dates précises de l'histoire sont encore rares, par contre les époques d'art sont bien caractérisées et, la succession des civilisations étant assurée en Chaldée et en Élam, nous étudierons les documents de ce catalogue par périodes.

Nous avons adopté par commodité les désignations suivantes :

I. — *Période proto-élamite*, époque où se manifeste la civilisation la plus antique de l'Élam, caractérisée par la céramique peinte du I<sup>er</sup> style.

II. — *Première période élamite, chaldéenne ou chaldéo-élamite*, selon que les documents appartiennent à l'une ou à l'autre de ces civilisations ou peuvent se rattacher

(1) Ed. Meyer, Thureau-Dangin, etc., sont partisans de la chronologie courte, ainsi que presque toute l'école allemande; Maspero, J. de Morgan sont partisans de la chronologie longue (*Rev. arch.*, 1923, I, p. 243). Voir E. Pottier, *Mém. Dél.* XIII, p. 65.

(2) Ainsi le synchronisme entre les rois d'Agadé et la 1<sup>re</sup> dynastie de Lagash, ayant Our-Nina à sa tête, est assuré, car on sait que le dernier roi de cette dynastie, Ourou-Kagina, précède immédiatement Sargon I<sup>er</sup>; il est, en effet, contemporain de Lougal-Zaggisi (cf. Thureau-Dangin, *Rev. d'Assyriologie*, vol VI, p. 26), et l'on sait d'autre part par la tablette publiée par V. Scheil (voir *supra*) que Lougal-Zaggisi fut renversé par Sargon I<sup>er</sup>.

aux deux. Cette période s'étend de la précédente jusqu'à l'avènement de la dynastie d'Agadé avec Sargon I<sup>er</sup> à sa tête (2700 avant J. C.; chronologie courte). Elle est caractérisée en Élam par la céramique du II<sup>e</sup> style, le perfectionnement de la glyptique des cachets plats, presque inexistante à la période précédente, la naissance du cachet en forme de cylindre, enfin les débuts de la sculpture sur pierre. Nous pensons toujours que si la céramique du II<sup>e</sup> style persista vraisemblablement après Sargon I<sup>er</sup>, elle devait être à cette époque en pleine décadence (1).

En Chaldée, cette période est caractérisée principalement par les plus anciens documents de Lagash (2). Nous estimons, toutefois, que ses débuts sont moins antiques que ceux de la période élamite correspondante.

III. — *Deuxième période élamite, chaldéenne ou chaldéo-élamite.* Depuis Sargon I<sup>er</sup> jusqu'au règne de Hammourabi, vers 2100.

Cette période est caractérisée en Élam, d'abord par le gouvernement de vice-rois ou patésis, puis par le rétablissement de la suzeraineté nationale sous Koudour-Nakhounté (2280); en Chaldée les dynasties d'Agadé, d'Ourok, de Gouti, d'Our et d'Isin, sont successivement omnipotentes.

Lorsque les documents ne sont pas déterminés par des textes, il est difficile de les attribuer à la Chaldée ou à l'Élam, l'art des deux pays se confondant presque constamment à cette période.

IV. — *Troisième période élamite, chaldéenne ou chaldéo-élamite.* Depuis Hammourabi jusqu'au début du premier millénaire.

---

(1) Cf. M. Pézard, *Mémoires de la Délégation en Perse*, XII, pp. 81 à 84. Le mobilier trouvé dans deux vases du II<sup>e</sup> style (voir *Cat.* chap. spécial, p. 184), en particulier 6 cylindres, manifeste bien un art antérieur à Sargon.

(2) Fouilles de Tello. Consulter à ce sujet les ouvrages déjà cités, p. 24, note 3.

C'est l'époque où le royaume d'Élam atteint l'apogée de sa puissance, cependant que se développe en Babylonie le pouvoir de rois étrangers, les Kassites, et que naît l'empire d'Assyrie.

V. — *Quatrième période élamite et assyro-babylonienne, jusqu'à la conquête de l'Asie antérieure par les Perses Achéménides (539 avant J.-C.).*

C'est cette période qui vit la fin de tous les grands empires élamite, assyrien et babylonien.

VI. — A partir de cette époque, les documents se classent tout naturellement selon les races ou les dynasties qui furent tour à tour maîtresses du pays, c'est-à-dire dans l'ordre : les Perses Achéménides, les Grecs, les Parthes, les Sassanides et les Arabes.

# PREMIÈRE PARTIE

---

## DOCUMENTS DE PIERRE

### I

#### BAS-RELIEFS

##### GRANDS BAS-RELIEFS

1 (Planche I). — **Partie inférieure d'un monument en diorite (?)**, de Sharroukin I<sup>er</sup>, roi d'Agadé.

Il reste des fragments de deux registres se développant sur trois faces; la quatrième est brisée (1).

Premier registre. — Nous en possédons la moitié inférieure; on y voit un convoi de prisonniers et une scène fruste représentant le massacre qui s'ensuit ou le combat lui-même.

Deuxième registre. — Sur deux des faces se développe un défilé de guerriers vêtus du châle à longs poils en usage à haute époque; ils portent sur l'épaule une sorte de masse d'armes à longue tige fortement coudée (2); le premier d'entre eux, placé immédiatement derrière le roi, est simplement vêtu d'un châle uni et porte devant lui une

---

(1) [J.-E. Gautier, *Rec. de travaux relat. à l'arch. et à l'épigr. égypt. et assyr.*, XXVII, 1905, pp. 176 et s. (description sans planches); Essad Nassouhi, *Revue d'Assyriol.*, XXI, 1924, p. 65 (avec figures).]

(2) Pour cette arme très antique, comparer L. Heuzey, *Cat.* n° 5 et n° 10, D, E.

hampe dont le sommet est réuni par des tiges à une longue lame horizontale, légèrement convexe (parasol vu de profil ? enseigne ?) (1). En tête du cortège est figuré Sharroukin lui-même, vêtu comme ses soldats; une longue barbe pointue ondulée descend sur sa poitrine (2); ses cheveux, ceints d'un bandeau, sont relevés en chignon sur la nuque, selon la mode archaïque de la Chaldée; il semble tenir à la main une masse d'armes.

Sur la troisième face subsiste en partie une scène de soir de bataille : les vautours dévorant les cadavres des vaincus. L'inscription du monument, brisé lui-même intentionnellement, a été martelée, comme il arrivait fréquemment en ces temps de guerres sans merci; le nom du souverain, gravé devant sa face, est cependant resté lisible, ainsi que la fin de quelques cases, en une autre partie de la stèle (3).

Début de la II<sup>e</sup> période chaldéenne (voir pages 23 et 32).

2. — Fragment d'une stèle en diorite, de style et d'époque analogues, complétant le monument précédent (4).

Première face. — La scène, très endommagée, laisse deviner seulement une des figurations courantes de ces sortes de monuments : un dieu frappant de sa masse des captifs qu'il tient pris dans un filet.

Deuxième face. — On distingue encore le bas de la robe d'un personnage semblant assis; l'extrémité d'une masse recourbée apparaît plus haut; cette masse devait être tenue par le personnage et, sans doute, frapper aussi le filet rempli de captifs, de la face précédente (5). Le réper-

(1) [Essad, *l. c.*, p. 66, fig. 1, *c* et *b*, fig. 3 et 4.] Comparer Flandin et Coste, *Perse ancienne*, pl. CXLVII: le parasol Achéménide sur un bas-relief de Persépolis.

(2) Il nous semble que certains rois d'Agadé portaient la barbe en pointe et non coupée en carré: voir n° 4, stèle de Naram-Sin; cf., la stèle du même roi (musée de Constantinople) dans *Rec. Trav.* xv, p. 65.

(3) [Essad, *ibid.*, fig. 1 et *a*, fig. 2.] Cf. V. Scheil, *Mém.*, X, p. 4.

(4) V. Scheil, *ibid.*, p. 7.

(5) [Essad, *l. c.*, fig. 5 à 7.]

toire de ces stèles de victoire, maintenant bien déterminé, comprend en général quatre parties plus ou moins développées selon le goût de l'artiste : 1° la bataille et la victoire; 2° les honneurs funèbres rendus aux morts victorieux et les sacrifices propitiatoires; 3° l'abandon des cadavres des vaincus aux vautours et le massacre des prisonniers; 4° diverses scènes où les divinités protectrices des vainqueurs jouent le principal rôle (1).

3. — Fragment (2) appartenant au monument précédent ou à un autre analogue, de même époque.

Premier registre. — Brisé au milieu : massacre de prisonniers ou combat.

Deuxième registre. — Un guerrier imberbe, vêtu d'un châle court et armé d'une des haches figurées sur le monument suivant, conduit des prisonniers nus, les mains liées dans le dos.

4 (Planche II). — Stèle en grès rouge, de Naram-Sin, roi d'Agadé (3), élevée pour commémorer sa victoire sur une coalition de peuples parmi lesquels ceux de Louloubi, de Sidour-[?] et de Satouni (hauteur, 2 mètres; largeur, 1 m. 05). Le roi et son armée y sont figurés poursuivant leurs ennemis à travers des montagnes boisées; un cône, arrondi au sommet, représente le pic le plus élevé, et trois lignes ondulées figurent les pentes. Le roi, de plus haute

(1) Le monument le plus antique, et qui était le plus complet en ce genre, est la stèle d'Eannatoum, patési de Lagash : cf. de Sarzec et Heuzey, *Déc. en Chaldée*, pl. 3, 3 bis, 4, 4 bis, 4 ter, L. Heuzey, *Cal.* n° 10; L. Heuzey et F. Thureau-Dangin, *Restitution matérielle de la Stèle des vautours*, 1909.

(2) [Essad, p. 73, fig. 8; G. Jéquier, *Mém.*, VII, pl. I, B.]

(3) J. de Morgan, *Mém.*, I, pp. 144 et suiv. et pl. X; détail du roi et de ses ennemis dans *Mém.*, II, pl. II. — Le musée de Constantinople possède une deuxième stèle de Naram-Sin; cf. V. Scheil, *Rec. Trav.* XV, p. 62 et *Mém.*, II, p. 55. Trad. nouv. par Thureau-Dangin, *Inscr. Sumer et Akkad.* pp. 236-237.

stature que les autres personnages, porte le casque pointu à couvre-nuque de l'antique Chaldée <sup>(1)</sup>, casque orné en l'occurrence de quatre cornes comme les coiffures des dieux (serait-il déjà divinisé ?); à demi-nu, il est drapé d'un châle autour des reins et porte des sandales aux pieds; une barbe en pointe descend sur sa poitrine. Ses armes sont un arc et une hache à talon pointu et tranchant droit, emmanchée sur un bois assez long; de son bras gauche, il les serre contre sa poitrine et tient dans sa main droite une longue flèche empennée. Au-dessus de lui planaient les symboles des dieux protecteurs; ceux de Shamash (le soleil), et d'Ishtar (Vénus) sont encore visibles. Son armée est représentée par huit personnages vêtus d'une façon analogue; deux s'avancent en éclaireurs, les six autres, imberbes, sauf les deux premiers, sont disposés par trois sur deux registres.

Registre supérieur. — Le premier personnage porte dans sa main droite une lance <sup>(2)</sup> et serre de la gauche contre sa poitrine le manche d'une hache; les deux autres, armés également de la hache, dressent des étendards, hampes terminées par un insigne et une banderole.

Deuxième registre. — Le guerrier de tête tient horizontalement de la main droite le manche d'une hache, le bras gauche étant replié sur la poitrine; le second, et aussi le troisième, bien que très effacé, sont analogues aux guerriers correspondant du registre précédent. Les éclaireurs sont un archer et un porteur de lance ou d'enseigne.

La partie droite de la stèle représente l'armée vaincue. Devant le roi, un personnage frappé d'une flèche vient de tomber sur le sol; derrière lui, un autre lève les mains

(1) Cf. de Sarzec et L. Heuzey, *Déc. en Chaldée*, la stèle des vautours, pl. 3 bis.

(2) Les lances en Chaldée et en Élam sont tenues par l'extrémité du manche et non par le milieu : voir *Stèle des vautours* (Heuzey, *Cat.* n° 10).

devant son visage pour demander l'*aman*; les deux guerriers vaincus placés au-dessous de lui font un geste analogue de la main droite; l'un tient de sa main gauche une lance brisée, l'autre un arc (?); le personnage du bas de la stèle est presque entièrement effacé; les costumes des ennemis d'Agadé semblent constitués par un châle à franges et leur chevelure présente la longue tresse déjà connue par des documents plus archaïques. Enfin dans le champ sont disposés avec art des cadavres nus de vaincus; le roi Naram-Sin en foule deux aux pieds, un troisième tombe en quelque précipice.

Les types physiques des personnages méritent une certaine attention; l'artiste, contrairement aux procédés ordinaires de ses confrères de Chaldée et d'Élam, semble avoir voulu leur donner un caractère (1). Au-dessus de Naram-Sin se trouvait une inscription sémitique racontant sa campagne, inscription malheureusement en partie détruite (2). Sur le cône, figurant le sommet de la montagne, est gravée en langue élamite une autre inscription très postérieure; Shoutrouk-Nakhounté, l'un des plus grands rois anzanites, y raconte qu'il enleva notre stèle de la ville de Sippar pour la transporter à Suse, au pays de Hatamti (3).

Par son intérêt archéologique et artistique, ce monument demeure une des œuvres les plus remarquables de la Chaldée; la vie et le naturel des scènes, d'un réalisme impressionnant, tout en restant mesuré, la finesse des détails qui concourent à faire valoir l'ensemble sans en détourner l'attention, enfin le sentiment du paysage, tout, en ce bas-relief, atteste un goût parfait auquel, par la suite, atteindront bien rarement les sculpteurs de l'Asie anté-

(1) Cf. J. de Morgan, *Mém.*, I, pp. 151-154.

(2) Cf. V. Scheil, *Mém.*, II, p. 53. Trad. nouv. par Thureau-Dangin, *Inscr. Sumer et Akkad*, pp. 238-239.

(3) *Ibid*, *Mém.*, III, p. 40.

rieure. Il y a déjà là, développée avec un réalisme moins choquant et un goût supérieur, toute la science de la composition qui apparaîtra dans les bas-reliefs assyriens à une époque très postérieure. Les scènes de notre stèle rentrent dans le répertoire traditionnel que nous avons défini aux numéros précédents, mais elles sont infiniment moins complexes ; les créateurs de ce monument n'ont plus les audaces naïves des sculpteurs primitifs qui veulent tout exprimer, mais ils savent déjà choisir ; ce sont des artistes.

Débuts de la II<sup>e</sup> période chaldéenne, vers 2700 (chronologie courte).

5. — Monument à base quadrangulaire, brisé à la partie supérieure, et présentant au centre une cavité arrondie (1).

Au pied d'une muraille flanquée de tours, se déroulent des scènes du répertoire habituel de la Chaldée archaïque (2).

Première face. — Convoi de prisonniers ; personnages imberbes vêtus d'un châle court autour des reins, conduisant des prisonniers nus et barbus.

Deuxième face. — Scène de fin de bataille ; des vautours dévorent des cadavres déchiquetés.

Troisième face. — Massacre des vaincus ; types analogues ; un guerrier frappe d'un coup de hache un captif agenouillé, tandis que son compagnon s'apprête à percer de flèches un autre captif, debout, les mains liées dans le dos.

La quatrième face, brisée, représentait sans doute la bataille ; il manque de plus le haut de la stèle. — Art gauche et fruste, mais qui ne semble pas cependant appartenir à la plus antique civilisation de la Chaldée et de l'Élam.

6. — Trois fragments d'un monument en calcaire jaunâtre, (stèle ?) de l'époque de Pouzour-Shoushinak.

(1) G. Jéquier, *Mém.*, VII, pl. II.

(2) Voir les monuments précédents.

Fragment A (1). — Au sommet : restes d'un grand serpent. — Face latérale : dieu coiffé de la tiare à quatre paires de cornes, ceint d'un châle court autour des reins et agenouillé devant le pieu ou le clou de fondation qu'il tient à deux mains (2). Derrière lui, une déesse à longue jupe striée verticalement, lève les mains en un geste d'imploration. Fragment d'un texte en écriture proto-élamite.

Fragment B. — Partie inférieure d'un lion. La fin d'un texte sémitique donne une formule de malédictions des dieux Shoushinak et Nergal (3).

Fragment C. — Bloc où apparaît une partie d'une représentation de serpent. Ces divers fragments indiquent un ensemble très important.

Milieu de la II<sup>e</sup> période élamite.

7 (Planche III). — Sommet de stèle en calcaire blanc (4). — Au-dessous du symbole solaire, le dieu Shamash, coiffé de la tiare à quatre paires de cornes, vêtu du long châle à bandes striées verticalement, et tenant une hampe bouclée (style à écrire ?), est représenté assis sur un trône. Devant lui est resté le buste et la partie inférieure d'un roi, arrosant la plante sacrée à l'aide d'un vase en forme de cornet (5); celle-ci est cantonnée de deux fruits symétriques, selon une tradition artistique courante du répertoire chaldéen. Ce bas-relief est du style des monuments de Dounghi et de la dynastie d'Our (6).

Milieu de la II<sup>e</sup> période chaldéenne.

(1) V. Scheil, *Mém.*, VI, pl. II, n° 2.

(2) Cf. L. Heuzey, *Cat.* n°s 146 à 155, statuettes votives du même dieu.

(3) Cf. V. Scheil, *Mém.*, II, p. 66.

(4) Cf. *Mém.*, I, pl. III, a, fragment de ce sommet, complété par les fouilles ultérieures.

(5) Sur ce vase symbolique, voir L. Heuzey, *Les origines orientales de l'Art*, p. 156.

(6) Comparer avec les cylindres de cette époque : cf. *Cat. de Clercq*, n° 86, sceau au nom de Dounghi, etc.

## 8 (Planche IV). — Code de lois de Hammourabi (1).

Cette stèle en basalte, haute de 2 m. 25, mesurant 1 m. 90 de pourtour à la base et 1 m. 65 au sommet, a la forme d'un galet ovoïde poli avec soin. La partie supérieure, cintrée comme toutes les stèles de Chaldée, est occupée par un bas-relief; le dieu soleil, Shamash, à longue barbe bouclée, le chef ceint de la haute tiare à quatre rangs de cornes, vêtu du long châle chaldéen, à bandes horizontales, qui laissait dégagé le bras droit, est assis sur un siège bas orné de cannelures (2), les pieds posés sur un socle à écailles imbriquées (escabeau de briques?). Il tient, comme au n° 7, un instrument qui nous semble être le style à graver les caractères, style muni d'un anneau (3); des rayons s'échappent de ses épaules. Devant le dieu, Hammourabi, barbu, vêtu du châle plissé verticalement et coiffé du turban, est représenté debout, la main droite levée à hauteur de la figure en signe de respect; il semble écouter le dieu lui dicter les lois gravées au-dessous. Celles-ci recouvrent la plus grande partie du monument; les caractères sont de belle facture (4).

Toutes les coutumes de l'antique Chaldée sont ici codifiées avec grand soin, pour la première fois à ce qu'il semble, et acquièrent force de lois; l'esprit de ces der-

(1) G. Jéquier, *Mém.*, VII, pl. V. Le bas-relief en grand : V. Scheil, *Mém.*, IV, pl. 3.

(2) Voir le même symbole sur les « Koudourrou », p. 50; il rappelle une façade de maison ou de muraille.

(3) L'anneau fait-il partie du style? Nous le pensons; peut-être la lance ou hampe, surmontée d'une boucle et portée par Ghilgamesh et certains héros ou génies de la Chaldée, n'est-elle qu'une représentation symbolique de cet instrument. [Nous avons respecté la rédaction de M. Pézard. Mais on explique aujourd'hui la petite baguette comme un court sceptre et l'anneau comme un accessoire séparé, qui se voit parfois seul et qui est aussi un symbole de puissance.]

(4) Pour la traduction de ces lois et le texte du code, voir V. Scheil, *Mém.* IV, pp. 11 à 162 et pl. 4 à 15; R. F. Harper, *The code of Hammurabi*, London, 1904; etc. — Il existait des répliques du code lui-même : cf. V. Scheil, *Mém.*, X, pl. IX et p. 81.

nières, bien que dur et basé sur le talion, caractérise une civilisation déjà très avancée, où les devoirs réciproques des individus vis-à-vis de leurs supérieurs, de leurs égaux, de leurs inférieurs, sans oublier les femmes et les enfants, sont examinés avec soin. Tous les conflits pouvant naître du mariage, des ventes et des achats, des fermages, des héritages, du vol et de l'assassinat, de la propriété, du faux-témoignage, de la calomnie, des esclaves et des concubines, etc., en un mot de la vie familiale et sociale de l'époque, y sont détaillés minutieusement et jugés avec netteté (1). Fait étonnant et qui ne se rencontrera plus que dans la législation romaine, l'esprit de ces lois n'est point d'essence religieuse; les dieux passent au second plan. Le code de Hammourabi, le plus ancien qui nous soit parvenu (2100 avant J.-C.) et le plus complet des temps antiques, code qui inspira visiblement le *Lévitique* des Hébreux et régit toute l'Asie antérieure, reste le document épigraphique le plus précieux qui ait été découvert dans le monde oriental antique.

9. — Sommet d'une stèle en basalte présentant une scène analogue (2).

Un dieu à longue barbe (Shamash ?), les cheveux relevés en chignon, coiffé de la tiare à quadruple paire de cornes, vêtu du châle à bandes frangées, est assis sur un siège bas; il semble, lui aussi, présenter le style à écrire à un prince barbu, à cheveux striés laissant échapper une longue tresse sur l'épaule; son type physique rappelle le type mongol (serait-ce un roi d'Élam ?). Il est vêtu d'un châle serré à la ceinture et dégageant la moitié des bras. Au-dessus de la scène plane le symbole étoilé d'Ishtar.

(1) Cf. V. Schell, *La loi de Hammourabi*, petite édition populaire, Leroux, édit. Pour l'étude de ces lois : cf. Ed. Cuq, *Le mariage à Babylone d'après les lois de Hammourabi*, 1905. [Sur les nouveaux fragments du Code, voir Ed. Cuq, *Revue d'Assyriolog.* XIII, 1916, p. 143; *Mémoires Acad. inscr.*, t. XLI, 1918.]

(2) Jéquier, *Mém.*, VII, pl. I, C, fragment de cette stèle.

10. — **Sommet de stèle analogue.**

Même dieu représenté debout; la figuration du roi placée devant lui a été martelée. Au-dessus de la scène plane un symbole, réunion du croissant et du disque solaire (1).

Ces deux monuments semblent de même époque que le code de Hammourabi.

11. — **Stèle quadrangulaire en calcaire jaune, sculptée sur trois faces (2).**

Panneau central (fruste). — Une déesse vêtue d'un châle à bandes horizontales striées, les cheveux relevés en chignon, élève les mains en signe d'intercession; devant elle un dieu barbu, le chef ceint d'une tiare à quatre cornes et vêtu comme la déesse, élève la main droite, la gauche restant repliée sur la poitrine. Une frise montre un félin passant (lion ?) dont la tête manque; au registre inférieur on remarque un personnage barbu, nu et renversé (un ennemi tué ?), puis deux objets frustes. — Les faces latérales sont beaucoup plus étroites que le panneau central.

Face gauche. — Au centre, déesse vêtue d'un châle strié, croisé sur la poitrine et serré à la ceinture, frangé dans le bas, dégageant les jambes dont l'une se pose sur la tête d'un petit lion accroupi (3); elle est coiffée de la tiare à cornes qui semble surmontée d'une boule. Dans la main gauche, elle tient une hampe dont la forme générale rappelle un des symboles des cylindres (masse cantonnée de deux armes recourbées) (4); en nous référant au registre inférieur, nous aurions plutôt là une stylisation d'arbre sacré (voir aussi l'arbre du n° 12). Dans le registre supérieur, taureau dressé, à buste humain (Enkidou) dont il

(1) Ce disque, parfois, rappelle plutôt le disque lunaire.

(2) Cf. G. Jéquier, *Mém.*, VII, pl. III.

(3) Cf. la déesse guerrière, L. Delaporte, *Cat. cylindres, Bibl. Nationale*, pl. XVI, nos 224-229.

(4) Ces deux armes sont, en général, terminées par une tête de lion ou de griffon.

manque la tête. Au registre inférieur, bouquetins dressés de chaque côté d'une hampe (arbre sacré ?), analogue à celle que tient la déesse.

Face droite. — Au centre, personnage nu à longue barbe, à coiffure ceinte d'un bandeau, laissant échapper une longue tresse dans le dos; il tient le même sceptre que celui de la déesse qui lui fait pendant. Au registre supérieur, séparé de ce dernier par une file de rosaces, pieds et bas de robe d'un personnage. Le registre inférieur montre un bouquetin dressé, retournant la tête en arrière.

La facture de ce monument rappelle le style de nombreux cylindres contemporains de l'époque de Hammourabi et de sa dynastie, style peut-être né un peu antérieurement.

### III<sup>e</sup> période.

12 (Planche V). — Fragments d'une grande stèle en grès du roi élamite Untas-Gal (1).

[Fragment ajouté. — Un dieu coiffé de la tiare à cornes, sans doute assis, tenant le style et l'anneau; devant lui est debout un roi, la main tendue, portant sur le bras une inscription où on lit le nom royal *Untas nap Gal*. La scène est semblable à celle qui orne le Code de Hammourabi (n<sup>o</sup> 8).]

(1) Cf. P. Toscanne, *Mém.*, XII, pl. VI, 1-4. [Nous avons modifié la description de ce monument conformément à l'article de M. Pézard, *Revue d'Assyr.*, XIII, 1916, pp. 119 et suiv., où il a éliminé ce qu'il avait appelé le *Fragment D* (ici notre n<sup>o</sup> 12 bis) et rapproché un autre morceau formant le registre supérieur et portant le nom du roi élamite Untas-Gal. Cette brillante reconstitution a été unanimement approuvée. M. Michel Rostovtzeff y a ajouté un complément d'interprétation fort utile (*C. Rendus Acad. inscr.*, 1919, p. 438; *Revue d'Assyriol.*, XVII, 1920, p. 113): il explique les « cordons » comme la représentation des quatre cours d'eau symboliques jaillissant de quatre vases placés autour du dieu aquatique qui a des pieds en nageoires de poisson. Nous avons conservé l'interprétation de M. Pézard, ne sachant pas s'il aurait partagé l'avis de M. Rostovtzeff; mais c'est celui qui nous paraît le meilleur.]

Fragment A. — Registre supérieur : moitié inférieure de trois personnages aux mains jointes, vêtus d'un châle frangé en bas et décoré de petits cercles (1); deux des châles sont de plus ornés d'un empiècement à franges. Les restes d'inscriptions permettent d'y reconnaître le même roi entre sa femme Napir-Asu (voir notre n° 230) et une prêtresse Utik qui est peut-être la mère du roi. Ligne de terre figurée par une torsade qui sépare les deux registres. — Registre inférieur : génie imberbe, coiffé d'une tiare basse à deux cornes, les cheveux tombant en tresses sur les épaules. Sa robe semble ornée jusqu'à la ceinture de petites écailles et plus bas de grandes écailles. Le personnage tient serrés sur sa poitrine deux cordons croisés qui, dans la composition primitive, se déroulaient à gauche entre les mains de génies analogues; ces cordons sont terminés par des sortes de glands composés d'une boule à houppe, dont les franges recourbées tiennent lieu de pieds aux personnages. Les génies sont séparés les uns des autres par un cordon vertical, présentant à ses extrémités un ornement semblable. La scène complète devait figurer une théorie de génies identiques, faisant le même geste; on doit voir là une façon conventionnelle et naïve de représenter des êtres se mettant en communication avec la divinité; les cordons sont une matérialisation des *liens* qui reliait au figuré le ciel à la terre; pour communiquer avec les puissances supérieures, il suffit de saisir le lien (2). Dans l'occurrence, les dévots sont ici des êtres divins, puisqu'ils sont coiffés de la tiare à cornes; les houppes qui remplacent leurs pieds ne sont point sans rappeler une

---

(1) Même costume dans les statuettes d'or et d'argent (voir chapitre des objets précieux et bijoux, p. 152).

(2) Cf. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art dans l'Antiquité*, II, fig. 71, tablette de Sippara. Ce genre de figuration a persisté jusqu'à une basse époque : cf. *Ibid.*, fig. 343 (cylindre de l'époque assyrienne), etc.

queue de poisson <sup>(1)</sup>; dans ce cas, nous aurions là les génies des eaux, les serviteurs du dieu Éa.

Fragment B <sup>(2)</sup>. — Génie à longue barbe carrée et à chevelure retombant en une longue tresse sur l'épaule; il est drapé dans un châle qui épouse les formes du corps et apparaît formé par une étoffe velue, déterminant à partir de la ceinture une jupe à étages striés. Devant le génie se dresse un arbre sacré (une des stylisations du palmier) dont il saisit les rameaux; derrière lui on aperçoit l'extrémité d'une queue recourbée qui appartient vraisemblablement à un animal (lion, griffon (?) dont il reste peu de chose. [Sur les deux côtés du relief, encadrant les scènes, on voit les restes de deux grands serpents qui s'élèvent vers le sommet de la stèle et dont les têtes se rejoignaient sans doute au-dessus du dieu assis; cf. le bronze n° 242.]

III<sup>e</sup> période élamite, vers 1500.

12 bis. — Tête de griffon, la gueule largement ouverte; figuration fruste. Toute la composition de cette stèle était entourée aussi par un grand serpent onduleux <sup>(3)</sup>.

Milieu de la III<sup>e</sup> période chaldéo-élamite.

13 (Planche VI). — Fragment de monument quadrangulaire, en calcaire jaune, du roi kassite de Babylone Mélishopak (vers 1200).

Une des faces ne présente plus qu'une porte flanquée de tours crénelées, surmontée d'un fragment d'inscription de

(1) Voir n° 18; l'antilope symbolique du dieu Éa se termine par une queue de poisson faite de même.

(2) Reproduit par G. Jéquier, *Mém.*, VII, pl. I, fig. A.

(3) [C'est le fragment qui, dans la première édition, figurait comme fragment C de la stèle précédente. Il s'agit sans doute d'un autre monument analogue. Comparer certains *Koudourrou*, par exemple le n° 24.]

ce roi (1). La face opposée montre les restes de trois registres; le registre supérieur est fruste; au second, on voit une barque recourbée aux deux extrémités, ornée à l'avant d'une tête d'antilope et portant des enseignes. Devant elle se tiennent un roi, coiffé de la tiare carrée, vêtu de la longue robe frangée, et un personnage à jupe courte, fruste; au troisième registre figure une muraille flanquée de tours. Cette face porte un texte postérieur de Shoutrouk-Nakhounté, mentionnant qu'il a enlevé ce monument au pays de Qarin (2). Les autres faces sont frustes. Notre monument est du style des *koudourrou* contemporains.

### III<sup>e</sup> période chaldéenne.

14. — **Petite stèle en calcaire blanc**, présentant un personnage de profil, vêtu du châle à franges latérales et à glands (voir n<sup>os</sup> 54-56); le prince est debout sur une sorte de socle arrondi dont la partie supérieure présente les écailles imbriquées, stylisant, dans le répertoire oriental, les parois de briques ou le sol des montagnes.

### III<sup>e</sup> période élamite (?).

15. — **A): fragment supérieur d'une Stèle du roi de Suse, Adda Khamiti-In-Shoushinak.** Il ne reste plus guère de la scène primitive qu'une tête barbue de personnage élamite, coiffée d'un casque à frontal façonné en pointe et entouré d'un bandeau à rosaces.

**B): fragment inférieur; bas de personnage assis sur un siège à pieds de lion.** — Reste de textes (3).

### IV<sup>e</sup> période élamite.

(1) Cf. V. Scheil, *Mém.*, IV, pl. 16 et p. 163.

(2) *Ibid.*, pl. 17 et p. 164.

(3) Cf. V. Scheil, *Mém.*, XI, p. 76 et fig. 12-13.

## TABLES OU AUTELS ET VASQUES SACRÉS

16. — Table en calcaire rougeâtre, de forme losangée, présentant à l'un de ses angles une tête de lion, ramassée et maflue, du style archaïque de l'Élam et de la Chaldée (1).

Cette table, qui était peut-être destinée à placer des offrandes, porte sur la face supérieure deux inscriptions de Pouzour-Shoushinak, *patési* de Suse, l'une en langue sémitique, l'autre en caractères élamites archaïques. La première a trait à la consécration d'un objet en cèdre revêtu de cuivre (2).

II<sup>e</sup> période élamite.

17. — Bassin de pierre. Bien qu'il ne présente aucune décoration, son rôle analogue nous le fait grouper avec le document suivant. Il porte une inscription de Idadou-Shoushinak, *patési* de Suse et *shakkanak* d'Élam, mentionnant la fondation de remparts à Suse et l'édification d'un bassin dans le temple de Shoushinak (3).

II<sup>e</sup> période élamite.

18. — Partie d'une vasque quadrangulaire en grès, décorée sur le pourtour d'un motif unique se répétant : deux antilopes à queue de poisson, symbole du dieu Éa, agencouillées de chaque côté du palmier sacré, semblable à celui du monument n° 12, fragment B. L'intérieur de la cuve présente des zones quadrangulaires à degrés, en retrait les unes sur les autres. La tranche supérieure est

(1) G. Lampre, *Mém.*, VIII, fig. 323; cf. L. Heuzey, *Cat.* n° 39, bassin de Goudéa présentant à un angle une tête de lion en ronde bosse (corps en relief très plat).

(2) Cf. V. Scheil, *Mém.*, VI, pl. II, n° 1 et p. 8. Trad. nouv. par Thureau-Dangin, *Inscr. Sumer et Akkad*, pp. 252-255.

(3) Cf. V. Scheil, *Mém.*, VI, p. 16 et pl. 5. Cf. Thureau-Dangin, *ibid.*, pp. 256-257.

ornée de la torsade chaldéo-élamite (1). Nous possédons divers fragments appartenant à cette cuve, ou à une autre semblable.

III<sup>e</sup> période élamite.

## LES KOUDOURROU (2)

On appelle ainsi des pierres dures, ayant en général la forme de galets, sur lesquelles sont gravés des titres de propriété rurale, délivrés par les souverains à de grands personnages ou à des temples ; la plupart remontent à l'époque des rois Kassites de Babylone (du XVII<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> s. avant J.-C.) et semblent avoir été emportés à Suse comme butin de guerre. Ces monuments définissaient les conditions de la propriété par rapport aux habitants des lieux voisins et fixaient les limites des terres. Ils se composent en général de deux parties : 1<sup>o</sup> un texte renfermant les conditions du traité, les noms des témoins et des divinités sous la protection desquelles est placé l'acte, enfin les malédictions contre ceux qui ne respecteraient pas le koudourrou ou le détérioreraient ; 2<sup>o</sup> une série de bas-reliefs, représentations des dieux protecteurs ou de leurs symboles. Beaucoup de ces figurations ne sont pas encore identifiées avec certitude ; les fouilles de la Délégation à Suse

---

(1) Torsade fréquente sur la céramique du II<sup>e</sup> style. Cf. E. Pottier, *Mém.* XIII, pl. XXV, fig. 3, pl. XXVIII, fig. 3, etc. — Rare sur les vases du I<sup>er</sup> style et un peu différente, elle apparaît dressée sur une base carrée ; cf. *Ibid.*, fig. 125.

(2) Pour l'étude juridique des Koudourrou, cf. Edouard Cuq, *Le mariage à Babylone d'après les lois de Hammourabi*. — *La Propriété foncière en Chaldée*, d'après les Koudourrou (*Nouvelle Revue historique de Droit fr. et étr.*, 1906). — *Deux nouveaux Koudourrou* (dans *Notes d'Épigraphie juridique*, *ibid.*, 1908). — *Le Droit Babylonien au temps de la première Dynastie* (dans *Notes d'Épigraphie*, *ibid.*, 1909). — *Essai sur l'organisation judiciaire de la Chaldée* (*Revue d'Assyriologie et d'Arch. orientale*, 1910).

ont cependant contribué dans une large part à augmenter nos connaissances à cet égard.

Nous ne pouvons, en ce catalogue sommaire, donner pour chaque koudourrou une description détaillée de toutes les figurations; nous allons simplement énumérer celles dont la signification est certaine : *a*) le croissant lunaire : symbole du dieu Sin; *b*) l'étoile à quatre branches flanquée de rayons : symbole de Shamash (le soleil); *c*) l'étoile à huit branches : symbole de la déesse Ishtar (Vénus); *d*) l'antilope accroupie terminée par une queue de poisson et surmontée d'un siège carré supportant une masse à tête de bélier (l'antilope ou la masse parfois figurés seuls) <sup>(1)</sup> : symbole du dieu Éa, dieu de la sagesse, dont le temple était à Éridou; *e*) la masse terminée par une tête d'aigle : symbole de Zamama, équivalent à Ninip, dieu des combats; *f*) une masse terminée par une tête cubique : symbole de Shoukamouna, analogue à Nergal, dieu des Enfers; *g*) la lampe allumée : symbole du dieu Nouskou; *h*) le serpent : symbole de la déesse Sirou; *i*) le taureau accroupi surmonté d'un foudre (ce dernier parfois figuré seul) : symbole de Adad ou Ramman, dieu de l'orage; *j*) la gazelle accroupie surmontée d'un siège carré supportant un fer de lance (ces deux derniers éléments parfois figurés seuls) : symbole de Mardouk, fils aîné d'Éa, qu'il remplaça dans le panthéon babylonien; *k*) femme assise sur un siège carré porté par un chien (parfois la femme est réduite à un buste, parfois ses pieds reposent sur un avant-train de chien) : symbole et représentation de Goula, épouse de Ninip, déesse des accouchements; *l*) le scorpion : symbole de la déesse Ishkhara, dont le nom fut

---

(1) Sur un koudourrou inachevé (J. de Morgan, *Mém.*, VII, f. 459, p. 148), la tête et le cou du bélier sortent directement de la table carrée dont ils occupent, non le milieu, mais l'extrémité; n'aurions-nous pas là une figuration de l'autel et de ce que les Sémites appelaient les cornes de l'autel ?

plus tard usurpé par Ishtar; *m*) un oiseau : symbole de Pap-Soukal, le grand messager des dieux; etc. (1).

19. — **Pyramide en diorite de Manishtousou** (haut. 1 m. 40) (2).

Cette grande pyramide, ou obélisque, de l'un des vieux rois de la Chaldée est un véritable *koudourrou*, bien qu'elle ne porte aucune figuration et soit très différente de forme des *koudourrou* postérieurs de l'époque kassite. Brisée au sommet, elle comprend encore 1.519 cases d'une très belle écriture archaïque. Le texte (3) mentionne l'achat de terrains considérables, dans la Babylonie supérieure, par le roi lui-même.

20. — **Koudourrou de Nazimarouttash** (4). Ce roi kassite (vers 1400, 1350), fils de Kourigalzou, donne par cet acte des terres au temple de Mardouk à Babylone (5).

Symboles divers : serpent enroulé au sommet. Galet de calcaire noir.

21 (Planche VII). — **Koudourrou de Mélishopak** (6).

C'est une charte de donation de ce roi kassite (vers 1200) en faveur de son fils Mardouk-apal-iddina (7).

Symboles divers. Galet de calcaire noir.

22. — **Koudourrou de Mélishopak** (8).

Il ne comporte que les trois symboles de Shamash, Sin et Ishtar, mais au-dessous nous avons une figuration n'ayant rien à voir avec la symbolique ordinaire de ces

(1) Divinités nommées sur les *koudourrou* : J. de Morgan, *Mém.*, VII, pp. 151 et s., tableau général.

(2) J. de Morgan, *Mém.*, I, p. 141 et pl. IX.

(3) V. Scheil, *Mém.*, II, pp. 1 à 53 et pl. I à X.

(4) J. de Morgan, *ibid.*, p. 170 et pl. XIV, XV.

(5) Cf. V. Scheil, *Mém.*, II, p. 86 et pl. XVI à XIX. Ce document n'est qu'une copie de l'ancien *koudourrou*, faite sous Mardouk-apal-iddina.

(6) J. de Morgan, *ibid.*, p. 172 et pl. XVI.

(7) Cf. V. Scheil, *Mém.*, II, p. 99 et pl. XXI-XXIV.

(8) Cf. V. Scheil, *Mém.*, X, p. 87 et pl. XI-XIII.

monuments : le roi coiffé d'une tiare tronconique et portant une longue robe frangée en bas, présente sa fille à la déesse Nanaï assise sur un siège carré. Le texte, en partie martelé, mentionne des dons de terre faits par le roi en faveur de sa fille Khounnoubat-Nanaï, et des réparations de canaux.

Galet de calcaire noir.

23. — Koudourrou présentant une scène figurée qui semble une réplique de la précédente. Le texte est complètement martelé.

Galet de calcaire noir.

24. — Koudourrou inachevé (1).

En dehors des symboles ordinaires de ces monuments, celui-ci présente au deuxième registre une scène inédite : des musiciens barbus, tous vêtus d'une tunique courte frangée, coiffés d'un casque conique, portant l'arc et le carquois, s'avancent en jouant d'une guitare à long manche (2); ils sont séparés les uns des autres par divers animaux qui semblent les suivre, lions, antilope, bouquetin, taureau, léopard, autruche; une femme (?) vêtue d'une longue robe, portant aussi l'arc et le carquois, ferme la marche en frappant sur un tambourin. Un grand serpent, dont la tête est surmontée d'une double corne droite, entoure la base du monument. Au sommet de celui-ci, entouré aussi d'un serpent, est sculpté en ronde bosse un quadrupède accroupi (brisé). La sculpture du monument est supérieure à celle des koudourrou ordinaires. L'inscription, qui devait figurer au milieu d'un cadre représentant une enceinte flanquée de tours, n'a point été gravée. Ce monument nous semble de l'époque de Mélishpak (voir n° 13, monument de travail analogue).

Calcaire jaune.

(1) J. de Morgan, *ibid.*, VII, p. 146, cf pl. XXVII, XXVIII.

(2) Voir statuettes de terre culte, chapitre *Documents de terre culte*, n° 284.

25. — **Koudourrou**, de l'époque de Mardouk-apaliddina <sup>(1)</sup> (vers 1200).

Symboles divers. Le texte <sup>(2)</sup> traite du règlement d'une contestation, élevée au sujet d'une propriété accordée antérieurement par le roi Mélisshipak.

Galet de calcaire noir.

26. — **Koudourrou brisé** à la partie inférieure <sup>(3)</sup>.

Symboles divers, figuration de la déesse Goula. L'inscription a été effacée intentionnellement.

Calcaire gris foncé.

27. — **Koudourrou de même époque.**

Symboles divers sur deux registres; serpent enroulé au sommet. — Inscription presque entièrement martelée <sup>(4)</sup>.

Calcaire jaune.

28. — **Fragment de koudourrou** de Adadshoum-outsour, roi des légions, roi de Babylone <sup>(5)</sup>.

Il s'agit de champs donnés par le prince près de la ville de Doulloum.

Calcaire noir.

29. — **Fragment de koudourrou** où sont nommés Kourigalzou et Kashtilyash (II (?), rois kassites <sup>(6)</sup>)

30. — **Moitié de koudourrou.**

L'intérêt de ce document provient de ce que divers symboles, la foudre d'Adad, le scorpion d'Ishkhara, l'oiseau de Papsoukal, et la figuration de la déesse Goula, portent les noms divins inscrits à côté des figures <sup>(7)</sup>. Le texte est martelé.

(1) J. de Morgan, *Mém.*, VII, p. 142 et pl. XXVI.

(2) Cf. V. Scheil, *ibid.*, VI, p. 31 et pl. IX-X. Cf. *ibid.*, p. 42, fragment de koudourrou de la même époque.

(3) J. de Morgan, *ibid.*, p. 139 et fig. 451.

(4) Cf. J. de Morgan, *Mém.*, I, fig. 380-381, p. 174.

(5) Cf. V. Scheil, *Mém.*, II, p. 97.

(6) Cf. V. Scheil, *ibid.*, p. 93.

(7) *ibid.*, *Mém.*, X, pl. XIII, fig. 2.

31. — Koudourrou en calcaire noir, brisé en haut.  
Trois registres de symboles. — Reste d'un texte.

32. — Moitié de koudourrou en calcaire blanc.

Déesse Goula assise sur un trône, les pieds reposant sur un chien; en face d'elle est demeuré le bas de la robe d'un personnage. Inscription conservée en partie et où est nommé le roi Mardouk-apal-iddina (1).

33. — Koudourrou dont le sommet brisé laisse deviner une figuration de barque portant des symboles. Restes d'un grand texte (2).

Calcaire noir (3).

## PETITS BAS-RELIEFS

### PLAQUES A GRAVURES OU A BAS-RELIEFS PERFORÉS AU CENTRE

L'usage de ces plaques ovales ou carrées, ornées de figurations au trait ou de bas-reliefs, n'est point déterminé avec une entière certitude. Percées au centre d'une ouverture carrée ou circulaire, elles ont servi sans doute de supports d'objets, armes votives par exemple (4). La plupart de ces tablettes, taillées dans l'albâtre, appartiennent aux temps anciens de la civilisation en Chal-

(1) Cf. J. de Morgan, *Mém.*, p. 140, fig. 452; cf. V. Scheil, *Mém.*, VI, p. 39 et pl. XI, 1.

(2) Cf. v. Scheil, *Mém.*, VI, p. 46; il s'agit de champs situés près de Bagdad.

(3) Fragments divers de koudourrou, rapportés par la mission; cf. J. Morgan, *Mém.*, I, p. 168, fig. 379; p. 176, fig. 382; p. 177, fig. 383; p. 178, fig. 384; p. 178, fig. 385; p. 179, fig. 386; p. 179, fig. 387; p. 179, fig. 388; *ibid.*, *Mém.*, VII, p. 141, fig. 453; p. 142, fig. 454-455; p. 145, fig. 456; p. 146, fig. 457.

(4) Voir à ce sujet de Sarzec et L. Heuzey, *Déc. en Chaldée*, pp. 167, 204.

dée (1) et en Élam; leur usage, bien que réduit par la suite, a cependant persisté jusqu'à l'époque assyrienne.

34 à 42. — 34 : aigles aux ailes éployées, les yeux incrustés de nacre, alternant avec des figurations quadrilées (2) (stylisations d'oiseaux volants analogues à celles des vases peints du premier style ?). Gravure à la pointe; albâtre.

35 : décoration et facture analogues : aigles et rosaces (3). Moitié de plaque; albâtre.

36 : décoration et facture analogues : aigle et petits oiseaux (4). Quart de plaque; albâtre.

37 : deux registres : 1° personnage nu, du style de ceux qui sont représentés sur les plus anciennes intailles et les plus anciens vases du deuxième style (5), tenant deux bouquetins par les cornes; les animaux sont surmontés d'une étoile à quatre branches (6); 2° au registre inférieur presque entièrement disparu, reste d'un aigle éployé. Moitié de plaque; albâtre.

Ces quatre plaques, gravées grossièrement au trait, remontent au début de la civilisation élamite de la première période. Nous les considérons comme contemporaines des premiers cachets cylindres et comme antérieures aux plus anciens documents trouvés jusqu'ici en Chaldée (7).

(1) Cf. Léon Heuzey, *Cat. nos* 6-9, 11-12.

(2) E. Pottier, *Mém.*, XIII, pl. XLIV, fig. 6.

(3) M. Pézard, *ibid.*, XII, fig. 195 bis.

(4) G. Jéquier, *ibid.*, VII, fig. 46.

(5) M. Pézard, *ibid.*, XII, fig. 90-91, 97 bis.

(6) Pour la réunion de ces symboles avec les capridés, cf. *ibid.*, XII, p. 97 et fig. 163 et 166, pl. II, etc.

(7) Pour l'antériorité du répertoire élamite, à propos des figurations qu'il possède en commun avec la Chaldée, cf. M. Pézard, *ibid.*, p. 82, etc., et E. Pottier, *ibid.*, XIII, chap. VI.

38 : deux registres : 1° lion dressé dévorant une antilope (?); 2° deux bouquetins adossés, devant une plante (°). Trois quarts de plaque.

39 : lion et capridé tête-bêche, du style précédent. Pour ces deux plaques : art élamite, un peu postérieur aux quatre documents précédents.

40 : deux registres : 1° scène de festin; personnages divins, assis, vêtus respectivement du pagne uni et à longs poils, buvant ou jouant de la harpe; entre eux, des adorants (serviteurs ?) nus; 2° personnage frappant d'un poignard dentelé un lion dévorant un taureau (°). Sculpture en bas-relief; albâtre.

41 : deux registres : le premier, presque entièrement disparu (reste de personnage assis); le second représente une scène de libations sacrées : des personnages à longue tresse tombant sur l'épaule et vêtus d'un pagne à franges (°), dressent des vases qu'un autre personnage analogue semble remplir en puisant dans un vase plus grand (°). Quart de plaque en albâtre; sculpture en bas-relief.

Pour ces deux plaques : I<sup>re</sup> période chaldéenne, un peu postérieure, d'après nous, à la période élamite correspondante; style des plus anciens documents de Tello. Nous ne décrivons pas un certain nombre de fragments appartenant à d'autres reliefs analogues.

42 : guerriers barbus, brandissant un poignard et portant une coiffure à cornes et une robe frangée serrée à la

(1) E. Pottier, *ibid.*, XIII, pl. XLIV, fig. 3.

(2) E. Pottier, *ibid.*, pl. XL, fig. 9.

(3) Cf. L. Heuzey, *Cat.*, n° 5, p. 87, personnages de même style.

(4) E. Pottier, *ibid.*, XIII, pl. XL, 3. Ces vases semblent bien rituels, ainsi que toute la scène, très répandue dans le répertoire de la Chaldée. Cf. M. Pézard, *ibid.*, XII, fig. 97; L. Delaporte, *Cat. Guimet*, fig. 23; de Sarzec et Heuzey, *Découvertes en Chaldée*, pl. XXX, fig. 4 bis, etc.

taille par une ceinture. Cadre rectangulaire orné de boutons de fleurs, du style assyro-perse.

Civilisation assyro-élamite, IV<sup>e</sup> période.

#### RELIEFS DIVERS

#### 43. — Fragments de bas-reliefs en albâtre :

a) : déesse coiffée de la tiare à cornes, les cheveux tombant en masse épaisse sur les épaules; elle est vêtue de la longue robe à stries verticales et lève les bras en signe d'intercession; ce document nous semble de l'époque de Goudéa (1), vers 2500.

b) : partie supérieure d'un personnage barbu, à cheveux en torsade ou chignon, vêtu du châle couvrant le haut des bras. Même époque que le document précédent.

II<sup>e</sup> période chaldéenne.

#### 44. — Fragment de bas-relief sur pierre noire.

Il ne reste plus de la figuration primitive qu'un personnage barbu, nu, la tête ceinte d'un bandeau, et tenant une sorte d'enseigne ou d'outil, dont la tête est formée d'une douille surmontée d'une lame horizontale légèrement concave (2).

III<sup>e</sup> période élamite (?).

#### 45. — Fragment inférieur de bas-relief en calcaire blanc.

Bas de personnage assis sur un siège à trois pieds, de style assyro-babylonien (3).

(1) Cf. les cylindres de cette époque, dans les scènes de présentation; déesse fréquemment représentée, intercédant, en faveur du possesseur du cachet, auprès du dieu son époux. Cf. L. Delaporte, *Cat. Bibl. Nationale*, nos 100 à 121, 135, 144, 146-147, etc.

(2) Voir *Cat.* n° 1, stèle de Sharroukin. Le personnage qui le suit porte un instrument (parasol royal?), dont la partie supérieure est incurvée en sens contraire de celle du présent document.

(3) Pour les meubles de cette époque: cf. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, II, fig. 383, p. 725. Comparer les pieds de ces sièges avec les colonnes achéménides.

## II

## STATUES, STATUETTES, FIGURINES

Comme pour la Chaldée, il est rare que les figures de personnages trouvées à Suse aient encore leur tête; c'est qu'à cette époque, la prise d'une ville s'accompagnait de la destruction des images autant que de celle des personnes; les premières avaient, en effet, un caractère magique : les détruire équivalait à la mise à mort de l'individu représenté, s'il était demeuré vivant et, s'il était mort, une telle action devait troubler à jamais le repos de ses mânes. Toutes les grandes statues trouvées à Suse sont décapitées.

GRANDES ET PETITES STATUES  
DE PERSONNAGES

46. — Moitié inférieure d'une statue en diorite de Manishtousou, figuré debout.

Il n'en reste que le corps à partir de la ceinture; robe frangée, ornée sur le côté de petits glands, large ceinture dont un des bouts, orné aussi de glands, retombe par derrière. Débuts de la II<sup>e</sup> période chaldéenne (chronologie courte, vers 2700). La statue porte une inscription postérieure de Shoutrouk-Nakhounté <sup>(1)</sup>, mentionnant qu'il a amené cette statue à Suse du pays d'Akkad.

47. — Moitié de statue en calcaire blanc, analogue à la précédente.

La base sur laquelle elle se dresse est ornée de bas-reliefs frustes, figurant des personnages nus, étendus sur le sol, les vaincus foulés aux pieds.

Aucune inscription. Une sorte de cupule laisserait sup-

(1) Cf. V. Scheil, *Mém.*, X, p. 2.

poser que cette statue servit postérieurement de pierre de seuil.

48. — Statue assise (manquent de nombreux fragments) en diorite, de Manishtousou; même costume que ci-dessus; le buste conservé ici en partie était drapé; facture très artistique. Le siège carré est orné de barreaux.

Une inscription postérieure de Shoutrouk-Nakhounté mentionne qu'il a rapporté cette statue de la ville d'Ishnounouk (Ashnounak) à Suse (1).

49. — Autre fragment de statue en diorite de Manishtousou.

Reste de robe frangée latéralement de glands (personnage assis) et d'une inscription de Shoutrouk-Nakhounté.

49 bis. — Autre fragment de statue en diorite de Manishtousou (appartient peut-être à l'une des précédentes). Il n'en reste qu'un mollet.

L'inscription (2) parle des victoires du roi contre une coalition de 32 princes d'au delà de la mer.

50. — Base de statue en diorite de Naram-Sin (3).

Il n'en reste que les pieds posés sur un socle.

Fragment important d'inscription, mentionnant sa victoire sur le roi de Magan, la fabrication de sa statue en pierre de ce pays et son érection à Agadé (4).

51. — Fragment de petite statue en diorite de Naram-Sin.

Le texte est une consécration d'un scribe au dieu Nin-Ner-ourou (5), en l'honneur du roi.

(1) Cf. V. Schell, *Mém.*, X, pl. II, n° 2, et p. 2.

(2) Cf. V. Scheil, *Rev. Assyriol.*, VII, p. 103. — Inscription analogue de ce roi dans Jansen, *Zeitschrift für Assyriologie*, XV, p. 248, note.

(3) Pour Naram-Sin, voir partie historique, p. 23, 30, 31.

(4) Cf. V. Scheil, *Mém.*, VI, p. 1 et pl. I, n° 1. Trad. nouv. par Thureau-Dangin, *Ins. Sumer et Akkad*, pp. 238-239. Les statues de Goudéa sont aussi en pierre de Magan.

(5) Cf. V. Scheil, *Mém.*, VI, p. 6, pl. I, n° 2. Cf. Thureau-Dangin, *ibid.*, pp. 240-241.

52 (Planche VIII). — Statue en calcaire blanc au nom de Pouzour-Shousinak <sup>(1)</sup>, patési de Suse et shakkanak d'Élam. [V. Scheil y voit une déesse <sup>(2)</sup>.] Elle est vêtue du châle à longs poils enveloppant complètement le corps et les bras et tient dans sa main droite un vase (?); dans la gauche, un accessoire dont le sommet est brisé; elle est assise sur un siège bas dont les faces latérales sont décorées de lions assis, [attributs de la déesse Innina], et la face arrière de deux lions debout s'appuyant à un mât. Sous ses pieds, le siège forme une base (sorte d'escabeau) décorée de deux lions accroupis, flanquant une rosace à huit branches (même symbole que l'étoile d'Ishtar ?).

Une inscription élamite archaïque orne la partie droite du siège, un texte sémitique la partie gauche <sup>(3)</sup>. Pouzour-Shousinak semble avoir régné à Suse à une époque assez voisine de celle où Goudéa gouvernait à Lagash, bien que les statues de ce dernier <sup>(4)</sup> aient une allure moins archaïque.

II<sup>e</sup> période élamite (vers 2500).

53. — Partie inférieure d'une statue assise, en calcaire blanc, de Pouzour-Shousinak; il n'en reste que le corps à partir de la ceinture frangée de glands comme la robe.

Statue fruste, présentant une longue inscription sémitique <sup>(5)</sup>.

(1) [Ce nom a été lu d'abord Karibou-Sha-Shousinak et ainsi mentionné dans la première édition de ce Catalogue. Le premier élément se compose de deux signes BA et SHA; cf. F. Thureau-Dangin. *Inscr. de Sumer et d'Akkad*, p. 252. Ces signes forment un groupe idéographique, dont la lecture est longtemps restée inconnue (cf. *Orientalistische Literatur Zeitung*, 1921, p. 15).]

(2) [V. Scheil, *Mém.*, XIV, p. 17, pl. III, nos 2 et 3, et pl. IV.]

(3) Cf. V. Scheil, *Rev. d'Assyr.*, VII, p. 48.

(4) Cf. de Sarzec et L. Heuzey, *Déc. en Chaldée*, les statues de Goudéa, pl. IX, XI, XIII (fig. 1-3,5), XIV, XV (fig. 1-4), XVI, XX.

(5) [Publiée par V. Scheil, *Mém.*, XIV, pp. 7 à 16, pl. I et II, et figures.]

54. — Petite statue en diorite, d'un prince dont l'inscription a été martelée.

Debout, le cou orné de colliers et les bras de bracelets, il est drapé dans un long châle orné sur le côté d'une frange à petits glands (voir n<sup>os</sup> 46, 48, etc). De sa tête, il est resté le bas d'une barbe arrondie.

Shoutrouk-Nakhounté, dans une inscription postérieure gravée sur la statue, rappelle qu'il a rapporté ce monument d'Ishnounouk à Suse (1); le nom du roi primitif ayant disparu, rien n'autorise à attribuer plutôt cette statue à un prince d'Ishnounouk qu'à tout autre souverain de Chaldée ou d'Élam (2) (même remarque pour les statues suivantes).

II<sup>e</sup> période chaldéo-élamite.

55. — Petite statue en calcaire blanc, très analogue à la précédente; sur le devant, le texte du prince ancien est martelé (quelques signes encore visibles).

Sur le côté, inscription postérieure de Shoutrouk-Nakhounté, semblable à celle du numéro précédent; même provenance; la place où devait être rappelé le nom du roi primitif n'a pas été gravée.

56. — Petite statue en calcaire blanc, d'un roi dont la tête portait une barbe carrée; assis sur un trône, il est vêtu d'un châle décoré en bas de petits glands; la partie couvrant le bras gauche est ornée de deux galons, l'un à glands, l'autre à franges; le reste du châle est orné longitudinalement d'un galon à glands.

Inscription postérieure, analogue aux deux précédentes, sans le nom du roi primitif; même provenance.

56 bis. — Bas de statue analogue.

57. — Partie inférieure d'une statue en calcaire blanc

(1) Cf. V. Scheil, *Mém.*, VI, p. 12 et pl. III.

(2) Voir à ce sujet n<sup>o</sup> 48, la statue de Manishtousou, roi d'Agadé, trouvée à Ishnounouk par Shoutrouk-Nakhounté, etc.

d'un roi, figuré debout; sur sa robe fruste, frangée en bas de glands et coupée à la ceinture, est gravée une inscription anzanite, toujours analogue aux précédentes; le nom du roi primitif n'a pas été gravé (place vide).

58 (Planche IX). — Statue en diorite d'un prince dont l'inscription primitive a disparu [peut-être à identifier avec notre n° 463 (?)]. Assis sur un siège bas, carré, vêtu d'un châle analogue à celui des statues de Goudéa, il a les mains placées l'une dans l'autre, geste rituel d'adoration; il portait une longue barbe dont la partie inférieure a subsisté.

Le même Shoutrouk-Nakhounté y fit graver une inscription rappelant qu'il a encore rapporté cette statue d'Ish-nounouk (1); le nom du roi qu'il mentionnait a été martelé.

Fin de la II<sup>e</sup> période chaldéo-élamite.

59. — Partie inférieure d'une statue en calcaire blanc d'Ountash-Gal, roi d'Anzan et Suse.

Coupée à partir de la ceinture, la statue présente une longue robe semée de points, frangée en bas et ornée sur le côté de deux galons, l'un strié, l'autre décoré d'une ligne de chevrons à points centraux (motif de la céramique peinte et des cylindres).

Deux inscriptions mal gravées se développent sur la robe : l'une, en langue anzanite, mentionne la dédicace d'un *kounnoum* (partie d'un temple, objet rituel ?) aux dieux Gal et Shoushinak ; l'autre, en langue sémitique, contient les malédictions habituelles contre ceux qui détruiraient le monument (2).

III<sup>e</sup> période élamite (vers 1500).

60. — Partie inférieure d'une petite statue, en diorite, du même roi; gravé sur sa robe frangée, un texte sémitique

(1) Il ne reste guère du nom de la ville que le premier signe, le reste est martelé.

(2) Cf. V. Scheil, *Mém.*, XI, p. 12 et pl. III, 1, 2.

mentionne qu'il a placé la statue d'Immiriya, dieu du roi kassite Kashtilyash (II ?), dans un lieu dit *siyan kouk* ; les malédictions usuelles terminent l'inscription (1).

61. — **Moitié de statue en calcaire blanc**, représentant un personnage vêtu du châle uni et tenant à deux mains un vase ; le personnage était barbu.

62. — **Buste de statue analogue** ; le personnage a les mains jointes.

63. — **Partie inférieure de statue coupée à la ceinture** ; le personnage est vêtu d'une longue robe frangée de glands. L'inscription anzanite a été martelée.

64. — **Buste de statue**, représentant un personnage barbu, tenant dans ses mains superposées l'extrémité d'une hampe, terminée par deux tiges symétriques représentant chacune un monstre squameux au front muni d'une corne (génie-serpent) ; c'est sans doute une arme divine. Il est vêtu d'un châle dont les mèches poilues sont plus petites qu'il n'est coutume dans ce genre de vêtement. Ses avant-bras sont ornés d'anneaux. Sa chevelure, dont il reste le bas, est formée de tresses bouclées analogues à celles qui sont figurées sur la stèle n° 12. Traces d'une inscription anzanite très effacée.

Pour les quatre statues précédentes : III<sup>e</sup> période élamite.

## STATUETTES ET FIGURINES DE PERSONNAGES

Leur nombre étant considérable, nous les classerons autant que possible par types ; parmi les statuettes appartenant à la I<sup>re</sup> période chaldéo-élamite, deux séries principales attirent tout d'abord l'attention :

Première série. — Personnages (féminins et masculins ?) imberbes, portant une coiffure, parfois enserrée

(1) Cf. V. Scheil, *Mém.*, X, p. 85 et pl. X.

d'un bandeau, qui épouse la forme de la tête et retombe en pointe dans le dos (1); ils sont représentés accroupis à l'orientale, assis sur le sol ou agenouillés. Plusieurs types :

65 à 67 (Planche X, n<sup>os</sup> 6, 8, 10). — 65 : le personnage a les mains jointes sur la poitrine ou les genoux.

66 : le personnage lève les mains réunies devant la bouche (2).

67 (Planche X, n<sup>o</sup> 9) : le personnage présente un vase de grande taille; c'est un vase rituel (3).

Le caractère schématique de ces statuettes ne nous permet pas de savoir avec certitude si les personnages sont nus ou ceints d'un châle lisse autour des reins.

Début ou milieu de la I<sup>re</sup> période élamite.

68. — Statuette de personnage assis (4), le buste nu, les reins ceints d'un châle décoré de lignes brisées, les mains placées sur les genoux. Style un peu différent des documents précédents (moins archaïque ?).

I<sup>re</sup> période élamite.

Deuxième série. — Le type général est constitué par un personnage debout, les mains placées l'une dans l'autre en signe d'adoration; quelquefois nu, ou les reins ceints d'un châle uni, il est en général vêtu du châle à longs poils; ce dernier costume affecte, dans les documents chaldéo-élamites, trois dispositifs principaux : on le rencontre ajusté en forme de jupon autour des reins, le buste restant nu; parfois le châle enveloppe le personnage en drapant le

(1) C'est cette coiffure que nous avons retrouvée et identifiée sur certains cylindres très archaïques; cf. M. Pézard, *Mém.*, XII, p. 108 et fig. 96-97.

(2) Pour ces deux types, cf. E. Pottier, *Mém.*, XIII, pl. XXXIX, fig. 6, 8, 10.

(3) *Ibid.*, fig. 9; cf. M. Pézard, *ibid.* Nous avons identifié ces vases sur les cylindres archaïques, où ils sont schématisés par des disques.

(4) *Mém.*, XIII, pl. XLIV, f. 1-2; cf. L. Heuzey et Cros, *Nouv. fouilles de Tello*, fasc. I, p. 78; type moins archaïque analogue.

buste obliquement et dégageant le bras droit; enfin ce costume enveloppe complètement le corps y compris les deux bras, les premiers rangs de touffes de poils étant disposés autour du cou en forme de collerette (1).

Parmi les figurines les plus archaïques, figurées nues ou les reins ceints d'un châle uni, citons :

69 (Planche X, n° 1). — a) Petit personnage, taillé à la façon géométrique comme certaines images préhistoriques (2).

b) Buste, en albâtre, de femme nue, dont la chevelure striée, descendant en carré dans le dos, encadre le visage de deux tresses qui retombent sur la poitrine.

Parmi les statuettes de la I<sup>re</sup> période, drapées dans le châle à longs poils du premier type, citons :

70. — a) Statuette en albâtre de personnage debout, les mains placées l'une dans l'autre (la tête manque).

b) Buste de statuette analogue, plus grossière.

Parmi celles qui présentent le deuxième type de châle :

71 à 73. — 71 : statuette très archaïque, en albâtre, d'un personnage imberbe, à chevelure ou perruque coupée en carré sur la nuque (3); même geste que ci-dessus; style géométrique. Milieu (?) de la I<sup>re</sup> période chaldéo-élamite.

72 : a) Statuette analogue, en albâtre; la chevelure longue, coupée à la base en carré, descend jusque dans le milieu du dos; les yeux étaient incrustés. Style arrondi, facture grossière; b) statuette analogue (manque la tête),

(1) Ce sont ces châles à longs poils que M. L. Heuzey appelle étoffes de *kaunakès*; cf. *Origines orientales de l'Art*, p. 210.

(2) Cf. E. Pottier, *Mém.*, XIII, pl. XXXIX, 1.

(3) Cf. E. Pottier, *Mém.*, XIII, pl. XL, 7-8. Cette chevelure carrée et striée apparaît sur certaines figurines de terre cuite archaïques (voir le chapitre *Documents de terre cuite*, n° 273).

un peu plus grande (1). Fin (?) de la I<sup>re</sup> période chaldéo-élamite.

73 (Planche X, n° 4): a) Têtes de statuettes se rattachant aux séries précédentes (2); b) fragments de figurines.

Nous classerons les statuettes et figurines suivantes dans la II<sup>e</sup> période chaldéo-élamite :

74 (Planche XI). — Moitié supérieure d'une grande statuette en albâtre représentant le roi de Kish, Manishtousou.

Le roi porte la barbe étagée de forme rectangulaire, sans moustaches, des divinités de l'art chaldéen de la I<sup>re</sup> période; les cheveux tombent en masse carrée sur la nuque; les yeux sont faits d'une sclérotique de calcaire jaune où la pupille incrustée manque; le buste nu (reste d'une ceinture enserrant peut-être un châle comme au n° 46), il croisait les mains sur la poitrine, en un geste rituel. L'inscription, gravée en six colonnes sur les épaules, rappelle que cette statue est un don votif de son serviteur TIS SOUB au dieu Narouti (3).

Début de la II<sup>e</sup> période chaldéenne.

75. — Grande statuette, en albâtre, de personnage barbu, drapé dans le châle à longs poils; ses cheveux sont relevés sur la nuque en chignon quadrangulaire (4) et ses yeux étaient incrustés; même geste que ci-dessus.

Début de la II<sup>e</sup> période chaldéo-élamite.

(1) Pour le troisième dispositif de châle, voir la statue au nom de Pouzour-Shoushinak, n° 52.

(2) Cf. *Ibid.*, pl. XXXIX, 4.

(3) Cf. V. Scheil, *Mém.*, X, p. 1 et pl. I; J. de Morgan, *Compt. rend. Acad.*, 1907, p. 398. Le nom de cet important personnage se retrouve sur des fragments d'une même empreinte de cachet sur bouchon de jarre, reconstituée par moi en 1910 à Suse (cylindre de E-gi-gi, devin de la maison, serviteur de TIS SOUB). Pour la scène figurée sur l'empreinte, cf. M. Pézard, *Mém.*, XII, fig. 125.

(4) Voir statuettes de terre cuite, chapitre *Documents de terre cuite*, n° 273.

76. — **Grande statuette**, en albâtre, de sacrificateur ou offrant <sup>(1)</sup>, barbu, portant la chevelure ondulée ceinte d'un bandeau; son châte à longs poils forme à la partie postérieure une protubérance anormale <sup>(2)</sup> (support ?). Il tient dans ses bras une chèvre, destinée au sacrifice.

Début de la II<sup>e</sup> période chaldéo-élamite.

77. — **Important fragment**, en albâtre vert, de statuette d'un prince susien <sup>(3)</sup>. Il est drapé dans le châte lisse, orné à la base en général d'une frange, et, sur chaque côté, d'un galon vertical muni de glands; ce costume, plus ou moins décoré, semble apparaître avec la dynastie d'Agadé et les rois de Kish <sup>(4)</sup>.

II<sup>e</sup> période chaldéo-élamite.

78-79. — 78 : **fragment de statuette** analogue, en calcaire blanc <sup>(5)</sup>; le châte présente un galon strié. Inscription <sup>(6)</sup> mutilée de Pouzour-Shoushinak.

79 : **partie inférieure d'une statuette** en albâtre, vêtue comme la précédente; sa robe présente le reste de deux inscriptions, l'une en écriture proto-élamite, l'autre en langue et écriture sémitiques, complétant l'inscription de la statuette précédente, ce qui indique que les deux sculptures représentaient le même prince <sup>(7)</sup>.

Milieu de la II<sup>e</sup> période élamite.

(1) Cf. *Ibid.*, n<sup>o</sup> 282.

(2) Sarzec et Heuzey, *Déc. en Chaldée*, pl. XLVII, fig. 3a, 3b; personnage présentant la même caractéristique. Faut-il n'y voir qu'une imperfection de la sculpture ?

(3) Cf. G. Jéquier, *Mém.*, VII, fig. 17.

(4) Voir ici même, n<sup>os</sup> 46, 48, statues de Manishtousou; n<sup>os</sup> 54-56, statues provenant d'Ashnounak; cf. Heuzey, *passim*, les statues de Goudéa; même costume, orné seulement de franges.

(5) G. Jéquier, *Ibid.*, fig. 18.

(6) Cf. V. Scheil, *Mém.*, II, p. 63; Thureau-Dangin, *Insc. Sumer et Accad*, pp. 252-253.

(7) V. Scheil, *Mém.*, X, p. 11 et pl. IV, 1.

80 à 84. — 80 : figurine en albâtre blanc, représentant un personnage assis sur un trône, tenant un vase d'une main et de l'autre un objet fruste; il est vêtu d'un long châle à nombreuses bandes étagées et striées verticalement, évoquant une robe à *volants* (1). Trace de peinture rouge.

81 : personnages debout (même matière et costume que ci-dessus). Leur chevelure est surmontée d'un diadème rare dans le répertoire chaldéo-élamite : sorte de croisissant dentelé, peut-être schéma de la quadruple paire de cornes divines. L'un des types de ces figurines a les mains croisées sur la poitrine; l'autre, le bras droit tombant verticalement le long du corps, le gauche ramené à la poitrine. Trace de peinture rouge. Ces statuettes étaient montées sur socle (2).

82 : a) buste en albâtre de figurine présentant une coiffure débordante, striée et en forme de calotte; b) tête fruste analogue; les yeux et le nez étaient incrustés. — Pour les statuettes précédentes : début de la II<sup>e</sup> période chaldéo-élamite.

83 : tête de statuette, en albâtre, à chevelure flottante sur la nuque, et coiffée d'un bonnet bas, conique (3).

(1) Ce dispositif du châle, imitant les robes à *volants*, ne serait d'après L. Heuzey qu'une façon schématique de figurer le châle à longs poils (kaunakès). Il ne nous semble pas absolument certain, quelques exceptions mises à part, que ces deux sortes de vêtements soient toujours identiques; les types présentant les robes à volants sont postérieurs à ceux où apparaît le châle à longs poils et il est étrange que le même vêtement soit représenté d'une manière moins explicite sur les documents récents que sur les plus anciens; remarquons, d'ailleurs, que sur les statuettes, toujours moins conventionnelles cependant que les interprétations des gravures ou des bas-reliefs; le costume que nous croyons différent du châle velu est figuré de la même façon que sur les gravures; enfin les robes dites à volants présentent, en général, un plus grand nombre d'étages que l'autre châle et leurs mèches sont plus petites. Ce dernier vêtement serait une transformation du châle à longs poils qui aurait perdu son allure de peau de bête.

(2) Cf. R. de Mecquenem, *Rec. Trav.*, XXXIII, fig. 7, 8 (tirage à part).

(3) *Ibid.*, fig. 10.

84 : fragments de statuettes en calcaire blanc et diorite, d'un beau travail : a) tête à longue barbe et aux cheveux striés; b) tête à longue barbe, portant une coiffure à bourrelet débordant, sorte de turban (1).

Milieu de la II<sup>e</sup> période chaldéenne.

#### STATUETTES GRECQUES (2)

85 et 86. — 85 : statuette en marbre blanc, de femme drapée, debout (la tête manque); travail peu soigné. — 86 : divers fragments de statuettes de marbre et d'albâtre. III<sup>e</sup> ou II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. (?).

#### GRANDES FIGURES D'ANIMAUX

87 et 87 bis. — Deux lions de calcaire blanc jaunâtre, sculptés sur le même modèle (3).

Ils sont représentés accroupis, la tête énorme par rapport au corps, selon la coutume des arts archaïques, l'artiste étant porté à donner plus d'importance aux choses qui le frappent davantage. Le modelé est mou et conçu dans ce style arrondi qui est caractéristique des œuvres primitives de la Chaldée et de l'Élam (4), si différentes des documents de l'Assyrie. Le corps de nos deux lions est percé de part en part au milieu du dos d'une ouverture cylindrique destinée à l'encastrement d'un objet, comme un mât votif par exemple, ou peut-être même une statue. Ils étaient opposés face à face ou parallèlement, et il est légitime de penser qu'ils flanquaient une porte de temple

(1) Cf. L. Heuzey, *Cat.* n° 55, tête d'une statue trouvée avec les statues de Goudéa.

(2) Voir terres cuites grecques, chapitre *Documents de terre cuite*, nos 299 et suivants.

(3) G. Lampre, *Mém.*, VIII, p. 160 et pl. VIII.

(4) M. Pézard, *Etude sur les intailles susiennes*, *Mém.*, XII, p. 118.

ou de palais et jouaient un rôle symbolique analogue à celui des lions et des taureaux ailés assyro-babyloniens. I<sup>re</sup> période élamite ou début de la II<sup>e</sup>.

88. — Lion accroupi. Calcaire blanc.

89. — Quadrupède accroupi, au corps allongé, à la face peu différente de celle du lion, mais pourvu d'oreilles plus longues rabattues en arrière. Calcaire blanc.

Époque difficile à préciser pour ces deux sculptures sans grand caractère : III<sup>e</sup> période (?).

90. — Cornes votives d'albâtre. Inscription de Shoutour-Nakhouté II, roi d'Anzan et Suse (1), fils de Khoubanimena. Elle mentionne que le prince a fait construire des béliers (?) d'albâtre dans le temple du dieu Pinighir. Nos cornes proviennent vraisemblablement de ces animaux.

Début de la IV<sup>e</sup> période.

#### ANIMAUX ENGAGÉS

L'usage des reliefs de pierre représentant l'avant-train d'animaux accroupis et percés d'une ouverture latérale n'est pas encore parfaitement déterminé; l'arrière-train, qui n'est en général constitué que par la pierre fruste ou taillée géométriquement, semble bien n'indiquer qu'une sorte d'amorce destinée à être dissimulée. Le trou de l'avant était destiné vraisemblablement à l'introduction d'une tige de bois ou de métal. On a vu dans ces curieux animaux des sortes de patères (2), l'avant servant de support, l'arrière restant engagé dans la maçonnerie. Si l'arrière n'était point fruste, nous aurions préféré y voir des animaux votifs, *montés sur roues*, ce qui les aurait rendus plus facilement transportables, tout en donnant l'illusion de les voir en marche. Les statuettes en terre cuite nous

(1) Cf. V. Scheil, *Mém.*, III, p. 90 et pl. XIX.

(2) Cf. G. Jéquier, *Mém.*, VII, p. 31.

feront connaître, en effet, plusieurs exemples d'animaux ainsi montés (voir chapitre *Documents de terre cuite*, n° 291). Peut-être ces reliefs étaient-ils des ornements de chars votifs à deux roues (voir ci-dessous le n° 101), l'arrière restant dissimulé dans la caisse, ou simplement des décorations de murailles (1).

Nous avons comme spécimens de cette série :

91 et 92. — 91 : quatre béliers et une tête du même animal (2).

92 : un lion accroupi (3).

### STATUETTES ET FIGURINES D'ANIMAUX

Les statuettes de cette série, sauf exceptions signalées, peuvent se classer entre le milieu de la I<sup>re</sup> période élamite et celui de la II<sup>e</sup>.

93 à 100. — 93 (Planche XII, n°s 6, 12) : plusieurs types d'oiseaux (4), colombe, outarde, etc., représentés parfois guettant leur proie. Le décor est en général incisé; certaines figurines sont des pendeloques; d'autres, des vases sans col.

94 (Planche XII, n° 1) : lions; a) lion de calcaire noir, accroupi, les yeux incrustés de calcaire blanc; b) lions en calcaire gris et albâtre, du style des figurations en ronde bosse de certains cachets plats (5); le corps plat, ce sont plutôt de grandes pendeloques que des statuettes; c) lion

---

(1) M. Pottier suppose que ces sculptures, engagées dans une muraille, pouvaient servir à attacher des animaux à une barre transversale passée dans le trou foré (communication de M. Pottier).

(2) Cf. G. Jéquier, *Mém.*, VII, fig. 20.

(3) *Ibid.*, fig. 19.

(4) Cf. E. Pottier, *Mém.*, XIII, pl. XXXVIII, fig. 6, 12.

(5) Cf. G. Jéquier, *Mém.*, VIII, fig. 6.

debout, en calcaire gris <sup>(1)</sup>; *d*) lion accroupi, en albâtre, de style plus récent (III<sup>e</sup> période élamite) <sup>(2)</sup>.

95 (Planche XII, n<sup>o</sup> 4) : *a*) taureau agenouillé, en albâtre; la tête, qui était encastrée, fait défaut <sup>(3)</sup>; *b*) petit taureau en pierre grise, du style des lions, n<sup>o</sup> 94 *b* (pendeloque); *c*) tête de taureau en calcaire blanc; les yeux étaient incrustés, les cornes rapportées.

96 (Planche XII, n<sup>o</sup> 8) : figurines d'animaux à museau pointu, le corps ramassé en boule (porc-épic, souris ?); l'une d'elles surmonte une amorce d'albâtre destinée à la fixer <sup>(4)</sup>.

97 : quadrupède en somme assez voisin du précédent, le corps moins ramassé, le museau plus allongé.

98 : tête de gazelle en pierre grise, finement travaillée; les yeux étaient incrustés.

99 : tête de poisson en calcaire jaune (le corps manque); les yeux étaient incrustés.

100 : buste de cynocéphale à muffle long, d'une espèce différente de celle du n<sup>o</sup> 102; ses membres antérieurs sont collés au corps. Le style de cette figurine rappelle l'art de l'Égypte.

#### ANIMAUX ENGAGÉS

101 (Planche XII, n<sup>o</sup> 5). — Avant-corps de lion accroupi, à décor gravé <sup>(5)</sup>; la partie postérieure de l'animal est constituée par une amorce quadrangulaire percée d'une ouverture latérale servant à fixer l'animal.

(1) Cf. E. Pottier, *Mém.*, XIII, pl. XXXVIII, f. 1.

(2) Cf. L. Heuzey et Cros, *Nouv. fouilles de Tello*, p. 78 : lion et chien en albâtre.

(3) E. Pottier, *Ibid.*, f. 4.

(4) *Ibid.*, f. 8.

(5) *Ibid.*, fig. 5.

Les statuettes présentent donc aussi ce genre de documents que nous avaient fait connaître des sculptures de plus grande dimension (1); il semble difficile, pour des objets aussi petits, d'y voir des patères ou des supports. Nous penserions plutôt qu'ils étaient engagés dans des meubles, auxquels ils servaient de décoration en relief, ou bien qu'ils faisaient partie de petits chars votifs.

Albâtre. II<sup>e</sup> période élamite.

#### ANIMAUX A POSES RITUELLES

Ils jouent le même rôle et rappellent beaucoup les statuettes de personnages des n<sup>os</sup> 65-68, dont ils sont une réplique animale.

102 (Planche X, n<sup>os</sup> 5, 7). — *a*) statuette en albâtre gypseux de singe assis sur son arrière-train, les pattes antérieures posées sur les genoux (2); *b*) figurine analogue, d'un beau travail, en albâtre rouge.

103 (Planche X, n<sup>os</sup> 2, 3). — Quadrupèdes à petites oreilles rondes, muffle long et large (ours ?), figurés assis, comme ci-dessus, et étreignant leur gueule de leurs pattes antérieures (3). L'un des spécimens, complètement évidé et percé d'une ouverture à la place de la gueule, est un véritable vase.

I<sup>re</sup> période élamite (milieu ou début).

(1) Voir plus haut n<sup>os</sup> 91-92.

(2) Cf. E. Pottier, *Mém.*, XIII, pl. XXXIX, fig. 5-7.

(3) *Ibid.*, fig. 2-3.

## III

## VASES ET RÉCIPIENTS (1)

## GRANDS VASES D'ALBÂTRE

*Période proto-élamite*

104. — *a)* Cornets à fards, en pierre, trouvés dans les sépultures féminines de la nécropole des vases du I<sup>er</sup> style (2). Ils se terminent par un ou deux bourrelets et la partie supérieure présente un rebord. Ces vases sont un perfectionnement du cornet conique d'argile qui figure d'ailleurs à côté d'eux dans les mêmes sépultures (3); *b)* mêmes vases, en albâtre, trouvés en d'autres parties profondes du tell. L'analogie de formes et d'époque nous fait réunir ici ces vases de matières diverses.

*I<sup>re</sup> et II<sup>e</sup> périodes élamites*

Les vases d'albâtre, à ces époques, peuvent se diviser en deux séries principales, selon qu'ils sont ou ne sont pas en forme d'animaux; ces deux types, bien que présentant un effort artistique non équivalent, appartiennent à la même époque, c'est-à-dire à celle des vases peints du II<sup>e</sup> style, d'où ils procèdent d'ailleurs tous deux et ne sont qu'une transformation en une matière plus dure. La céramique peinte présente en effet, elle aussi, bien que plus

(1) Les vases en pierre commune, répétant, avec moins de variété, les types des vases d'albâtre décrits ci-après, ne seront pas mentionnés dans ce catalogue, sauf exceptions signalées.

(2) Cf. J. de Morgan, *Mém.*, XIII, fig. 15-16; E. Pottier, *ibid.*, fig. 5, 11-12, 16, pl. XXIII.

(3) *Ibid.*, fig. 17-18 et pl. XXIII, fig. 2, 6.

rarement, le type en forme d'animal (4). La plupart des formes de la céramique du II<sup>e</sup> style ont passé dans les vases d'albâtre; ceux en forme d'animal ne sont qu'une interprétation plus artistique des seconds, dont ils épousent l'allure générale; des types de transition présentent des caractères des deux séries (voir n<sup>o</sup> 114) (2).

PREMIÈRE SÉRIE : VASES EN FORME D'ANIMAUX (3)

Ils nous semblent appartenir tous à la I<sup>re</sup> période élamite. Les fouilles ont fait connaître jusqu'à ce jour les types suivants, souvent ornés d'incrustations :

105 à 113. — 105 (Planche XII, n<sup>os</sup> 11, 12) : Divers oiseaux, parfois assez difficiles à différencier : a) colombe, francolin, outarde, canard (?) (4); b) oiseaux à tête arrondie, figurée sans bec; c) oiseau à tête sommaire présentant trois bourrelets, queue relevée en pointe (huppe ?) (5).

106 (Planche XII, n<sup>o</sup> 2) : L'aigle ou le vautour (6).

107 : Le perroquet (?) (7); trace de peinture, décoration finement gravée, beau travail.

108 (Planche XII, n<sup>o</sup> 9) : La grenouille (8); beau travail.

(1) Cf. E. Pottier, *Ibid.*, XIII, pl. XXX, fig. 9 : vase en forme de colombe peinte.

(2) Cf. E. Pottier, XIII, pl. XXXVIII, fig. 10 (vase ne présentant pas la forme animalisée, et d'où cependant émerge une tête de bête).

(3) Ils sont de même style et de même époque que les cachets plats dont le recto présente un animal sculpté en relief. Reproductions de cachets de cet ordre dans *Mém.*, VII, pl. XXI, fig. 3a, 4a et *Mém.*, XII, fig. 66a, etc.

(4) Cf. G. Jéquier, *Mém.*, VII, fig. 13; E. Pottier, *Ibid.*, XIII, pl. XXXVIII, fig. 11, 12; pl. XXXVII, fig. 1-2.

(5) *Ibid.*, pl. XXXVII, fig. 6.

(6) *Ibid.*, XIII, pl. XXXVIII, fig. 2.

(7) *Ibid.*, pl. XXXVII, fig. 7.

(8) *Ibid.*, pl. XXXVIII, fig. 9.

109 : Le sanglier (1); son groin relevé empêche de le confondre avec l'animal du numéro suivant qui pourrait à la rigueur figurer cette espèce.

110 (Planche XII, n° 7) : Un quadrupède à oreilles pointues et museau allongé, présenté souvent avec le corps ramassé dans la posture du hérisson (2) (cf. n° 97).

111 : Vase dont la forme générale rappelle le type précédent; deux petites grenouilles sculptées en ronde bosse et semblant monter sur le dos de l'animal, font de ce vase unique un des plus charmants spécimens de l'art de cette époque. Les yeux sont incrustés en bitume.

112 : Béliet (3).

113 : Taureau trapu, à queue droite, le corps décoré d'incrustations de bitume (poils).

#### DEUXIÈME SÉRIE : VASES DE FORMES DIVERSES

Ces vases sont souvent ornés de décorations géométriques en creux et en relief. Nés à la I<sup>re</sup> période élamite, ils semblent avoir survécu à la II<sup>e</sup>. Nous les classerons d'après leurs formes.

114 à 122. — 114 (Planche XII, n° 10) : Vase à panse étroite, développée horizontalement et légèrement arrondie, ornée à l'avant d'une tête d'animal appartenant à la série n° 110; la partie supérieure du vase est plate et surmontée de trois goulots cylindriques parallèles (4). Type intermédiaire entre les vases en forme d'animaux et les deux types suivants, également à épaule plate.

115 (Planche XII, n° 3) : Même type non animalisé; a) vases à un ou deux goulots, la panse entièrement qua-

(1) G. Jéquier, *Mém.*, VII, fig. 10.

(2) E. Pottier, *Mém.*, XIII, pl. XXXVIII, fig. 7.

(3) *Ibid.*, pl. XXXII, fig. 12.

(4) *Ibid.*, pl. XXXVIII, fig. 10.

drangulaire; *b*) panse arrondie sur les côtés et la base, comme au numéro précédent (1). Quand il y a ornementation : décoration géométrique (et florale stylisée ?).

116 : Vases se développant dans le sens vertical, à un seul goulot circulaire; *a*) panse quadrangulaire (2); *b*) panse à faces latérales plates, allant en s'amincissant vers le bas (3), mais de style arrondi. Décoration géométrique, quand il y a décoration.

117 : *a*) Vases à goulot et panse arrondis, provenant du type « bouteille » de la céramique du II<sup>e</sup> style (4). Certains types ont une épaule légèrement saillante, la panse ornée de côtes (5), d'autres se terminent en pointe; *b*) vases ronds sans goulot, arrondis ou pointus par le bas, transformation du type « marmite groupe I » (6) de la céramique du I<sup>er</sup> style; *c*) vases arrondis et pointus par le bas, à panse plate.

118 : Vases dont la panse forme un angle obtus avec l'épaule; celle-ci présente parfois de petites saillies perforées. Ce type est une survivance du type « marmite, groupe II » des vases peints du I<sup>er</sup> style (7). Certains spécimens de ce type sont munis d'une anse, d'une sorte de bec plein et de saillies.

### 119 : Coupelles.

(1) *Ibid.*, pl. XXXVIII, fig. 3. Cf. G. Jéquier, *ibid.*, VII, fig. 6.

(2) G. Jéquier, *ibid.*, VII, fig. 3.

(3) *Ibid.*, fig. 4.

(4) G. Jéquier, *Mém.*, VII, fig. 2. Pour la céramique de ce type cf. *Mém.*, XIII. *Ibid.*, p. 148; pl. XXV, fig. 5, 6; pl. XXVI, fig. 4, 6; pl. XXVII, fig. 1, 3, 9; pl. XXXVIII, fig. 1, 3, 5-6, 8; pl. XIX, fig. 7, 8.

(5) G. Jéquier, *ibid.*, VII, fig. 5.

(6) *Ibid.*, *Mém.*, XIII, p. 134; pl. XIX, fig. 7, 10; pl. XX, fig. 4 à 7; pl. XXI, fig. 12; pl. XXII, fig. 7 à 9.

(7) G. Jéquier, *Mém.*, VII, fig. 8. Pour la céramique de ce type cf. *Mém.*, XIII, p. 138; pl. III, fig. 3, 8; pl. XIX, fig. 1-5, 8, 9; pl. XX, fig. 1-3, pl. XXI, fig. 1-11; pl. XXII, fig. 1-5.

120 : *a*) Vases en forme de cornet allongé, du type « gobelets » des vases du I<sup>er</sup> style (1); *b*) troncs de cône et cylindres plus ou moins galbés.

121 : Vases en forme de cuve quadrangulaire.

122 : Vases jumelés, tantôt en forme ovoïde (2) (décoration géométrique), tantôt en forme de troncs de cône.

## GRANDS VASES D'ALBATRE

### *I<sup>re</sup> et II<sup>e</sup> périodes élamites.*

Ces vases qui sont nés à la même époque que les précédents paraissent leur avoir survécu. En général, ils ne présentent aucune décoration; nous les classons après les petits vases, comme étant moins variés et moins artistiques.

123 à 131. — 123 : Coupes ou écuelles, de la forme des vases analogues de la céramique du I<sup>er</sup> style (3) (cf. n° 119). L'une d'elles, de format plus petit, présente une sorte de bec à rainure et peut avoir servi de lampe.

123 *bis* : Vases jumelés (cf. n° 122).

124 : Vases en forme de cylindre, à bourrelet débordant au sommet (4).

125 : *a*) Vases à bords évasés au sommet et à la base; *b*) vases en forme de cornet allongé (5); le col, évasé au sommet, est orné de bandes concentriques. Pierre grise

(1) Cf. *Ibid.*, XIII, pp. 105 et suivantes, chap. des *Gobelets*.

(2) G. Jéquier, *ibid.*, VII, fig. 9. La céramique du II<sup>e</sup> style a connu aussi des vases réunis entre eux, mais les exemples sont rares; cf. *Mém.*, XIII, pl. XXXII, fig. 9. vase triplé.

(3) *Ibid.*, p. 118 et pl. II; pl. XI, fig. 1-3, 5-7; pl. XII, fig. 2 à 7; pl. XIII à XVIII.

(4) Le type est rare dans la céramique peinte; il existe cependant dans le I<sup>er</sup> style : cf. *Ibid.* Pl. III, fig. 1, 2; pl. X, fig. 1, 5.

(5) *Ibid.*, pl. XLIV, fig. 7.

(albâtre ?). Ces deux derniers genres de vases procèdent du type « gobelets (1) » des vases peints du 1<sup>er</sup> style, qui présente beaucoup de variantes.

126 : Vases en forme de tronc de cône renversé.

127 : Vases à panse arrondie, analogues à ceux de la série n° 117.

128 : Vases du type « marmite groupe II », de la céramique du 1<sup>er</sup> style, analogues à ceux de la série n° 118. Comme dans cette série nous avons le type à anse large et à bec (?), présentant sur l'épaule des saillies. Ce type composite, compromis entre les types « marmite, groupe II » et « marmite, groupe I avec bec » (2), de la céramique du 1<sup>er</sup> style, doit être, en raison de l'anse qui l'orne, plus récent que les précédents.

129 : Vases à épaule saillante sur panse allongée.

130 : Vases en général de grande taille, à goulot étroit et à épaule saillante sur une panse tronconique, souvent montés sur un pied cylindrique décoré géométriquement (albâtre et pierre grise).

131 : Nos fouilles ont révélé aussi des fragments de grands vases d'albâtre gris, décorés de motifs de la céramique peinte, comme les triangles opposés, par exemple, et revêtus eux aussi d'un enduit coloré; ces vases marquent évidemment une transition entre cette céramique et les vases de pierre sans peintures.

### *Basse époque.*

Les vases, dits *alabastrons*, de même matière que les précédents, étaient destinés, pour la plupart, à être placés sur un support. Leur forme la plus ordinaire — panse ovale allongée, ornée de deux petites saillies non percées,

(1) *Ibid.*, p. 105; pl. I, IV à IX, X (fig. 2 à 4, 7, 8).

(2) Cf. *Ibid.*, pl. XXII, fig. 6.

et surmontée d'un col à large rebord — existe en Égypte, mais on pourrait facilement lui trouver une origine dans certains des types élamites précédents munis de saillies. Assez répandus en Babylonie à basse époque, on les retrouve ensuite chez les Perses Achéménides, où leur vogue semble avoir été grande. Ils portent souvent des inscriptions et la mention de leur contenance.

132 à 142. — 132 : Fragment de vase avec inscription de Nabuchodonosor II (604-561), mentionnant la contenance du vase : 1 *qa* et 8 *sha* (\*).

133 : Fragment de vase, avec texte de Amil-Mardouk, roi de Babylone, fils du précédent (561-559).

134 : Fragment de vase au nom de son successeur Nergal-shar-outsour (559-556) (\*).

[Le n° 135 supprimé = n° 142].

136 : Moitié de vase d'albâtre veiné de cercles noirs sur blanc, avec inscriptions achéménide, babylonienne, néo-anzanite et égyptienne de Xerxès (485-465).

137 : Fragments de vases avec inscriptions trilingues de Xerxès et un avec cartouche égyptien.

138 : Deux vases provenant de la sépulture achéménide à bijoux (\*).

139 : Trois vases jaunes analogues, sans texte.

140 : Grand vase jaune sans texte, à fond large.

141 : Nombreux fragments de vases analogues (\*), en particulier deux portant une inscription trilingue d'Artaxercès II (405-358).

(1) Cf. V. Scheil, *Mém.*, VI, p. 56.

(2) Cf. V. Scheil, *Mém.*, X, p. 96.

(3) Cf. J. de Morgan, *Mém.*, VIII, fig. 68. Pour les autres objets de cette sépulture voir au chapitre *Bijoux* de ce catalogue, nos 389 et suiv.

(4) Cf. G. Jéquier, *Mém.*, I, fig. 314-317.

142 : Vase de forme un peu différente (panse ronde à fond plat, col bas et large) portant une inscription égyptienne au nom de Darius I<sup>er</sup> (521-485) (1). Le roi de Perse avait fait une expédition en Égypte et on trouve à Suse un certain nombre d'objets rappelant cette campagne.

## VASES ET RÉCIPIENTS DE STÉATITE ET DE PIERRE GRISE

Les fouilles de Suse ont fait connaître deux autres séries de vases et de récipients, façonnés dans la stéatite verte ou dans une pierre grise, et présentant, en général, une décoration gravée, parfois fort artistique. Les formes de ces récipients sont assez variées; ceux de la deuxième série, les plus récents, remontant à la civilisation sassanide, n'ont pas dû jouer le rôle de vases ordinaires, mais servir à des usages spéciaux; c'est ainsi que les types montés sur quatre pieds, munis d'une sorte de manche de préhension ont pu être employés comme réchauds (?) (2), ou petits autels du feu; l'on a découvert des récipients analogues en terre cuite, parfois émaillée. Les vases de la première série appartiennent à la civilisation élamite; ils rappellent certaines formes des vases d'albâtre. Pour nous, la plupart de ces vases de pierre remonteraient à la II<sup>e</sup> période, l'emploi de la pierre pour les vases et la décoration gravée étant en général une 'marque d'archaïsme; quelques spécimens ont pu persister pendant la III<sup>e</sup>. Nous les classerons par formes.

---

(1) *Ibid.*, *Mém.*, VII, fig. 47.

(2) Cf. G. Jéquier, *Mém.*, I, fig. 277 : petit réchaud ou autel à 4 pieds, muni d'un manche latéral; fig. 290, 291 : récipients émaillés en bleu et à décoration géométrique, du style de certains vases en pierre grise. Ces récipients d'argile auraient été trouvés, d'après M. Jéquier, dans un dépôt d'époque sassanide.

## PREMIÈRE SÉRIE. VASES ÉLAMITES.

143 à 144. — Vases jumelés, en forme de godets, transformation d'un type plus archaïque des vases d'albâtre (n<sup>os</sup> 122, 123 *bis*).

143 : Vases présentant une décoration quadrillée (cordelettes, bandes d'étoffe ?).

144 : Vase décoré, semble-t-il, d'une sorte de maison, percée d'une grande porte à linteau incurvé et dont l'entrée est fermée par une natte ou une barrière (?); fenêtres du style de la porte (?). Il semble que l'artiste ait voulu aussi indiquer des murs de briques. L'exécution de la gravure est très soignée; ce vase remonte peut-être au début de la II<sup>e</sup> période élamite.

145 à 153. — 145 : Vases en forme de tronc de pyramide à base rectangulaire, séparé en deux parties par une cloison médiane (variante du type précédent). Décoration gravée : semis de doubles cercles à point central.

146 : Vases cylindriques : *a*) vase à décoration constituée par de grands losanges, dont les surfaces et les espaces adjacents sont ornés de lignes sinueuses parallèles, remplies dans leurs intervalles d'écaillés imbriquées en relief; *b*) vase décoré d'un quadrillage sinueux, rempli de lignes striées.

147 : Sorte de boîte cylindrique, décorée de rainures circulaires et munie d'un couvercle surmonté d'un bouton. Un seul exemplaire.

148 : Vases tronconiques : *a*) petit cornet présentant une décoration gravée, formée de lignes sinueuses et brisées et d'un quadrillage dont les lignes en se coupant forment de petits carrés en relief (?); *b*) vase ne présentant que le quadrillage précédent.

(1) Vase de même pierre, portant une décoration analogue, Heuzey et Cros, *Nouv. fouilles de Tello*, 1<sup>re</sup> livraison, p. 41.

(2) Cf. E. Pottier, *Mém.*, XIII, pl. XL, fig. 2.

149 : Vase à panse constituée par un cylindre bas, orné de triangles quadrillés et monté sur un pied.

150 : Vase en forme de deux troncs de cônes opposés par le sommet. Même décoration qu'au n° 145.

151 : Vase dont la panse évasée et galbée (intérieur cylindrique) se termine par un pied posé sur une base quadrangulaire ; le milieu de chaque face de ce support est ajouré en carré.

152 : Coupes : a) bord supérieur orné de lignes ondulées ; b) coupe sans décoration gravée, mais présentant quatre surfaces de préhension ornées de stries (cf. les boutons des vases d'albâtre) ; c) deux coupes dont le bord supérieur est gravé d'une file de cercles doubles à point central.

153 : Nombreux fragments de vases des types ci-dessus, présentant des décorations géométriques variées du répertoire des vases peints du II<sup>e</sup> style et des cachets-cylindres contemporains.

154 à 156. — Fioles à parfums (?). — Nous classons sous ce titre une série de petits vases analogues aux précédents comme matière et, sauf de rares exceptions, comme décoration, mais d'une forme très particulière : ils sont constitués par un tronc de pyramide à base carrée, surmonté d'un goulot cylindrique évasé à la partie supérieure.

154 : a) Vase à panse ornée sur chaque face de trois cercles à point central, disposés en triangle ; b) panse unie.

155 : Panse ornée sur chaque face d'un rectangle strié de lignes parallèles (motif de la céramique peinte) (1).

156 : Même genre de vase mais présentant une décoration qui n'est plus géométrique. La première face est

---

(1) Cf. *Mém.*, XIII, pl. XI, fig. 6, etc.

ornée d'une feuille ou d'un arbre stylisé de forme lancéolée; la deuxième d'un bouquetin dressé contre un arbre analogue; la troisième, d'une rosace à quatre pétales doubles lancéolées; la quatrième, d'un bouquetin dressé contre une figuration brisée (arbre ?).

#### DEUXIÈME SÉRIE : ÉPOQUE SASSANIDE

157 et 158. — 157 : a) Récipients à fond arrondi, à faces extérieures polygonales, montés sur quatre pieds verticaux et munis d'un long manche droit (1), autel du feu, réchaud (?); décoration géométrique; b) petits récipients analogues, sans décoration (quelques spécimens n'avaient peut-être pas de pieds).

158 : Récipients ou godets de forme générale en ellipsoïde tronqué; un certain nombre d'entre eux auraient eu un manche (2), comme le type du numéro précédent.

## IV

### ARMES ET OUTILS

#### MASSES D'ARMES (3)

Le type de la masse d'armes constitué d'une façon générale par des pierres de natures diverses, taillées à surfaces latérales courbes et polies, et percées de part en

(1) Cf. Dieulafoy, *l'Acropole de Suse*, fig. 288. Les terres cuites ont donné un vase analogue, parfois émaillé, mais sans manche, à ce qu'il semble : cf. Dieulafoy, *Ibid.*, fig. 26.

(2) Cf. Dieulafoy, *Ibid.*, fig. 289 (même type avec manche); il considère ces récipients comme des cuillers à *gômaz*, employées dans les cultes sassanides et parsis.

(3) Cf. L. Heuzey, étude sur les masses d'armes dans *Les origines orientales de l'Art*, p. 183.

part d'une ouverture médiane pour l'introduction d'un manche, a toujours été le seul employé en Chaldée, en Susiane et même en Assyrie; on le rencontre, constitué déjà dans ses éléments essentiels, à l'origine même de la civilisation dans ces pays; le type le plus simple est un galet rond, percé d'un trou. Un très grand nombre de masses, surtout celles présentant des figurations sculptées, rentrent dans la catégorie des objets votifs. .

*Période proto-élamite.* — Sous les deux numéros suivants, nous présentons d'abord les masses d'armes les plus anciennes, c'est-à-dire celles qui sont contemporaines de la céramique du I<sup>er</sup> style.

159 à 160. — 159 : Cinq fragments de masses de forme ellipsoïdale, en calcaire noir, blanc et rouge (1), trouvées dans la nécropole des vases peints du I<sup>er</sup> style.

160 : Masse de calcaire blanc, présentant quatre protubérances hémisphériques sur les faces latérales (2). Ce type, trouvé dans la ville contemporaine de la nécropole, donc très ancien, deviendra par la suite fort artistique, les protubérances se transformant en motifs décoratifs tirés de la faune ou de la flore du pays.

*Périodes postérieures.* — Nous classerons sous cette rubrique, et selon leurs formes, les masses d'armes qui ne sont point contemporaines de la céramique du I<sup>er</sup> style; leur âge est, en effet, pour la plupart incertain, quand elles ne présentent pas d'inscriptions, car les formes n'ont guère varié avec le temps. Nous avons quatre types principaux, nés d'ailleurs à l'époque précédente.

161 à 167. — 161 : Type tronconique (3).

(1) J. de Morgan, *Observations sur les couches profondes de l'Acropole de Suse*, dans *Mém.*, XIII, fig. 36 à 39.

(2) *Ibid.*, fig. 109.

(3) *Ibid.*, fig. 92-93.

162 : **Type sphéroïde** (1). Plusieurs spécimens sont en matière relativement précieuse tels que le jaspe vert et l'hématite (2). A signaler dans la même catégorie une masse en albâtre jaune translucide portant un texte archaïque au nom de Our-Shagga et consacrée au dieu Nin-Ghish-Zida (3) (II<sup>e</sup> période chaldéenne).

163 : **Type ovoïde**. — Matières diverses (4). Plusieurs de ces masses sont prolongées vers le bas par une saillie circulaire autour du trou d'emmanchement (5); l'une, en marbre noir, est munie d'un anneau de bronze (6); d'autres portent des décorations linéaires losangées (7). Les deux masses suivantes en albâtre, du type ovoïde, sont particulièrement remarquables comme présentant des figurations en relief (8).

164 : Représentation de deux bouquetins courant (9); on peut la placer dans la I<sup>e</sup> période chaldéo-élamite, contemporaine des vases peints du II<sup>e</sup> style.

165 : Deux lions debout, le corps sculpté en bas-reliefs, la tête en ronde bosse dépassant le sommet de la masse, sont figurés se croisant. Un texte gravé nous apprend que cette arme votive est dédiée à Dounghi, roi d'Our (10). II<sup>e</sup> période chaldéenne.

(1) Cf. G. Jéquier, *Mém.*, VII, fig. 27.

(2) Cf. *Mém.*, VII, *Offrandes de fondation du temple de Shoushinak*, fig. 351.

(3) *Ibid.*, pl. XXIII, fig. 1. Cf. V. Schell, *Mém.*, VI, p. 11.

(4) *Ibid.*, fig. 356-357.

(5) Cf. G. Jéquier et J. de Morgan, *Mém.* VII, fig. 24, 26, 28, 74.

(6) *Ibid.*, fig. 68.

(7) *Ibid.*, fig. 22.

(8) Les masses présentant des scènes sculptées se rencontrent à la haute époque en Chaldée comme en Élam : cf. L. Heuzey, *Cat.* N<sup>o</sup> 4, masse de Mésilim, roi de Kish; n<sup>os</sup> 16-17, etc.

(9) Cf. E. Pottier, *Mém.*, XIII, pl. XXXVII, fig. 4-5.

(10) [V. Scheil, *Mém.*, XIV, p. 22, avec deux figures.]

166 : **Type à protubérances latérales.** — Matières diverses. Ces protubérances, d'abord simples à l'origine (voir n° 160), n'ont pas tardé, avec les progrès de l'art, à se transformer en motifs de sculpture en ronde bosse ou en bas-relief, particulièrement en têtes d'animaux, lions et félins. La Chaldée a fourni un certain nombre de masses très artistiques ainsi décorées, mais il était réservé à l'Élam de faire connaître l'origine d'une telle décoration en révélant les séries à protubérances simples. A citer dans cette série une masse en hématite, à quatre protubérances décorées d'un cercle.

167 : **Masse, en albâtre rouge-orangé, décorée de trois têtes de chiens en ronde bosse** (1). II<sup>e</sup> période chaldéo-élamite.

### ARMES DIVERSES, OUTILS

Tous ces instruments, en pierre taillée ou polie, appartiennent à la période énéolithique qui, à Suse, est peut-être contemporaine de l'âge du cuivre et de la céramique du I<sup>er</sup> style (2).

168 à 174. — 168 : *a*) **Hachettes** en pierre noire, serpentine, diorite et pierre verte; haches en pétro-silex jaune-rouge et en calcaire siliceux noir (3). La première a été trouvée dans la nécropole des vases peints du I<sup>er</sup> style; *b*) haches-spatules (l'une trouvée dans la nécropole); matières principales : galet poli, calcaire siliceux, grès; *c*) hache à deux tranchants.

169 : *a*) **Haches** oblongues et convexes; *b*) haches-mar-teaux; ces deux derniers types (4), percés d'un trou cen-

(1) La facture se rapproche de celle de la fameuse masse de Goudéa. Cf. L. Heuzey, *Cat.*, n° 117.

(2) Pour ces différentes armes : cf. J. de Morgan, *Mém.*, XIII, fig. 40, p. 13; fig. 94-95, p. 20; fig. 82, p. 18; fig. 85-86, pp. 18-19.

(3) J. de Morgan, *ibid.*, fig. 35, p. 12, fig. 77 à 79, p. 17; fig. 80-81, p. 18.

(4) *Ibid.*, fig. 85-86, 110.

tral comme les masses d'armes, étaient sans doute des instruments de même ordre.

170 : Lames de couteaux en silex et obsidienne (1). Nuclei correspondants.

171 : Scies et ciseaux en silex (2); couperets.

172 : Pointes de flèches en losange, taillées d'un seul côté, en amande, taillées sur les deux faces, en triangle avec retouches des deux côtés, enfin, en forme de feuille de saule (grande perfection dans le travail de ce dernier type); on trouve aussi, mais rarement, des têtes de flèches à pédoncule, semblables à celles du Fayoum (3).

173 : Pointes et poinçons, en silex (4); l'un est encore emmanché de sa gaine de bitume. C'est le bitume qui servait à fixer sur un manche les instruments de pierre non perforés. Un très petit nombre ont été trouvés munis encore de leur monture, mais beaucoup ont conservé des traces du bitume où ils étaient enchâssés.

174 : Moulin à bras, poudingue jaune (5).

(1) *Ibid.*, fig. 42-44, 47-54, 41-45, p. 15.

(2) *Ibid.*, fig. 55-57 et 59, p. 16; fig. 96-100, p. 20; fig. 101, p. 21.

(3) *Ibid.*, fig. 60-61, 62-64, 65-68, 69-73, pp. 16-17; fig. 74-76, p. 17.

(4) *Ibid.*, fig. 102, 108, p. 21.

(5) *Ibid.*, fig. 58, p. 16.

## V

## POIDS (1)

Les principales unités pondérales chaldéo-élamites étaient le talent, la mine, le sicle; ces dénominations ne semblent pas correspondre à un système unique, ni présenter un caractère de grande précision; elles ont dû différer de valeur selon les pays, les villes, peut-être même les sanctuaires et les grands personnages qui avaient eux aussi leurs poids particuliers, tout en se servant des mêmes mots pour en désigner la valeur. Aussi l'évaluation de leurs rapports entre eux et avec les autres systèmes pondéraux n'est-elle point encore déterminée avec certitude et ne le sera sans doute jamais (2). La valeur des poids est indiquée, soit par de simples traits indiquant des unités pondérales, soit par des inscriptions; quand ces dernières ne sont pas constituées par la simple mention de la valeur pondérale, elles y ajoutent le nom du possesseur, sa profession, et parfois la ville qu'il habite et son ascendance (3). Un grand nombre de poids, surtout pour les petits modèles, ne portent aucune marque ni inscription, et leur forme seule autorise à classer ces documents dans la catégorie des poids.

---

(1) Pour les poids de bronze, voir chapitre *Documents de métal*, nos 233 et suivants.

(2) M. C. Soutzo a tenté cette évaluation; cf. *Mém.*, XII, p. 1 à 50.

(3) Parmi les principaux poids inscrits trouvés dans la région suse, citons : V. Scheil, *Mém.*, X, pl. VI, n° 3 : poids de Adad Bani, grand-prêtre de Mardouk; *ibid.*, VI, pl. XI, n° 2 : poids de Nasari. Cf. M. Pézard, *Revue d'Assyriologie*, 1912, vol. IX, n° 3, *Un nouveau poids de l'époque kassite* : poids de Daïan-Mardouk, prêtre de Kish.

Les poids de pierre en usage en Chaldée et en Élam se rattachent principalement à deux formes :

175. — Type en forme de canard (1).

176. — Type ellipsoïdal (2).

Ces deux séries ont dû avoir cours pendant les II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> périodes chaldéo-élamites. Les types suivants sont rarissimes jusqu'à ce jour :

177. — Poids en forme de gazelle, type unique si le document représente bien un poids (3).

178. — Poids d'albâtre en forme de parallélépipède rectangle, surmonté d'une poignée. Il est marqué de quatre traits. Type unique, très archaïque (4).

I<sup>re</sup> période élamite.

## VI

### OBJETS DIVERS EN PIERRE

179 à 183 bis. — 179 : Pesons (?).

On trouve souvent dans les fouilles de Suse des objets de pierre de dimensions diverses, parfois assez volumineuses, présentant la forme générale de masses d'armes ou de pommeaux plus ou moins ovoïdes; ils en diffèrent par l'absence du trou d'emmanchement et en ce qu'ils

(1) Cf. G. Jéquier, *Mém.*, I, fig. 358. Cf. M. C. Soutzo, *Mém.*, XII, fig. 1 à 7 (pp. 1 à 8) et fig. 17 à 19 (pp. 13 à 15).

(2) Cf. G. Jéquier, *ibid.*, I, fig. 358, 359. Cf. M. C. Soutzo, *ibid.*, XII, fig. 8 à 16 (pp. 8 à 12) et fig. 20 à 23 (pp. 15 à 20).

(3) M. C. Soutzo, *ibid.*, XII, fig. 24.

(4) A l'époque assyrienne et perse, les poids ordinairement en bronze présentent une poignée. Il est curieux de constater qu'à la basse époque, les peuples reprennent souvent les types créés aux origines (cf. les cachets plats).

présentent, en général, deux rainures assez profondes se coupant à angle droit à la partie supérieure de l'objet et déterminant quatre zones en relief sur toute la surface curviligne; les rainures semblent bien destinées à passer des liens entourant ces objets. Il est possible que nous ayons là des sortes de pesons faits pour être suspendus à des cordelettes (1).

180 : **Barres votives.** — Nous rangeons sous ce titre des barres en une sorte de grès fin, percées en général d'un trou de suspension à la partie supérieure, et affectant des formes diverses, surtout celles à pans coupés à angles droit (2). Leur usage est peu sûr; ce sont sans doute de grandes pendeloques votives, figurations schématiques de symboles ou d'outils primitifs. L'une d'elles porte une inscription votive à la déesse Ninni d'Agadé (3); ces pierres appartiennent, en général, à l'époque de la domination kassite en Babylonie, contemporaine du grand développement de la puissance élamite (III<sup>e</sup> période).

181 : **Symboles votifs.** — A citer en particulier des cylindres surmontés d'une calotte plus ou moins conique et débordante, et dressés sur des socles de pierre, en général cylindriques. On peut y voir le symbole du dieu Mardouk ou une figuration du sexe mâle (4).

182 : **Grandes pierres ovoïdes,** décorées d'une bande à ligne brisée, perforées verticalement et munies d'une longue amorce quadrangulaire, percée aussi à son extré-

(1) Cf. G. Jéquier, *Mém.*, I, fig. 108.

(2) G. Jéquier, *Mém.*, VII, fig. 34-37.

(3) Cf. V. Scheil, *Mém.*, IV, p. 166 et pl. XVIII.

(4) Pour le symbole de Mardouk figuré déjà sur les vases du premier style, cf. M. Pézard dans *l'Art décoratif*, nov. 1909, fig. 1 et 9, et dans *Rec. Trav.*, XXXII; cf. E. Pottier, *Mém.*, XII, pl. II, 3; pl. IX, 8. Peut-être que le symbole du dieu Mardouk, considéré en général comme un fer de lance planté sur un autel, n'est qu'une figuration du sexe mâle, quelque chose comme le *linga* des cultes brahmaniques ?

mité d'un trou vertical; ces objets devaient être engagés dans des murs (voir les animaux de pierre, n<sup>os</sup> 91-92).

183 : **Pendoloques.** — En dehors des pierres de matières diverses, non décorées et simplement percées, en dehors des amulettes en formes d'animaux dont nous avons vu précédemment plusieurs spécimens, les pendeloques chaldéo-élamites affectent le plus souvent, soit des formes géométriques plus ou moins décorées (losanges, triangles, cercles, carrés, etc.), soit celles de symboles divers (astres, sexes mâle et femelle, etc.).

183 *bis* : **Collier** en calcaire blanc, composé de perles rectangulaires et losangées, d'une croix à quatre branches arrondies (décoration faite de petits cercles gravés), de perles dentelées, d'une étoile à dix branches et d'un petit mouton décoré de cercles et de stries.

## VII

### DOCUMENTS D'ARCHITECTURE

#### PIERRES DE SEUIL

Les gonds des portes en Élam et en Chaldée étaient constitués par des montants cylindriques dont la base arrondie tournait dans une cavité hémisphérique creusée dans une pierre. Ce sont les pierres portant ces cavités que l'on appelle *pierres de seuil*. Elles sont souvent ornées d'inscriptions rappelant le nom du maître de la maison, ses titres et parfois ses œuvres (1). Les fouilles de Suse ont donné, en ce genre, les monuments suivants :

184 à 189. — 184 : **Pierre** en calcaire blanc de Pouzour-

---

(1) Cf. Thureau-Dangin, *Les Inscript. de Sumer et d'Accad* (principales pierres de seuil à inscriptions trouvées en Chaldée) : pierres de

Shoushinak, patési de Suse (vers 2500). La cavité de la pierre est encadrée d'un évidement de forme carrée. Le texte ne mentionne que son titre de patési de Suse (1). — Milieu de la II<sup>e</sup> période élamite.

185 : Pierre analogue du même prince. Même inscription que ci-dessus.

186 : Pierre analogue de Shilkhak-In-Shoushinak, roi d'Anzan et Suse (vers 1100). Le texte rappelle ses propres travaux et les noms d'anciens rois de Suse dont Shilkhak-In-Shoushinak a continué les œuvres.

187 : Pierre et texte assez voisin du même roi (2). Fin de la III<sup>e</sup> période élamite.

188 : Pierre analogue de Khouteloudoush-In-Shoushinak, fils du précédent. — Le texte rappelle que le prince a consacré ce monument dans le temple de la déesse Manzat, pour la conservation de sa vie et celle de sa famille.

189 : Pierre et texte analogues du même roi (3).

## BASES DE COLONNES EN CALCAIRE GRIS

### *Civilisation perse achéménide*

190. — Base de colonne achéménide, en calcaire gris, présentant un texte trilingue (4) de Dariâvoush (Darius I<sup>er</sup>), fils d'Hystaspe (521-485).

---

Our-Nina, roi de Lagash, pp. 20-11, d'Entéména, pp. 54-57, d'En-annatoum II, pp. 68-69, d'Ourou-Kagina, pp. 70-71, d'Our-Baou, pp. 98-99, de Nammahni, pp. 100-101, tous *patésis* de Lagash; de Sarzec et Heuzey, *Déc.*, pp. 112, 114.

(1) Cf. V. Scheil, *Mém.*, VI, p. 7.

(2) Pour ces deux documents : *Ibid.*, *Mém.*, XI, pp. 64-70.

(3) Pour ces deux documents : *Ibid.*, *Mém.*, XI, pl. XII, 1 et pp. 69-70.

(4) Les inscriptions des Achéménides sont rédigées dans les trois langues principales parlées dans leur empire : le Perse, le Babylonien et l'Élamite dégénéré dit Néo-Anzanite.

Ce genre de base de colonne, imaginé par les Perses Achéménides, est très connu depuis les fouilles de la mission Dieulafoy (1). Elle se compose essentiellement d'une sorte de cloche décorée de feuilles plus ou moins lancéolées et de palmettes en relief, dressée sur un socle rectangulaire et surmontée d'un tore. Notre base de colonne provient du tell de l'Apadana (palais de Darius I<sup>er</sup>) (2).

191. — Base de colonne analogue. Elle porte un texte trilingue de Khishiarshi (Xerxès), fils de Darius (485-465). Trouvée sur le sommet du tell de la citadelle, elle indique qu'on éleva, là aussi, une salle hypostyle (3).

### SUPPORTS DE BASES DE COLONNES (4)

Les bases de colonnes achéménides reposaient sur des socles quadrangulaires; les fouilles de Suse, au palais de Darius I<sup>er</sup>, ont mis au jour un nombre important de ces supports, presque tous brisés et incomplets d'ailleurs; nous mentionnerons ici seulement les plus importants. Comme les colonnes, ils sont ornés d'inscriptions rédigées dans les trois langues de la chancellerie achéménide; le Perse, le Babylonien et le Néo-anzanite.

192 à 201. — 192 : Support de colonne en calcaire gris, presque complet; textes perse et néo-anzanite de Darius I<sup>er</sup>.

193 : Support analogue.

194 : Support en calcaire gris; inscription bilingue de Darius I<sup>er</sup>; milieu d'un texte perse, début d'un texte néo-anzanite, écrits respectivement en six et cinq colonnes.

(1) Cf. M. Dieulafoy, *l'Acropole de Suse*, fig. 205; Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art dans l'Antiquité*, V, fig. 310, p. 489.

(2) Nos fouilles ont mis au jour un très grand nombre de fragments de colonnes analogues de Darius I<sup>er</sup>, qu'il est inutile de décrire ici.

(3) Cf. J. de Morgan, *Mém.*, I, fig. 131, p. 90.

(4) Textes non encore publiés.

195 : **Fragment de support**; fin d'un texte néo-anzanite en cinq colonnes de Darius I<sup>er</sup>.

196 : **Important fragment de support**; début d'un texte babylonien en cinq colonnes de Darius I<sup>er</sup>. Les trois supports précédents ont été découverts très près les uns des autres.

197 : **Fragment de support en marbre noir**; inscription bilingue ; fin d'un texte babylonien et début d'un texte perse en trois colonnes de Darius I<sup>er</sup>.

198 : **Fragment de support en calcaire gris**; texte perse en trois colonnes de Darius I<sup>er</sup>.

199 : **Fragment de support en calcaire gris**; inscription bilingue de Darius I<sup>er</sup>; milieu du texte perse, fin du texte babylonien en trois colonnes.

200 : **Fragment de support en calcaire gris**; inscription bilingue en trois colonnes de Darius I<sup>er</sup>; fin du texte babylonien, début du texte perse.

201 : **Fragment de support en calcaire gris**; inscription bilingue; fin des textes babylonien et perse en quatre colonnes.

#### CARREAUX DE REVÊTEMENT

202. — Les fouilles au palais de Darius I<sup>er</sup> ont mis au jour, près d'une des portes, deux carreaux en calcaire noir, représentant en relief la marguerite des carreaux émaillés (1) (voir chapitre des *Documents émaillés*, n° 361).

---

(1) Cf. M. Pézard, *l'Art décoratif*, 20 octobre 1911, f. 3, p. 140, fig. 3.

## DOCUMENTS D'ASPHALTE

La plasticité et le peu de dureté du bitume, employé communément en Élam et en Chaldée pour enchâsser des objets ou joindre des matériaux de construction, l'ont fait aussi servir, dès une haute antiquité, à la fabrication d'objets artistiques variés. L'époque qui vit le grand développement de cet art est assez précise (1) : c'est celle de la céramique peinte du II<sup>e</sup> style qui s'est surtout développée, d'après nous, pendant la I<sup>re</sup> période élamite, pour disparaître peu après les premiers rois d'Agadé, c'est-à-dire au début de la II<sup>e</sup> période. Certaines figurations des objets d'asphalte, principalement celles des bas-reliefs, sont, en effet, analogues à celles qui sont peintes sur la céramique du II<sup>e</sup> style; elles représentent un art contemporain et antérieur même, à notre avis, aux plus anciens monuments de Lagash. A la basse époque, les documents d'asphalte deviennent rares.

### BAS-RELIEFS

203. — Tablette (2) analogue à celles de pierre (voir p. 54); le trou médian n'a pas été achevé ici. La scène représente deux personnages symétriques, nus, à chevelure ondulée retombant sur les épaules; entre eux, en

---

(1) Pour l'époque de ces documents et leurs rapports avec la céramique du II<sup>e</sup> style et les monuments de Lagash, voir en particulier : E. Pottier, *Mém.*, XIII, son chapitre sur la chronologie, p. 60, et ci-dessous, p. 224.

(2) *Ibid.*, pl. XXXVII, fig. 8. Cf. L. Heuzey, *Cat.* n<sup>o</sup> 12, plaque perforée à reliefs, en asphalte, de l'époque d'Entemena, l'un des anciens patésis de Lagash.

bas, un veau ou un chevreau (?); en haut, deux serpents entrelacés se mordant la queue, peut-être le prototype du caducée.

I<sup>o</sup> ou II<sup>o</sup> période élamite.

204 (Planche XIII). — Fragment de bas-relief en bitume dit « de la fileuse » (1).

Une femme petite et potelée, assise à l'orientale sur un tabouret à pieds de lions, est représentée filant; elle est vêtue de la robe chaldéenne brodée, dégageant les avant-bras. Sa chevelure, réunie en forme de turban sur le sommet de la tête et retombant sur la nuque, est retenue par un bandeau. Derrière elle, une esclave l'évente avec l'éventail en forme de drapeau, analogue à ceux qui sont encore en usage en Orient. Devant elle un autel, reposant sur des pieds de lion, supporte un poisson (2). Ce petit bas-relief, d'exécution très soignée, évoque la sculpture assyrienne; les meubles, eux aussi, sont du style en honneur à l'époque des Sargonides (3).

IV<sup>o</sup> période assyro-élamite.

## SUPPORTS CYLINDRIQUES ET TRONCONIQUES

Cette curieuse série est composée de troncs de cône et de cylindres, souvent percés, au centre de leur section supérieure, d'une ouverture assez profonde qui semble ménagée là pour supporter une tige; ces objets sont peut-être des supports de symboles rituels ou d'armes votives, voire de luminaires sacrés (?) (4). Les faces latérales sont

(1) J. de Morgan, *Mém.*, I, p. 158 et pl. XI; *Gaz. Beaux-Arts*, juillet 1902, p. 19; *Rev. de l'Art ancien et mod.*, XI, p. 313.

(2) Nombreuses figurations de cet autel sur les cylindres de l'époque assyrienne. Cf. *Cat. de Clercq*, fig. 238, 344 b, etc.; Delaporte, *Cat. Bibl. Nationale*, n° 340; *Cat. Guimet*, n° 107, etc.

(3) Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art*, II, fig. 317, 389 et 390, etc.

(4) M. Pottier incline à y voir des pieds de récipients ou de tables d'offrandes : *Mém.*, XIII, p. 62.

décorées, en bas-relief et aussi en gravure, de scènes à personnages et animaux, d'arbustes ou d'ornements géométriques, appartenant soit au répertoire des vases peints du II<sup>e</sup> style, soit à celui de la Chaldée primitive.

**205 à 212.** — 205 : **Trois supports** à figurations de personnages (1); nus jusqu'à la ceinture, les mains jointes sur la poitrine, ils portent un châle strié, disposé autour des reins en forme de jupon; leur chevelure longue, rendue par des stries horizontales et verticales, retombe sur la poitrine; le style de ces personnages évoque celui des plus anciens documents de Lagash (2).

206 : **Support** à figurations de personnages et d'animaux (3); un lion et un aigle aux ailes déployées sont saisis par un personnage analogue à ceux du numéro précédent; son costume est le châle à longs poils. Peut-être avons-nous ici le prototype d'une scène si fréquente sur les cylindres illustrant l'épopée de Ghilgamesh (voir chapitre sur les *Documents de Glyptique*, n° 412).

207 : **Deux supports** à figurations d'animaux : a) gazelles et bouquetins couchés (4); b) antilopes passant (5).

208 (Planche XIV) : **Support** à deux registres (6); registre supérieur : antilopes agenouillées et passant devant des lions debout; registre inférieur : l'aigle aux ailes éployées emportant dans ses serres deux francolins.

209 (Planche XIV) : **Support** à deux registres (7); registre supérieur : taureaux préparés pour le sacrifice; deuxième registre : taureaux agenouillés et passant. Ces animaux

(1) *Ibid.*, pl. XXXIII, fig. 5; pl. XXXV, fig. 4; pl. XLIV, fig. 5.

(2) Cf. L. Heuzey, *Cat.*, nos 5, 131, 142.

(3) Cf. E. Pottier, *Mém.*, XIII, pl. XXXV, fig. 2, 5.

(4) *Ibid.*, pl. XXXIII, fig. 6, et pl. XXXV, fig. 7.

(5) *Ibid.*, pl. XXXV, fig. 3.

(6) *Ibid.*, pl. XXXIV, fig. 2, 3.

(7) *Ibid.*, pl. XXXIV, fig. 5, 6.

sont traités dans le style de la céramique du II<sup>e</sup> style et des plus anciens cylindres de l'Élam (1); les scènes sont semblables et montrent bien l'antériorité de cet art sur celui de la Chaldée. Ainsi la scène de l'aigle soulevant divers animaux, si fréquente à Lagash, apparaît ici plus archaïque, l'aigle n'ayant pas encore troqué sa tête naturelle pour celle du lion, comme dans le répertoire chaldéen (2).

210 : **Support** à décoration florale gravée (3).

211 (Planche XIV) : **Supports** à décoration géométrique : a) lignes courbes concentriques (4); b) lignes droites parallèles (5); c) torsades (6); d) croix à branches égales, réservées dans un quadrillage (7). Tous ces motifs appartiennent au répertoire de la céramique du II<sup>e</sup> style.

212 : **Supports** à incrustations. Les fouilles de Tépé-Moussian (8) avaient fait connaître antérieurement deux supports de ce genre, mais de plus grandes dimensions, où le bitume est incrusté de triangles de calcaire blanc et de cornaline, disposés selon un des motifs courants du répertoire élamite. Ces deux supports sont clos à leurs deux extrémités; ils étaient accolés à un vase du II<sup>e</sup> style, engagé à demi dans le mur de briques d'une tombe, alors que les autres vases étaient disposés dans la tombe même; ce

(1) Cf. G. Jéquier, *Mém.*, VIII, fig. 19 et pl. I, empreintes de cylindres; cf. M. Pézard, XII, fig. 72, 184, 186, 189, et pl. II, fig. 163, 166; pl. III, fig. 164-65 (empreintes de cylindres). Les taureaux ont la queue terminée par la même touffe de poil triangulaire. Cf. E. Pottier, *Mém.*, XIII, fig. 156, etc.

(2) Cf. M. Pézard, *Mém.*, XII, pp. 82 et suiv.; Pottier, *ibid.*, fig. 137. Pour l'aigle léontocéphale, voir L. Heuzey, les *Armoiries de Sirpourla* dans les *Monuments Piot*, I, p. 7.

(3) Cf. E. Pottier, *Mém.*, XIII, pl. XXXVII, fig. 3.

(4) *Ibid.*, pl. XXXIII, fig. 2.

(5) *Ibid.*, fig. 3.

(6) *Ibid.*, pl. XXXIV, fig. 1.

(7) *Ibid.*, fig. 4.

(8) Cf. J.-E. Gautier et Lampre, *Mém.*, VIII, p. 79, fig. 106.

détail contribuera peut-être un jour à résoudre complètement la question encore énigmatique des supports de bitume.

## STATUETTES

### PERSONNAGES

**213 à 215.** — 213 : Tête de femme à cheveux relevés en chignon, yeux incrustés de nacre <sup>(1)</sup>. I<sup>re</sup> période élamite.

214 : Moitié de tête barbue <sup>(2)</sup>, à cheveux tombant en masse, style de la statuette en albâtre de Manishtousou (n° 74).

215 : Buste de personnage nu, de beau travail <sup>(3)</sup>.

II<sup>e</sup> période chaldéo-élamite. Nos vitrines contiennent quelques autres fragments de statuettes, de moindre intérêt.

### ANIMAUX

**216 à 219** [n° 216 supprimé = n° 221]. — 217 : avant-corps fruste de quadrupède agenouillé (taureau ?) <sup>(4)</sup>.

218 : a) Tête de taureau; les yeux étaient incrustés, les cornes rapportées manquent; b) plusieurs pieds de taureau ayant appartenu à des statuettes.

219 : Petit chien accroupi, à queue courte; yeux incrustés.

Tous ces documents nous semblent devoir être placés entre la fin de la I<sup>re</sup> période élamite et le début de la II<sup>e</sup>.

(1) Cf. E. Pottier, *Mém.*, XIII, fig. 186-187.

(2) *Ibid.*, pl. XXXVI, fig. 2.

(3) *Ibid.*, pl. XXXIII, fig. 1.

(4) Cf. E. Pottier, *Mém.*, XIII, pl. XXXVI, fig. 4.

## ANIMAUX ENGAGÉS

**220 à 221.** — 220 : Avant-corps de grand lion accroupi, à face mafflue et crinière schématiquement indiquée par des lignes brisées, gravées; les yeux étaient incrustés (1). L'arrière de l'animal, fruste, servait d'amorce pour engager la sculpture; il est percé à l'avant d'une longue ouverture latérale destinée à passer une tige et d'une plus petite à l'arrière (objet analogue à ceux de pierre des n<sup>os</sup> 91 et 92). I<sup>re</sup> période élamite.

221 : Avant-corps de lion accroupi (2); arrière fruste.

## VASES

**222 à 224 ter.** — 222 : Vases et fragments, décorés de motifs géométriques ou d'animaux relevant du répertoire de la céramique du II<sup>e</sup> style (3).

223 (Planche XIV) : Vases sans ornements (4). I<sup>re</sup> et II<sup>e</sup> périodes élamites.

223 bis : Vase en cornet, analogue à ceux du n<sup>o</sup> 104.

224 : Bol en calcaire bitumineux (calcaire gris), orné de représentations en bas-relief (5) : taureaux barbus, agenouillés deux à deux symétriquement autour d'arbres sacrés; ceux-ci, dressés sur un cône orné d'écaillés imbri-

(1) *Ibid.*, fig. 1 et 7.

(2) *Mém.*, XIII, pl. XXXVI, fig. 5 et 6.

(3) *Ibid.*, pl. XXXV, fig. 1.

(4) *Ibid.*, pl. XXXIII, fig. 4; pl. XXXIV, fig. 7.

(5) R. de Mecquenem, *Rec. Trav.* XXXIII, fig. 2 (tirage à part); *Gaz. B.-Arts*, 1906, I, p. 18. Cf. L. Heuzey, *Cat.* n<sup>o</sup> 125, vase en pierre de Goudéa, orné de décor en relief.

quées, schéma d'une colline (1), sont du type des conifères à rameaux horizontaux, portant des fruits. II° ou III° période élamite (?).

[224 *bis*: Coupe en vasque circulaire, décorée sur le bord de six plaquettes rectangulaires de coquille blanche, fixées par de petits clous de bronze à tête dorée, et reposant sur trois pieds rapportés et fixés par des chevilles de bronze; chaque pied est sculpté en forme de bouquetin, les pattes repliées, le corps ramené en arrière et venant se souder au plateau supérieur; yeux incrustés de blanc (2).]

[224 *ter*: Coupe décorée de bas-reliefs extérieurs représentant des bouquetins couchés; deux des corps se réunissent pour aboutir à une seule tête modelée en ronde bosse et servant d'anse au vase (3).]

## OBJETS DIVERS

225 à 228. — 225 : Torsade à deux boucles percées, dressée sur une base cubique (4). Serait-ce un poids (?) (voir n° 178, poids archaïque de forme parallélépipédique surmonté d'une anse) ou un objet du culte (?).

226 : Poids en forme de canard (cf. n° 175).

227 : Objet dont la face triangulaire présente des lignes gravées, analogues aux stylisations de plantes et d'ailes

(1) Cf. M. Pézard, *Mém.*, XII, p. 131 et pl. II, fig. 166.

(2) [R. de Mecquenem, *Revue d'Assyriol.*, XIX, 1922, p. 136, fig. 13.]

(3) [R. de Mecquenem, *ibid.*, XXI, 1924, p. 113, fig. 6.]

(4) *Mém.*, XIII, XXXVI, fig. 3. Nous avons peut-être là un des symboles peints sur les vases du I<sup>er</sup> style : cf. E. Pottier, *ibid.*, fig. 125, p. 36.

d'oiseaux de la céramique du II<sup>e</sup> style, et le revers une saillie percée. Poids, cachet (?) (cf. les cachets plats, chapitre sur les *Documents de Glyptique*, p. 165).

228 : **Fragments** ayant appartenu à des revêtements décoratifs, ou à des objets des séries précédentes. Répertoire géométrique des vases du II<sup>e</sup> style : losanges, triangles, torsades, etc.

# DOCUMENTS DE MÉTAL

## *CUIVRE, BRONZE, FER, PLOMB*

### BAS-RELIEFS

**229 (Planche XV). — Fragment de grand bas-relief en bronze, à plusieurs registres (longueur : 1 m. 02) (1).**

Premier registre détruit (bas de personnage et d'animal).

Au deuxième, file de sept guerriers barbus, tous semblables; leur chevelure laisse échapper une longue tresse sur la poitrine et sur l'épaule; vêtus d'un châle court roulé autour des reins, le carquois sur l'épaule, ils tiennent dans la main gauche un arc court et brandissent de l'autre une arme recourbée (2).

Le troisième registre est rempli par des arbustes et des oiseaux, gravés au trait. Entre les figures courent des inscriptions du style de l'époque des rois élamites Shoutrouk-Nakhounté ou Shilkhak-In-Shoushinak (3).

III<sup>e</sup> période élamite; les personnages cependant ne sont pas sans évoquer l'époque d'Hammourabi.

---

(1) Cf. J. de Morgan, *Mém.*, I, pl. XIII et p. 163; *Gaz. Beaux-Arts*, juillet 1902, p. 27; *Rev. Art anc. et mod.*, XIX, p. 265.

(2) Pour cette arme voir notre n<sup>o</sup> 1.

(3) Cf. V. Scheil, *Mém.*, XI, fig. 18 et p. 86.

## STATUES ET GRANDES FIGURES

230 (Planche XVI). — Statue en bronze de la reine Napir-Asou, femme d'Ountash-Gal, roi d'Anzan et Suse <sup>(1)</sup> (haut., 1 m. 29).

Elle est représentée debout, les mains croisées sur le ventre. Son costume se compose d'un corsage à manches courtes et d'une sorte de jupe évasée et frangée par le bas (volant ?). Des galons, des broderies à dessins géométriques, avec un riche empiècement sur le devant de la jupe, une grande agrafe qui fixe l'étoffe sur le bras droit, décorent ce costume curieux.

III<sup>e</sup> période élamite (vers 1500). La statue, d'abord coulée en creux, a été ensuite remplie de métal en fusion. Elle pèse 1.750 kilogrammes. Une inscription donne les nom et titres de la reine, ses offrandes aux dieux pour la préservation de la statue et les malédictions contre ceux qui la détruiraient <sup>(2)</sup>.

231. — Autel ou table de bronze <sup>(3)</sup>.

Sorte de table de forme irrégulière, percée de quatre trous sur les côtés et bordée par deux serpents. Cinq personnages, dont il ne reste plus aujourd'hui que le torse et les bras, soutenaient la table sur trois des côtés, le quatrième muni d'un prolongement destiné peut-être à l'encastrer dans un mur. Le modelé des torsos est bien rendu; les mains des personnages serraient à l'origine un objet (vase ou arme ?) qui a disparu et qui, fondu à part, devait être fixé au moyen d'un tenon. Les cavités ménagées sur les côtés, la pente qui se dirige vers ces cavités, indiquent que tout était préparé pour l'écoulement de

---

(1) G. Lampre, *Mém.*, VIII, pl. XV, XVI, p. 245; *Gaz. Beaux-Arts*, janvier 1906, p. 10-11.

(2) Pour l'inscription, cf. V. Scheil, *ibid.*, V, p. 2.

(3) J. de Morgan, *Mém.*, I, pp. 106 et 161 et pl. XII; *Gaz. Beaux-Arts*, janvier 1906, p. 19.

liquides et que cette table était vraisemblablement un autel destiné aux libations et aux sacrifices.

Style de la III<sup>e</sup> période élamite.

232. — Plateau votif de bronze à sujets en relief et en ronde bosse, de Shilkhak-In-Shoushinak, roi d'Anzan et Suse (1).

Ce monument, unique jusqu'à ce jour, comporte de nombreuses figures et accessoires, non expliqués avec certitude. M. J.-E. Gautier, qui voit dans l'ensemble de ces représentations une reproduction de l'Acropole susienne, les détermine ainsi : 1° scène d'ablution : un prêtre nu, verse l'eau lustrale sur les mains tendues d'un deuxième personnage (roi ?), nu aussi; 2° figurations de deux tours à étages de temples; 3° offrandes de céréales; 4° table d'offrande; 5° deux colonnes votives devant la table; 6° une cuve arrondie pour l'eau du temple; 7° quatre palmiers (feuillage disparu), représentant le bosquet sacré du temple; 8° deux cuves quadrangulaires pour recueillir les offrandes en liquide; 9° stèle et plate-forme, trop détériorées pour se prêter à une identification (2).

L'inscription appelle ce monument un *sit shamshi* (lever du soleil). Il semble bien que c'était un objet symbolique placé dans un temple; l'expression *sit shamshi* indiquerait peut-être que l'*ex-voto* figure une cérémonie célébrée au lever du soleil.

Fin de la III<sup>e</sup> période élamite.

## POIDS

233 (Planche XVII). — Lion accroupi sur une plate-forme rectangulaire, dans une attitude menaçante, la gueule largement ouverte et découvrant les crocs.

(1) J.-E. Gautier, *Mém.*, XII, p. 144, fig. 200.

(2) *Ibid.*, fig. 201 à 210.

L'animal est traité à la mode réaliste assyrienne qui ne fait grâce d'aucun détail et les traite conventionnellement; cependant, c'est une belle œuvre en ce genre, harmonieuse dans la composition et exprimant la puissance (1). Le fauve est surmonté d'une poignée permettant de le soulever; on sait par des monuments semblables (2) découverts en Assyrie, particulièrement un lion de bronze du Musée du Louvre provenant de Khorsabad (3), que nous avons affaire à un poids; il ne porte aucune marque ni inscription. On y a vu un document de l'époque achéménide. Son style plus arrondi le différencie, en effet, du lion de l'école assyrienne, dont il a toutefois le réalisme, et le rattache à la tradition chaldéo-élamite. Ce double caractère peut cependant le faire classer aussi bien parmi les poids babyloniens, l'art assyrien ayant influencé dans une mesure appréciable la civilisation babylonienne de basse époque.

234. — Osselet de bronze (4).

Cet osselet grec provient du pillage de la ville de Milet, en 494, par Darius I<sup>er</sup>, roi des Perses, qui, selon Hérodote (VI, 19), emporta un riche butin à Suse. Il porte une inscription grecque archaïque, qui peut être attribuée au début du vi<sup>e</sup> siècle; elle mentionne une offrande à Apollon Didyméen de la part de deux Milésiens, Aristolochos et Thrason, et donne le nom du fondeur. Nous pensons, contrairement à M. Haussoullier, que c'est bien réellement un poids, quel que soit le caractère votif du monument; l'emploi d'anses comme poignées est tout à fait dans la tradition assyro-babylonienne concernant les monuments de ce

(1) G. Lampre, *Mém.*, VIII, p. 171 et pl. IX; *Gaz. Beaux-Arts*, juillet 1902, p. 29.

(2) Layard, *Discoveries in the ruins of Nineveh and Babylon*, t. II, p. 106.

(3) Cf. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, II, pl. XI.

(4) B. Haussoullier, *Mém.*, VII, p. 156 et pl. XXIX.

genre, et la forme de l'osselet a été répandue aussi en Grèce pour les unités pondérales (1). Poids de l'osselet : 93 kg. 70.

## STATUETTES ET FIGURINES (2)

**235.** — Huit statuettes de cuivre figurant des porteuses de corbeilles, le corps nu ceint d'un pagne autour des reins.

L'inscription tracée sur la jupe est une dédicace du divin Dounghi, roi d'Our, à la déesse Nin-khar-shag dont il avait restauré le temple. Ces statuettes votives, terminées en pointe de façon à être fichées droit en terre, et toujours accompagnées d'une tablette de pierre reproduisant tout ou partie de l'inscription de la statue, étaient placées par les rois dans les fondations des temples, pour rappeler leurs constructions et les mettre sous la protection des dieux. La Chaldée en a fourni de nombreux exemples (3).

**236.** — Huit statuettes analogues, portant le nom du même roi; l'inscription est une dédicace au dieu Nin-Shoushinak, la grande divinité de Suse (4).

II° période chaldéenne.

**237 à 243.** — 237 : Dieu à longue barbe, coiffé de la tiare à cornes, vêtu d'une robe à étages striés; il ramène une

(1) Voir l'article *Pondus* du *Dict. des Antiquités* de Saglio-Pottier, p. 550; cf. *Jahreshefte* de Vienne, X, pl. 6.

(2) Pour les statuettes de bronze du dépôt de fondation du temple de Shoushinak non étudiées dans ce chapitre, voir plus loin, p. 178, le chapitre spécial sur ce dépôt.

(3) Cf. L. Heuzey, *Cat.*, nos 156-158, au nom de Goudéa; n° 161 au nom de Dounghi; n° 163 au nom de Bour-Sin; n° 164 au nom de Koudour-Mapouk; *Déc. en Chaldée*, p. 239-247.

(4) Deux de ces statuettes ont été trouvées près du dépôt de fondation du temple de Shoushinak. Pour le texte, cf. V. Scheil, *Mém.*, VI, pl. VI et p. 21; Thureau-Dangin, *Insc. de Sumer et Accad*, pp. 274-275.

main à la poitrine et tend l'autre en avant; cette dernière est dorée. Fin de la II<sup>e</sup> période chaldéo-élamite.

238 : **Personnage imberbe** et à la tête rase, vêtu d'un châle décoré de petits cercles et retenu autour des reins par une ceinture; il tient un oiseau sur son poing <sup>(1)</sup>. Statuette montée sur tige et devant jouer sans doute le rôle des figurines de fondation. II<sup>e</sup> ou III<sup>e</sup> période élamite.

239 : **Personnage drapé** de façon analogue (robe sans ornements), le chef coiffé d'une sorte de tiare ronde et basse en surplomb sur le front (dispositif spécial de chevelure ?); il ramène la main gauche à sa ceinture et lève la droite en un geste rituel connu <sup>(2)</sup>. On rencontre de plus les séries suivantes :

240 : **Statuette** analogue, mais la tête rase <sup>(3)</sup>, semblant tenir un oiseau. II<sup>e</sup> ou III<sup>e</sup> période élamite.

240 *bis* : **Statuette** drapée, tenant un oiseau et coiffée d'une tiare plate <sup>(4)</sup>.

241 : **Fragment de statuette**; il n'en reste que les pieds, posés sur un socle décoré de figurations en relief de fortifications flanquées de tours; le style de ces tours nous semble devoir faire classer ce monument à l'époque des rois kassites (voir la stèle de Melishipak, n<sup>o</sup> 13). III<sup>e</sup> période chaldéo-élamite.

242 : **Divinité assise**, coiffée peut-être d'un turban, vêtue d'une robe longue à étages striés; elle lève la main droite, l'autre ramenée au corps. Derrière ce personnage, un large

(1) Cf. R. de Mecquenem, *Mém.*, VII, *Dépôts de fondation du temple de Shoushinak*, pl. XV, fig. 1-3. Les petits cercles, rosaces ou pointillés, sont bien une décoration fréquente des étoffes élamites. Voir ici dans ce catalogue: *Bas-reliefs*, n<sup>o</sup> 12; statuettes d'or et d'argent, n<sup>os</sup> 374-375, etc.

(2) *Ibid.*, pl. XV, fig. 4-6.

(3) Cf. *Ibid.*, pl. XVI, fig. 1-2.

(4) *Mém.*, VII, pl. XVI, fig. 3 et 4.

et haut dossier rectangulaire débordant rappelle les petits sièges de terre cuite à personnage (Cat. n° 305). Derrière ce dossier, quatre serpents sont figurés grim pant, leur tête pointue surplombant celle du personnage. Ces deux objets font partie du dépôt de fondation du temple de Shoushi-nak (1). II<sup>e</sup> période élamite (?).

243 : **Conducteur de char**, les cheveux disposés en torsades superposées, portant une longue barbe, drapé dans une robe à étages striés. Le char présente à l'arrière un dossier élevé, et au centre un siège s'étendant jusqu'à l'avant; le tablier est en forme de pieu rond, percé d'une ouverture pour le passage des rênes; un carquois, selon l'usage, est placé aussi à l'avant. Les roues ont disparu et il n'en reste que les essieux. Ce char n'a pas d'équivalent parmi les modèles en terre cuite retrouvés jusqu'ici (Cat. n° 309-315). Fin de la II<sup>e</sup> ou commencement de la III<sup>e</sup> période élamite.

## VASES ET LAMPES

244. — **Vases de bronze** rappelant le type céramique de la marmite à panse présentant un angle obtus, et le type tronconique des vases d'albâtre.

245. — **Vase à corps cylindrique**, présentant sur la panse des figurations en relief, disposées sur deux registres (2) : 1° Frise : quatre veaux couchés, le corps traité en bas-relief, la tête et le cou en haut-relief complètement dégagés de la panse. 2° Panse : quatre chevaux debout, traités comme ci-dessus.

II<sup>e</sup> ou III<sup>e</sup> période élamite.

---

(1) Cf. R. de Mecquenem, *Mém.*, VII, pl. XVIII, fig. 1-2, et pl. XVII, fig. 1.

(2) Cf. *Gaz. des Beaux-Arts*, janv. 1906, p. 18.

246. — Coupe présentant une décoration de palmettes et de boutons disposés en couronne autour d'un disque central (répertoire assyro-perse) (1).

247. — Lampes de la période sassanide : a) lampe de l'ancien type n° 317 des terres cuites, mais munie d'une poignée en forme de croix (2), sans doute une lampe chrétienne; b) même type, mais poignée en forme de feuille richement décorée; c) lampe en forme de godet aplati, se rattachant au type des terres émaillées, n° 318.

## ARMES, OUTILS, INSTRUMENTS DIVERS

### *Période proto-élamite*

En dehors de sa brillante céramique, la nécropole des vases peints de la I<sup>re</sup> période a révélé un mobilier sommaire où le cuivre jouait déjà un rôle; à cette époque, les objets de cette nature étant relativement peu nombreux, peu variés et caractéristiques d'un art à ses débuts, nous pensons qu'il est préférable de les présenter à part.

### ARMES ET OUTILS

248. — Haches ou celts de forme généralement rectangulaire, légèrement évasées au tranchant et parfois un peu renflées en leur milieu (3); ces haches très primitives avaient été enveloppées dans des étoffes dont il est resté des traces (4). La nécropole a fourni aussi un exemplaire unique d'une sorte de hache ou spatule (?) à large tranchant et queue étroite (5).

(1) Cf. G. Jéquier, *Mém.*, VII, fig. 54.

(2) *Ibid.*, I, fig. 259.

(3) J. de Morgan, *Mém. Dél.*, XIII, fig. 27-28, p. 11; *ibid.*, E. Pottier, pl. XXIII, fig. 13, 15, 17, 18.

(4) *Ibid.*, pp. 61 et 163, pl. XLIII.

(5) J. de Morgan, *ibid.*, fig. 19.

249. — Quelques rares outils : 1° ciseau; 2° burin; 3° aiguille (1).

#### MIROIRS

250. — Ils sont constitués par un simple disque de métal sans ornements (2). On les a rencontrés seulement dans les sépultures de femmes (3).

#### *Périodes postérieures*

Les époques où il convient de placer la plupart des armes et outils trouvés dans nos fouilles, sont souvent difficiles à préciser, les mêmes formes et les mêmes objets ayant la plupart du temps persisté jusqu'à la fin de la civilisation chaldéo-élamite. La plupart des objets appartenant à cette série ne diffèrent pas de ceux trouvés en Chaldée.

#### ARMES ET INSTRUMENTS NON DÉCORÉS

251. — a) Sortes de haches ou d'herminettes, munies d'une douille (4); certains guerriers de la stèle de Naram-Sin (voir n° 4) semblent déjà porter cette hache munie d'un long manche (cf. n° 229) (5); b) hache en forme de trapèze (6); c) hache munie d'un trou d'emmanchement.

252. — Têtes de flèches : 1° flèches lancéolées ou à section triangulaire, munies de douilles (bronze) (7); 2° flèches à section triangulaire et à soie (fer) (8); 3° flèches à pédoncules (9) (bronze).

(1) *Ibid.*, fig. 30-32.

(2) *Ibid.*, fig. 33-34 et pl. XXIII, fig. 7, 9, 10.

(3) *Ibid.*, pp. 7, 61, 66.

(4) G. Jéquier, *Mém.*, I, fig. 263 et 326.

(5) Cf. L. Heuzey, La stèle des Vautours, dans *Découvertes en Chaldée*, pl. 4 ter, E<sup>2</sup>, et *Cat. des antiq. chaldéennes*, n° 10, fig. D, E.

(6) G. Jéquier, *ibid.*, fig. 325.

(7) G. Jéquier, *ibid.*

(8) *Ibid.*, 268-269.

(9) *Ibid.*, fig. 215.

253. — Casque (?) de forme ellipsoïdale (bronze) ; ce n'est peut-être qu'une grande douille ? (cf. n° 271).

254. — Têtes de lances <sup>(1)</sup> à pédoncule souvent percé de trous destinés aux clous les fixant sur la hampe.

255. — Poignards de bronze, en général à manche court et à lame triangulaire <sup>(2)</sup>.

256. — Faucilles à lames très minces, en bronze.

257. — Miroirs en cuivre et en bronze (type du n° 250).

258 à 263. — 258 : Clous en bronze et en fer de formes et de tailles diverses, en général à tête volumineuse <sup>(3)</sup>.

259 : Épingles et poinçons en bronze <sup>(4)</sup>.

260 : Chausse-trapès à trois pointes.

261 : Hameçons en bronze ; les uns sont un simple crochet ; d'autres, de formes diverses, présentent une double pointe. Parmi les grands modèles de ce dernier type, peut-être faut-il voir des fourchettes (?)

262 : Guillères, pelles et spatules de bronze.

263 : a) Chaînes et fragments d'armatures en fer <sup>(5)</sup> ;  
b) deux pièces de bronze composées d'un tube creux coudé à angle droit et flanqué d'un petit tube creux en forme de T ; usage indéterminé.

263 bis. — Peigne de bronze, etc.

#### INSTRUMENTS DIVERS DÉCORÉS

264 à 267. — 264 : Têtes de sceptres : a) serpent, en forme de crosse, la tête plaquée d'argent, les yeux consti-

(1) *Ibid.*, fig. 213-214.

(2) *Ibid.*, fig. 220-222, 332-333 ; cf., J. de Morgan, VII, fig. 58-60.

(3) G. Jéquier, *ibid.*, fig. 219, 329-331.

(4) Cf. J. de Morgan, VII, fig. 85-86.

(5) J. de Morgan, *ibid.*, fig. 55-56.

tués par de petites pierres noires enchâssées (1); b) serpent analogue, les yeux incrustés de lapis.

265 : a) Serpents de bronze au corps onduleux (2); b) cornes de bronze, provenant peut-être de statuettes de taureaux (3).

266 : Objets de parure; pendeloques de bronze : a) disques en métal repoussé, figurations des symboles astraux (croix et étoiles) (4); on y trouve l'étoile à huit branches d'Ishtar et l'étoile à quatre branches de Shamash; ces figurations sont souvent cantonnées de bossettes et parfois même rendues seulement à l'aide de ces bossettes remplaçant les branches de l'astre (5); b) anneaux munis de bélières (6); c) feuilles d'arbres ou de plantes, munies de bélières (7); d) sceau, muni d'une boucle (8).

267 : Épingles de bronze dont la tête est en forme d'animaux divers : antilopes, oiseaux, singes, moutons, taureaux, têtes de bélier, de griffon, etc.

## SARCOPHAGES DE BRONZE

Ils ont la forme d'une cuve à bords évasés, rappelant nos modernes baignoires (9).

(1) *Ibid.*, fig. 70.

(2) *Ibid.*, fig. 88.

(3) G. Jéquier, *ibid.*, fig. 216.

(4) J. de Morgan, *ibid.*, fig. 75-76, etc.

(5) Cf. M. Pézard, *Mém.*, XII, p. 86 et note 1: cylindres kassites où les symboles astraux sont souvent tracés en pointillé.

(6) Cf. J. de Morgan, *ibid.*, fig. 81, etc.

(7) *Ibid.*, fig. 77, etc.

(8) G. Jéquier, *ibid.*, fig. 353.

(9) J. de Morgan, *Mém.*, VIII, p. 29, pl. II; cf. Dieulafoy, *Acropole de Suse*, p. 128 (cuve de terre émaillée).

268-269. — 268 : Il contenait le squelette d'une femme richement parée de bijoux (1).

269 : Sarcophage analogue. Civilisation perse achéménide (vers le IV<sup>e</sup> siècle).

## BARRIÈRES DE BRONZE

270-270 bis. — Ces deux monuments, destinés à être placés horizontalement, évoquent plutôt l'idée de barrières ou de linteaux que celle de colonnes dont on leur avait attribué le rôle tout d'abord; elles étaient, en effet, certainement engagées de droite et de gauche. Elles portent des inscriptions au nom de Shilkhak-In-Shoushinak, roi d'Anzan et Suse (vers 1100) (2), mentionnant qu'il a fait faire ces objets pour la vie de sa femme et de ses enfants; il en profite pour rappeler ses principales constructions et réparations de temples.

Fin de la III<sup>e</sup> période élamite.

## DOUILLE DE BRONZE

271. — Cette douille de grande dimension, qui devait terminer une poutre de bois, porte un texte de Shilkhak-In-Shoushinak II, relatif au temple de la déesse DIL-BAT à Suse (3).

Début de la IV<sup>e</sup> période élamite.

---

(1) Pour ces bijoux voir nos 389 et suiv.

(2) V. Scheil, *Mém.*, V, p. 39 et pl. VI à VIII.

(3) Cf. V. Schell, *Mém.*, XI, p. 78.

## ROUE DE BRONZE

[271 bis. — **Bandage** en bronze d'une roue de char (1<sup>m</sup>05 de diam.), placée au-dessus des restes d'un cheval de forte taille; elle est composée de six sections qui devaient être réunies par une jante en bois disparue. On a trouvé à côté une tige de bronze recourbée, ayant sans doute servi de joug et munie d'un anneau, et deux clavettes de bronze (1).]

---

(1) [R. de Mecquenem, *Rev. d'Assyriolog.*, XIX, 1922, pp. 137, 138, fig. 14 à 16.]

# DOCUMENTS DE TERRE CUITE

La plupart des documents figurés de terre cuite — nous ne parlons pas ici des vases ni des objets d'usage journalier — ont certainement, eux aussi, joué un rôle votif ou magique, mais l'usage en était vraisemblablement réservé aux personnages de moindre importance; un petit nombre de spécimens de cet art ont pu servir de jouets. Il semble de plus en plus certain que les figurines de terre cuite chaldéo-élamites, comme celles de tous les peuples de l'Orient antique, la Grèce comprise, étaient peintes; certains spécimens présentent encore, d'ailleurs, des traces de ce bariolage; enfin d'autres exemplaires avaient été revêtus d'un émail (voir chapitre suivant, n<sup>os</sup> 334 et suiv.).

## STATUETTES ET FIGURINES

### FIGURINES DE PERSONNAGES (1)

#### LA FEMME NUE ET LA DÉESSE MÈRE

Les documents de la Chaldée et de l'Assyrie nous avaient déjà fait connaître une déesse qui, représentée le plus souvent nue, en différentes attitudes, caractérise l'amour

---

(1) Dans la vitrine, ces statuettes sont classées par époque et par types. Les types les plus anciens commencent en bas à gauche et l'on n'a qu'à suivre les rangées en allant de gauche à droite, puis de droite à gauche, etc.

et la fécondité <sup>(1)</sup>. A l'origine plusieurs divinités exprimèrent les diverses particularités de ce rôle, avant que la déesse Ishtar ait fini par usurper leurs fonctions et les absorber toutes. En Chaldée, parmi les principales divinités qui jouèrent des rôles pouvant se rattacher de plus ou moins près à la procréation et à la maternité, on peut citer : Innina, Nanâ, Baou, Goula, Nin-khar-shag <sup>(2)</sup>, etc. Comment se nommaient les ou la déesse de la fécondité en Élam ? Nous manquons de renseignements à cet égard. Quoi qu'il en soit, les fouilles de Suse — et elles seules — nous ont fait connaître tous les types de la déesse nue, vénérée en Élam et en Chaldée, et nous pouvons suivre les transformations de ces types depuis les premiers balbutiements de l'art. Les types archaïques sont parfois si informes et leurs gestes si peu précis qu'il nous est difficile de toujours savoir s'ils appartiennent à la déesse nue ou à toute autre divinité mâle ou femelle; ce n'est que par analogie avec d'autres figurines moins schématiques qu'une classification devient possible. Le nombre de nos statuettes étant considérable, nous nous contenterons de les présenter par groupes et par époques.

*Civilisation proto-élamite et début  
de la I<sup>re</sup> période élamite.*

272. — Diverses séries : a) tout à l'origine, la statuette de la déesse nue est formée d'un bloc à trois faibles prolongements pour la tête et les bras; b) du bloc quadrangulaire émergent des arêtes pour le nez et les sourcils, des globes pour les yeux et les seins; des lignes brisées ou un triangle indiquent le sexe.

---

(1) Cf. G. Contenau, *La déesse nue babylonienne* (1914).

(2) Pour Nin-khar-shag, déesse de la fécondité, cf. M. Pézard, *Mémoires*, XII, p. 120, note 1.

273. — a) La statuette de la déesse nue forme toujours un bloc, mais la tête, plus ou moins triangulaire, se détache de l'ensemble ainsi que les bras (1). Vraisemblablement, bien que le sexe féminin ne soit pas indiqué, on doit placer dans cette série des statuettes à tête pointue, mâchoire proéminente, yeux formés de deux globes ou de deux trous, et portant leurs mains en avant ou vers la poitrine; leur corps conique leur permet de rester debout. Une de ces statuettes a été trouvée au niveau des vases peints du 1<sup>er</sup> style (2). Notre série — où la forme humaine va commencer à se dessiner — présente naturellement beaucoup de types et de variantes; les gestes de la déesse, que nous rencontrerons plus tard, sont presque tous ébauchés : mains pressant les seins ou placées l'une dans l'autre; bras tombant, tandis que l'autre se porte à la poitrine ou au sexe; bras tendus en avant; b) la statuette, encore grossière, est formée : tête, corps, bras et jambes se sont détachés du bloc primitif. Dans cette série, les types les plus répandus représentent la femme nue, à croupe très développée, laissant tomber un de ses bras verticalement, l'autre dirigé vers le sexe, ou bien portant ses deux mains à la poitrine; certaines statuettes offrent une coiffure ornée d'un bandeau; leur chignon, que nous retrouverons plus tard moins schématiquement rendu, est figuré par une plaque carrée en relief; c) la déesse est sculptée avec un relief accusé et rude, à plans angulaires; elle porte en général une forte chevelure ou une perruque encadrant la face de chaque côté (3); elle presse ses seins ou tend les bras en avant; un petit exemplaire, avec la base tronconique fréquente chez ce type, montre une femme à chevelure quadrillée retombant dans le dos (cf. n° 69 b) et détachant deux tresses de chaque côté des joues.

---

(1) Cf. G. Jéquier, *Mémoires*, VII, fig. 1.

(2) Cf. J. de Morgan, *Mém.*, XIII, fig. 111.

(3) *Mém.*, I, pl. VII, fig. 10, 16.

*Fin de la I<sup>e</sup> et début de la II<sup>e</sup> période  
chaldéo-élamite.*

**274-275. — 274 : Déesse nue pressant ses seins.**

Elle est à cette époque coiffée d'une tiare striée et a les cheveux relevés en chignon; plusieurs spécimens sont en relief sur fond débordant; les caractéristiques du sexe féminin sont lourdement indiquées.

275 : **Même type**, mais avec les bras ouverts (1). De rares variantes montrent la déesse vêtue d'une sorte de robe velue (2).

*III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> périodes chaldéo-élamites.*

**276 à 278. — 276 : Même déesse**, mais avec un costume plus récent dont les débuts sont difficiles à préciser (peut-être fin de la II<sup>e</sup> période). Elle est coiffée d'une sorte de bonnet évasé à côtes, ou d'un bonnet rond; les formes sont plus arrondies, les hanches parfois exagérées. C'est ce type qui a duré le plus longtemps dans le répertoire chaldéo-élamite. Deux séries : a) la déesse a les deux mains placées l'une dans l'autre, attitude adorante (3); nombreuses variantes, parmi lesquelles on peut placer peut-être un type à chevelure ornée d'un bandeau (4); b) la déesse nue presse ses seins (voir n° 274) (5).

**277 : Buste de statuette creuse**, grossièrement modelée,

(1) *Mém.*, I, pl. VII, fig. 14.

(2) *Ibid.*, pl. VIII, fig. 19. Cf. L. Heuzey, *Fig. de terre cuite du Musée du Louvre*, pl. II, fig. 7, statuette chaldéenne analogue, mais pressant ses seins.

(3) *Mém.*, I, pl. VII, fig. 9, 11-12; pl. VIII, fig. 16. Cf. L. Heuzey, *Déc. en Chaldée*, p. 254.

(4) *Mém.*, I, pl. VIII, fig. 20.

(5) *Ibid.*, pl. VII, fig. 3, 6-8; cf. L. Heuzey, pl. II, fig. 4, et *Déc. en Chaldée*, p. 253.

de dimensions beaucoup plus grandes qu'il n'est coutume (1) (même type que ci-dessus).

278 : La déesse, vêtue d'une robe à bandes striées, allaite un enfant (2).

#### PERSONNAGES DIVERS

##### *I<sup>re</sup> et II<sup>e</sup> périodes élamites.*

279 à 280. — 279 : a) Personnages à tête pointue, vêtus d'un châle strié, et tendant les bras en avant; b) personnages barbus, coiffés d'une tiare striée, vêtus d'un châle velu, décoré de rosaces, et tombant jusqu'aux genoux ou jusqu'aux pieds; un des bras est tendu en avant, l'autre collé au corps (3); c) personnage nu, tendant les bras.

280 : Personnage peint en rouge, joignant ses mains au-dessus de sa poitrine; ce type n'est pas sans évoquer certaines figures égyptiennes de l'Ancien empire.

281. — Personnage à grande barbe, nu ou vêtu d'un pagne lisse, assis sur un siège carré; ses mains devaient être jointes. Ces deux derniers exemplaires, rares, ne semblent pas avoir été comme les précédentes statuette des poncifs moulés.

##### *II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> périodes élamites.*

282 à 284. — 282 : Prêtres, sacrificateurs ou offrants (4). Coiffés en général d'une tiare pointue, portant la barbe et vêtus d'une longue robe frangée à ceinture, ils tiennent dans leurs mains soit l'arme à tranchant recourbé, soit un

(1) Nous possédons aussi un certain nombre de têtes de statuette de grande taille. Les documents de ce genre sont en général creux.

(2) Cf. L. Heuzey, *ibid.*, pl. II, fig. 3, statuette chaldéenne de femme nue, allaitant. Cf. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art dans l'Antiquité*, I, fig. 297, etc.

(3) *Mém.*, I, pl. VIII, fig. 11.

(4) *Ibid.*, fig. 1, 2, 10, 14, 15, 18.

instrument en rectangle allongé, le chevreau ou le bouquetin (1); un des bras est souvent drapé sous le châle. Il semble aussi exister un type féminin analogue.

283 : **Divinités et héros** (2). Nombreux types : dieu barbu à tiare encornée, tenant la masse d'armes; Ghilgamesh (?) tenant le vase sacré ou l'arme recourbée; personnages vêtus de divers châles chaldéo-élamites, mains jointes ou bras tombant, etc.

284 : **Musiciens**. a) Joueurs de luth (3) à long ou court manche. Plusieurs types : hommes barbus, à turban ou bonnet strié, corps nu, jambes écartées; personnages à châle court autour des reins et à longue robe; spécimens imberbes, femmes et hermaphrodites (?); b) Singes accroupis jouant du tympanon; c) Quadrupède humanisé jouant d'une sorte de lyre.

285. — **Moules à statuettes**.

#### STATUETTES ET FIGURINES D'ANIMAUX (4)

286 à 297. — **Fauves**. — 286 : a) Lions. Les faces sont maflues et rondes comme sur les monuments archaïques de l'Élam et de la Chaldée (5); b) léopards, panthères (?); quadrupèdes grossièrement exécutés présentant des sortes de taches; c) hyène (?); nombreuses incisions figurant de longs poils; d) quadrupède à oreilles et museau pointus, décoré de taches peintes.

287. — **Chiens**. — Deux types principaux : a) une sorte de dogue à face maflue; quelques-uns de ces animaux por-

(1) Cf. L. Heuzey, *Déc. en Chaldée*, p. 251.

(2) *Ibid.*, pp. 250-251.

(3) *Mém.*, I, pl. VIII, fig. 7, 9.

(4) Cf. L. Heuzey, *Déc. en Chaldée*, pp. 223 et 256.

(5) Nous possédons, en dimensions plus grandes, des têtes de lions peintes, creuses, provenant peut-être de vases peints.

tent une muselière; *b*) chien (?) à museau et oreilles pointues, trop schématique pour qu'on puisse le différencier du chacal ou du loup (1).

288 : **Petits objets**, formés avec ce dernier type d'animal (jouets?). Nous notons : *a*) une croix à quatre branches; *b*) une sorte de pommeau à cinq têtes (2).

289 : **Bovidés**. — Taureaux et bœufs zébus (3). Plusieurs spécimens de grande taille.

290 : **Cynocéphales**. — Ils sont représentés en général accroupis, les membres antérieurs posés sur les genoux (cf. Cat. n° 102, statuettes de pierre). Le même type se retrouve en terre émaillée (Cat. n° 341).

291 : **Ovidés** (quelques spécimens de grande taille). — Trois types principaux : *a*) mouton à cornes courtes, enroulées autour du front, corps gras, bas sur pattes ; *b*) mêmes cornes, corps allongé ; *c*) moutons à cornes longues. Certains spécimens étaient montés sur roues (jouets ?) permettant leur déplacement.

292 : **Capridés**. — *a*) chèvre (4); *b*) antilopes, gazelles, difficiles à différencier.

293 : **Serpents**. — Deux types, l'un à tête allongée (couleuvre ?), l'autre à tête triangulaire (vipère ?).

294 : **Sangliers ou porcs**. — Ils sont difficiles à différencier. Décoration peinte sur deux fragments ayant peut-être appartenu à un vase. Les documents précédents appartiennent aux civilisations élamites des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> périodes,

(1) Serait-ce le chien (?) des vases peints ? Cf. *Mémoires*, XIII, pl. III, fig. 7.

(2) Cf. les masses d'armes à têtes de chiens (Cat. n° 167). Cf. Léon Heuzey, *Déc. en Chaldée*, pl. XXV bis, fig. 1, masse de Goudéa à trois têtes de lions.

(3) Cf. L. Heuzey et Com<sup>t</sup> Cros, *Nouvelles fouilles de Tello*, 1<sup>er</sup> fascicule, p. 98, bœuf en terre cuite.

(4) G. Jéquier, *Mém.*, I, fig. 351.

sans qu'il soit facile de bien déterminer ceux qui appartiennent à l'une ou à l'autre.

295 : **Équidés.** — Sur les documents archaïques de l'Élam et de la Chaldée, le cheval, le mulet et l'âne ne sont pas nettement distingués <sup>(1)</sup>; la date de l'introduction du cheval en ces pays n'est pas connue <sup>(2)</sup>. I<sup>re</sup> période élamite : *a*) personnage à turban ou bandeau (un des types de la série *b* du n° 273 des statuettes) chevauchant un quadrupède fruste (cheval (?), âne (?), antilope (?), peut-être un chien du type *b*, n° 287); il tient l'animal par les oreilles ou les cornes; *b*) autre personnage, plus archaïque encore (un des types *a* du n° 273), chevauchant un quadrupède indéfinissable. III<sup>e</sup> période élamite : têtes harnachés de chevaux et pieds de cet animal bien caractérisés. — Époque parthe (basse époque); deux types : *a*) cheval à long col semé de taches peintes et chargé d'une selle; *b*) cheval enfourché par un personnage fruste ou portant une femme assise vêtue à la grecque. Traces de peinture décorative.

296 : **Oiseaux.** 1° Colombe debout, ou francolin (?) : *a*) type proto-élamite <sup>(3)</sup>: tête, ailes et pattes, à peine détachées du bloc (traces de peinture décorative); *b*) I<sup>re</sup> période élamite : les ailes et la tête commencent à se caractériser (décoration incisée, le plus souvent), les pattes restant engagées dans le bloc de la base qui permet à la figu-

---

(1) Cf. M. Pézard, *Mém.*, XII, fig. 88 et 95, figurations du cheval (?) sur intailles archaïques. Cf. E. Pottier, XIII, pl. II, fig. 2 : le cheval sauvage ou l'âne sur une coupe peinte du 1<sup>er</sup> style; sur la question chronologique de l'introduction du cheval, *ibid.*, XIII, p. 38, note 1; [en dernier lieu, cf. V. Schell sur l'antiquité du cheval, dans les *Mélang. offerts à G. Schlumberger*, 1924, p. 351.]

(2) L'attelage du char d'Éannatoum manque sur la Stèle des vautours (L. Heuzey, *Cat.* n° 10, E<sup>1</sup>), ce qui nous prive, en l'occurrence, d'un renseignement très précieux.

(3) J. de Morgan, *Mém.*, XIII, fig. 112, spécimen trouvé au niveau des vases peints du 1<sup>er</sup> style.

rine de se tenir debout (1). — 2° Oiseaux nageant, de style analogue, difficiles à préciser (canard ou cygne ?). Période proto-élamite et I<sup>re</sup> période. — 3° Oiseaux nageant, les ailes bien détachées du corps, le cou assez long, la tête surmontée d'une huppe. Basse époque (?) (2).

297 : Tortue, représentée seulement par sa carapace. Époque incertaine.

#### ANIMAUX COMPOSITES

298. — Taureaux décorés de peintures rouges et portant sur leur dos un ou deux serpents. I<sup>re</sup> ou II<sup>e</sup> périodes élamites.

### TERRES CUITES GRECQUES ET GRÉCISANTES

A la suite de l'expédition d'Alexandre, la Susiane passa sous la domination des Grecs, et cette période a laissé à Suse de nombreuses traces. Les statuettes de terre cuite peuvent se classer en deux groupes principaux.

#### FIGURINES GRECQUES

299 à 302. — 299 : Musiciens : a) joueuse de harpe, drapée et voilée; b) joueuse de flûte de Pan; c) joueuse de double flûte. Belle époque.

300 : Groupe composé d'une femme drapée et d'un personnage barbu et nu. Travail barbare.

301 : Têtes de Dionysos, coiffé de la couronne bachique; fragment de statuette et tête d'Hercule barbu, couronné; belle époque.

---

(1) Quelques-unes de ces figurines renferment une boule d'argile mobile dans leur intérieur creux; ce sont peut-être des jouets (hochets).

(2) G. Jéquier, *Mém.*, I, fig. 274. D'après lui, ces figurines seraient sassanides (p. 126) comme ayant été trouvées dans les ruines de cette époque.

302 : **Fragments de statuettes**, dont plusieurs têtes (1) : a) de femme, tête nue, du style de Tanagre; b) de femme voilée, même style; c) de femme drapée, même style; d) poupée nue, attitude assise.

302 bis : **Statuettes d'acteurs comiques**, style hellénistique.

#### FIGURINES ORIENTALES GRÉCISANTES

Les types en honneur en Chaldée et en Élam persistent, mais interprétés à la manière plus idéaliste de la Grèce; parmi les statuettes de cette série, il en est qui rappellent le répertoire de Chypre ou de Phénicie.

303 à 304. — 303 : **La femme nue**. C'est toujours la déesse orientale que nous avons vue aux n<sup>os</sup> 274-8. Presque tous les types chaldéo-élamites sont encore représentés : 1° la femme nue, pressant ses seins (2) et la femme drapée faisant le même geste; 2° la femme nue, les bras collés au corps; 3° la femme nue, les mains placées l'une dans l'autre; elle a souvent une coiffure surélevée par derrière ou formant des oreillettes de chaque côté du front (déformation de la coiffure égyptienne ?) (3).

304 : **Têtes de personnages**, surmontées : a) d'une coiffure élevée et pointue; b) d'une sorte de couronne à deux ou trois aigrettes (4); c) génie ailé, nu, tête grimaçante.

En dehors des figurines, les terres cuites grecques ont donné un bouton à buste de femme en relief, des antéfixes (5), etc., que nous nous contentons de rappeler ici pour mémoire.

(1) Cf. G. Jéquier, *Mém.*, I, fig. 260. Cf. L. Heuzey, *Cat. des Terres cuites*, pl. XX, XXV-XXVI, XXVII, fig. 1 et 31.

(2) Heuzey, pl. IX, fig. 4; provenance : Chypre.

(3) *Ibid.*, pl. VI, fig. 3-6; provenance : Phénicie ou Chypre.

(4) Cf. G. Jéquier, *Mém.*, I, fig. 262.

(5) Cf. Dieulafoy, *l'Acropole de Suse*, fig. 382.

## OBJETS DIVERS

**305. — Petits sièges votifs.** Le dossier présente un décor en relief : *a)* la déesse-mère allaitant, type des statuettes n° 278; *b)* deux personnages côte à côte, d'un type très archaïque.

**306 à 308. — Petits lits votifs.** Le dessus du lit figure :

**306 : Des couples enlacés;**

**307 : Une femme nue.** III<sup>e</sup> période élamite;

**308 : Des étoffes décorées ou brodées** (1) (répertoire des vases peints et symboles astraux). I<sup>er</sup>, II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> périodes élamites.

**309 à 315. — Petits chars votifs.** La plupart des tabliers de ces chars présentent au milieu de leur partie inférieure un trou pour le timon, et à leur sommet deux ou trois trous pour le passage des rênes.

**309 : Deux types :** *a)* char de guerre à tablier en trapèze élevé, à caisse courte et peu profonde (deux ou quatre roues), relevée à l'arrière pour former une sorte de siège ou de dossier quadrangulaire. Le tablier présente parfois une décoration en X indiquant le dispositif des pièces de bois qui le renforçaient à l'avant (2); *b)* le dossier est relevé en pointe.

**310 : Char de guerre** (deux roues) à tablier court triangulaire, caisse large et quadrangulaire; pas de dossier.

**311 : Char** (deux roues) sans tablier, ni arrière; simple cuve arrondie, large. Peut-être n'est-ce pas un char (?).

**312 : Char de guerre** (tablier brisé), présentant une sorte

(1) G. Jéquier, *Mém.*, I, fig. 318.

(2) Cf. L. Heuzey, *Reconstitution matérielle de la Stèle des Vautours* : le char chaldéen, pp. 15, 23. Voir p. 16, char identique à tablier en X; *Rev. Assyr.*, t. VII, p. 115, petits chars chaldéo-babyloniens. Cf. de Sarzec et Heuzey, *Déc. en Chaldée*, p. 257.

de siège creux et quadrangulaire placé au milieu de la caisse; l'arrière a un prolongement horizontal en pointe.

313 : Char de guerre (deux roues) à tablier en trapèze; la caisse est coupée par le milieu, dans toute sa longueur, d'une arête haute et étroite sur laquelle le conducteur s'asseyait à califourchon, les pieds posés dans deux cavités latérales (1).

314 : Grand char (quatre roues) d'apparat (?) (tablier brisé), dont la caisse est constituée par une simple cuve profonde.

315 : Chariot rural (quatre roues); cuve creuse, montants horizontaux sur les côtes. — Époques difficiles à préciser, les formes de ces chars schématiques ayant dû persister depuis les origines de la civilisation chaldéo-élamite jusqu'à la conquête assyrienne.

316 à 318. — Lampes. — *Civilisation proto-élamite et I<sup>re</sup> période*. 316 : deux types : a) en forme de coupelle (2); b) en forme de tronc de pyramide. Ces petits récipients sont décorés de scènes schématiques à animaux, végétaux, personnages et symboles astraux tracés en relief, dont le style très primitif évoque celui des cachets plats et même la décoration de certains vases du premier style. Ils portent un petit prolongement de préhension comme les lampes antiques, et quelques-uns contiennent encore un dépôt noir qui semble bien un produit de combustion; c'est pourquoi nous les classons parmi les lampes.

*Basse époque*. — 317 : Lampes à panse surmontée d'un col et prolongée d'un long bec; quelques-unes sont munies d'une anse (3), d'autres ont deux becs (4).

(1) Voir n° 243, statuette de bronze, char analogue.

(2) E. Pottier, *Mém.*, XIII, pl. XLIV, fig. 4. Cf. Jéquier, *ibid.*, I, 334, 336.

(3) J. de Morgan, *Mém.*, I, fig. 31-32.

(4) G. Jéquier, *ibid.*, fig. 243.

318 : a) Lampes rondes et plates portant un prolongement de préhension; elles sont, en général, émaillées en bleu (1); bien qu'un certain nombre de ces lampes aient été trouvées dans des constructions d'époque parthe ou sassanide (2), il est possible que ce type ait existé déjà à l'époque élamite; b) lampes à deux bords aplatis et formant entre eux une rigole (3); émail bleu. Cette forme, très employée à l'époque phénicienne, est restée en usage à l'époque arabe.

319 à 320. — Clous votifs. Ces clous semblent avoir été destinés vraisemblablement à être enfoncés dans l'argile molle pour former avec leurs têtes des motifs décoratifs et composer une sorte de mosaïque, ou à être fichés en terre, dans un but magique (protection contre les génies de la terre (?) (4). Selon le cas, on peut les diviser en deux grandes classes :

319 : Clous formés d'un cône d'argile dont la base, destinée à être vue, est colorée en rouge ou en noir (5).

320 : Clous, dits cônes de fondation, dont la tête ronde, débordante, est en général percée de trous en nombre variable et disposés en lignes courbes concentriques. Ces cônes portent souvent des inscriptions (6) au nom du prince contemporain; on les trouve fréquemment dans les dépôts de fondation où ils semblent jouer un rôle magique; de nombreuses statuettes de Chaldée et d'Élam, en

(1) *Ibid.*, fig. 27, 30, 33. Pour simplifier, nous réunissons ici tous les documents, émaillés ou non.

(2) *Ibid.*, p. 60.

(3) *Ibid.*, p. 60.

(4) Cf. *Dict. des Antiq.*, de Saglio-Pottier, article *Musivum*, p. 2090, fig. 5231, 5232; L. Heuzey, *Cat.*, p. 297.

(5) Cf. *Mém.*, I, fig. 254.

(6) Cf. *Mém.*, I, fig. 197-198, 349-350. Cf. V. Schell, *Mém.*, II, p. 57 et pl. XII, cône de fondation du temple du dieu Shou-Gou au nom du roi Pouzour-Shoushinak; Thureau-Dangin, *Inscr. Sum. et Accad.*, pp. 252-253.

bronze, en pierre, aussi bien qu'en argile, représentent des personnages tenant le clou de fondation; parfois le personnage, ou un animal comme le taureau, sont terminés en pointe, combinaison de la figurine avec le clou (voir n° 6, n°s 235-236). On les rencontre à toutes les époques et les inscriptions seules peuvent les dater.

**321 et 322. — Fusaïoles, pendeloques, perles.** — Leur diversité étant infinie, nous nous contenterons de noter les principaux types; on rencontre des objets de ce genre exécutés en toutes les matières, terre cuite, silex, bitume, calcaire blanc, pierres dures, lapis, cornaline, onyx. La plupart n'étant aucunement artistiques, nous classons toutes les pendeloques sans valeur à ce chapitre des terres cuites, matière de beaucoup la plus répandue, en réservant pour le chapitre des bijoux celles dont la matière est vraiment précieuse et le travail mérite attention.

**321 :** Troncs de cône aplatis et segments sphériques, percés en leur milieu, sur toute leur hauteur, d'une ouverture circulaire. Usage incertain; ces objets portent sur leurs faces soit des traits, soit des petits cercles, disposés symétriquement en nombre variable autour de l'axe central (1); il semble bien qu'on ait là des *marques*. Serait-ce des poids, ou des pesons ?

**322 :** a) Rondelles avec trou central. Elles ont pu servir de pendeloques et aussi de motifs décoratifs fixés par un clou placé dans l'ouverture centrale (2); b) fusaïoles et perles de formes diverses, ellipsoïdale, bitronconique, ovoïde, cylindrique, etc. (3). Elles semblent surtout avoir servi à constituer de grossières parures; c) pendeloques en forme de symboles simples : attributs sexuels, etc.

(1) *Mém.*, I, fig. 200 et 207.

(2) *Ibid.*, fig. 201-202, 249-250; fig. 252, fusaïole avec clou en bronze.

(3) *Ibid.*, fig. 204, 208, 251, etc.

**323. — Barillets de fondation.** Ces objets votifs en forme de barillets, d'un usage analogue à ceux en forme de cône, de cylindre et de prisme (1), étaient destinés à être placés dans les fondations ou les murs des temples et des palais. Ils rappellent les œuvres du consécrateur.

Quart d'un barillet, portant une inscription du roi de Babylone, Nabuchodonosor II; la partie qui a subsisté ne mentionne plus que la construction de la *ziggourrat* (tour à étages) de Babylone (2). Basse époque; fin de la IV<sup>e</sup> période.

## DOCUMENTS D'ARCHITECTURE

### COLONNES (3)

**324. — Colonne de brique du temple de Shoushinak (4).** Ce genre de colonnes n'a encore été rencontré qu'isolé; leur rôle est incertain. L'origine de ce type est déjà ancien en Chaldée. Chaque brique de notre monument porte une inscription dédicatoire de Shoutrouk-Nakhounté, roi d'Anzan et Suse (vers 1100), mais il semble que ces briques aient été remaniées postérieurement.

III<sup>e</sup> période élamite.

(1) Le cône et le cylindre de fondation sont plus anciens que le barillet et le prisme, qui ont surtout été employés au temps de l'hégémonie assyrienne. Cf. cônes de fondation d'Entémèna et Ourou-Kagina, patésis de Lagash (fin de la 1<sup>re</sup> période chaldéenne); cylindres de Goudéa, patési de Lagash (milieu de la 2<sup>e</sup> période); Thureau-Dangin, *Inscr. de Sumer*, pp. 63, 75, 77, 135 et suiv.

(2) Cf. V. Scheil, *Mém.*, II, p. 123.

(3) Cf. de Sarzec et Heuzey, *Déc.*, 420-429, colonne de Goudéa (vers 2500), formée de quatre tambours accolés; Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, II, fig. 101: demi-colonnes engagées dans la paroi; ne serait-ce point une modification postérieure du type qui nous occupe?

(4) Cf. J. de Morgan, *Mém.*, VII, fig. 71, p. 50.

## REVÊTEMENTS DÉCORATIFS EN BRIQUES CUITES

En dehors des carreaux émaillés, les monuments de Babylonie (1) et de Perse présentaient des revêtements décoratifs analogues, mais composés de briques cuites non émaillées. Peut-être étaient-ils simplement peints (?) Nos fouilles ont donné en ce genre les types suivants, assez complets, appartenant à la civilisation des Perses Achéménides.

**325.** — Un griffon du genre du panneau émaillé n° 357 (2).

**326.** — Un lion passant.

**327.** — Un taureau ailé (3).

Les très nombreuses briques cuites à reliefs que nous possédons permettent d'espérer que l'on pourra reconstituer un jour d'autres spécimens analogues et peut-être des types nouveaux.

(1) Les fouilles actuelles de la mission allemande ont mis au jour la porte d'un des grands temples de Babylone, porte décorée de nombreux reliefs superposés et formés par des assemblages de briques cuites; Jastrow, *Bildermappe zur Relig. Babyl.*, pl. XV, n° 53.

(2) Cf. Dieulafoy, *l'Acropole de Suse*, pl. XI.

(3) *Ibid.*, fig. 312, p. 195.

## DOCUMENTS ÉMAILLÉS

De très bonne heure, en Élam, on sut recouvrir l'argile d'une couche colorée brillante, émail et glaçure. A l'époque des vases peints du II<sup>e</sup> style, il semble que ce procédé était déjà connu, puisqu'un tesson de pot émaillé, en vert, fut trouvé dans un vase de cette époque (1) ; d'ailleurs les cachets archaïques en pâte émaillée bleue (2) montrent que cette technique avait été pratiquée de bonne heure en ce pays. L'usage s'en développa par la suite en Chaldée et en Élam, et on arriva à l'employer dans la décoration des vastes murailles des palais et des temples. La pauvreté de la matière première des constructions — la brique — avait, en effet, incité de bonne heure les peuples de l'Asie antérieure à chercher un procédé de décoration capable de la dissimuler aux yeux ; on dut employer simultanément deux procédés, celui de la peinture à la détrempe et celui de l'émail qui seul, par sa solidité, a donné des documents qui ont bravé le temps (3). L'art de l'émail appliqué à l'architecture est né en Élam ou en Chaldée, sans qu'il soit possible de savoir dans lequel de ces deux pays il a pris d'abord naissance ; les Assyriens et les Perses ne furent que des élèves. Avant les fouilles de la Délégation, on ne possédait aucun spécimen de panneaux émaillés appartenant à la civilisation élamite ; ceux-ci semblent, en ce genre, les plus anciens que nous possé-

---

(1) Cf. J. de Morgan, *C. rendus Acad.*, 1908, p. 376 ; *Revue de l'Art anc. et mod.*, janvier 1909, p. 24 ; E. Pottier, *Mém.*, XIII, p. 99.

(2) M. Pézard, *Mém.*, XII, p. 80.

(3) Cf. Perrot et Chipiez, II, *Hist. de l'Art*, pp. 703 et suiv., v. pp. 535 et suiv.

dions jusqu'ici. Mais on connaissait par les fouilles de Khorsabad et de Nimroud (1) des documents de même ordre provenant de la civilisation assyro-babylonienne; enfin la Mission Dieulafoy avait apporté les premiers documents émaillés des Perses Achéménides. C'est sous cette dynastie que l'art de l'émail connut, aux v<sup>e</sup> et iv<sup>e</sup> siècles avant J.-C., son épanouissement définitif; dans les temps modernes, les Persans et les Arabes devaient perfectionner encore les vieux procédés de l'émailleur antique et, en appliquant cet art charmant à la faïence, lustrée ou non, réaliser le progrès définitif qui n'a jamais été surpassé. Nous classerons les documents émaillés selon leur époque et leur genre, en réservant pour la fin du chapitre les documents architecturaux qui forment des ensembles et qu'il est préférable de ne pas disperser.

## BAS-RELIEFS

### TABLETTES PERFORÉES AU CENTRE

Ces plaques, bien que de plus grandes dimensions, sont analogues à celles de pierre et de bitume (voir n<sup>os</sup> 34-42, 203); leur usage doit être semblable. Elles appartiennent à l'époque de la grande puissance élamite sous les rois Shoutrouk-Nakhounté, Shilkhak-In-Shoushinak, etc. (dernier quart de la III<sup>e</sup> période élamite), comme le montrent leurs inscriptions. Les motifs décoratifs se présentent en relief.

---

(1) Cf. Layard, *Monuments*, série I, pl. LXXXVI, et série II, pl. LV, etc : Place, *Ninive*, pl. XXIX-XXXII, etc. Le Musée du Louvre possédait déjà des briques émaillées rapportées de Babylone par P. Delaporte (voir Longpérier, *Musée Napoléon*, pl. IV) et d'autres, provenant de Khorsabad, des fouilles de Botta et de Place; cf. E. Pottier, *Catal. des Antiq. assyriennes (Musée du Louvre)*, 2<sup>e</sup> édit., p. 147, n<sup>os</sup> 195 et suiv.

**328.** — Cadres extérieurs à damiers <sup>(1)</sup> ou à torsades ; cadre intérieur présentant à chaque angle une palmette à trois pétales, et au centre, une inscription. Reliefs jaunes, fonds verts.

**329.** — Fragments de plaques à personnages parfois vêtus de châles à franges transversales et serrés à la ceinture. Les parties nues et les ornements sont jaunes, le reste vert ou blanc.

## STATUES ET FIGURINES

### FRAGMENTS ET ORNEMENTS DE STATUES

**330.** — Perruque de statue <sup>(2)</sup> en pâte émaillée, divisée en deux lobes : l'un couvrant le crâne, l'autre retombant sur les épaules. Des clous d'or, d'argent et de bronze, ornent cette coiffure ; à l'arrière est un trou par où passait le clou destiné à la maintenir fixée.

III<sup>e</sup> période élamite.

**331.** — Sorte de turban <sup>(3)</sup> en pâte émaillée, garni de disques de bronze maintenus par des clous du même métal ; c'est une coiffure de statue.

III<sup>e</sup> période élamite.

**332 et 333.** — 332 : Deux pieds joints, de face, provenant d'une statue en pâte émaillée de vert émeraude.

III<sup>e</sup> période élamite.

**333 :** Deux fragments identiques de statues de lions en pâte émaillée de vert émeraude ; il ne reste que les deux pattes de devant.

(1) *Mém.*, I, pl. VI.

(2) J. de Morgan, *ibid.*, VII, pl. 8-9. Cf. Babelon, *Rev. Art. anc.*, avril 1906, p. 268 ; Pottier, *Gazette Beaux-Arts*, janvier 1906, p. 13.

(3) J. de Morgan, *ibid.*, pl. X.

## STATUETTES ET FIGURINES DE PERSONNAGES

*I<sup>re</sup> période élamite.*

334 et 335. — 334 : Statuettes et fragments de terre cuite émaillée en bleu de la femme nue, une main tombant le long du corps, l'autre placée sur le sexe (même type que celui de la série n° 273 *b* des statuettes d'argile).

335 : *a*) Statuette, en pâte émaillée vert pomme, les mains croisées sur la poitrine, le corps cylindrique permettant la station verticale; elle rappelle certaines statuettes de la déesse Innina de facture grossière; *b*) tête de personnage à grand nez pointu, menton proéminent, deux tresses encadrant le visage, transformation de l'un des types de la série n° 273 des terres cuites. Terre cuite émaillée en bleu.

[De nouveaux spécimens de figurines émaillées ont été trouvés dans les fouilles de 1914 à 1922 (1).]

*II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> périodes élamites.*

336. — *a*) Buste de figurine, en pâte émaillée, de femme à coiffure ronde retombant en pointe dans le dos, transformation de l'un des types de la série n° 65-67 des figurines de pierre; émail en bleu turquoise pour la coiffure et la robe, jaune indien pour la figure; *b*) fragment de cheval (?) monté (tête du personnage brisée), en même matière; *c*) buste de personnage, les mains posées sur une tête de chien (?), émail vert; *d*) buste de figurine (pendeloque) à barbe carrée, chevelure retombant dans le dos, mains croisées sur la poitrine; style de l'époque de Manishtousou; pâte blanche, vraisemblablement émaillée à l'origine; *e*) petit personnage à longue barbe et châle

(1) [R. de Mecquenem, *Revue d'Assyriol.*, XIX, 1922, p. 125, fig. 7 et pl. V.]

tombant jusqu'aux pieds; pâte blanche, vraisemblablement émaillée primitivement; *f*) buste de femme nue, mains jointes (cf. n° 276 des terres cuites), terre cuite émaillée en bleu turquoise; *g*) buste (terre cuite émaillée en vert) de prêtre portant un instrument en rectangle long (n° 282 des terres cuites); *h*) buste d'adorant tenant un chevrreau, plaquette en pâte avec trace d'émail jaune (cf. n° 282); *i*) deux têtes de personnages à tiare ronde, faces maflues; *j*) tête de grande statuette de la déesse nue (pâte avec traces d'émail vert). Ces cinq derniers spécimens peuvent appartenir à la III<sup>e</sup> période chaldéo-élamite.

## STATUES ET STATUETTES D'ANIMAUX

337. — Lion accroupi en terre émaillée bleue ('). Cette grande figure procède, elle aussi, du style élamite archaïque; la tête est plus grosse qu'il ne conviendrait, mais la facture, d'époque beaucoup plus récente d'ailleurs (vers 1100 avant J.-C.), est très supérieure; les caractères de souplesse et de puissance, le modelé de l'ensemble et le rendu des détails évoquent déjà nettement l'art assyro-babylonien qui va éclore.

III<sup>e</sup> période élamite.

338. — Avant-corps d'un lion identique, qui lui servait sans doute de pendant.

## FIGURINES D'ANIMAUX

*II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> périodes élamites.*

339. — Figurine de taureau agenouillé (émail vert); les yeux et un ornement triangulaire, sur le front, étaient

---

(1) Cf. C. Lampre, *Mém.*, VIII, fig. 324-325; *Gaz. Beaux-Arts*, janvier 1906, p. 15.

incrustés, les cornes étaient rapportées. Pendeloque artistique.

II<sup>e</sup> période élamite.

340. — Colombe émaillée, en bleu, de facture très artistique.

II<sup>e</sup> période élamite.

341. — Série d'animaux de facture plus négligée, comprenant : *a*) deux petits lions accroupis; terre cuite, émail vert; *b*) chien; pâte d'émail vert; *c*) capridés (antilope); terre cuite, émail vert; *d*) oiseaux (colombes, cygnes); terres cuites et pâtes, émaux vert et bleu; certaines colombes portent un trou latéral, destiné à les monter sur roues (cf. n<sup>o</sup> 291 des terres cuites) ou à les fixer sur quelque support; d'autres ont un trou vertical destiné certainement à ce dernier usage (1); *e*) mouton accroupi; terre cuite avec trace d'émail bleu; *f*) tête de bélier à cornes enroulées; terre cuite, émail vert; *g*) têtes de chevaux harnachés; les corps manquent; *h*) petits animaux en boule, rappelant les hérissons des figurines de pierre (n<sup>o</sup> 110); pâte d'émail bleue; la plupart de ces objets, percés d'un trou de suspension, sont des pendeloques; *i*) cynocéphales accroupis (cf. n<sup>os</sup> 100, 102 et 290).

### III<sup>e</sup> période élamite.

342. — Cette série, comprenant surtout des animaux plus ou moins fantastiques ou composites, présente des statuettes de dimensions supérieures aux précédentes figurines et toutes percées d'une ouverture latérale servant à les fixer sur un support ou à les monter sur roues.

Divers types : *a*) nombreux fragments de chevaux ailés, agenouillés; *b*) quadrupèdes ailés, agenouillés (tête manquante), dont le poitrail présente en relief un motif en forme

(1) Cf. J. de Morgan, *Mém.*, VII, fig. 69.

de trapèze (poils de taureau ?); *c*) même animal, sans ailes; *d*) deux têtes de taureau ayant appartenu à des statuettes analogues; *e*) quadrupède agenouillé à corps et face alourdis, difficile à identifier faute de détails décoratifs et de modelé; *f*) statuettes (la tête manque) à corps de chèvre (?), agenouillées, les mains appuyées sur deux montants (siège ?); si, comme nous le pensons, la queue absente ici était celle d'un poisson, nous aurions peut-être une figuration symbolique du dieu Éa.

#### *IV<sup>e</sup> période chaldéo-élamite (?)*

**343. — Tête de lion rugissant**, en pâte d'émail bleu; très beau travail rappelant l'art assyrien (1).

#### *Basse époque; civilisation parthe*

**344. — Fragments de chevaux montés et têtes de chevaux** appartenant à cette série; terres cuites, émail vert émeraude et bleu turquoise, d'un beau poli.

## VASES ÉMAILLÉS

[Voir plus loin, dans la *Céramique*, le chapitre consacré à cette catégorie, p. 235.]

## POMMEAUX, BOUTONS (?) DÉCORATIFS

Ces objets de pâte émaillée en bleu présentent deux types principaux : l'un en forme de tête de clou, l'autre en forme de bobine surmontée d'une calotte débordante (2); ils ont

---

(1) Cf. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, II, fig. 242 et 274, documents analogues.

(2) *Mém.*, I, pl. IV.

au centre de leur base circulaire un trou destiné à l'emmanchement d'une tige. On y a vu des pommeaux de sceptres, des décorations de sommets de mâts ou de montants de meubles; mais en examinant les faces latérales, en particulier celles des pommeaux du deuxième type, on y remarque deux autres trous plus petits, opposés l'un à l'autre, et destinés évidemment à l'introduction de clous maintenant une hampe centrale. Ce détail tendrait à prouver que ces pommeaux étaient placés horizontalement, car s'ils l'avaient été verticalement, leur poids, souvent assez considérable, eût suffi à les maintenir fixés à la tige et les deux ouvertures latérales eussent été inutiles. Dans cette hypothèse, nous serions disposé à voir dans ces objets des boutons décoratifs ornant l'extrémité des essieux de chars votifs; peut-être constituaient-ils aussi des ornements en relief de parois murales? Nous en possédons de grands et de petits, appartenant tous à la III<sup>e</sup> période élamite.

345. — **Pommeaux** avec inscriptions de Shilkhak-In-Shoushinak (1), mentionnant des dons et des constructions voués au dieu Shoushinak, pour attirer sa bénédiction sur lui-même, son épouse Nakhountéoutou et sa famille.

346. — **Petits cônes** surmontés de pommeaux en rosace (2) (ornements de murailles (?) ou sortes de cônes de fondation).

## TERRES ÉMAILLÉES D'ÉGYPTE.

Les Perses dans leurs expéditions contre l'Égypte en ont rapporté un certain nombre d'amulettes émaillées en bleu. On a rencontré en particulier à Suse, au tell de l'Apa-

(1) Cf. V. Scheil, *Mém.*, III, pp. 73-77 et pl. XIV.

(2) *Mém.*, I, fig. 295.

dana et au sommet du tell de l'Acropole, les documents suivants :

347. — **Figurines** : 1° dieu Bès; 2° *oudjahs* (1); 3° Isis assise, allaitant, etc.

## CARREAUX DE REVÊTEMENT

Comme nous l'avons vu plus haut, les Élamites et les Chaldéens agrémentaient l'uniformité de leurs murailles de briques par des panneaux formés de carreaux vernissés. Les Assyriens, puis les Perses Achéménides ne firent que les imiter. L'Élam n'a fourni qu'un très petit nombre d'éléments provenant de ces panneaux décoratifs, et il n'est pas possible de reconstituer jusqu'à ce jour le plus petit ensemble; la matière employée est en général la pâte cérame, les émaux sont bleus, verts et jaunes. On peut diviser ces unités en trois groupes.

a) Carreaux à décoration géométrique :

348. — **Damier vert et jaune** (2).

b) Carreaux provenant de panneaux à scènes diverses.

Nous distinguerons deux séries selon que les scènes sont en relief ou non.

349. — **Carreaux sans relief** : petite série de documents provenant d'un même ensemble; les éléments décoratifs (chevaux (?), griffons, antilopes) sont émaillés en jaune sur fond vert (3).

(1) Cf. G. Jéquier, *Mém.*, I, fig. 360. Les deux premières catégories, surtout la deuxième, ont été découvertes en grand nombre dans nos fouilles. En 1910-1911, au palais de Darius I<sup>er</sup>, nous avons mis au jour un dépôt de fondation comprenant plusieurs centaines d'*oudjahs* et quelques figurines de Bès; cf. *Bulletin Dél. en Perse*, II, p. 56.

(2) Cf. *Mém.*, I, pl. VI.

(3) G. Jéquier, *ibid.*, VII, fig. 42-45.

**350.** — Carreaux à léger relief : *a*) fragment où apparaît un corps de femme, jaune sur fond vert; *b*) fragment présentant l'arrière-train d'un lion, jaune sur fond vert. Ces deux fragments ont pu aussi appartenir à des tablettes perforées.

**351 et 352.** — Carreaux à fort relief; ils proviennent d'ensembles divers, figurant des scènes à personnages de grandes dimensions, et dont il ne reste que les éléments suivants : 351 : *a*) tête élamite de profil, émail vert; 352 : *b*) main allongée sur une robe (émail vert sur fond jaune); *c*) avant-bras et mains de face placées l'une dans l'autre (émail vert sur fond jaune), élément d'un ensemble représentant un personnage dans l'attitude d'adorant (cf. statuettes et figurines, n<sup>os</sup> 69 et suiv.); *d*) genou de profil (émail jaune sur fond vert); *e*) pied de personnage et bas de robe (émail vert); *f*) partie de robe (?) (émail vert émeraude); *g*) deux fragments représentant une main fermée (émail vert et jaune).

*c*) Carreaux émaillés en bleu ne portant que des inscriptions :

**353.** — Les inscriptions ont fait connaître jusqu'ici les noms de Shoutrouk-Nakhounté et Shilkhak-In-Shoushinak. Ces carreaux, qui présentent parfois des retours d'angles, devaient faire partie d'ensembles à scènes figurées, vraisemblablement accompagnés de textes. Tous ces documents appartiennent à la III<sup>e</sup> période élamite.

**354.** — Grande tablette de style assyro-babylonien. La scène représente deux antilopes affrontées, dressées devant un arbre de vie (émail blanc sur fond bleu ciel) (1). Aucun relief.

#### IV<sup>e</sup> période.

---

(1) Scènes analogues très fréquentes dans le répertoire de l'Assyrie: cf. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, II, fig. 138, etc.

## PANNEAUX ÉMAILLÉS D'ÉPOQUE PERSE ACHÉMÉNIDE

Les Perses, après les Assyriens, avaient hérité de l'Élam et de la Chaldée l'art de couvrir leurs murailles de panneaux émaillés. Les beaux panneaux des archers et des lions, rapportés au Louvre par la Mission Dieulafoy, ont fait connaître depuis longtemps cette partie de leur répertoire polychrome. La Délégation en Perse a rapporté, à son tour, quantités de ces briques vernissées, provenant de panneaux variés. On peut dire, d'une façon générale, que les couleurs employées par l'émailleur perse sont les bleus turquoise et cobalt pour les fonds, les jaunes indien et citron, le blanc, le vert et le brun Van Dyck pour le reste de la décoration, sans préjudice des deux premières couleurs. [Voici les motifs qui ont pu être reconstitués jusqu'à ce jour d'une façon à peu près satisfaisante; on sait qu'il n'est pas possible de remettre en place exactement toutes les briques qui, dans le panneau antique, constituaient chaque figure, mais qu'on doit se servir le plus souvent de briques appartenant au même sujet et provenant de panneaux différents. Sous réserve de ces nécessités d'assemblage, on s'est efforcé de former un ensemble cohérent, où les parties refaites en plâtre et moulées sur des parties antiques se distinguent facilement du reste.]

### PERSONNAGES ET ANIMAUX

355. — Suite d'archers à tuniques blanches, avec manches brunes et jaunes, et à tuniques jaunes, avec manches brunes, chaussés de chaussures jaunes ou vertes, les cheveux ceints d'un bandeau tressé de cordes. Ils tiennent à

deux mains une lance terminée à sa base par une pomme de métal (1).

356. — Sphinx ailés, à corps de lions et à tête humaine coiffée de la haute tiare divine à triples cornes; assis et affrontés, la tête retournée, ils sont surmontés du globe ailé, symbole du dieu Ahoura-Mazda. Les corps sont émaillés en blanc, le poil en vert, les têtes en brun; les ailes comprennent cinq rangs de plumes alternativement jaune orangé, bleu cobalt, jaune citron, bleu cobalt et jaune orangé. La tiare assyrienne est émaillée en jaune citron et présente trois cornes bleues; elle est surmontée de plumes alternativement bleues et jaunes, dominées elles-mêmes par une fleur de lys blanche. Les ornements conventionnels du corps de l'animal sont jaunes et bleus. Le globe ailé est formé d'un disque central jaune, entouré de zones concentriques blanches; ses ailes latérales présentent cinq rangs de plumes colorées comme celles des sphinx; les plumes de la queue ont deux rangs bleu et blanc, cantonnées de deux cordons jaunes (soit stylisation, d'après nous, des pattes de l'antique oiseau du répertoire chaldéo-élamite dont nous semble issue la figuration du globe ailé, soit figuration du *lien* chaldéo-assyrien qui relie le fidèle à son dieu) (2). Cet ensemble décoratif, connu déjà par les représentations des cylindres (3) perses achéménides, mais nouvelle dans leur art architectural, a été emprunté par eux, comme tant d'autres motifs, à l'art assyrien. Il provient du palais de Darius I<sup>er</sup>, récemment mis au jour, où il

(1) Cf. M. Dieulafoy, *L'Acropole de Suse*, pl. V, VI et fig. 160; *Les antiq. de Suse (Musée du Louvre)*, pp. 13 et suiv., pl. II. [Cf. aussi l'article de R. de Mecquenem pour les campagnes de 1914 à 1922, dans *Rev. d'Assyriol.*, XIX, 1922, p. 109.]

(2) Voir plus haut, n° 12.

(3) Cf. Delaporte, *Cat. Cylind. de la Bibliothèque Nationale*, fig. 632.

devait être reproduit, comme les archers, à de nombreux exemplaires (1).

**357. — Griffon ailé (2).** Corps et tête de lion, surmontée de cornes d'antilopes; ailes d'oiseau; pattes de devant d'aigle, pattes postérieures de lion. Émaux blancs pour le corps, bleus, verts et jaunes pour les détails.

**358. — Lion passant, à fort relief (3).** Couleurs principales : blanc pour le corps, bleu et jaune pour les détails, vert et jaune pour la crinière.

### MOTIFS DÉCORATIFS DIVERS

Nos fouilles ont mis au jour un nombre considérable de carreaux émaillés à motifs décoratifs, faisant partie d'ensembles ou servant de cadres aux figurations précédentes, sans qu'il soit encore possible d'adopter pour eux un dispositif absolument certain. A titre documentaire, nous énumérons les principaux types.

**359 à 363. — 359 : Fleurs superposées de lotus, alternativement jaunes et bleues, surmontées d'une palmette; rinceaux de lotus et de palmettes (4).**

(1) Reconstitution des génies et du globe ailé à Suse, par R. de Mecquenem et M. Pézard. Pour la représentation et la démonstration de cette reconstitution, M. Pézard, *Bulletin Dél. en Perse*, II (1911), p. 54 et pl. V; *L'Art décoratif*, oct. 1911, pp. 137 à 140, fig. 1 et 2; cf. M. Pillet, *Le Palais de Darius I<sup>er</sup>*, p. 77, fig. 24.

(2) Cf. M. Dieulafoy, *l'Acropole de Suse*, pl. XI, reconstitution d'après le modèle en briques rouges et quelques fragments émaillés. Notre griffon présente une coloration différente, analogue à celle des panneaux de notre cat. n° 356.

(3) Cf. M. Dieulafoy, *l'Acropole de Suse*, fig. 152, p. 275 et pl. III; *Les antiq. de Suse (Musée du Louvre)*, p. 11, pl. I. Cf. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, V, pl. XI.

(4) Dieulafoy, *ibid.*, pl. VIII et pl. XIII, fig. 5; cf. Perrot et Chipiez, V, fig. 346.

360 : Suite de cercles concentriques réunis par des bandes rectangulaires surmontées de deux palmettes opposées par la base <sup>(1)</sup>.

361 : Marguerites à pétales blancs <sup>(2)</sup>. Certains carreaux présentant ce motif ont leurs tranches décorées de petites marguerites et destinées par conséquent à être vues. Ils ont pu servir, entre autres choses, de crêtes ou créneaux de rampes d'escalier.

362 : Suite de triangles, dits dents de loup; on trouve aussi le fer de lance <sup>(3)</sup>.

363 : Volutes <sup>(4)</sup>.

---

(1) Dieulafoy, pl. XIII, fig. 4; cf. Perrot et Chipiez, *ibid.*, fig. 347.

(2) Dieulafoy, pl. X; cf. Perrot et Chipiez, *ibid.*, fig. 344, 530.

(3) Cf. Perrot et Chipiez, *ibid.*, fig. 342 et 348.

(4) Dieulafoy, pl. IX.

## DOCUMENTS D'OS ET D'IVOIRE

A la haute époque, la Chaldée ne semble pas avoir connu les objets d'ivoire (1); à vrai dire, il est souvent difficile de différencier à première vue l'ivoire ancien de l'os, et peut-être possédons-nous divers objets sculptés dans cette première matière. En Susiane, l'emploi de l'ivoire est certain à une époque déjà ancienne, mais pour la plupart des petits objets il subsiste un grand doute, un prélèvement pour analyse étant impossible; qu'ils soient d'os ou d'ivoire, nous les faisons donc rentrer dans le même chapitre.

364 à 366. — 364 : *a*) La déesse nue portant les mains à ses seins; plaquette d'os découpée et gravée; *b*) même déesse, les mains croisées sur la poitrine; os, style archaïque. I<sup>re</sup> période chaldéo-élamite.

365 : Figurines d'animaux découpées dans l'ivoire (?) ; détails gravés : *a*) avant-corps de taureau brisé (2); *b*) équidé (3); *c*) poisson.

366 : Plaquette rectangulaire d'ivoire (?), où a été gravé finement un félin courant (chacal ?, loup ?) ; beau spécimen de gravure archaïque au burin. — I<sup>re</sup> ou II<sup>e</sup> période chaldéo-élamite.

367 (Planche XVIII). — Femme debout, les mains croisées; elle est drapée dans un long châle frangé en bas et

---

(1) Cf. L. Heuzey, *Cat.*, p. 384.

(2) Cf. G. Jéquier, *Mém.*, VII, fig. 16.

(3) *Ibid.*, fig. 15. A remarquer la rareté des représentations du cheval à la haute époque. Cf. ci-dessus, p. 124, note 1.

orné de broderies dans le haut, châle laissant les avant-bras découverts; une sorte d'écharpe frangée retombe en avant sur son épaule droite et descend dans le dos sur son épaule gauche; les poignets sont ornés de bracelets et son cou d'un collier. La tête, qui devait être rapportée, fait défaut (1). La finesse et la beauté de cette sculpture d'ivoire en font un des documents les plus achevés de l'art chaldéo-élamite. II<sup>e</sup> période. — Pour mémoire, nous citons à ce chapitre un petit pied de taureau, semblant avoir appartenu, lui aussi, à une statuette d'ivoire.

368 à 370. — **Épingles** (quelques spécimens sont peut-être des bibelots votifs) d'os ou d'ivoire. Deux séries : I. Épingles à têtes sculptées : a) tête de lion en bas-relief; b) petite figurine de colombe; c) cube surmonté d'un bouton (petite masse d'armes ?); la tige est ornée de stries. — II. Épingles à têtes non sculptées, de formes plus ou moins arrondies et ornées de traits gravés; les têtes sont séparées de la tige par une ou plusieurs rainures.

369 : 1<sup>o</sup> **Cuillères** d'ivoire ou d'os à manche orné d'une décoration ajourée; 2<sup>o</sup> spatules d'os; 3<sup>o</sup> poinçons d'os (2).

370 : 1<sup>o</sup> **Bracelet** d'ivoire (?); 2<sup>o</sup> **bagues** d'os gravées parfois de cercles à points centraux (3).

370 bis. — [Peigne d'ivoire et d'or.]

[Cette pièce eût été un des plus beaux objets trouvés dans les fouilles de M. de Morgan, si elle n'était pas sortie de terre dans un état de destruction presque complète. Pendant longtemps, nous avons conservé ces débris dans une boîte sans pouvoir en tirer parti. Finalement, nous avons eu recours à l'habileté de l'artiste réparateur M. G. Le Ba-

(1) Cf. G. Jéquier, *Mém.*, VII, p. 26 et pl. IV; *Rev. Art anc. et mod.*, avril 1906, p. 270.

(2) Cf. J. de Morgan, *Mém.*, XIII, fig. 103-104.

(3) Il y a aussi des cachets-cylindres découpés dans l'os : voir plus loin, *Documents de glyptique*, n<sup>o</sup> 409.

tard, à qui nous devons la remise en état de la plupart des objets de Suse, pour faire un arrangement qui permit de comprendre l'importance de ces fragments. Sur un fond de plastiline, il a appliqué les parties subsistantes et rétabli dans ses dimensions approximatives l'aspect de l'ustensile, que l'on peut comparer à d'autres peignes antiques (1); on sait que, jusqu'au moyen âge, on a conservé sous cette forme la fabrication des peignes *liturgiques* à double face. Haut., 0 m. 145; larg., 0 m. 103. Sur les côtés deux barrettes d'or, guillochées et terminées en têtes de daims ou de gazelles (?); cadre central entouré de petites rosaces en quartiers d'ivoire sertis d'or et contenant un relief d'ivoire sculpté, dont deux figures ont été conservées : le roi ou le dieu debout, combattant un animal fantastique (lion ailé ?) qui représente le principe du mal (2). Le modelé en est d'une délicatesse admirable. — Époque achéménide.]

---

(1) [Voir l'article *Pecten* du *Dict. des antiq. gr. et rom.*, de Saglio-Pottier; Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, II, fig. 417, 418; Poulsen, *Der Orient und die fr. gr. Kunst*, fig. 50 à 52. Un autre peigne, en bronze, de forme très simple, a été trouvé à Suse : *Revue d'Assyriol.*, XIX, 1922, p. 137, pl. VIII, n° 6.]

(2) [Cf. le relief du palais de Persépolis qui représente le roi Darius combattant un lion ailé et cornu : Perrot et Chipiez, V, p. 826, fig. 486.]

# DOCUMENTS DE COQUILLE

## GRAVÉE OU DÉCOUPÉE

La Chaldée, dès une époque très archaïque, a tiré de la columelle de certaines espèces de coquillages univalves des plaques destinées à recevoir une décoration à la pointe. D'après M. Léon Heuzey <sup>(1)</sup> (qui s'appuyait sur les fouilles de Tello), à l'origine, on aurait employé uniquement la coquille mate plus facile à graver, la nacre n'ayant été utilisée que plus tard. Si l'on en juge d'après les fouilles de Suse, il semble préférable de penser que les deux matières furent employées indifféremment dès la haute époque; nous avons déjà constaté au n° 34 l'emploi de la nacre comme incrustation des yeux d'aigles décorant une plaque très archaïque; le premier exemple suivant, du style de l'époque des plus anciens rois chaldéens de Lagash, vient confirmer cette assertion.

### NACRE

**371 et 372.** — 371: *a*) Petit personnage vêtu du pagne à longs poils <sup>(2)</sup>, tenant un vase. Il porte la chevelure striée retombant sur le cou, comme dans les plus anciens monuments chaldéens de Tello <sup>(3)</sup>. I<sup>re</sup> période chaldéo-élamite; *b*) fragment de nacre présentant treize cercles à point central.

---

(1) *Cat. Ant. chald.*, p. 183.

(2) *Ibid.*, n° 224, petit personnage analogue, mais tête rase, antérieur à l'époque de Our-Nina, gravé sur coquille mate.

(3) Cf. *Ibid.*, n° 5.

372 : **Pendeloques** et **amulettes** de nacre : *a*) sangliers découpés, l'un avec détails gravés, l'autre sans trace de gravure; *b*) oiseaux découpés, sans gravure; *c*) lion découpé, avec traces de gravure; *d*) étoile à neuf branches; les objets précédents sont des pendeloques; *e*) bras plié et main, amulette découpée. Époques d'art assez difficiles à préciser, mais qui nous semblent archaïques.

### COQUILLE MATE

373. — **Oiseaux minuscules**, sculptés (pendeloques). Les Élamites ont aussi employé les coquillages, tels qu'on les trouve à l'état naturel, comme parures et pendeloques; certains exemplaires sont revêtus d'un enduit émaillé. Les fouilles ont fourni de très nombreux spécimens de ces coquillages.

# DOCUMENTS D'OR, D'ARGENT ET DE MATIÈRES PRÉCIEUSES

## STATUETTES ET OBJETS DIVERS

### *Civilisation élamite*

374 (Planche XIX, n° 1). — **Statuette d'or**, fixée sur un socle creux de bronze.

Elle représente un personnage barbu, à chevelure quadrillée ceinte d'un bandeau. Nu jusqu'à la ceinture, il est vêtu d'un long châle, décoré d'un semis de points (1), évasé et frangé par le bas; la main droite levée, il maintient de son bras gauche une antilope ou un bouquetin contre sa poitrine; c'est un sacrificateur ou un offrant. Cet objet précieux faisait partie d'un dépôt analogue à celui du temple de Shoushinak (2).

III<sup>e</sup> période élamite.

375 (Planche XIX, n° 2). — **Statuette d'argent** montée sur socle creux de bronze, semblant une réplique de la statuette d'or du numéro précédent. Seul l'animal offert semble un peu différent (chevreau ?). Même dépôt (3).

376. — **Masque et main de statuette de femme**, travaillés au repoussé (4). Ces feuilles d'argent recouvraient

---

(1) Pour la robe à cercles ou pointillés, cf. nos 12 A, 59, 279, etc.

(2) Cf. R. de Mecquenem, *Mém.*, VII, pl. XXIV, fig. 1, a, b, c; Pottier, *Rev. art. anc. et mod.*, avril 1906, p. 271.

(3) R. de Mecquenem, *ibid.*, pl. XXIV, fig. 2, a, b, c.

(4) Cf. J. de Morgan, *Mém.*, VII, pl. VII; Pottier, *Gaz. Beaux-Arts*, janv. 1906, p. 12.

vraisemblablement une statue de bois. Les yeux sont incrustés d'ivoire; la prunelle (en bitume sans doute) a disparu, ainsi que l'objet que tenait la main fermée. Cette trouvaille n'étonne point, quand on sait l'usage que la Chaldée, l'Assyrie, la Phénicie, firent des appliques de feuilles métalliques repoussées. Elle a été trouvée dans un 3<sup>e</sup> dépôt ou cachette.

III<sup>e</sup> période chaldéo-élamite.

377 (Planche XIX, n<sup>o</sup> 3). — **Tête de lion**, en or repoussé et ciselé, montée sur une tige conique de calcaire gris bitumineux; grande finesse d'exécution. Deux anneaux d'or, réservant entre eux des losanges, déterminent, à la suite de la tête du lion, une sorte de collier (1). Cet objet a servi peut-être de clou de fondation. Même dépôt que les documents n<sup>os</sup> 374-375; même époque.

378. — **Colombe** en lapis-lazuli (2). Le bec qui était rapporté manque; la queue, rapportée elle aussi, est montée au moyen d'un clou de bronze. Une plaque d'or est incrustée à la place des pattes, une autre, à la naissance du cou; celui-ci et la poitrine sont incrustés de clous d'or ainsi que les yeux de l'oiseau. Même dépôt que ci-dessus.

379. — **Petite figurine d'oiseau** en argent; détails ciselés (amulette ?).

380. — **Tête de serpent ou de griffon** en argent plaqué d'or, la gueule ouverte découvrant les dents, le nez et le cou ornés d'écaillés gravées. Tête creuse dont le col percé d'un trou était destiné à être fixé sur une tige (sceptre ?) (3). Beau travail. Dépôt de fondation du temple de Shou-shinak.

(1) Cf. R. de Mecquenem, *Mém.*, VII, pl. XXIV, fig. 3, a, b, c; Pottier, *ibid.*, pp. 16 et 20.

(2) *Ibid.*, p. 17; *Mém.*, VII, pl. XXV, fig. 1, 2.

(3) *Ibid.*, pl. XIII, fig. 1, a, b.

**381.** — *a)* Gaine, en or, de poignard ou de sceptre, ornée de dessins géométriques gravés (1); *b)* gainé dont la base est ornée d'une torsade chaldéo-élamite entourée d'un filet perlé double (2). Dépôt de fondation du temple de Shoushinak.

**382.** — Feuilles d'or et d'argent destinées à servir de revêtements. Les unes sont ornées de perles filigranées (or), d'autres d'inscriptions élamites (fin et milieu de la III<sup>e</sup> période); certaines, travaillées au repoussé, ont servi à décorer des statuettes ou des bas-reliefs (or et argent) (3). La plupart sont sans ornements. Des clous d'argent et des clous de bronze à têtes plaquées d'or (4) ont servi sans doute à fixer certains de ces revêtements.

**383.** — Vases d'argent, sans décoration, trop écrasés et en mauvais état pour qu'on puisse deviner leur forme primitive. Ils semblent bien cependant appartenir à l'art chaldéo-élamite (5).

## BIJOUX ET PARURES

### *Époque élamite*

C'est la découverte des offrandes de fondation du temple de Shoushinak et des dépôts voisins qui a révélé l'industrie du véritable *bijou* dans l'Élam; jusque-là on ne connaissait comme appartenant à la civilisation de ce pays, que des parures grossières.

(1) *Ibid.*, fig. 5.

(2) *Ibid.*, fig. 11.

(3) Pour ces différents documents, *ibid.*, pl. XIII, fig. 9; pl. XII, fig. 17-30; fig. 141-142 et pl. XIII, fig. 3-4.

(4) *Ibid.*, fig. 152-153 et pl. XII, fig. 13; XVII, fig. 4-7, etc.

(5) La Chaldée, dès une haute antiquité, a connu la vaisselle d'argent; cf. L. Heuzey, *Cat.*, n<sup>o</sup> 218, vase d'Entéména, patési de Lagash.

**384 et 385. — Pendeloques.** — 384 : disques d'or et d'argent, munis d'une bélière et présentant gravées des figurations étoilées, en particulier le symbole d'Ishtar (étoile à huit branches). Le centre, en général orné d'une bossette, et les branches cantonnées de bossettes semblables déterminent une deuxième étoile circulaire (1); les bossettes sont parfois entourées d'un grènetis (2).

385 : 1° agate blanche, taillée en disque, traversée par un fil d'or et présentant au centre un second disque brun (représentation d'un œil); 2° calcédoine blanche présentant les particularités ci-dessus, sauf que la pupille qui devait être incrustée, fait défaut (3); 3° corne et oreille d'animal en bronze revêtu d'une feuille d'or (4); 4° petit singe en lapis-lazuli, percé pour monture; il est accroupi dans l'attitude des statuètes de pierre (n° 102); les trois numéros précédents font partie des dépôts de fondation du temple de Shoushinak; 5° tête de taureau en lapis-lazuli, muni d'une bélière d'or; les cornes de l'animal étaient rapportées, travail très soigné (5); 6° lion couché, découpé en bas-relief dans une plaquette d'agate et présenté de profil; les reliefs sont heureusement rendus et les détails finement gravés; l'artiste est déjà familiarisé avec les procédés les plus délicats de la taille des pierres fines (6); la pendeloque se suspend par deux trous placés aux extrémités. Pour ces deux numéros même dépôt qu'aux n°s 374-375, 377-378.

(1) Le symbole d'Ishtar sur les sceaux des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> périodes est souvent tracé en pointillé ou en bossettes réunies par des tiges. Cf. M. Pézard, *Mém.*, XII, p. 86 et note 1.

(2) Cf. R. de Mecquenem, *Mém.*, VII, pendeloques d'or : pl. XII, fig. 5-7; d'argent : fig. 128-134.

(3) *Ibid.*, pl. XIII, fig. 6-7.

(4) *Ibid.*, fig. 10.

(5) *Ibid.*, pl. XIII, fig. 12.

(6) *Ibid.*, fig. 13.

**386.** — **Bagues et anneaux.** — Bagues présentant : 1° deux tresses soudées (or) (1); 2° quatre rangées de perles filigranées (or) (2); 3° deux rangées de perles filigranées enserrant la torsade élamite (or) (3); 4° une décoration de perles en dents de loup (or) (4); 5° des anneaux superposés (or et argent), parfois ornés de stries (5); 6° une torsade simple (or) (6); 7° des anneaux simples d'or et d'argent (type le plus répandu) (7); 8° bagues de bronze revêtu d'or, dont deux à décoration de perles en filigranes (8).

**387 et 388.** — **Colliers.** 387 : collier composé de perles de cornaline, ovoïdes, sphériques et en forme de fuseaux et de cylindres; de perles d'agate, plates, en forme de fuseaux et de coquillages; des pendeloques d'agate dont l'une présente une face plate et l'autre bombée portant un petit texte votif du roi Kourigalzou en l'honneur du dieu Kadi (9).

388 : Perles; 1° perles d'or en forme de cylindre, de sphère et de disques percés (10); 2° perles de cornaline à trous ornés d'or et de turquoise (11); 3° perles diverses en agate, cristal de roche, lapis-lazuli, cornaline, turquoise, etc.

### *Civilisation perse achéménide*

Les bijoux et les objets précieux, pouvant se rattacher à cette période, proviennent tous d'une sépulture de

(1) *Ibid.*, pl. XIV, fig. 8.

(2) *Ibid.*, fig. 13.

(3) *Ibid.*, fig. 9.

(4) *Ibid.*, fig. 6-7.

(5) *Ibid.*, fig. 4, 10-12, 2.

(6) *Ibid.*, fig. 3.

(7) *Ibid.*, fig. 1, 5.

(8) *Ibid.*, pl. XII, fig. 2, 4.

(9) Cf. V. Scheil, *Mém.*, VI, p. 30.

(10) *Ibid.*, pl. XII, fig. 9-10, 14-15; pl. XIII, fig. 2, 9.

(11) *Ibid.*, pl. XIII, fig. 14.

femme découverte au sommet du *tell* de l'Acropole (4). La sépulture avait été constituée par un petit monument de brique crue qui s'était écroulé sur le sarcophage de bronze; celui-ci, en forme de cuve à bords évasés (2) (cat. n° 268), devait être ouvert de façon que le corps pût, selon la loi Mazdéenne, être dévoré par les oiseaux (3). Les objets précieux contenus dans le sarcophage peuvent s'énumérer ainsi :

389. — **Patère d'argent** (4). Décoration extérieure : la partie centrale du fond est constituée par une sorte de marguerite, fréquente dans le répertoire assyro-perse ; cette fleur est inscrite dans une grande rosace à quarante pétales se terminant en pointe près du bord lisse de la coupe. Décoration intérieure : fleurs de lys (?) et boutons alternés (répertoire assyro-perse), disposés en couronne autour d'un disque central.

390. — **Torque d'or** (5). Il se compose de deux torsades rentrant l'une dans l'autre à l'aide d'une goupille. Les deux extrémités sont terminées chacune par une tête de lion ciselée et incrustée (turquoise pour les joues, lapis-lazuli encadré de deux turquoises pour le muffle, turquoise et lapis pour les pommettes, nacre pour les yeux et le sommet de la tête, semis de petites turquoises pour la crinière). Le cou se prolonge par un collier incrusté de carrés de lapis et de turquoise alternés; de même l'épine

(1) J. de Morgan, *Découverte d'une sépulture achéménide*, *Mém.*, VIII, pp. 29 à 58.

(2) La Mission Dieulafoy a rapporté une cuve semblable, en terre émaillée; *Acrop. de Suse*, p. 428.

(3) Les tombeaux des rois de Perse, à Nakhsh-é-Roustem, présentent une porte réservée dans le roc et qui ne dut jamais être fermée, pour la même raison.

(4) J. de Morgan, *ibid.*, pl. III; Pottier, *Rev. art anc. et mod.*, mai 1902, p. 309.

(5) *Ibid.*, *Mém.*, VIII, pl. IV et fig. 70-71; Pottier, *ibid.*, p. 307.

dorsale est cantonnée de mèches de poils en lapis et turquoises alternés.

**391** (Planche XX, n<sup>os</sup> 1, 2). — **Bracelets d'or** (1). Même style et mêmes incrustations, moins nombreuses par suite des plus faibles dimensions des objets.

**392.** — **Collier d'or** (2). Il se compose de perles d'or incrustées de turquoises, de lapis et de cornaline. Dix-huit pendeloques en forme de griffes, ornées à leur partie supérieure d'un grènetis filigrané dans un rectangle de métal et rehaussé de gemmes à la partie inférieure, sont attachées au collier dans un ordre régulier.

**393 et 394** (Planche XX, n<sup>os</sup> 3 et 4). — **393 : Boucles d'oreilles d'or** (3). Chacune d'elles se compose d'un anneau évidé formé de deux cercles concentriques; le premier est serti d'ornements quadrangulaires en lapis et turquoise, encadrés de fuseaux de turquoise; le cercle externe présente deux rangs de pétales de fleur, le premier couplé en lapis et turquoise, le second inversement.

**394 : Boutons de vêtement** (4), en or. Bombés, ils présentent tous deux à leur face inférieure un anneau soudé. Motif décoratif formé par des incrustations de lapis et de turquoise : étoile formée de cinq cercles disposés autour d'un cercle central, et dont les intervalles déterminent une autre étoile à branches en pointe.

**395** (Planche XX, n<sup>o</sup> 6). — **Collier de perles fines** (5).

Il se compose de trois rangs de perles, réunis à intervalles égaux par dix barrettes d'or, formées chacune de

(1) *Ibid.*, pl. V, fig. 1, 2, et fig. 76; cf. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, t. II, fig. 430, bracelet assyrien de bronze; Pottier, *Catal. antiq. assyr.*, pl. 27, n<sup>o</sup> 166.

(2) *Ibid.*, fig. 77 et pl. VI, fig. 1.

(3) *Ibid.*, fig. 78 et pl. V, fig. 3, 4.

(4) *Ibid.*, fig. 79 et pl. IV, fig. 2, 3.

(5) *Ibid.*, fig. 80 et pl. V, fig. 6.

trois cercles incrustés de gemmes, cercles analogues à ceux qui forment l'étoile du bouton précédent. Les perles sont en général assez détériorées et un grand nombre d'entre elles sont tombées en poussière au moment de la découverte.

**395 bis** (Planche XX, n° 5). — Collier de perlettes d'or et de gemmes.

Il se compose d'un rang de perles de pierres et d'or, avec coulants de forme olive et deux pendeloques plates (2).

**396.** — Collier de gemmes et d'or (3).

Il est formé de quatre rangs où les perles de matières diverses alternent avec des perles d'or. Les gemmes, au nombre de 400, ont la forme ovoïde tronquée aux extrémités; elles sont en turquoise, lapis, émeraude, agate, jaspé, cornaline, feldspath, silice, jade (?), quartz, améthyste, hématite, marbre, brèche. Les perles d'or, en nombre égal, sont formées de plusieurs rangs de perlettes soudées sur des cercles dont la partie médiane présente un renflement formé de perlettes plus grosses.

**397 à 399.** — 397 : Perles de la coiffure (4). Huit grosses perles d'or, en forme d'ovoïde côtelé, ont été trouvées près de la tête, ce qui semble indiquer qu'elles faisaient partie d'une coiffure.

**398 :** Pendentifs et perles diverses (4). 1° Pendentif en cornaline rouge; 2° deux disques d'or percés, présentant l'un une croix à branches égales, l'autre une étoile à quatre branches (variante de la croix) cantonnée d'un semis de grènetis (5); 3° deux cylindres, de jaspé rouge et de quartz, terminés par des anneaux d'or munis d'an-

(1) *Ibid.*, pl. V, fig. 5.

(2) *Ibid.*, fig. 81-82 et pl. VI, fig. 2.

(3) *Ibid.*, fig. 83.

(4) *Ibid.*, fig. 89.

(5) *Ibid.*, fig. 90.

neaux (1); 4° quatre montures de pendentifs en or, munies chacune de trois anneaux (2); 5° deux perles de lapis et une de cornaline, garnies d'or à leurs extrémités; elles étaient accompagnées de quatre autres montures d'or ornées de côtes (3); 6° collier (?) de pierres taillées. Près du cou du squelette ont été trouvés deux grands disques elliptiques d'agate rubanée, accompagnés de quatorze disques ronds formant cabochons de même matière, de onze plaques losangées et de trente-huit perles ovoïdes d'agate noire et blanche (4).

399 : **Pendeloques** servant d'amulettes (5). La place qu'elles occupaient à l'origine, parmi les précédentes parures, est incertaine. Les motifs qu'elles représentent sont : 1° un sphinx à tête de bélier, en pâte blanche émaillée vert; c'est une amulette provenant d'Égypte; 2° un lion en or; 3° une colombe en or, facture grossière; 4° une colombe en lapis-lazuli, sans détails gravés; 5° amulette (?) formée d'un demi-cercle d'agate blanche surmonté d'un tube d'or de suspension.

400. — **Monnaies d'argent** trouvées dans la sépulture (6). Deux statères perses appartenant aux séries d'Aradus en Phénicie, ce qui assigne à la sépulture elle-même une date voisine du milieu du iv° siècle avant J.-C.

### *Civilisation gréco-byzantine.*

401. — **Monnaies grecques en argent.**

402. — **Parure byzantine** (7). Elle se compose d'une série de pièces d'or, réunies par une double chaîne for-

(1) *Ibid.*, pl. IV, fig. 10-11.

(2) *Ibid.*, fig. 92 et pl. IV, fig. 12 à 15.

(3) *Ibid.*, fig. 91 et pl. IV, fig. 16.

(4) *Ibid.*, fig. 93 et pl. VI, fig. 4-6.

(5) *Ibid.*, fig. 84-88.

(6) *Ibid.*, p. 57.

(7) Cf. G. Jéquier, *Mém.*, VII, pl. VI.

mée d'anneaux d'or, chaînes qui se réunissent, à l'une des extrémités, à une pièce d'or plus petite surmontée d'un anneau; l'autre bout de la parure est brisé.

A côté de cette parure ont été trouvés une pendeloque d'or, formée d'un bouton hémisphérique supportant trois pendeloques triangulaires, de petits anneaux d'or, dont deux ornés de perles (boucles d'oreilles ?), et une pièce d'or de l'empereur Nicéphore Phocas.

403. — **Coupelle en cristal taillé et décoré de quadrillés et de fleurons, entourée d'une monture en or formant un large rebord découpé en ornements sinueux qui devaient contenir une matière incrustée ou des émaux.**

## DOCUMENTS DE GLYPTIQUE

Les intailles découvertes à Suse présentent une diversité d'origine et une variété de travail, de formes et de matières, qui n'ont jamais été rencontrées jusqu'à ce jour en aucun autre lieu de fouilles; aussi peut-on suivre à Suse toute l'histoire de la glyptique. A l'origine de la civilisation en cette région correspondent des sceaux dont la surface gravée est plate, et dont le *recto* présente en général la forme d'une calotte sphérique ou elliptique; sur un certain nombre d'exemplaires, ce *recto* est parfois sculpté en forme d'animaux, figurés en ronde bosse ou en bas-relief, et le *verso* épouse les contours de l'animal. Une série, jusqu'ici très restreinte, a fourni des cachets se rattachant d'une manière générale au premier groupe de la série précédente, mais en différant par un *recto* plus ou moins plat muni d'une sorte de boucle, le *verso* étant toujours plus ou moins convexe (1). Enfin nous possédons quelques cachets plats de forme carrée ou rectangulaire, gravés sur une seule face. Toutes ces intailles, que nous réunissons sous l'appellation générale de *cachets plats*, et dont l'invention a précédé celle du cachet en forme de cylindre, nous mènent depuis les premiers balbutiements de l'art jusqu'à l'époque où l'artiste sait utiliser les principaux procédés de la gravure primitive. C'est ainsi qu'on voit se succéder le travail à la pointe, avec parfois quelques traces de bouterolle, puis le travail exécuté presque uniquement à l'aide de la bouterolle, ensuite celui où l'on sait combiner plus ou moins heureusement les deux pre-

---

(1) Cf. M. Pézard, *Mém.*, XII, fig. 40-41 et pl. I, fig. 146, 149.

miers procédés, enfin le travail à la molette qui permet de tracer des figurations artistiques.

Les cachets que l'on désigne sous l'appellation de *cylindres*, témoignent d'une autre évolution de la glyptique ; certains d'entre eux, cependant, remontent aussi à une époque très reculée, antérieure parfois à l'âge de divers cachets plats auxquels ils sont nettement inférieurs. Suse offre toutes les variétés de sceaux de cet ordre, depuis le cylindre géométrique jusqu'au cachet en forme d'olive ou au cachet présentant une surface latérale concave. De même la diversité des matières employées, — terre cuite, calcaire, bitume, coquille, pâte émaillée, marbre, hématite, toute la série des pierres dures, etc. — dépasse de beaucoup ce que les autres contrées ont pu donner en ce genre ; ce sont les substances communes et faciles à travailler, comme l'argile et les calcaires, que l'on a employées de préférence dans les temps les plus anciens. Un certain nombre d'intailles ont servi non seulement de cachets, mais peut-être aussi de perles de colliers et certainement d'amulettes ; les cachets ont toujours présenté, en effet, un caractère religieux et magique.

Ne pouvant étudier ici en détail toute la collection des intailles susiennes, nous nous contenterons d'en définir les grandes lignes, en renvoyant pour plus ample information à nos études antérieures <sup>(1)</sup>. Les documents sont classés par séries en trois chapitres : 1° intailles élamites ; 2° intailles chaldéo-élamites ; 3° basse époque, une men-

---

(1) Cf. M. Pézard, *Rec. de trav. rel. à la phil. et à l'arch. égyptienne et assyrienne*, vol. XXXII ; *Mém.*, XII, *Étude sur les intailles susiennes*, pp. 79 à 141. [Depuis la rédaction du Catalogue, toutes les intailles trouvées à Suse (jusqu'en 1914), ont été réunies, décrites et figurées dans le grand ouvrage de L. Delaporte et Thureau-Dangin, *Catalogue des cylindres et pierres gravées de style oriental du Musée du Louvre*, 1920-1922, I, pp. 27 à 66, pl. XXIII à XXXVII ; cf. aussi R. de Mecquenem, sur des cylindres de Suse, *Rev. d'Assyriol.*, XIX, 1922, p. 165.]

tion moins succinte étant réservée à quelques spécimens particulièrement caractéristiques.

## INTAILLES ÉLAMITES

C'est en constatant les rapports étroits qui existent entre le répertoire figuré des vases peints des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> styles et celui de très nombreuses intailles susiennes, que nous pensons être parvenu à différencier la glyptique indigène de l'Élam de celle des pays voisins (1); nous avons, en effet, été amené à considérer comme *indigènes* les sceaux où se perpétue la survivance des motifs de la céramique primitive et où figurent des scènes conçues et traduites dans le même esprit. Le caractère des intailles que nous envisageons comme élamites, est essentiellement naturiste et géométrisé; contrairement à la Chaldée, elles présentent peu de scènes pouvant se rattacher au culte ou aux personnages divins; mais, par contre, comme chez les peuples dont les croyances reposent sur l'adoration des forces de la nature, on y voit abonder les figurations animales et végétales, la plupart magiques et sacrées; la céramique peinte nous avait déjà manifesté le même caractère; toujours comme elle, nos intailles marquent une grande prédilection pour le répertoire dit géométrique, dans lequel il convient, à notre avis, de rechercher des stylisations et des symboles. Enfin, ajoutons que les empreintes sur les tablettes dites *proto-élamites* nous fournissent aussi le même répertoire figuré.

---

(1) Pour cette démonstration voir *ibid.*, pp. 81-84. La seule étude d'ensemble sur les sceaux susiens, qui soit antérieure, est celle de G. Jéquier, *Mém.*, VIII, pp. 1 et suiv.; elle avait été écrite avant la découverte de la nécropole des vases peints, qui a profondément modifié nos connaissances sur la civilisation élamite.

## CACHETS PLATS

Il ne semble pas que l'on ait découvert en nombre de quelque importance, ailleurs que dans la région susienne, des sceaux de ce genre, ce qui amènerait à penser que la glyptique proprement dite est née dans ce pays (1); tous les caractères des cachets plats, sans parler du niveau où on les rencontre, les désignent comme les plus anciens sceaux connus (période proto-élamite et début de la 1<sup>re</sup> période élamite).

404. — Répertoire géométrique. Le verso des cachets plats donne les représentations suivantes : 1° croix à branches égales, souvent striée, doublée, cantonnée de lignes diverses, et inscrite dans un cercle (2); on trouve aussi la demi-croix (3); 2° croix inscrite dans un quadrilatère et cantonnée de disques (4); 3° losanges doubles (5); 4° lignes sinueuses doubles renfermant des triangles, des traits ou des points (6); 5° droites cantonnées de lignes parallèles (7) (rameaux ou ailes d'oiseaux des vases peints); 6° disques disposés en forme d'étoile (8); 7° cercles concentriques formés de petites dentelures (9); les empreintes sur argile ont fourni de plus des quadrilatères striés, des motifs étoilés, etc.; 8° peut-être faut-il placer

(1) Cf. M. Pézard, *Rec. Trav.*, XXXII, 1910. A la basse époque, la civilisation assyro-babylonienne, puis celle des Perses, sont retournées à l'emploi des sceaux plats; mais leurs formes, les procédés d'art et les substances employées diffèrent totalement des séries archaïques.

(2) Cf. J. de Morgan, *Mém.*, VII, fig. 99. Cf. M. Pézard, *Mém.*, XII, fig. 40.

(3) M. Pézard, *ibid.*, fig. 41.

(4) *Ibid.*, pl. I, fig. 136.

(5) *Ibid.*, pl. I, fig. 146.

(6) *Ibid.*, pl. I, fig. 149.

(7) *Ibid.*, pl. III, fig. 174.

(8) *Ibid.*, pl. II, fig. 160.

(9) *Ibid.*, fig. 59.

dans cette série un cachet en argile jaune, de grande dimension, dont la base est rectangulaire et dont la partie supérieure bombée est munie d'une sorte de griffe de préhension; ce spécimen unique présente une figuration composée de disques et de lignes droites; il se rattache à la catégorie des cachets plats (1).

405. — Flore, animaux, personnages. 1° arbres conifères, tête-bêche; un seul exemple (2); 2° le bouquetin, l'antilope ou la gazelle (3), souvent difficiles à différencier; 3° félin à queue relevée (4), tracé par un procédé où l'emploi de la bouterolle domine; ce procédé, qui a fourni la série la plus nombreuse de gravures des cachets plats, caractérise une des étapes de la glyptique archaïque susienne; 4° ligne sinueuse formée de disques (serpents ?), petits animaux formés de deux ou trois disques (insectes ?) (5), accompagnant souvent le félin du numéro précédent; 5° le scorpion (?) (6); un seul exemple; 6° un reptile (lézard ?) (7), mis en parallèle avec un félin (?) debout; le seul exemplaire sur lequel apparaisse ce groupe est aussi le seul cachet trouvé dans la nécropole des vases peints du I<sup>er</sup> style (8); ce serait donc le sceau le plus antique connu; 7° motifs difficiles à déterminer faute de termes comparatifs: oiseaux, fleurs (?) (9), un seul

(1) *Ibid.*, fig. 94.

(2) *Ibid.*, fig. 71.

(3) *Ibid.*, fig. 68, 69 (?) et pl. II, fig. 154, 159, 162. Cf. G. Jéquier, *Mém.*, VIII, fig. 2-4.

(4) M. Pézard, *ibid.*, pl. II, fig. 156-158. Nous croyons avoir retrouvé dans ce type le chien (?) des vases peints (voir p. 97). Cf. G. Jéquier, *Ibid.*, fig. 5, 7; J. de Morgan, *ibid.*, fig. 90-93; R. de Mecquenem, *Mém.*, VII, pl. XXI, fig. 3, 5 b.

(5) M. Pézard, *ibid.*, fig. 66 b; cf. J. de Morgan, *ibid.*, fig. 94-96; R. de Mecquenem, *ibid.*, pl. XXI, fig. 4 b.

(6) J. de Morgan, *ibid.*, fig. 97.

(7) Cf. M. Pézard, pl. II, fig. 161.

(8) Cf. J. de Morgan, *Mém.*, XIII, p. 10 et fig. 25 b.

(9) G. Jéquier, *ibid.*, fig. 6.

exemple; 8° la lutte du lion et de l'antilope (1), exemplaire unique qui nous semble un des spécimens les moins anciens des cachets plats; 9° un personnage humain (2), peut-être assis et tenant une masse d'armes (un quart du cachet manque); il est entouré d'animaux des types précédents 3 et 6; un exemplaire.

406. — Nous avons dit que certains *rectos* des cachets de cette série présentent des sculptures en ronde bosse et bas-relief. Nous avons comme figurations : 1° un lion couché, de profil (3); un exemplaire; 2° des têtes de lions, de profil (4); les yeux étaient parfois incrustés; 3° des quadrupèdes accroupis, rappelant le taureau (5); 4° sangliers (chiens ?) accroupis adossés (6); un exemplaire. Ces sculptures rappellent le travail et le style des vases de pierre en forme d'animaux; nous les croyons de même époque (voir p. 75 et note 3).

## CYLINDRES

### RÉPERTOIRE GÉOMÉTRIQUE

Les périodes où il convient de classer les intailles de ce chapitre, sont assez difficiles à préciser, les mêmes motifs ayant dû persister longtemps; la plupart de ces documents, cependant, nous semblent antérieurs au milieu de la II° période qui vit le triomphe des formules chaldéennes; leur répertoire, qui est celui des vases peints, offre les figurations suivantes :

407. — I. **Chevrons, triangles, lignes brisées, rectangles (rectilignes ou curvilignes)** : 1° chevrons striés ou non,

(1) M. Pézard, *ibid.*, fig. 70.

(2) *Ibid.*, pl. IV, fig. 182.

(3) G. Jéquier, *ibid.*, fig. 6.

(4) M. Pézard, *ibid.*, fig. 7, fig. 66 a; J. de Morgan, fig. 90.

(5) R. de Mecquenem, *ibid.*, *Dépôts de fondation du temple de Shou-shnak*, pl. XXI, fig. 3 a.

(6) *Ibid.*, fig. 4 a.

encadrant des triangles ou des lignes diverses (1); 2° bandes rectangulaires verticales (2), jouant le même rôle; 3° quadrilatères (3), employés de même; 4° hachures diverses (4). — II. **Croix, étoiles, losanges** : 1° croix dite de Malte et croix à branches égales (simples, doubles, etc.), croix en X, étoiles (?) formées de petits disques (5); 2° étoiles ou croix renfermant ou cantonnant (parfois les deux) des losanges, des triangles ou des croix (6); 3° losanges, ellipses (simples, doubles, etc.). Ils renferment et cantonnent souvent des ellipsoïdes (7); ils sont accompagnés aussi de lignes courbes, rectilignes ou brisées (8). — III. **Flore géométrisée** : 1° branche enroulée terminée par un fruit (9); 2° branches avec feuilles plus ou moins stylisées (10); 3° rameaux (?) stylisés par un quadrillage (11); 4° lignes brisées parallèles (stylisation florale de la céramique) (12).

#### SCÈNES DIVERSES

Ces scènes, essentiellement naturistes, figurent l'animal, le végétal et l'homme, en des combinaisons souvent difficiles à expliquer dans l'état de nos connaissances; les éléments, plus ou moins stylisés, de ces scènes se retrouvent sur la céramique peinte. Au cours de nos études anté-

(1) M. Pézard., *ibid.*, fig. 49-53, et pl. I, fig. 147.

(2) *Ibid.*, fig. 54-55, 57, et pl. I, fig. 148.

(3) *Ibid.*, fig. 58 et pl. I, fig. 153.

(4) *Ibid.*, fig. 56 et pl. II, fig. 150-152.

(5) *Ibid.*, fig. 42-43, 48, et pl. I, fig. 137.

(6) *Ibid.*, fig. 44-45, et pl. I, fig. 138.

(7) Peut-être schéma du poisson, voir p. 88, *ibid.*, et pl. I, fig. 140-142.

(8) *Ibid.*, fig. 46 et pl. I, fig. 139, etc.

(9) *Ibid.*, fig. 61.

(10) *Ibid.*, fig. 62-64.

(11) *Ibid.*, fig. 65.

(12) *Ibid.*, pl. III, fig. 176.

rieures <sup>(1)</sup>, nous avons déjà signalé divers *groupements* qui semblent présenter, en dehors de toute fantaisie décorative, une signification particulière, en rapport étroit avec la symbolique et le culte naturiste. C'est ainsi que nous avons appelé l'attention sur la réunion si fréquente des capridés (chèvres, antilopes, bouquetins, cerfs, etc.) avec des symboles plus ou moins astraux et des plantes, ou seulement avec l'un de ces éléments. De même, nous avons montré l'antiquité de la figuration de l'aigle soulevant dans ses serres des animaux divers, oiseaux, cervidés, etc., ou présenté seul et flanqué d'arbustes; c'est là l'ancêtre du motif chaldéen de l'aigle léontocéphale <sup>(2)</sup> et il joue le même rôle. Enfin, nous avons essayé de jeter quelque lumière sur la symbolique en honneur à cette époque, croix diverses, losanges, étoiles, lance dressée sur un support carré, etc., et montré que ces créations de la céramique avaient passé plus tard dans le répertoire chaldéo-élamite.

Au point de vue des procédés et des époques d'art, les cylindres archaïques de l'Élam peuvent se classer en trois principales séries, qui se sont développées du début de la I<sup>re</sup> période au milieu de la II<sup>e</sup>.

*Première série.* — Elle caractérise les débuts de la gravure sur cylindres (1<sup>re</sup> moitié de la I<sup>re</sup> période); les figurations, très schématiques, sont surtout tracées avec des points et des lignes; les têtes des personnages sont formées d'un disque, avec ou sans prolongement pointu, les arbres sont stylisés par des lignes flanquées de disques ou

---

(1) Pour ce qui suit voir M. Pézard, *La céramique proto-élamite dans l'Art décoratif*, novembre 1909; *Les intailles de l'Élam* dans *Rec. Trav.*, vol. XXXII; *Étude sur les intailles susiennes*, dans *Mém.*, XII, pp. 81-90, 96-97.

(2) Pour l'aigle léontocéphale si fréquent sur les monuments de Tello, voir L. Heuzey, *Les armoiries de Sirpourla*, dans *Monuments et Mémoires de la fondation Piot*, vol. I, p. 7, pl. II; *Catal.* n° 218.

de traits parallèles ou obliques, les animaux ne présentent que des silhouettes; un grand nombre de représentations sont encore inexplicées. Dans cette étape de l'art, l'emploi du burin, accompagné ou non de la bouterolle, prédomine; les substances employées pour les sceaux sont surtout empruntées à la terre cuite, puis aux calcaires tendres et enfin au bitume. Principales représentations :

408. — 1° Scènes confuses, tracées avec des lignes et des points; on peut y démêler parfois des stylisations d'arbres et de plantes, des étoiles, des serpents (?) (1); 2° scènes à animaux; capridés, accompagnés parfois de symboles astraux et de plantes stylisées; stylisations d'insectes (2); 3° scènes à personnages (3); ceux-ci dont la tête est souvent figurée par un disque à prolongement, sont accompagnés de stylisations des plantes et des animaux précédents, auxquels on peut ajouter des serpents (?), scorpions, chevaux (?) ou ânes; plusieurs de ces scènes doivent avoir un caractère religieux ou mythique; on peut y discerner parfois la première ébauche de motifs moins antiques du répertoire de la Chaldée, par exemple des personnages accroupis, entourés de vases sacrés; un spécimen donne même un char de guerre monté et attelé.

409. — Peut-être faut-il ranger dans la catégorie précédente un cylindre d'os, célèbre par son inscription archaïque, presque pictographique (4). On y voit une représentation de deux bœufs ou taureaux, inclinés sur une mangeoire; les corps sont longs et épais, les pattes trop courtes. Malgré le caractère de l'écriture, nous

(1) M. Pézard, *Mém.*, XII, fig. 84-87, 92-93, et pl. III, fig. 175, 177, 179-181.

(2) *Ibid.*, fig. 74-76 bis, 83, et pl. III, fig. 173.

(3) Spécimens de cette série reproduits: *ibid.*, fig. 88-91, 95, 97; cf. J. de Morgan, *Mém.*, VII, fig. 100; cf. P. Toscanne, *Mém.*, XII, fig. 304, 313, 350.

(4) Cf. V. Scheil, *Mém.*, II, p. 129.

aurions tendance à considérer ce document comme moins ancien que les précédents; la facture des animaux semble se rattacher plutôt à la série suivante, et, au fond, n'est pas très différente de celles de nombreuses représentations de taureaux provenant d'empreintes sur les tablettes dites proto-élamites (1). L'artiste sait déjà combiner les procédés du burin et de la bouterolle.

*Deuxième série.* — Elle présente un progrès sur la précédente, par la combinaison des procédés de la bouterolle et du burin, avec essai de modelé. Les figurations sont trapues, les corps des animaux plus ou moins rectangulaires et striés souvent de lignes pour indiquer les muscles; certains détails sont rendus avec une importance exagérée. On peut placer les spécimens de ce genre au début de la 2<sup>e</sup> moitié de la 1<sup>re</sup> période.

410. — 1<sup>o</sup> Scènes à animaux et végétaux (2). Principales figurations : poissons en files, accompagnés parfois de figures losangées; toujours les capridés de la série précédente, seuls ou accompagnés de symboles ou d'arbres; certains corps laissent encore percevoir des traces de l'ancien travail à la bouterolle par anneaux successifs (voir certains cachets plats), mais il y a déjà du modelé. A signaler en particulier une superbe représentation de lion en arrêt (3). Les arbres, représentés parfois seuls, commencent à se dégager de la stylisation, l'espèce conifère apparaît nettement. — 2<sup>o</sup> Scènes à personnages. On retrouve certaines scènes rituelles de la série précédente, moins schématiques (personnages accroupis, levant les bras, entourés ou non de vases) (4); tout un groupe repré-

(1) Cf. G. Jéquier, *Mém.*, VIII, fig. 20, 30; cf. E. Pottier, *Mém.*, XIII, pl. XXXIV, fig. 5 : taureaux analogues sur un support en bitume.

(2) M. Pézard, *Mém.*, XII, fig. 78-79, 81, pl. I, fig. 142-143; pl. II, fig. 163, 167; pl. III, fig. 164, 169, 178. Cf. G. Jéquier, *Mém.*, XII, fig. 37-38, 42, 47.

(3) M. Pézard, *ibid.*, pl. IV, fig. 172.

(4) *Ibid.*, fig. 96; cf. R. de Mecquenem, *Mém.*, VII, pl. XXI, fig. 1.

sentant des personnages à longues tresses, luttant contre des quadrupèdes simplifiés parfois jusqu'à présenter deux têtes sur un seul corps <sup>(1)</sup>, peut rentrer dans cette série; ces scènes sont peut-être le prototype de celles qu'a inspirées la légende de Ghilgamesh.

*Troisième série.* — Fin de la I<sup>e</sup> période et début de la II<sup>e</sup>. — Les anciennes conventions et les mêmes sujets persistent, mais le répertoire s'enrichit singulièrement; c'est à cette époque qu'apparaissent sur les cylindres les plus anciens costumes et coiffures de la Chaldée (pour ces documents voir le chapitre suivant). Pour la technique, l'artiste est en pleine possession de son art; il procède toujours d'après les mêmes conceptions, et les étapes sont faciles à suivre depuis la série I, en passant par l'intermédiaire de la série II; mais l'art proprement dit est né; c'est à cette époque que semblent apparaître les cylindres recouverts d'un émail ou d'un enduit; c'est la belle époque des tablettes dites proto-élamites.

411. — **Scènes à animaux <sup>(2)</sup>, personnages et végétaux.** — Principales figurations: les capridés, bovidés, etc., d'abord linéaires, puis présentés en masses simples ou avec détails indiqués par des stries, sont ici entièrement modelés; le dessin est de plus très sûr. Dans cette série, nous signalons particulièrement deux cylindres en pâte émaillée verte, dont l'un représente des bouquetins, placés symétriquement par rapport à une colline surmontée d'un arbuste cantonné de deux croix, et l'autre, de grande dimension, des files d'antilopes et de chèvres sauvages <sup>(3)</sup>. Les scènes où les animaux et végétaux, seuls ou accompagnés de personnages humains, jouent un rôle religieux, se précisent <sup>(4)</sup>.

(1) M. Pézard, *ibid.*, fig. 98-104, et pl. IV, fig. 183.

(2) *Ibid.*, pl. III, fig. 168, 170, 165, et empreintes fig. 184, 186, 189.

(3) *Ibid.*, pl. II, fig. 166; cf. G. Jéquier, *Mém.*, VIII, pl. I, fig. 1.

(4) M. Pézard, *ibid.*, *supra* et fig. 106 et 108, pl. IV, fig. 191. Cf. G. Jéquier, *ibid.*, nombreuses empreintes.

## CYLINDRES CHALDÉO-ÉLAMITES

Le caractère succinct de ce catalogue nous empêche de différencier, selon la méthode de nos études antérieures, les cylindres chaldéo-élamites (c'est-à-dire ceux qui participent des deux civilisations) des cylindres chaldéens proprement dits. Nous nous contenterons de présenter par périodes ces deux groupes voisins.

*1<sup>re</sup> période (2<sup>e</sup> moitié).*

Nous avons vu précédemment que les costumes et les types chaldéens archaïques naissent à cette époque; certains documents du début ont encore un caractère primitif très spécial, assez différent des plus anciens documents trouvés à Tello.

412. — Nous citerons surtout, dans ce genre, un cylindre en calcaire jaune <sup>(1)</sup>, représentant selon nous un des premiers documents où apparaît une scène empruntée à l'épopée de l'Hercule chaldéen, Ghilgamesh. Le héros, nu et peut-être *imberbe* contrairement aux types postérieurs, combat des cerfs, enlevés par un aigle aux ailes éployées évoquant déjà celui qui était en honneur à Lagash aux temps antiques; sous chaque cerf figure un oiseau (l'aigle enlevant des oiseaux est fréquent sur la céramique peinte du II<sup>e</sup> style) <sup>(2)</sup>. D'autres documents de cette époque, aussi importants, seront cités au chapitre « cachette des vases peints » (plus loin, p. 184).

413. — Postérieurement à ces sceaux les documents nous donnent : 1° des scènes archaïques de l'épopée de Ghilga-

(1) Cf. M. Pézard. *Ibid.*, pl. IV, fig. 195. Autres types analogues : fig. 114-115.

(2) *Mém.*, t. XIII, pp. 42 et 47.

mesh, où le héros semble barbu, mais diffère encore du type classique; il apparaît la tête nue (rase ?) ou coiffée de la tiare à plumes des plus anciens documents de Tello (1); 2° scènes diverses où l'on voit des personnages en barque ou chassant, vêtus du châle roulé autour des reins (2); d'autres coiffés de tiaras à plumes ou plates, vêtus du même châle et tenant des lances à cran d'arrêt et à double pointe (3), etc. Les animaux ont le type des anciennes figurations de Tello. Quelques-uns de ces sceaux appartiennent peut-être à la période suivante.

### II<sup>e</sup> période.

Le début de cette période est caractérisé par le triomphe de la ville d'Agadé et de son art qui n'a jamais été dépassé en Chaldée. Ghilgamesh est représenté nu, portant une longue barbe et les cheveux bouclés, il est coiffé parfois d'une tiare plate ou emplumée; son compagnon à arrière-train de taureau, Enkidou, présente le type fixé par l'épopée; il en est de même du taureau céleste. A part quelques cachets du dépôt d'offrandes de fondation dans le temple de Shoushinak (voir plus loin, p. 180, cette catégorie n'est guère représentée avec certitude dans nos séries que par un cylindre fruste et par des empreintes (4).

414. — En dehors de la série se rattachant au cycle de Ghilgamesh, les cylindres postérieurs de la II<sup>e</sup> période nous donnent : 1° des scènes de présentation et d'adoration, de libations sacrées, etc., connues par le répertoire de la ville d'Our (à citer dans notre collection un cylindre

---

(1) *Mém.*, XII, fig. 116-120, 123, et, en particulier, fig. 128, la magnifique empreinte dont nous avons pu reconstituer la scène complexe.

(2) M. Pézard, *ibid.*, fig. 110-111.

(3) *Ibid.*, fig. 105, et pl. IV, fig. 192. Cf. R. de Mecquenem, *Dépôts de fondation de Shoushinak*, VII, pl. XXI, fig. 2.

(4) M. Pézard, *ibid.*, fig. 125-126, et pl. IV, fig. 198. Voir n° 416.

au nom de Idadou, patési de Suse) (1); 2° des scènes se rapportant au cycle du dieu Shamash, à celui du taureau céleste, à des chasses (2), scènes fréquentes à la fin de la II<sup>e</sup> période et au début de la III<sup>e</sup>.

### III<sup>e</sup> période.

414 bis. — Elle est principalement représentée dans les séries de la Délégation par quelques exemplaires du dépôt de fondation du temple de Shoushinak (voir plus loin, p. 180) : scènes d'adoration, offrandes du chevreau, et diverses cérémonies (3) en honneur sous les successeurs d'Hammourabi et les rois Kassites.

## INTAILLES DE LA BASSE ÉPOQUE

Les cachets se rapportant aux répertoires assyro-babylonien, perse, parthe ou sassanide, sont peu nombreux dans notre collection. Nous pouvons citer un très petit cylindre, où est représenté un personnage tirant de l'arc sur deux lions ailés à tête humaine (style se rattachant à la glyptique des Perses Achéménides) (4); c'est un des derniers spécimens du genre « cylindre », presque tombé en désuétude à cette époque.

## EMPREINTES DE SCEAUX

Les sceaux que nous venons d'étudier étaient imprimés sur l'argile encore molle; deux catégories de documents

(1) *Ibid.*, fig. 131-132, pl. IV, fig. 199. Cf. R. de Mecquenem, pl. XX, fig. 4-5; pl. XXI, fig. 7, etc.

(2) M. Pézard, *ibid.*, fig. 129, 130, 133.

(3) Cf. R. de Mecquenem, pl. XXII, fig. 2, 8, 6, etc.

(4) M. Pézard, *ibid.*, fig. 134, et p. 141.

ont surtout été revêtus de ces appositions : 1° les tablettes (voir plus loin, p. 200, chapitre sur les inscriptions); 2° les bouchons de jarres (argile pressée autour du col des vases contenant diverses matières, blé, huile, etc., afin de les obturer). Grâce à ces empreintes sur argile un grand nombre de scènes et d'inscriptions, qui figuraient sur des cachets perdus sans retour, nous ont été conservées; ce sont donc des documents très précieux (1).

**415. — Empreintes de sceaux élamites (2).** — Leur nombre est très important; beaucoup figurent sur des tablettes à écriture proto-élamite (voir le chapitre sur les inscriptions, p. 201 (3)).

**416. — Empreintes de sceaux chaldéens.** — Leur nombre est assez restreint, jusqu'à ce jour, à Suse; une inscription accompagne le plus souvent la scène figurée. Les documents principaux que nous possédons en ce genre figurent, en général, sur des bouchons de jarres (le même cachet roulé parfois plusieurs fois); a) magnifiques empreintes d'un grand cylindre à deux registres : scènes empruntées à l'époque de Ghilgamesh et au culte de la déesse Innina (4); style et inscription archaïques (fin de la I<sup>re</sup> période chaldéenne); b) empreintes de cylindre de l'époque de Manishtousou, roi d'Agadé; scène empruntée à l'épopée de Ghilgamesh (5); inscription : É-GHI-GHI, *devin*

(1) [Les empreintes de cachets de cylindres, provenant de la Mission de Suse, ont été réunies dans l'ouvrage cité plus haut de MM. Delaporte et Thureau-Dangin, *Catalogue des cylindres et pierres gravées du Musée du Louvre*, I, pl. XXXVIII à XLVIII. Voir aussi le volume spécialement consacré à ces empreintes par L. Legrain, *Mém.*, XVI, 1921, *Empreintes de cachets élamites*, 23 planches et 339 figures.]

(2) Pour le répertoire élamite, voir nos 404 à 411.

(3) Publication d'empreintes rattachées par nous à la civilisation élamite : G. Jéquier, *Mém.*, VIII, *Cachets et cylindres archaïques*, et M. Pézard, *Mém.*, XII, fig. 184-190.

(4) M. Pézard, *ibid.*, fig. 128, et p. 119.

(5) *Ibid.*, fig. 125.

de la maison, serviteur de TIS-SOUB (voir catalogue, n° 74); début de la II<sup>e</sup> période chaldéenne; c) empreintes diverses de cylindres (époque voisine, scènes analogues) <sup>(1)</sup>; l'une mentionne le nom du puissant É-NAM-MOU-NÉ <sup>(2)</sup>; d) empreintes de cachets un peu moins antiques (l'une au nom du scribe Our-ab-[ba?]), de la fin de la dynastie d'Agadé et de l'époque des rois d'Our.

417. — **Empreintes de sceaux Perses Achéménides.** — A noter surtout un dépôt de fondation du palais de Darius I<sup>er</sup>, contenant une grande quantité de petites bulles qui portent l'empreinte fruste d'un même sceau <sup>(3)</sup>.

---

(1) *Ibid.*, fig. 126-127.

(2) [Cf. V. Scheil, *Mém.*, XIV, p. 5.]

(3) M. Pézard, p. 141; *Bulletin Dél. en Perse*, II, 1911, p. 56.

# OFFRANDES DE FONDATION

## DU TEMPLE DE SHOUSHINAK (1)

Les objets mentionnés dans ce chapitre ont été découverts à diverses places sous les dallages du temple de Shoushinak (2). Lors de la fondation ou réfection d'un sanctuaire, on avait coutume, dans l'Asie antérieure, de déposer des présents sous les substructions du monument (3). Il semble bien que toutes les classes de la société participaient à la constitution de cette sorte de dépôt, car les offrandes sont tantôt très riches, tantôt des plus communes. Celles qui font l'objet de ce chapitre, déposées sous l'un des grands rois élamites Shilkhak-In-Shoushinak, appartiennent à des époques très diverses; on conçoit très bien, en effet, que les donateurs aient offert parfois des objets qu'ils tenaient de leurs ancêtres, ou que l'on ait

---

(1) Pour donner une idée de ce que pouvaient être ces dépôts, l'ensemble des offrandes de fondation trouvées sur l'emplacement du temple de Shoushinak a été réuni dans deux vitrines, à l'exception de quelques objets particulièrement précieux qui ont été placés, par mesure de sécurité, avec d'autres documents de même valeur, dans la vitrine des bijoux; leur provenance a été rappelée, d'ailleurs, au moment de leur description.

(2) Cf. R. de Mecquenem, *Mém.*, VII, pp. 61 à 130. A quinze mètres à l'ouest, ont été retrouvées deux statuettes et deux tablettes de fondation de ce temple, au nom de Dounghi, roi d'Our (Cat. n° 236; cf. *Mém.*, *ibid.*, pl. XI, p. 63).

(3) C'est Place, *Ninive*, t. I, p. 188, qui a eu le premier l'idée de voir dans ces réunions d'objets disparates, des dépôts de fondation; cf. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, II, p. 332; Pottier, *Catal. antiq. assyr.*, p. 117.

conservé les ex-votos d'un temple plus ancien. De ces offrandes, nous ne décrirons que les plus typiques.

## PIERRE ET BITUME

### FIGURINES

418. — **Animaux montés sur chars** : *a*) lion accroupi, en calcaire blanc, les yeux incrustés de lapis : il est fixé sur un char de bitume dont la caisse est formée d'une plaque rectangulaire; *b*) sanglier (?), en calcaire blanc, dont les yeux et les oreilles étaient incrustés; même genre de char, présentant à l'arrière deux groupes de quatre petites cavités marquant la place où étaient fixés deux autres quadrupèdes plus petits (marcassins ?) <sup>(1)</sup>; *c*) tablettes et fragments de bitume percés de trous, ayant appartenu à des chars analogues <sup>(2)</sup>.

418 *bis*. — **Animaux divers** <sup>(3)</sup> : *a*) oiseau, en calcaire blanc; les yeux et l'aigrette étaient rapportés, le corps orné d'incrustations; *b*) tête de taureau, en calcaire blanc; les naseaux étaient incrustés, les oreilles rapportées; *c*) tête de lion, en jaspe rouge; *d*) têtes de bouquetins (?), en calcaire bitumineux, yeux incrustés, cornes rapportées, etc.

### OBJETS DIVERS

419. — *a*) **Pendeloques, perles, amulettes, fusaïoles, etc.**, de formes et matières diverses (calcaire, bitume, agate, cornaline, lapis, cristal de roche, etc.) <sup>(4)</sup>; *b*) tablettes de formes diverses, en bitume et calcaire, percées de cavités circulaires incrustées et disposées régulièrement; le revers d'une de ces tablettes présente un damier en creux

(1) *Ibid.*, *Mém.*, VII, pl. XXV, fig. 3; pl. XXIII, fig. 8.

(2) *Ibid.*, fig. 340-344.

(3) *Ibid.*, pl. XXIII, 1, 2, 3, et fig. 325-326, 336-337.

(4) *Ibid.*, fig. 329-334, 364-397.

dont deux cases sont coupées par des diagonales; usage incertain (jeu, tablette magique ou destinée au calcul ?) (1), etc.

### CACHETS

Ayant traité la question de la glyptique précédemment (p. 162), nous nous contenterons de mentionner ici les sceaux les plus typiques dans chaque période.

**420.** — **Cachets plats** (I<sup>re</sup> période élamite) (2) : *a*) *recto* : figuration en ronde bosse d'un taureau couché; *verso* : chiens (?) tracés à la bouterolle; *b*) *recto* : deux sangliers (?) accroupis et adossés (un seul corps); *verso* : serpents (?) tracés à la bouterolle (3).

**421.** — **Cylindres.** — I<sup>re</sup> période élamite : sceau en chlorite; personnages accroupis sur des sièges bas et entourés de vases sacrés (style des statuettes de pierre, n<sup>os</sup> 65-67) (4). — II<sup>e</sup> période chaldéenne : *a*) grand et beau cylindre en calcaire blanc; *b*) cylindre en marbre noir (scènes tirées de l'épopée de Ghilgamesh, école d'Agadé) (5); *c*) cylindre en hématite (scène de présentation, école d'Our) (6). — III<sup>e</sup> période chaldéenne : cylindre en hématite (scène d'adoration; époque kassite) (7).

### ARMES ET OUTILS

**422.** — **Haches et masses** (8); types déjà étudiés antérieurement (p. 84).

(1) *Ibid.*, fig. 345-352.

(2) Voir ci-dessus, p. 179.

(3) *Ibid.*, pl. XXI, fig. 3-4.

(4) *Ibid.*, pl. XXI, fig. 1.

(5) *Ibid.*, pl. XX, 1; pl. XXII, 1.

(6) *Ibid.*, pl. XX, 4.

(7) *Ibid.*, pl. XXII, 8.

(8) *Ibid.*, fig. 354-362.

## VASES

423. — Fragments. Types étudiés antérieurement.

## CUIVRE ET BRONZE

## STATUETTES

424. — *a*) Personnages à tête rase, à chevelure en surplomb sur le front, ou à tiare basse; types et costumes analogues à ceux des n<sup>os</sup> 238-239) (1); *b*) personnage nu, les mains croisées sur la poitrine (2); *c*) têtes et fragments divers de statuettes (l'une, les yeux incrustés) (3); la plupart de ces statuettes étaient prolongées par une tige, destinée à les fixer en terre (statuettes de fondation) ou sur un socle; *d*) pattes d'oiseaux, animaux et fragments divers (4).

## PARURES, OBJETS DIVERS

425 et 426. — 425 : Nombreux spécimens représentant des rameaux et des feuilles d'arbres ou de plantes (5).

426 : *a*) Sceaux ou moules à bijoux (?) (l'un muni d'une poignée) (6). — *b*) pendeloques, mêmes types que celles d'argent et d'or (voir chapitre sur les *Bijoux et Parures*, p. 155), et disques décoratifs; à noter un beau médaillon présentant en relief le symbole solaire : étoile à quatre branches, cantonnée de quatre faisceaux de rayons (7). — *c*) : bagues, bracelets, tresses, cordelettes (8), miroirs, etc.

(1) *Ibid.*, pl. XV, pl. XVI, 1-6, 8-10; pl. XVII, 2-3.

(2) *Ibid.*, pl. XVI, 7.

(3) *Ibid.*, pl. XVI, 11-13; pl. XIX, 2.

(4) *Ibid.*, fig. 169, 173-175, et pl. XVIII, 6, 9-11; XIX, 4.

(5) *Ibid.*, fig. 176-183.

(6) *Ibid.*, pl. XVIII, 3-4.

(7) *Ibid.*, fig. 281-300, et pl. XVIII, 7.

(8) *Ibid.*, fig. 303-316, pl. XVI, 14.

## ARMES ET OUTILS

427 et 428. — 427 : Haches diverses <sup>(1)</sup> (voir le chapitre *Documents de métal*, p. 111). L'une présente un tranchant courbe, émergeant d'une tête de griffon cornu.

428 : a) Pointes de javelines et de flèches, hameçons ; b) poinçons, clous, tiges, épingles (têtes parfois décorées), etc. (voir *Documents de métal*, p. 112-113) <sup>(2)</sup>.

## PLOMB ET FER

429. — Objets de plomb : a) quatre têtes de serpents, destinées à être fixées sur un corps ou une tige ; b) deux pendeloques ; c) épingle, tige, douille, deux clous, feuilles enroulées <sup>(3)</sup>. Objets de fer : onze anneaux, rongés par la rouille.

## TERRE CUITE, ÉMAIL

## STATUETTES

430. — a) Personnages du type n° 239, à chevelure en surplomb sur le front, main levée ou tenant un oiseau ; mêmes costumes <sup>(4)</sup> ; pâte cérame (trace d'émail vert) ; b) la déesse nue, mains croisées sur le ventre, et le musicien mâle ; c) arrière-train de quadrupède (terre cuite) ; d) fragments de bas-reliefs en pâte émaillée <sup>(5)</sup> (voir le chapitre *Documents émaillés*, p. 137).

## OBJETS DIVERS

431. — a) Tablettes à incrustations en pâte d'émail vert ;

(1) *Ibid.*, pl. XVII, 8, et fig. 184 ; pl. XIX, 10.

(2) Fig. 185-205, 213-280.

(3) *Ibid.*, fig. 156-164.

(4) *Ibid.*, pl. XXIII, fig. 4-6.

(5) *Ibid.*, fig. 403b-406, 408-409.

b) perles, souvent émaillées; c) fusaïoles, roues de char, etc.

### IVOIRE, OS, NACRE, COQUILLE

432. — a) Fragments de mains de statuettes en ivoire; b) pendeloques, disques, anneaux, plaquettes, etc., de valeur artistique médiocre (1); c) épingles d'os et d'ivoire.

---

(1) *Ibid.*, fig. 411-447.

## CACHETTE DES VASES PEINTS

Pendant la campagne de fouilles 1907-1908, on a découvert deux vases peints du II<sup>e</sup> style contenant tout un mobilier varié (1). M. de Morgan émit l'hypothèse qu'à une époque de troubles, un Susien avait dû enfouir dans une sorte de cachette ces vases contenant des objets qu'il estimait précieux. La valeur de cette découverte est considérable, car elle permet d'établir un synchronisme approximatif entre l'âge de la céramique du II<sup>e</sup> style et celui des objets contenus dans ces vases, en particulier six cylindres archaïques, les uns, d'après nous, antérieurs aux plus anciens documents chaldéens analogues, les autres contemporains. C'est en raison de l'importance de cette trouvaille que les documents ont été placés dans une vitrine spéciale.

433. — **Cylindres-cachets.** Nous les présentons dans l'ordre de leur ancienneté : a) cylindre d'albâtre (2), à figurations hachurées de la céramique peinte des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> styles. I<sup>re</sup> période élamite (cf. n<sup>o</sup> 407, série I). — b) Cylindre en calcaire blanc, encroûté par l'oxyde de cuivre provenant des vases de métal qui l'avoisinaient. Motif fruste, stylisations végétales sur deux registres. 1<sup>re</sup> période élamite (cf. n<sup>o</sup> 407, série III). — c) Cylindre fruste, en calcaire blanc (3); bison fonçant sur un groupe

---

(1) J. de Morgan, *C. Rendus Acad.*, 1908, p. 376; *Revue de l'Art anc. et mod.*, janvier 1909, p. 24. L'un des vases est figuré en couleurs : E. Potier, *Mém.*, XIII, pl. XXIV; cf. XII, pl. V.

(2) M. Pézard, *Mém.*, XII, pl. II, fig. 152 et texte.

(3) *Ibid.*, fig. 72 et texte.

composé d'un petit animal dont la tête manque, et d'un lion debout. I<sup>o</sup> période élamite (II<sup>e</sup> série, p. 171). — *d*) Cylindre d'albâtre, où est figurée, à notre avis, une scène de l'épopée de Ghilgamesh sous un de ses aspects les plus archaïques; le héros lutte contre des lions et des cerfs; il est nu, a la chevelure relevée et nous semble imberbe (1); ce cylindre serait contemporain, pour le moins, des plus anciens cachets provenant de Lagash et datés par un nom royal (2); pour nous, il leur est même antérieur. — *e*) Magnifique cylindre gravé dans la columelle d'un gastéropode marin (3). La scène complexe a un caractère religieux: personnages entourant une chèvre, divinité assise, tenant d'une main un vase rituel et de l'autre semblant caresser un chien dressé; une frise montre une file de chèvres accroupies. Les costumes et le style des personnages (longue tresse, châle, figure en losange) sont analogues à ceux des plus anciennes figurations chaldéennes, mais la scène elle-même nous semble se rattacher à d'autres traditions (élamites ?) plus archaïques. — *f*) Cylindre en calcaire blanc. Répertoire figuré tiré de l'épopée de Ghilgamesh (4); lutte du héros et de son compagnon Enkidou contre des lions et des cervidés; le héros et son compagnon sont encore très éloignés du type classique. Dans le champ on voit, superposés, le disque et le croissant lunaire, puis l'étoile, réunie au signe archaïque de l'écriture chaldéenne figurant le soleil; la réunion de ces symboles, fréquente sur les cylindres postérieurs où elle forme une sorte d'arme mystique, est donc

---

(1) *Ibid.*, pl. IV, fig. 196 et texte.

(2) Cf. Allotte de la Fuÿe, *Documents présargoniques*; un personnage analogue sur la plus ancienne empreinte de cylindre portant un nom royal, celui de Lougal-anda, patési de Lagash; id. *Rev. d'Assyriologie*, VI, pl. V-VII.

(3) M. Pézard, *Mém.*, XII, fig. 112 et texte.

(4) *Ibid.*, pl. IV, fig. 197 et texte.

d'origine très ancienne (1). Notre document nous semble le moins ancien de la série. — Les trois cylindres précédents se classent dans la I<sup>re</sup> période chaldéo-élamite (cf. n° 412).

434. — **Vases de cuivre.** — Types divers : *a*) vases dont le col fait un angle aigu avec la panse; *b*) petites coupelles; *c*) vases en forme de bols (voir vases de pierre, pp. 76 et suiv.); *d*) vase rond à col bas évasé et muni d'un long et mince bec; *e*) une passoire munie d'un manche mince (objet très rare jusqu'à ce jour); *f*) un couvercle de récipient.

435. — **Armes, outils de cuivre** (voir le chapitre *Documents de métal*, p. 112). — *a*) Haches à douilles ou herminettes; *b*) haches plates sans douille; *c*) poignard complet et lames plus petites; *d*) faucilles; *e*) petite pelle (?) trapézoïforme, à court manche; *f*) miroirs; *g*) poinçons, tiges, hameçons; *h*) bracelet formé d'un fil tordu plusieurs fois sur lui-même; *i*) saumons circulaires. Tous les objets de cuivre sont recouverts d'une très belle patine bleue.

436. — **Fragment de vase émaillé.** — La grande importance de la découverte d'un fragment de vase *émaillé*, à une aussi haute époque, a été signalée, en son temps, par M. de Morgan (2). Il semble que son possesseur l'ait considéré comme un objet précieux.

437. — **Bijoux, perles.** — *a*) Perles d'or; *b*) anneaux d'or.

438. — **Vases d'albâtre.** — Voir les types déjà étudiés, pp. 76 et suiv.: *a*) vases de forme tronconique; *b*) cylindrique évasée; *c*) de forme sphéroïde à goulot large; *d*) coupelles plates à rebord (type des vases de cuivre).

(1) *Ibid.*, fig. 117, mêmes symboles, moins la lune; cf. p. 140, note 1.

(2) Voir p. 133 et note 1.

## MOULAGES

Au cours de ses voyages en dehors de la Susiane, la Délégation a eu l'occasion de prendre de nombreux moulages de grands bas-reliefs sur roc ou faisant partie de monuments encore debout (1). Selon la méthode de ce catalogue, nous les présentons ici par époques.

### *Civilisation chaldéo-élamite et araméenne*

439. — Site de Sérípoul. — Stèle rupestre portant un texte archaïque de Anou-banini, roi de Louloubi, relatif à la représentation du roi accompagnée de celle de la déesse Innina sur le mont Batir (2). I<sup>re</sup> période chaldéo-élamite.

440. — Site de Malamir. — Bas-reliefs rupestres de Khanni, à Shikaftéh-é-Salman (vers 900 avant J.-C.) : 1<sup>o</sup> grande inscription relative à l'élévation d'une stèle pour lui et sa famille (3); 2<sup>o</sup> trois fragments de texte et partie inférieure d'un personnage accompagnée d'un texte (4).

441. — Bas-relief rupestre de Khanni à Koul-é-Fir'oun (vers 900 avant J.-C.). C'est le plus important comme scène figurée. Khanni, de taille beaucoup plus élevée que les autres personnages, est représenté debout, vêtu d'une robe à l'assyrienne, les mains croisées sur la poitrine. Derrière

---

(1) Le manque de place a fait reléguer un certain nombre de ces moulages dans les magasins du Louvre.

(2) Cf. V. Scheil, *Mém.*, II, p. 67.

(3) *Mém.*, V. pl. XXIV, et p. 108.

(4) *Ibid.*, pl. XXV-XXVI et pp. 111-113.

lui sont deux personnages dont l'un armé d'un arc; devant lui, trois musiciens et une scène de sacrifices de moutons, en l'honneur sans doute de la consécration du monument. Dans le texte courant au milieu de la scène figurée et relatif à l'élévation de sa stèle, Khanni se dit prince d'Aiapir et fils de Takhikhi (1).

442. — Région de Cheikh-Khan. — Stèle rupestre. C'est un bas-relief de style local, accompagné d'une inscription cunéiforme.

443. — Région du Kurdistan. — Stèle vannique à Kèl-é-Shin. C'est une stèle complète, arrondie par le sommet selon la mode chaldéo-assyrienne; elle porte un texte bilingue du roi Ménouash (vers 800 avant J.-C.).

444. — Inscriptions araméennes et pehlvies provenant de la même région.

### *Civilisation perse achéménide*

445. — Région de l'Elvend. — Inscriptions trilingues de Darius I<sup>er</sup>.

446. — Site de Persépolis. — Texte sémitique et néo-anzanite de Xerxès.

447. — Texte perse de Xerxès.

448. — Idem.

449. — Textes assyrien, néo-anzanite et perse de Xerxès.

450. — Textes perse et néo-anzanite.

451. — Texte d'Artaxercès II.

452. — Base de colonne du même roi.

---

(1) *Ibid.*, pl. XXIII et p. 102; cf. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, V, fig. 463.

*Civilisation sassanide*

*Site de Tagh-é-Bostân.* — Tous les documents de cette provenance sont du règne de Chosroës II (590-628 après J.-C.).

453. — **Grand bas-relief.** Scène de chasse; le roi, figuré plus grand que les autres personnages, est monté dans une barque d'où il tire de l'arc sur des sangliers rabattus par ses serviteurs; des chasseurs sont montés sur des éléphants. Dans une autre barque jouent des harpistes.

454. — **Autre bas-relief** figurant une chasse au cerf.

455 et 456. — **Bas-reliefs** à scènes de chasse.

457. — **Deux colonnes** à chapiteau romano-byzantin (ancêtre du style roman) sur lesquels le roi lui-même est figuré en bas-relief. Colonnes provenant d'un hypogée encore debout (1).

458. — **Bas-reliefs** à décorations florales, provenant du même monument.

459. — **Ange ailé**, porteur d'un vase et d'une couronne (décoration de l'encadrement de la porte du même hypogée).

---

(1) Cf. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, V, fig. 343.



## DEUXIÈME PARTIE <sup>(1)</sup>

---

### INSCRIPTIONS ÉLAMITES ET CHALDÉENNES

#### DOCUMENTS DE PIERRE

460. — Barre de grès, portant un texte sémitique de Pouzour-Shoushinak. Il nous apprend que ce prince, *patési* ou vice-roi à Suse, était par ailleurs roi de Zawan et des quatre régions <sup>(2)</sup>; en fait, c'était un prince indépendant.

461. — Fragment de stèle sémitique du même prince; le texte mentionne une liste de donations au temple de Shoushinak et de constructions dans ce sanctuaire <sup>(3)</sup>.

462. — Textes sur pierre, rédigés en écriture proto-élamite <sup>(4)</sup>.

II<sup>e</sup> période élamite.

463. — Texte, sur bloc de basalte, de Hammourabi, roi de Babylone; le prince, qui se dit roi des quatre régions,

---

(1) Dans cette II<sup>e</sup> partie du catalogue figurent les monuments ne comprenant que des textes. Ils sont présentés dans l'ordre d'ancienneté.

(2) Cf. V. Scheil, *Mém.*, X, p. 10 et pl. III.

(3) *Id.*, *Mém.*, IV, p. 4 et pl. II. Cf. Thureau-Dangin, *Inscr. Sumer et Accad*, pp. 254-257.

(4) *Id.*, *Mém.*, X, pl. IV et V.

mentionne des victoires sur un peuple dont le nom a disparu (1).

Début de la III<sup>e</sup> période chaldéenne. [L'inscription appartient peut-être à la statue n<sup>o</sup> 58 ?].

464. — Fragments d'un deuxième exemplaire du code de lois du même roi (voir Catalogue n<sup>o</sup> 8).

465. — Fragment de stèle (?) anzanite, en albâtre vert, de l'époque d'Ountash-Gal, roi d'Anzan et Suse, fils de Khoumban-Oumména.

466. — Bloc quadrangulaire en calcaire rougeâtre, au nom de Shoutrouk-Nakhouté, roi d'Anzan et Suse, fils de Khalloudoush-In-Shoushinak. Le texte, qui comprend trois lignes, mentionne une consécration au dieu In-Shoushinak de stèles du roi Ountash-Gal (2).

467. — Stèle anzanite du même Shoutrouk-Nakhouté, mentionnant le transport de stèles d'Anzan à Suse (3).

468. — Fragment de stèle, en basalte, du même prince; le texte, disposé en deux registres, mentionne des consécrations de stèles (?) à Shoushinak (4).

469. — Fragment de stèle anzanite, en calcaire gris, de Shilkhak-In-Shoushinak, roi d'Anzan et Suse, fils du précédent; réfection de sanctuaires anciens (5).

470. — Fragment de stèle anzanite, en calcaire gris, du même roi.

471. — Stèle anzanite, en calcaire jaune, du même roi, rappelant ses constructions et celles de ses prédécesseurs (6).

(1) *Id.*, *Mém.*, II, p. 83.

(2) *Id.*, *Mém.*, III, p. 43.

(3) *Id.*, *Mém.*, V, pl. II et p. 12.

(4) *Id.*, *Mém.*, V, p. 8 et pl. I, 2.

(5) *Id.*, *Mém.*, III, pl. XV et p. 78.

(6) *Id.*, *Mém.*, V, p. 20 et pl. III, IV.

472. — Stèle anzanite, en calcaire gris, du même prince, mentionnant la reconstruction du temple de Shoushinak et de divers autres temples, pour la prospérité de sa famille et la sienne propre (1).

473. — Stèle anzanite, en calcaire gris, du même.

474. — Grande stèle anzanite, en calcaire gris, du même (2); c'est le document le plus considérable de ce roi. Elle débute par une invocation à un groupe de divinités; ensuite sont mentionnées la titulature royale, sa famille et une dédicace de stèles; puis des invocations et prières du roi et de la reine à In-Shoushinak; une liste importante de villes conquises (fait rare sur les documents anzanites où il n'est guère question que d'œuvres pieuses); des œuvres diverses, stèles, statues du roi et des membres de sa famille; elle se termine par les malédictions adressées à ceux qui ne respecteraient pas son œuvre.

475. — Stèle anzanite, en calcaire, d'un fils de Shilkhak-In-Shoushinak II (peut-être Tepti-Khouban-In-Shoushinak) (3).

476. — Table dite de Agabtakha. — Le texte sémitique mentionne des dons de terres à ce personnage réfugié chez le roi de Babylone Kashtiliyash, successeur de Shagarakti-Shouriash, contemporain du roi d'Assyrie Toukulti-Ninip I<sup>er</sup> (4).

477. — Texte anzanite, sur bloc de calcaire, de Tepti-Khouban-Shoushinak, fils de Shilkhak-In-Shoushinak II; il énumère une liste de dignitaires de la cour et des temples (5).

IV<sup>e</sup> période élamite.

(1) *Id.*, *Mém.*, III, p. 82 et pl. XVI.

(2) *Id.*, *Mém.*, XI, pp. 21-57 et pl. IV à X.

(3) *Id.*, *Mém.*, III, p. 96 et pl. XXI.

(4) *Id.*, *Mém.*, II, p. 95 et pl. XX.

(5) *Id.*, *Mém.*, XI, p. 80 et fig. 15.

478. — **Stèle dite de Shoutrourou.** — Ce personnage, pontife agissant comme mandataire du roi Shoutrouk-Nakhounté II (?), fait la guerre et élève des statues à ce prince et aux dieux Pinighir et Lagamar. Le texte anzanite se termine par les malédictions habituelles (1).

479. — **Stèle anzanite d'un roi inconnu, chef de Kha-tanti.** Le texte énumère des constructions de temples (2).

## DOCUMENTS D'ARGILE

### I

#### BRIQUES DE CONSTRUCTION

Ces briques, qui faisaient partie des matériaux de construction de divers temples, ont toutes rapport aux pieux travaux exécutés par les princes qui les ont fait graver; elles sont rédigées tantôt en langue sémitique, tantôt en langue anzanite (élamite); nous les classons dans leur ordre d'ancienneté.

480. — **Fragment de brique portant un nom identifié à celui de Naram-Sin, roi d'Agadé (3).**

481. — **Texte sémitique de Dounghi, roi d'Our et des quatre régions; restauration du temple du dieu Shoushinak (4).**

II<sup>e</sup> période chaldéenne.

(1) *Id.*, *Mém.*, V, p. 69 et pl. XI, fig. 3 et pl. XII.

(2) *Id.*, *Mém.*, III, pl. XX et p. 92.

(3) *Id.*, *Mém.*, II, p. 58, pl. XIII, 1.

(4) *Id.*, *Mém.*, VI, pl. VI, fig. 1, p. 20; cf. Thureau-Dangin, *Inscr. Sumer et Accad.*, pp. 270-271.

482. — Texte sémitique de Ghimil-Sin, roi d'Our, successeur de Dounghi (¹).

483-484. — 483 : Textes sémitiques de Idadou, patési de Suse, fils de Kal-Roukhouratir; reconstruction d'un temple de Shoushinak, nommé *Ki-Kounounna* (²).

484 : Textes sémitiques du même prince, construction de l'enceinte Ourou-anna (³).

485. — Textes sémitiques de Temti-Agoun, *soukkal* de Suse, fils d'une sœur de Siroukdoukh.

Construction d'un temple au dieu Ishmi-Qarab, pour la conservation de la vie de diverses personnes (⁴).

486. — Textes sémitiques de l'époque du roi précédent. Construction d'une maison et d'un *malakam* (⁵) (allée, promenoir ?).

487. — Textes sémitiques de Kouk-Kirpiash, grand *soukkal* d'Élam, Simash et Suse, fils de Lankoukou et d'une sœur de Silkhakha.

Réparation du temple de *Ki-Kou-anna* (⁶).

488. — Textes sémitiques de Adda-Pakshou, pasteur du peuple de Suse, fils d'une sœur de Silkhakha.

Construction d'un pont (⁷).

489. — Textes sémitiques de Temti-Khalki, grand *soukkal* d'Élam, Simash et Suse, fils d'une sœur de Silkhakha.

Construction d'un temple au dieu Shoushinak, et titulature (⁸).

(1) *Id.*, *Mém.*, IV, p. 8, pl. 1, 5, et XVIII, 1; *Mém.*, X, p. 12, pl. VI, 1. Cf. Thureau-Dangin, *ibid.*, pp. 286-287.

(2) *Id.*, *Mém.*, II, p. 69, pl. XIII, 2, 3.

(3) *Id.*, *Mém.*, X, p. 13, pl. VI, 2.

(4) *Id.*, *Mém.*, VI, pl. VII, 1-3, p. 23.

(5) *Id.*, *Mém.*, VI, p. 25, pl. VII, 4.

(6) *Id.*, *Mém.*, II, p. 74, pl. XIV.

(7) *Id.*, *Mém.*, II, p. 79, pl. XV, 5; *Mém.*, IV, p. 10, pl. I, 8.

(8) *Id.*, *Mém.*, II, p. 77, pl. XV, 1-4; *Mém.*, VI, pl. VI, 4.

490. — Textes sémitiques de Kouk-Nashour, grand soukkal d'Élam, Simash et Suse, fils de Kal-Ouli et d'une sœur de Silkhakha.

Construction d'un *koukounnoum* au dieu Shoushinak (1).

491. — Texte sémitique de Mekoubi, fille de Billama (?). *patési* d'Ashnounak (?).

Consécration à la déesse Ishtar (2).

492. — Petit fragment d'un texte de Khoum ban-Oum-ména (3).

III<sup>e</sup> période élamite.

493. — Textes anzanites de Ountash-Gal, roi d'Anzan et Suse, fils du précédent.

Réparation des temples, ou de parties de sanctuaires des dieux suivants : a) A-IP-A sunkik (4); b) Pinighir (5); Adad et Shala (6); d) Adad (7); e) Nabou (8); f) Shimout et Nin-Ali (9); g) Napratip (10); h) Khishmidik et Roukhouratir (11); i) Nazit (12); j) Noun-Soukik (13); k) Sin (14); l) Nakhounté (15); m) Bilata (16); n) Gal (17); o) Gal et In-

(1) *Id.*, *Mém.*, VI, p. 28, pl. VIII, 1-3.

(2) *Id.*, *Mém.*, II, p. 80, pl. XV, 6.

(3) *Id.*, *Mém.*, III, p. 1, pl. I, 1.

(4) *Id.*, *Mém.*, II, III, p. 3, pl. I, 2.

(5) *Id.*, p. 7, pl. I, 3.

(6) *Id.*, p. 11, pl. I, 4.

(7) *Id.*, p. 14, pl. II, 1.

(8) *Id.*, p. 15, pl. II, 2.

(9) *Id.*, p. 16, pl. II, 3.

(10) *Id.*, p. 17, pl. III, 1.

(11) *Id.*, p. 19, pl. III, 2.

(12) *Id.*, p. 21, pl. III, 3.

(13) *Id.*, p. 24, pl. IV, 1.

(14) *Id.*, p. 25, pl. IV, 2.

(15) *Id.*, p. 27, pl. IV, 3.

(16) *Id.*, pl. V, 1.

(17) *Id.*, p. 29 et pl. V, 2, 3, et p. 31.

Shoushinak (1); p) In-Shoushinak (2); q) Oubourkoubak (3).

494. — Textes anzanites de Shoutrouk-Nakhounté, roi d'Anzan et Suse, fils de Khalloudoush-In-Shoushinak. — a): Construction du temple du dieu Shoushinak; b): Consécration de *akti* en briques aux dieux Gal et In-Shoushinak. Un certain nombre de briques portant les textes de ce roi sont coudées (4).

495. — Textes anzanites de Koutir-Nakhounté, roi d'Anzan et Suse, fils du précédent. — a) : Réparation du temple du dieu Shoushinak (5); b) Réparation du temple de la déesse Lagamal (6); c) : Brique de grès (trace d'émail bleu) faisant partie d'une statue de ce roi (7), ou mieux, d'un bas-relief.

496. — Textes anzanites de Shilkhak-In-Shoushinak, roi d'Anzan et Suse, frère du précédent. Mention de la statue de Koutir-Nakhounté et d'une sienne propre consacrées dans le temple de Shoushinak (8).

497. — Textes anzanites du même roi, rappelant les restaurations qu'il a faites du temple de Shoushinak et celles des rois antérieurs; les textes rappellent les travaux des rois suivants : a) Sil-Khakha; b) Khoutran-tepti; c) Ad-dapakshou; d) Kal-Roukhouratir; e) Idadou; f) Kin-Daddu; g) Tepti-Khalki; h) Kouk-Kirpiash; i) Simébalarkhouppak; j) Shiroukhdou; k) Khoumban-Oumména; l) Ebarti; m) Kouk-Nashour (9). Un certain nombre de ces

(1) *Id.*, p. 32, pl. VI, 1.

(2) *Id.*, p. 34, pl. VI, 2, et pp. 36-38.

(3) *Id.*, p. 39, pl. VI, 1-4 (combinés et *Mém.*, XI, p. 88 et pl. III, 3.

(4) *Id.*, *Mém.*, III, pp. 44 et 46 et pl. VII, 1, 2.

(5) *Id.*, *Mém.*, III, pl. VII, 3, p. 47.

(6) *Id.*, *Mém.*, III, p. 49 et pl. VII, 4; *Mém.*, V, pl. XIV.

(7) *Id.*, *Mém.*, II, p. 117.

(8) *Id.*, *Mém.*, V, pl. XV, 1-4 et p. 89.

(9) Pour les briques diverses rappelant ces princes : *Mém.*, III, pp. 53 à 60 et pl. VIII à X (1-2).

princes ne sont connus que par les documents de Shilkhak-In-Shoushinak.

498. — Textes du même prince, reproduisant à côté de son inscription celle de l'ancien roi Kouk-Kirpiash, relative à la construction du temple de Shoushinak (1).

499 à 504. — Textes anzanites du même prince. — 499 : Consécration pour sa prospérité et celle de sa famille (2).

500 : Réparation d'un temple du dieu Tâb-Migirshou, pour la prospérité de sa famille (3).

501 : Réfection d'une partie du temple de Shoushinak (le *koumpoum*) (4).

502 : Mention de réparations de diverses parties du temple de Shoushinak; consécration d'objets sacrés. Le texte estampillé et non gravé figure sur le plat de la brique, et non sur la tranche, comme cela a lieu habituellement; il est entouré d'un cadre (5).

503 [Numéro supprimé; cf. 496].

504 : Réfection de diverses parties du temple de Shoushinak pour la prospérité de sa famille. Briques de pâte cérame, émaillées en bleu (6).

505. — Textes anzanites de Khoutéloudoush-In-Shoushinak, roi d'Anzan et Suse, fils du précédent : a) mention de la construction et, entre autres choses, du *gougounnoum* du temple de Shoushinak; le texte se termine par des

(1) *Id.*, *Mém.*, V, p. 56 et pl. IX, 1.

(2) *Id.*, *Mém.*, III, p. 61, pl. X, 3; p. 66, pl. XI; p. 69, pl. XII et XIII.

(3) *Id.*, *Mém.*, V, p. 59, pl. IX, 2.

(4) *Id.*, *Mém.*, III, p. 52, pl. VIII, 1.

(5) *Id.*, *Mém.*, III, p. 66, pl. XI.

(6) *Id.*, *Mém.*, III, p. 69, pl. XII et XIII.

malédiction contre ceux qui détruiraient son œuvre ;  
 b) réparation du temple de Ishni-Qarab (1).

**506-507.** — Textes anzanites de Shoutour-Nakhounté II, prince de Khatamti (la Susiane), fils de Khoubanimména.

**506 :** Réparation du temple du dieu In-Shoushinak et des *sougir* des rois antérieurs, Khoutéloudoush-In-Shoushinak, Shilkhina-Khamrou-Lagamar et Khoubanimména. Texte gravé sur le plat et encadré (2).

**507 :** Dédicace d'un temple au dieu Ishni-Qarab. Briques émaillées en bleu-vert (3).

**508.** — Textes sémitiques de Shoushinak-shar-Ilam, roi de Suse; restauration du temple de In-Shoushinak, réparé jadis par Teip-Khalki (4).

Début de la IV<sup>e</sup> période élamite (?).

**509.** — Textes sémitiques de Tepti-Akhar, roi de Suse; consécration de sa statue et de celles de diverses personnes dans le temple de Shoushinak (5).

**510.** — Textes de Khalloutoush - In - Shoushinak II, *gabra'kha* d'Anzan et Suse, fils de Khouban. Restauration du temple d'In-Shoushinak (6); petites briques, émaillées en vert, en général.

**511.** — Textes de Tepti-Khouban-In-Shoushinak, roi de Suse, fils de Shilkhak-In-Shoushinak II. Construction de temples aux dieux Pinighir et Shoushinak (7). Pour tous ces documents : IV<sup>e</sup> période élamite.

(1) *Id.*, *Mém.*, XI, p. 72, pl. XII, 3; p. 71, pl. XII, 2.

(2) *Id.*, *Mém.*, V, pl. X et p. 62.

(3) *Id.*, *Mém.*, III, pl. XVIII, 3, et p. 89.

(4) *Id.*, *Mém.*, II, p. 120, pl. XXV.

(5) *Id.*, *Mém.*, IV, pl. XVIII, 3, p. 167.

(6) *Id.*, *Mém.*, III, p. 100, pl. XII, 2 à 9; *Mém.*, V, p. 93, pl. XVII, 2 à 7.

(7) *Id.*, *Mém.*, III, p. 98, pl. XXII, 1; *Mém.*, V, pl. XIII, 1-3 et p. 84.

## II

## TABLETTES D'ARGILE

Ce genre de documents, en argile cuite ou séchée au soleil, est extrêmement répandu dans toute l'Asie antérieure, dès une haute époque. Les tablettes correspondent assez bien, en Élam et en Chaldée, aux livres, aux cahiers, au papier en usage dans les temps modernes; un certain nombre de ces documents étaient renfermés dans une enveloppe d'argile qu'il fallait briser pour lire le texte. Tandis que les grands monuments de pierre, de bronze ou d'argile, réservés d'ailleurs aux rois et aux grands personnages, ne portent que des textes considérés comme importants, les tablettes représentent en ces pays le document courant, celui qui est nécessaire aux besoins journaliers de tous, grands et petits; elles appartiennent à la vie même de la nation.

Tout ce qui est susceptible d'être noté par l'écriture, figure sur ces tablettes. Les types de documents les plus répandus sont : les lettres, les documents religieux, historiques et littéraires (1), les syllabaires et ce qui regarde l'étude des langues, enfin et surtout les documents de comptabilité et les contrats; peuples très civilisés, procéduriers et stricts en affaires, les Élamites, les Chaldéens et les Assyriens notaient avec le plus grand soin leurs achats, leurs ventes, et dressaient les inventaires de leurs biens; ils avaient des fonctionnaires, correspondant à nos officiers ministériels, des juges et de très nombreux scribes chargés de rédiger les actes.

---

(1) La fameuse épopée de l'Hercule chaldéen, Ghilgamesh, où se trouve la narration du Déluge, l'épopée de la lutte entre Tihamat et Mardouk, le récit de la création du monde, etc., proviennent des tablettes de la bibliothèque d'Assourbanipal à Ninive. Cf. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, II, pp. 45-46.

Un grand nombre de tablettes sont datées par un fait important de l'année, concernant le roi ou la cité ; elles présentent souvent des empreintes de sceaux, parfois fort intéressantes au point de vue archéologique et historique (ci-dessus, p. 175); ceux qui étaient trop pauvres pour posséder un cachet se contentaient d'imprimer sur l'argile molle l'empreinte de leurs ongles.

Les tablettes trouvées à Suse, sont en général, en argile crue, séchée au soleil; comme partout ailleurs, les documents de comptabilité sont de beaucoup les plus nombreux. Dans ce catalogue sommaire, nous ne pouvons donner une idée même approximative des différentes tablettes trouvées dans les fouilles; nous nous contenterons de mentionner quelques ensembles importants.

**512. — Tablettes en écriture dite proto-élamite.** Les fouilles de Suse ont fait connaître, en nombre considérable, ce genre de tablettes inconnu jusque-là. La lecture de l'écriture proto-élamite n'est pas encore possible dans l'état actuel de nos connaissances. Pour V. Scheil, les tablettes proto-élamites sont des documents de comptabilité <sup>(1)</sup>; ce sont les plus anciens documents connus en ce genre. Il nous semble probable que la langue de ces tablettes n'est autre que l'élamite, rédigé dans l'écriture nationale qui plus tard fut remplacée par l'écriture suméro-sémitique <sup>(2)</sup>.

**513. — Tablettes chaldéennes et chaldéo-élamites <sup>(3)</sup>.**

Les fouilles ont fourni un certain nombre de tablettes

(1) V. Scheil, *Mém.*, VI, pp. 60 à 128; pl. XII à XXIV. Liste des signes de cette écriture : pp. 83 à 114.

(2) V. Scheil a émis l'hypothèse que cette écriture servait à rédiger la langue du pays de Zawan.

(3) Parmi les recueils les plus importants citons : Thureau-Dangin, *Inv. des tabl. de Tello; Lettres et contrats de l'ép. de la 1<sup>re</sup> dyn. babyl.*, 1910; H. de Genouillac, *Tablettes de Drehem*, 1911; Allotte de la Fuÿe, *Documents présargoniques*.

remontant à l'époque des grands rois d'Agadé, comme Naram-Sin; la plus importante de celles-ci porte un texte où est cité le nom de ce roi, texte rédigé déjà vers 2700 (chronologie courte) en *langue anzanite*, bien qu'écrit en caractères suméro-akkadiens (1); c'est le plus ancien document élamite rédigé en cette écriture. D'autres tablettes susiennes proviennent de l'époque de la dynastie d'Our et des temps qui suivirent; ce sont, en général, des documents de comptabilité.

514. — **Tablettes de comptabilité de l'époque d'Adda-Pakshou** (sauf deux datées de Bour-Sin, roi d'Our) (2).

C'est le temps où Suse est gouvernée par des *soukkal*, ère qui succéda à celle des patésis; l'éclat de la ville d'Our s'est affaibli et, en Chaldée, les rois d'Isin et de Babylone sont omnipotents; Adda-Pakshou serait cité sur une des tablettes comme contemporain du roi de Babel, Shoumouabi (3). Ces tablettes, rédigées, en général, en sumérien, représentent bien des documents élamites, comme le prouvent la plupart des noms de personnes mentionnées; elles ont trait à des listes d'animaux et d'objets divers destinés à des sanctuaires ou des palais; la plupart sont datées.

515. — **Textes juridiques élamites, en langue sémitique** (4).

Ces tablettes, provenant de Malamir, ont trait à des achats et à des ventes de propriétés, à des contestations diverses; de nombreux témoins, sémites et élamites, sont cités, et des malédictions divines sont portées contre ceux qui contesteraient le jugement. Ces documents, qui ren-

(1) Cf. V. Scheil, *Mém.*, XI, pp. 1 et suiv., pl. I, II, fig. 1, 2.

(2) *Id.*, *Mém.*, X, pp. 14 à 80; pl. VII et VIII.

(3) *Id.*, p. 15, tableau synchronique des princes d'Élam et de Chaldée; mais ce synchronisme a été contesté par Ungnad, *Beiträge zur Assyr.*, VI 5, pp. 1 et suiv.

(4) *Id.*, *Mém.*, IV, pp. 169 à 194 et pl. XIX, XX.

trent dans la catégorie des contrats, remontent à mille ans environ avant notre ère.

**516.** — Textes de comptabilité élamites, en langue anzanite.

Ces tablettes, au nombre de trois cents environ, datent de la fin de la monarchie élamite, antérieurement à la domination de Babylone rétablie après la chute de l'empire Assyrien. Rédigées sur de l'argile simplement séchée au soleil, elles sont très friables; elles ont été découvertes sur le *tell* de l'Acropole dans l'angle de deux murs d'une construction ruinée et constituaient les archives de l'intendance d'un palais susien. La teneur ordinaire de ces tablettes consiste en livraisons d'étoffes, de vêtements, de bois, d'armes, de meubles et d'ustensiles divers <sup>(1)</sup>.

### III

#### TEXTES SUR VASES D'ARGILE

Tout l'intérêt de ces vases, sans aucun caractère artistique, réside dans les textes qu'ils présentent; c'est pourquoi nous ne les faisons pas figurer dans le catalogue consacré à la céramique.

**517.** — Bord de vase au nom de *Khoum-bi-bi*, mentionnant le temple de *Nin-Goula* <sup>(2)</sup>.

**518.** — Nombreux vases grossiers, au nom d'*Adda-Pakskou*, pasteur du peuple de *Suse*; le texte mentionne la construction du temple du dieu *Narouté* <sup>(3)</sup>.

---

(1) *Id.*, *Mém.*, IX. Le volume est consacré à ces tablettes.

(2) *Id.*, *Mém.*, VI, p. 30, pl. VIII, 4.

(3) *Id.*, *Mém.*, VI, p. 26, pl. VI, 3.

# INSCRIPTIONS DES ROIS PERSES

## ACHÉMÉNIDES

Elles sont rédigées dans les trois langues principales de la chancellerie Achéménide : le perse, le babylonien et le néo-anzanite. Ce sont les textes en langue perse, traduits les premiers, qui ont permis de retrouver la clef des langues assyrienne et néo-anzanite (1). Les fouilles de Suse ont fourni de nombreux documents Achéménides (2); nous ne donnons ici que les principaux, qui, sauf exceptions signalées, ont tous été trouvés au palais de Darius I<sup>er</sup>.

### STÈLES

Taillées dans un calcaire gris dur et cassant, elles sont de forme rectangulaire; elles étaient gravées sur les deux faces opposées et parfois sur la tranche supérieure; nous n'en avons pas une seule complète.

**519 à 524.** — 519 : **Moitié de stèle**; inscription babylonienne.

520 : **Moitié de stèle** analogue, mise au jour en un autre point que le palais de Darius.

521 : **Fragment de stèle**; inscription babylonienne de Darius I<sup>er</sup>, fils d'Hystaspe.

522 : **Trois quarts de stèle**; inscription néo-anzanite de Darius I<sup>er</sup> (3).

---

(1) C'est la grande inscription trilingue de Darius I<sup>er</sup> à Béhistoun, qui a le plus aidé aux premiers déchiffrements.

(2) Textes non encore publiés.

(3) Stèle reconstituée par nous à Suse en 1910.

523 : **Fragment**; inscription néo-anzanite de Darius I<sup>er</sup>.

524 : **Fragment**; texte perse.

## BRIQUES

Ce sont les fouilles de Suse qui ont révélé des textes achéménides sur briques.

525-526. — 525 : **Fragments de briques gravées**, textes perses de Darius I<sup>er</sup>.

526 : **Briques estampillées**; textes perses de Darius I<sup>er</sup>.

---

## APPENDICE

### SUR LES FOUILLES DE MAURICE PÉZARD A BENDER-BOUCHIR

[Nous avons signalé plus haut (p. 6 et p. 18) l'exploration faite en 1913 par notre regretté ami et collaborateur, en compagnie de son frère le lieutenant G. Pézard. Pour nous conformer au plan adopté dans ce catalogue, nous énumérerons les antiquités recueillies à Bender-Bouchir d'après les matières différentes qu'elles représentent (pierre, métal, argile, etc.) et nous mettrons à part la céramique pour l'étudier dans le chapitre qui a été réservé spécialement à cette catégorie; voir plus loin, p. 237.]

### DOCUMENTS DE PIERRE

527 à 533. — *Vases*. — 527 : **Vases d'albâtre**, type de marmite sans anses, époque du style II (1).

---

(1) *Mission à Bender-Bouchir* (tome XV des publications de la *Miss. arch. de Perse*, 1914), pl. VIII, fig. 1, p. 24.

528 : Vase de pierre grise, à petites saillies perforées ; décor incisé en chevrons et cercles à point central (1).

529 : Fond de plat circulaire, orné de lignes obliques (2).

530 : Fragment de vase en stéatite, orné de cercles incisés à point central (3).

531 : Couvercle en stéatite, cercles doubles à point central (4) ; il faut signaler la grande rareté des couvercles retrouvés, bien que la structure des vases indique souvent l'emploi de ce complément.

532 : Mortier de forme circulaire (5).

533 : Grande auge en pierre, percée d'une ouverture dans le fond (6).

534 à 540. — *Armes et instruments.* — 534 : Galets taillés et arrondis (poids ?) (7).

535 : Molettes à broyer le grain (?) (8).

536 : Disques aplatis et polis ; galets à deux faces opposées et aplanies (meules ?) (9).

537 : Pilons ou marteaux (?) (10).

538 : Haches de différents types, dont certaines imitent les haches de métal (11).

539 : Balles de fronde (?) (12).

540 : Meule (?) (13).

(1) *Ibid.*, fig. 2.

(2) *Ibid.*, fig. 3, p. 25.

(3) *Ibid.*, fig. 4.

(4) *Ibid.*, fig. 5.

(5) *Ibid.*, pl. VII, fig. 19.

(6) *Ibid.*, pl. VII, fig. 20.

(7) *Ibid.*, pl. VII, pl. VII, fig. 1 et 2.

(8) *Ibid.*, fig. 3.

(9) *Ibid.*, fig. 4, 4 bis, 5, p. 26.

(10) *Ibid.*, fig. 7, 8, 9, 9 bis.

(11) *Ibid.*, fig. 10, 10 bis, 11, 12, 13, p. 27.

(12) *Ibid.*, fig. 14.

(13) *Ibid.*, pl. II, fig. 3.

541 à 542. — *Silex taillés*. — 541 : Pointes de flèches (1).  
542 : Faucilles et scies (2).

## DOCUMENTS DE MÉTAL

(CUIVRE OU BRONZE, PLOMB)

543 à 546. — *Armes*. — 543 : Pointes de lances (3).  
544 : Pointes de javelines (?) (4).  
545 : Fragment de hache (5).  
546 : Pointe de flèche (6).  
547 à 549. — *Objets de toilette et divers*. — 547 : Anneaux ouverts (7).  
548 : Fragment de disque de miroir (8).  
549 : Epingles (9).  
550 : Fond de creuset (?) (10).

## DOCUMENTS DE TERRE CUITE, D'IVOIRE ET D'OS

551 à 556. — *Divers*. — 551 : Support (?) ou cône de fondation (?) en terre cuite (11).  
552 : Base évasée en terre cuite (12).  
553 : Bouton hémisphérique en ivoire (13).

---

(1) *Ibid.*, pl. VII, fig. 15, 16.

(2) *Ibid.*, fig. 17, 18, p. 28.

(3) *Ibid.*, p. 29, pl. VIII, fig. 6, 7, 8.

(4) *Ibid.*, fig. 9.

(5) *Ibid.*, fig. 10.

(6) *Ibid.*, fig. 11.

(7) *Ibid.*, fig. 12.

(8) *Ibid.*, fig. 13.

(9) *Ibid.*, fig. 14, 15 (une en plomb).

(10) *Ibid.*, fig. 16.

(11) *Ibid.*, fig. 17.

(12) *Ibid.*, fig. 18.

(13) *Ibid.*, fig. 22.

554 : Epingle d'ivoire (1)

555 : Morceau d'ivoire poli (2).

556 : Fragments d'os et de bois (3).

### DIVERS

557 à 561. — 557 : Perles de collier (4).

558 : Coulants de collier formés de vertèbres de poisson (5).

559 : Pendeloque cylindrique en calcaire (6).

560 : Coquille remplie d'un produit colorant (7).

561 : Fragments de pâte émaillée bleue (8).

### DOCUMENTS ÉPIGRAPHIQUES

De Bouchir proviennent des briques à inscriptions rapportées par M. Dieulafoy qui les tenait de M. Malcolm ; elles avaient été trouvées par le docteur Andréas qui, le premier, effectua des fouilles au Tépé situé près de Salzabad (voir pl. IX de la *Mission*). Cinq de ces textes furent traduits par F. H. Weissbach (9) (ci-dessous, voir n<sup>os</sup> 563 à 567) ; un sixième, resté inédit (n<sup>o</sup> 562), a été étudié par Maurice Pézard (10), dont les fouilles ont mis au jour trois

(1) *Ibid.*, fig. 23.

(2) *Ibid.*, p. 31.

(3) *Ibid.*, pl. VIII, fig. 24.

(4) *Ibid.*, fig. 18.

(5) *Ibid.*, fig. 19.

(6) *Ibid.*, fig. 21.

(7) *Ibid.*, fig. 25.

(8) *Ibid.*, p. 31.

(9) Dans *Abhandlungen der phil. hist. Klasse der K. Sächs. Gesell. der Wiss.*, XII, 1891, pp. 119-150.

(10) *Mission à Bender-Bouchir*, pp. 42 à 65, fig. 7, d'après la brique rapportée par M. Dieulafoy et complétée par deux fragments de la mission Pézard, pl. XI, fig. 1.

autres textes inédits, deux sur briques (n<sup>os</sup> 568, 569) et un sur albâtre (n<sup>o</sup> 570) (1).

**562.** — Brique au nom de Hubanmana (2), fils d'Attar Kitah, roi d'Anzan et de Suse, protecteur de la ville de Hatamti. Il remercie les dieux qui veillent sur la contrée appelée Liyan et lui ont donné la royauté; il a réparé le temple dont une partie s'était effondrée. — Ce roi est le père d'Untas-Gal dont on a trouvé des monuments importants à Suse (ci-dessus, n<sup>os</sup> 12, 59, 230).

**563.** — Brique de Sutruk Nahunté (3). Le roi a relevé le temple ruiné de Kiririsa, dame de Liyan.

**564.** — Brique de Kutir Nahunté (4). Ce roi se glorifie aussi d'avoir rebâti le temple de Kiririsa de Liyan.

**565.** — Brique de Silhak-In-Susinak (5). Même offrande à la déesse de son temple, relevé et rebâti.

**566.** — Brique du même roi (6). Texte analogue; il rappelle que le temple date du roi Hubanmana et désigne la déesse comme dame habitant Liyan.

**567.** — Brique du même roi (7). Texte analogue. Le roi parle de la postérité qu'il a eue de sa femme Nahunté-Utu.

(1) Pl. XIII, fig. 1 à 5.

(2) *Ibid.*, pp. 42 et suiv. Le commentaire philologique est abondant et discute les diverses formes de la langue élamite.

(3) *Ibid.*, pp. 66 à 72, copie fig. 8, d'après la brique Dieulafoy, complétée par deux fragments des fouilles de Bouchir, pl. XI, fig. 2, et traduite par Weissbach, *op. c.* p. 133.

(4) *Ibid.*, p. 73, fig. 9 et pl. XIII, fig. 1, d'après la brique Dieulafoy, traduite par Weissbach, *l. c.*, p. 142.

(5) *Ibid.*, p. 76, fig. 10 et pl. XI, fig. 3, d'après la brique Dieulafoy, traduite par Weissbach, p. 147.

(6) *Ibid.*, p. 80, fig. 11 et pl. XII, fig. 3, d'après plusieurs briques Dieulafoy et la traduction de Weissbach, p. 146.

(7) *Ibid.*, p. 86, fig. 12 et pl. XII, n<sup>o</sup> 2, d'après une brique Dieulafoy et la traduction de Weissbach, p. 146.

568. — Deux fragments d'une brique de roi inconnu (1). Les deux textes reproduisent en partie l'inscription de Hubanmana, mais l'écriture semble indiquer une époque plus récente. C'est peut-être une réplique du texte primitif faite par un roi de date postérieure.

569. — Fragment d'un autre texte du même roi (2). C'est la même facture, mais la rédaction ne donne que des phrases très incomplètes.

570. — Texte votif, gravé sous une petite base cylindrique en albâtre (3). Le texte est complet, bien que la base soit brisée; il est rédigé en langue sémitique, ce qui montre qu'à Liyan comme à Suse, Élamites et Sémites vivaient côte à côte. L'objet est consacré à la déesse Kiririsa par un donateur nommé Simut. M. Pézard pense (p. 40) qu'il s'agit peut-être d'un symbole phallique dressé sur un socle (?).

Le volume de la *Mission* se termine par un Appendice (4) sur une forme particulière de la conjugaison élamite qu'on peut appeler « le présent-futur », et par une notice de M. Paul Ravaisse, professeur à l'École des Langues Orientales vivantes, qui a donné la lecture d'une inscription coufique rapportée par Maurice Pézard :

571. Inscription coufique gravée sur une belle pierre tombale (5) qui se trouvait à Tahir, petit port situé entre Bender-Abbas et Bender-Bouchir, où s'élevait jadis une riche cité musulmane, Siraf, abandonnée au XII<sup>e</sup> siècle. L'inscription date de l'an 527 de l'Hégire (1132 de notre ère); elle reproduit un verset du Coran et désigne un

(1) *Ibid.*, p. 88, fig. 13 et pl. XIII, fig. 2.

(2) *Ibid.*, p. 90, fig. 14 et pl. XIII, fig. 3.

(3) *Ibid.*, p. 91, fig. 15 et pl. XIII, fig. 4 et 5.

(4) *Ibid.*, pp. 93 à 96.

(5) *Ibid.*, pp. 97 à 99, pl. XIV.

Persan, Mahmoudyah, comme enseveli dans ce tombeau. Le style des lettres et des ornements appartient au genre décoratif fleuri, qu'on pourrait qualifier de flamboyant.

### DOCUMENTS CÉRAMIQUES

Ils se trouvent réunis à notre étude sur l'ensemble de la Céramique de la Susiane (voir p. 237, n<sup>os</sup> 519 et suiv.).

---

# LA CÉRAMIQUE DE LA SUSIANE

PAR E. POTTIER

## I

### LA CÉRAMIQUE PEINTE PROTO-ÉLAMITE

Les vases peints trouvés à Suse nous ont renseignés d'une façon toute nouvelle sur la plus ancienne civilisation de cette région. A cet égard ils constituent une des trouvailles les plus importantes de la Mission J. de Morgan et ils nous apportent en même temps des documents artistiques de haute valeur (1).

Ils se divisent chronologiquement en deux groupes :  
1° Les vases du I<sup>er</sup> style placés dans la couche la plus

---

(1) Pour les études déjà faites sur cette céramique, voy. le tome XIII des *Mémoires de la Délégation en Perse*, Leroux, 1912, avec la bibliographie du sujet, p. 27, note 1. Voir aussi le *Corpus Vasorum antiquorum*, Louvre, groupe ICa, ICb, ICf. Notre classement de la céramique susienne et les relations établies entre les styles des deux époques (style I et style II) ont été critiquées par M. H. Frankfort dans un chapitre de ses *Studies in early pottery of the near East*, I, 1924 (*Mesopotamia, Syria and Egypt and their earliest inter-relations*), dans les *Occasional papers of the royal anthropological Institute*, n° 6, pp. 22 et suiv. J'ai tenu compte de certaines observations très justes qui ont été présentées par l'auteur sur la technique des vases et sur les comparaisons à faire avec des poteries récemment découvertes en Mésopotamie, mais je crois devoir repousser les déductions historiques qu'il a voulu tirer de son étude et la séparation complète qu'il établit entre le style I et le style II. Cf. la note que j'ai ajoutée au *Corpus vasorum antiqu.*, Louvre, ICf, p. 3, à propos des céramiques locales trouvées en dehors de Suse, et un article écrit pour la *Revue archéologique*, janvier 1926.

basse du tell, à une profondeur de 20 à 25 mètres, mêlés à des ossements qui ont révélé l'existence d'une nécropole; 2° les vases du II<sup>e</sup> style, trouvés dans les décombres qui s'élèvent au-dessus de la nécropole, entre 10 à 20 mètres de profondeur. On peut évaluer à plus de 2.000 l'ensemble des poteries peintes recueillies dans ces deux couches. On en a rencontré d'analogues sur d'autres points de la Susiane; par conséquent, cette fabrication n'est pas seulement susienne; elle est proto-élamite, c'est-à-dire usitée généralement dans toute la région occupée par les premières civilisations de l'Élam.

*Vases du I<sup>er</sup> style* (n<sup>os</sup> 1 à 285) (Planche XXI). — L'argile en est très belle, bien épurée; la fabrication peut se comparer à celle des meilleures époques de la Grèce (1). Le tour était sans doute connu, mais sous une forme encore très sommaire; les surfaces restent souvent bossuées, irrégulières; on les raclait et polissait avec une sorte d'astèque en bois qui a laissé des traces de l'opération. Les formes se ramènent à trois types: haut gobelet à boire, écuelle en large coupe sans anses pour les mets, petit cratère ovoïde ou en forme de marmite pour les liquides. Les anses manquent ou sont réduites à de petites saillies perforées par lesquelles on devait faire passer un lien; c'est un trait commun à beaucoup de produits céramiques très anciens.

La couleur a été appliquée directement sur l'argile polie, en matière noire, assez épaisse, parfois d'aspect brillant et un peu lustré, où l'oxyde de fer entre dans des proportions importantes, et qui au feu prend des teintes brunes ou jaunâtres. La décoration est géométrique, rectiligne, mais abondamment variée; le peintre y a fait

---

(1) Les parois arrivent à une minceur étonnante dans certains gobelets. M. Frankfort a voulu en conclure (p. 30) que ces types étaient réservés aux funérailles et ne pouvaient pas avoir servi en réalité. C'est une exagération, car on connaît en Grèce une fabrication « en coquille d'œuf » qui est aussi légère et qui n'empêche pas l'emploi pratique.

preuve d'une très grande fertilité d'imagination et ces poteries de Suse prennent place parmi les produits les plus intéressants du grand art géométrique auquel nous devons déjà la céramique de Chypre et du Dipyron attique, le système ornemental des Byzantins, des Coptes, des Arabes, aujourd'hui encore les produits industriels de l'Algérie et du Maroc, et qui a produit beaucoup de chefs-d'œuvre (1). Mais à ces combinaisons linéaires l'artiste élamite mêle des formes stylisées d'animaux et de personnages, d'oiseaux (n<sup>os</sup> 1 à 7, 25, 27, 30, 31, 35, 36, 40 à 50, 54 à 63, 66, 70, 71, 74, 78, 83, 112 à 123, 196 à 201, 235 à 248), de bouquetins (n<sup>os</sup> 1 à 3, 98, 101 à 104), de chiens (n<sup>os</sup> 1, 62, 90, 91, 91 bis, 102, 105 à 109), même de tortues (n<sup>os</sup> 110, 111), plus rarement d'hommes (n<sup>os</sup> 98, 99), où l'on discerne un goût très vif pour la réalité vivante et qui nous fournissent peut-être le point de départ du système géométrique à ses origines (2). En effet, contrairement à une opinion très cou-

---

(1) D'après M. Frankfort (pp. 30, 31) les détails de ce décor s'expliqueraient par un emprunt fait au travail de découpage du cuir, les vases usuellement employés par les indigènes étant faits de cuir avec le produit de leurs chasses. Mais il nous semble impossible d'assimiler l'état social des Proto-Élamites de Suse (ci-dessus, pp. 20 et 21 et plus loin p. 218) avec celui d'un peuple chasseur qui emploie encore les vases de bois ou de cuir des temps primitifs. La céramique est ici trop perfectionnée pour qu'elle n'existe pas depuis longtemps et l'idée de déposer dans les tombeaux des vases d'argile pour ne pas priver les vivants de leurs vases de cuir usuels (p. 30) ne peut convenir à un stade de civilisation aussi avancée qui connaît le métal, sait tisser les linges fins (cf. *Mém.*, XIII, p. 163), place des miroirs et des vases à fard dans les tombeaux de femmes. Et comment croire que pour procurer aux morts des objets « substitués », on s'astreigne à de vrais tours de force de fabrication, aussi inutiles que délicats ?

(2) Pour tous les numéros cités ici, voir le catalogue rédigé par R. de Mecquenem, *Mém. de la Délég. en Perse*, XIII, pp. 105 à 143 (Premier style), qui renvoie aux planches du même volume. Les mêmes vases ont été publiés dans le *Corpus vasorum antiquorum*, Louvre, Ica, pl. I à XII.

rante, on y voit que ce géométrique est directement né des formes réelles et vivantes, et que l'artiste ne s'est pas isolé en lui-même pour créer abstraitement des formules linéaires. On y voit comment un oiseau (n° 1) devient peu à peu une barre terminée en haut et en bas par une tache noire (n° 6, 66), puis une barre à crochet (n° 30), ou une simple barre droite (n° 34); comment le bouquetin à cornes (n° 1) donne naissance à des rectangles munis de pattes (n° 168), puis à des espèces de peignes barbelés (n° 103, 104, 105, 110 à 115, 117, 119, 124, 127, 132 bis, 138, 156, 157, 159, 161 à 177), dans lesquels on aurait peine à reconnaître l'animal, si l'on n'avait pas les jalons précédents; comment l'homme (n° 99), réduit à un buste humain avec des bras, se transforme en triangle agrémenté d'ailes d'oiseaux sur les côtés (n° 40, 86, 235). Sans doute on aurait tort d'en conclure que toute ligne verticale a été un oiseau, tout triangle un buste humain, tout rectangle un bouquetin. Beaucoup d'autres modèles ont pu contribuer à former le dessin d'un trait, d'un zigzag, d'un triangle ou d'un losange. Ce qu'il faut retenir, c'est que la céramique de Suse nous fait entrevoir le rôle très important, décisif, que la nature et la réalité des choses extérieures ont joué dans la constitution du dessin linéaire, d'apparence abstraite (1). L'artiste a en quelque sorte dépecé les êtres vivants pour en faire des ornements linéaires; il a isolé les cornes du bouquetin (n° 4, 5, 6, 28 à 33, 36, 128), les ailes de l'oiseau (n° 40, 50, 56, 86, 119, 120, 126), le buste de l'homme (n° 40, 86, 235), pour en tirer des figures géométriques. Son système est celui d'une stylisation à outrance. Peut-être aussi a-t-il cherché dans

---

(1) Sur cette question, voir surtout les travaux de M. H. Breuil dans les *Comptes Rendus de l'Acad. des Inscript.*, 1905, p. 105; les *Comptes rendus du XIII<sup>e</sup> Congrès d'Anthropologie* de 1906, p. 394; 1908, p. 332, et la bibliographie citée dans les notes des pp. 38-39 du tome XIII des *Mém. de la Délég. en Perse*.

des objets fabriqués, de structure rigide, comme le carquois de flèches, qui revient fréquemment <sup>(1)</sup> (n<sup>os</sup> 8 à 20, 58, 110, 131 à 132 *bis*), ou la pique dressée (n<sup>os</sup> 4, 80, 86, 99, 104, 125 à 130, 253), des formes toutes préparées pour le style géométrique.

Cette conception a été critiquée par M. Carl Schuchhardt <sup>(2)</sup>, qui m'a reproché d'avoir abandonné l'idée d'un art géométrique *abstrait*, créé par les primitifs <sup>(3)</sup>, pour adopter une théorie inspirée par les travaux de M. l'abbé Breuil sur la stylisation des formes vivantes dans l'art quaternaire. Il est exact que la découverte des peintures et des gravures préhistoriques <sup>(4)</sup> m'ont paru enseigner comment du vivant et du concret les artistes vraiment primitifs, les plus anciens que nous connaissions, ont passé aux motifs purement linéaires. Le changement de l'écriture pictographique en écriture linéaire est un autre exemple de cette marche logique. Enfin les renseignements fournis par les folkloristes sur les dessins des sauvages actuels <sup>(5)</sup> me semblent faire comprendre aussi qu'il n'y a pas d'art *abstrait* au début et que tout est issu du besoin d'exprimer une idée matérielle.

A la date la plus reculée, il est possible que l'idée matérielle se trouve exprimée seulement par un simple trait ou par un zigzag (comme l'eau chez les Égyptiens), ou par un losange; l'image plastique, plus conforme à la

(1) P. Toscane l'a expliqué comme la stylisation d'un nid de cigogne (*Rev. d'Assyriolog.*, XIII, 1916, pp. 193 et suiv.), mais je ne crois pas que son interprétation soit admissible. Elle est rejetée aussi par H. Frankfort, *op. c.*, p. 25, note 1.

(2) *Kunstwanderer*, I, 1919, p. 3.

(3) *Catal. des vases du Louvre*, p. 247.

(4) Voir le petit volume de S. Reinach, *Répertoire de l'art quaternaire*, Leroux, 1913.

(5) Voir Grosse, *les Débuts de l'Art*, trad. franç. par Marillier, 1902, et la bibliographie du chapitre II du t. XIII des *Mém. de la Délégat.*, pp. 50 et suiv.

réalité, vient ensuite. Mais cette image une fois créée fait naître à son tour la *stylisation*. Or, dans la civilisation déjà perfectionnée que représente le style I de Suse, le peintre ne pouvait pas être complètement incapable de traduire par aucun moyen un oiseau, un bouquetin, même un homme. Il n'avait pas besoin d'attendre qu'un vannier, ajustant ses brins de paille, fût conduit par les attaches et les courbures de ses tiges à l'idée de l'oiseau ou à celle du bouquetin. Ce stade ancestral où la vannerie est comme la nourrice de l'art est depuis longtemps franchi. On comprend, au contraire, que porté par son goût propre vers le système géométrique d'où il sait tirer de si heureux effets, le décorateur ait cherché à schématiser et à styliser des formes réelles qu'il connaissait. C'est pourquoi aussi le style d'Anau (région de la mer Caspienne) (1), que M. Schuchhardt considère comme antérieur, nous paraît postérieur à celui de Suse; il ne pratique plus que le géométrique stylisé. Il en est de même à Bender-Bouchir, dont nous parlons plus loin. Ce sont les dégénérescences d'un art plus anciennement constitué, plus complet et plus inventif.

Ainsi constitué, ce style décoratif évolue sur les gobelets, coupes et petits cratères peints du I<sup>er</sup> style, avec une aisance et une sûreté de goût remarquables. En bien des cas, les artistes ont devancé les Grecs pour la division des vases en zones, pour les frises d'animaux, même pour certains motifs comme les files d'oiseaux d'eau, les chiens courant, les guerriers armés que l'on croirait tirés des vases attiques du Dipylon. Sur les gobelets dominant les triangles, les dents, les traits allongés, tout ce qui tend à la verticale et ajoute à l'élancement de la structure. Sur les coupes, les cercles prédominent et s'harmonisent avec la rondeur de l'écuelle; les longs filets ondulés qui courent

---

(1) Cf. *Mém.*, XIII, pp. 70-71,

à travers le fond rappellent le liquide se répandant en jets tenus dans un récipient. Les ornements sont espacés, de façon à ne pas trop surcharger le fond; rien ne trahit la loi de « l'horreur du vide » qui caractérise l'art à ses débuts. C'est une technique savante.

Les sujets mêmes nous avertissent que cette société si ancienne n'appartient pourtant pas à une humanité barbare où la chasse et la lutte contre les animaux sauvages seraient la préoccupation dominante. Le fauve n'apparaît pas, ou du moins presque pas (n° 380 *bis*); les bêtes domestiques, chiens, ânes ou chevaux (n° 100), attestent la prospérité d'une race agricole. Les armes, la lance ou pique, l'arc et le carquois, des symboles religieux; comme une sorte de caducée dressé sur un autel (n° 130), montrent aussi que cette société a déjà réalisé les progrès usités des civilisations en plein développement. Si l'on rapproche de ces observations les faits constatés dans la même nécropole, la présence des outils et des armes de cuivre pur pour les hommes, des miroirs et des pots à fard pour les femmes, des tissus finement exécutés (1), on en peut tirer la conclusion que cette première période proto-élamite ne représente pas du tout les timides ébauches d'un état social qui cherche à s'organiser, mais qu'elle apparaît au contraire comme l'évolution déjà avancée d'un peuple en possession d'un outillage complet.

Quels étaient ces habitants de la Susiane, et d'où venaient-ils? A quelle date ont-ils fondé cette cité et enterré leurs morts dans la nécropole? On a déjà répondu à ces questions (2); nous y reviendrons après avoir examiné la seconde période de cette civilisation.

(1) Voir dans le tome XIII des *Mém.*, pp. 7, 61, 66, 163, pl. XLIII, et ci-dessus, p. 20.

(2) Voir ci-dessus, p. 21.

*Vases du II<sup>e</sup> style* (n<sup>os</sup> 286 à 418) (1) (Planche XXII). — Au premier abord cette céramique est toute différente de la précédente. Les formes ont changé : la jarre, la bouteille, le haut cratère remplacent le gobelet et la coupe, le petit vase en marmite. L'argile est plus grossière; la couleur moins belle est posée sans soin; les animaux sont dessinés lourdement. Le ton de la décoration noire ou brune n'est plus uniformément monochrome; on y voit souvent s'ajouter un ton rouge (n<sup>os</sup> 288, 289, 290, 292, 299, 303). N'est-ce pas l'industrie d'un autre peuple ? On l'a cru et l'on a supposé que des envahisseurs étaient venus remplacer la race proto-élamite ensevelie dans la nécropole des couches les plus basses (2). Or, en y regardant de près, on constate que d'étroites sutures unissent cependant les deux périodes, et que, si de nouveaux venus ont pu changer politiquement l'ordre établi — ce que nous ignorons, — ils n'ont guère modifié l'ancien fonds. C'est la même civilisation, sous un aspect un peu modifié. Argile et matière colorée sont en somme les mêmes; le ton rouge apparaît déjà sur des poteries qui appartiennent encore à la précédente série (n<sup>o</sup> 273) (3); même le ton un peu violacé du noir persiste sur certaines poteries. Décor, motifs géométriques, oiseaux (n<sup>os</sup> 286 à 289, 315 à 323, 389 à 405), bouquetins (n<sup>os</sup> 314, 381 à 391) s'enchaînent avec les types antérieurs,

---

(1) Pour les vases du second style, voir le *Catalogue* de R. de Mecquenem, l. c., pp. 144 et suiv., avec les renvois aux planches; et dans le *Corpus vas. antiq.*, Louvre, le groupe ICb, pl. I à VIII.

(2) C'était l'opinion de M. Jéquier, *Mém. Délégat.*, VII, pp. 11 et suiv. C'est aussi celle de M. Frankfort qui imagine un exode de la population entière à la suite de sécheresses, puis le retour de populations nouvelles quand le pays redevient habitable (pp. 35 à 39). Mais ces hypothèses sont invérifiables et, d'ailleurs, elles sont fondées sur une constatation que les fouilles récentes ont démentie, l'existence d'une couche très épaisse et stérile entre le I<sup>er</sup> et le II<sup>e</sup> style; or en certains points l'intervalle est très mince.

(3) Voir un autre exemple dans *Corp. vas. antiq.*, Louvre, ICa, p. 14, pl. XII, n<sup>o</sup> 48.

y compris le poisson (n<sup>os</sup> 286, 287, 406 à 408). On suit l'évolution qui mène de l'oiseau volant, vu de face (n<sup>os</sup> 112, 113, 114), à la représentation nouvelle, plus héraldique, de l'aigle liant dans ses griffes deux volatiles plus petits (n<sup>os</sup> 286, 396, 397). Le bouquetin subsiste, mais a grandi; il se développe sous un aspect plus gauche, mais plus réel, plus vrai (n<sup>os</sup> 314, 381 à 391). L'homme s'assouplit un peu, sans se dégager encore des formes géométriques anciennes (n<sup>os</sup> 372 à 379). L'art reste homogène, tout en évoluant. Dans la seconde période il est en décadence visible pour la technique, beaucoup moins fine et moins soignée; mais il a réalisé des progrès manifestes dans la vision du monde extérieur, plus exacte et plus pittoresque; le taureau entouré d'oiseaux et d'herbages, comme s'il paissait dans une prairie marécageuse (n<sup>os</sup> 288, 289), est un petit tableau pris sur nature et rappelle certaines fresques de l'Égypte. La plante est plus abondante que dans le I<sup>er</sup> style (n<sup>os</sup> 314, 326 à 328, 413, 414). L'homme enfin fait figure de dieu, trônant assis (n<sup>os</sup> 377, 378) ou entouré de rayons (n<sup>o</sup> 372), évoquant certaines images de la céramique crétoise ou chypriote. Si la main de l'artiste se montre quelque peu négligente ou malhabile, son cerveau est plus fort, son éducation plus complète, sans doute sous l'influence d'industries supérieures où il trouvait des modèles. En effet, les comparaisons que l'on peut établir entre les vases du II<sup>e</sup> style et la série des cachets gravés ou des reliefs de bitume, dont il a été question plus haut (pp. 96 et suiv., pp. 164 et suiv.), démontrent clairement que le répertoire était le même dans ces différents groupes de l'art industriel. Ils s'instruisaient et s'entraînaient les uns les autres, mais la céramique ne donnait plus le branle au reste; la sculpture et la glyptique l'avaient dépassée et la précédaient. De là, le contraste qui nous étonne entre le progrès des compositions et la décadence de la technique.

En résumé, nous considérons les deux catégories du I<sup>er</sup> et du II<sup>e</sup> style comme congénères, formant une sorte de bloc qui, avec des différences d'époques et de caractères, représente l'art proto-élamite pendant une période de plusieurs siècles.

*Interprétation du décor céramique.* — Il ne suffit pas d'analyser les phases de ce décor, il faut en comprendre le sens, pour mieux pénétrer l'histoire des peuples de cette période reculée. Par l'étude du *folklore*, c'est-à-dire des croyances usitées chez les races vivant encore aujourd'hui à l'état sauvage et comparable à celui des primitifs préhistoriques, nous savons que l'ornementation est une véritable écriture, née comme celle-ci du besoin d'exprimer des idées par des signes (1). Dans la suite des temps, ces signes ont perdu leur valeur significative, comme des monnaies dont les effigies s'effacent à force de passer de mains en mains; ils n'ont plus qu'un emploi décoratif et artistique. Mais pour beaucoup d'entre eux on peut retrouver les jalons qui ont marqué les étapes de leur course à travers les âges et en déterminer le sens original (2). Pour les autres, on a le droit de procéder par assimilation et de leur prêter, au moins au début, un sens pratiquement concret. Si le peintre élamite met sur une poterie un bouquetin et un oiseau, il est clair qu'il n'agit pas du tout avec les mêmes pensées ni les mêmes préoccupations qu'un décorateur moderne. Ayant la mentalité d'un primitif, vivant au milieu de toutes les superstitions d'une religion fétichiste, il doit attacher au décor de son mobilier la même signification qu'au décor de ses armes, de son costume et de sa propre personne. Les symboles

---

(1) Pour les livres à consulter sur cette question, voir notre chapitre II du tome XIII des *Mém. de la Délég.*, p. 50, et en particulier E. Grosse, *Les débuts de l'art*, traduct. franç. de L. Marillier, 1902.

(2) Comme exemple, voy. mon article sur l'*Histoire d'une Bête* dans la *Revue de l'Art ancien et moderne*, 1910, XXVIII, p. 419.

religieux, les marques de propriété, les amulettes protectrices sont le domaine où se joue son imagination créatrice. Les gravures sur os de renne et les peintures des grottes préhistoriques n'ont pas d'autre cause que le désir de multiplier autour du chasseur l'abondance du gibier imaginaire, du butin qu'il espère rendre réel par cette sorte d'opération magique qu'est le dessin (1).

Nous avons donc toutes raisons de croire qu'au début chaque signe, devenu plus tard décoratif, a eu un sens concret. Mais, bien vite, par la pratique journalière et par l'usage, comme par le développement des facultés artistiques et du sens de la beauté, la signification première s'est abolie ou s'est transformée. Le caractère général du décor reste bien fétichiste et prophylactique; mais on ne peut plus, dans la suite des temps, appliquer un sens rigoureusement concret et pratique à chaque détail. C'est le cas, sans doute, pour les poteries de l'Élam qui nous occupent. Il est très vraisemblable qu'en y dessinant une plante, un animal, un guerrier ou un dieu, l'artiste songe à la religion de la plante, de l'animal, du dieu qu'il connaît et dont il pratique le culte chaque jour. En les plaçant sur un objet mobilier, il étend la protection de ces puissances occultes sur lui-même et sur les ustensiles qu'il manie. Mais, au degré de civilisation où il est parvenu et que suppose tout le matériel recueilli avec ces poteries, il n'a certainement plus, depuis longtemps, l'âme d'un Troglodyte des cavernes. Son art est trop fort, trop avancé, pour ne pas renfermer beaucoup de formules qui ne représentent plus que des idées d'esthétique, de symétrie, de beauté. Les signes les plus simples de son répertoire, les triangles, les zigzags, les damiers, les quadrillés, sont devenus la trame commode et anonyme sur laquelle il brode d'autres motifs plus précis, comme les animaux et

---

(1) Voy. l'article de S. Reinach sur *l'Art et la Magie dans Cultes, Mythes et Religions*, I, p. 125.

les personnages auxquels il attribue plus spécialement un caractère protecteur. Le départ s'est fait entre les sujets *décoratifs* et les sujets *religieux*. C'est dans les mêmes conditions que le potier mycénien, le potier chypriote, le potier grec exerceront plus tard leur art.

Si notre façon d'interpréter les motifs peints des vases élamites est exacte, on en voit toute l'importance. A côté de l'histoire d'un art, nous y trouvons l'histoire et l'évolution d'une religion. Comme l'a montré plus haut Maurice Pézard (p. 164, 169), ce système d'exégèse s'applique également aux cachets gravés qui sont souvent décorés des mêmes sujets que les vases (1). C'est tout un ensemble de monuments qui nous fait pénétrer dans la vie intellectuelle de ces ancêtres lointains.

*Chronologie et dates.* — La période dite *énéolithique*, où le métal se combine déjà avec l'emploi de la pierre taillée, est celle où les premiers colons de Suse sont venus occuper cet emplacement et déposer leurs morts à la base du tell (2). La couche placée au-dessus de la nécropole est épaisse; elle atteint plus de 5 mètres et semble produite peut-être par le nivellement de la cité ancienne dont on croit avoir reconnu quelques vestiges au même niveau que la nécropole (3). Plus haut apparaissent les vases d'albâtre et de pierre, les cachets gravés, les reliefs de bitume, qui se mêlent à la poterie du II<sup>e</sup> style. C'est cette dernière qui nous permet de poser les bases d'une chronologie solide. On a vu plus haut (p. 184) que dans deux jarres du second style avait été recueilli tout un mobilier composé de cylindres gravés, d'outils et de vases de cuivre, de vases d'albâtre, etc., qui nous reportent à une civilisation plus avancée que celle du I<sup>er</sup> style. De

---

(1) Pour l'identification des cachets et des peintures, voir *Mém.*, t. XIII, p. 54, et les travaux cités de M. Pézard.

(2) Voir J. de Morgan, *Ibid.*, pp. 14 et 21.

(3) *Ibid.*, pp. 21-22.

plus, les sujets qui décorent les poteries peintes se retrouvent, avec une grande analogie de composition et de style, sur des reliefs de matière bitumeuse rencontrés au même niveau des décombres et, par conséquent, contemporains. Si le visiteur examine avec soin la vitrine des objets d'asphalte (p. 97), il y verra des bouquetins d'un caractère lourd et réaliste qui rappelle beaucoup celui des poteries (n<sup>os</sup> 381 à 391). L'aigle vu de face, aux ailes déployées, liant dans ses serres deux oiseaux plus petits, figure tout à fait semblable sur des peintures (n<sup>os</sup> 286, 396) et sur des reliefs (p. 98, n<sup>o</sup> 208). Le taureau avec sa queue terminée en toupie est le même peint (1) ou sculpté (n<sup>o</sup> 209). L'ornement en torsade est usité de part et d'autre (n<sup>os</sup> 329, 330, et p. 99, n<sup>o</sup> 211). L'unité de toutes ces œuvres est manifeste; elles forment un bloc et représentent l'art de la même époque. Or ces mêmes sujets, dans un style analogue, se retrouvent en Chaldée, sur les monuments de Tello (ancienne ville de Lagash), dont la date est assez sûrement fixée. Les mêmes motifs, l'aigle de face, les taureaux marchant à la file, les personnages à longue chevelure et à barbe striée, d'autres au buste nu avec une draperie à zones étagées, y constituent le répertoire usuel qui décore des vases de métal, des tablettes de pierre ou de bitume (2). Par conséquent, l'époque des vases susiens du II<sup>e</sup> style est celle des antiquités chaldéennes de Tello et de cette période qu'on appelle l'époque des *patésis*, placée

---

(1) *Mém.*, XIII, p. 45, fig. 156.

(2) Voyez la Salle des *Petits Monuments Asiatiques* (colonnade du Louvre, salle VI) et le *Catalogue des Antiquités chaldéennes* de M. Heuzey. M. H. Frankfort (*op. l.*, p. 68) a fait remarquer que les sculptures sur bitume, trouvées à Suse, ont pu être importées d'ailleurs et ne représentent pas sûrement l'art susien. C'est exact, mais je ne compare pas seulement les bitumes de Suse aux bitumes de Lagash; je les compare aussi au répertoire céramique qui est sûrement de la Susiane et qui offre les mêmes sujets et le même style. Par conséquent, la même date est attribuable à ces trois catégories.

approximativement entre l'an 3000 et l'an 2500 (chronologie courte) (1). Il est certain que la céramique du I<sup>er</sup> style, trouvée dans la nécropole et placée à un niveau plus bas (2), est sensiblement antérieure et peut remonter vers l'an 3000. Comme cette céramique et les autres trouvailles de la nécropole nous révèlent un état de civilisation avancée, c'est plus haut encore, dans le quatrième millénaire, qu'il convient de placer les débuts mêmes de la société proto-élamite. On rejoint ainsi pour les régions asiatiques la haute antiquité de l'histoire de l'Égypte : ce n'est pas un des moindres résultats des admirables découvertes de la mission J. de Morgan.

*Le rôle historique des Proto-Élamites.* — Sans vouloir préciser au delà du possible les éléments de cette très ancienne histoire et échafauder des hypothèses qui ne seraient point durables, on peut encore, par la céramique, se rendre compte de la diffusion qu'a eue l'art proto-élamite et apprécier l'importance de cette civilisation. J'ai développé ailleurs l'histoire de la céramique peinte en Orient et montré par quelles nombreuses ramifications elle se rattachait à la Susiane (3). Région transcaspienne, Turkestan, Béloutchistan, Chaldée et Assyrie, Arménie et Caucase, Scythie, Galatie et Cappadoce, Phrygie et Mysie, Ionie et Carie, Syrie et Palestine, il n'est guère de région de l'Asie Centrale ou Antérieure qui n'ait ressenti quelque contre-coup de ces créations originales. J'ai résisté à l'idée d'en faire le point de départ unique, la source primordiale de toutes les fabrications céramiques qui ont suivi, y compris celles de la Grèce, parce qu'une industrie aussi répandue que la poterie, aussi nécessaire à l'homme,

---

(1) Pour les discussions sur la chronologie longue ou courte, voy. ci-dessus, pp. 30-31, et t. XIII des *Mém.*, p. 65.

(2) Voy. la coupe des niveaux donnée par M. de Morgan dans le t. XIII des *Mém.*, p. 23, fig. 113.

(3) T. XIII des *Mém.*, pp. 67 et suiv.

naît spontanément dans beaucoup d'endroits et que les artisans trouvent naturellement pour le décor et la technique un outillage uniforme (1). Mais j'ai cru pouvoir démontrer que le répertoire et le système ornemental des Susiens avaient eu de longues répercussions à travers le monde et que le nombre des ateliers n'avait pas été moindre en Asie qu'en Grèce. C'est un nouveau champ qui s'ouvre à l'activité des archéologues et qui peut s'augmenter indéfiniment dans l'avenir.

Le problème de dépendance et d'indépendance des fabriques à l'égard des unes des autres m'a amené à examiner le cas de la céramique préhistorique d'Égypte et, en général, du mobilier funéraire de cette période, qui offre des accointances singulières et étroites avec celui de l'Élam (2). Il m'a semblé que, pour des raisons chronologiques, la civilisation préhistorique de l'Égypte devait être antérieure à celle de la Susiane et que, par conséquent, la poterie élamite ne pouvait pas avoir déterminé les caractères de la poterie égyptienne. Mais les ressemblances générales semblent indiquer une parenté aux origines entre les deux populations, et c'est là un fait d'importance historique très considérable. A l'égard de la Crète et de Mycènes, le problème se pose autrement, car la chronologie ici n'est pas contraire à l'hypothèse d'une pénétration et d'une influence orientales. Non seulement les motifs décoratifs sont souvent pareils de part et d'autre, mais les signes de l'écriture crétoise offrent certaines analogies frappantes avec ceux de l'écriture élamite (3). Or nous

---

(1) *Ibid.*, p. 93.

(2) M. H. Frankfort a nié (pp. 93 et suiv.) toute assimilation entre la céramique préhistorique de l'Égypte et celle de l'Élam. Même en admettant cette thèse, on remarquera que mes comparaisons ont porté, non pas sur les produits céramiques seuls, mais sur l'ensemble du mobilier préhistorique (*Mém.*, XIII, p. 82) et que j'ai indiqué (p. 83) les « différences profondes de technique » dans la céramique.

(3) Voir le t. XIII des *Mémoires*, p. 90.

connaissons des intermédiaires qui ont pu véhiculer à travers l'Asie, puis par delà les mers, tous ces éléments de civilisation et d'art : ce sont les Hittites ou Hétéens, dont la puissance se forme et grandit vers le xvi<sup>e</sup> siècle, juste à l'âge où la Babylonie, d'une part, a depuis longtemps conquis son complet développement et où, d'un autre côté, le grand empire insulaire des Égéens est en pleine prospérité. Il n'est donc pas invraisemblable d'admettre une transmission de formules décoratives qui, parties du centre de l'Asie, cheminent lentement et conquièrent les régions asiatiques durant le troisième millénaire, puis viennent, pendant la première moitié du second millénaire, affleurer le monde occidental dans la partie méditerranéenne qui touche à l'Orient. Il est remarquable, en effet, que plus on s'éloigne de cette frontière et plus on pénètre à l'ouest dans la région d'Europe, plus on rencontre une céramique dégagée de ces influences lointaines et indépendante dans ses allures.

La conclusion est donc que, par sa haute antiquité comme par ses ramifications et sa diffusion, la céramique de l'Élam atteste l'importance considérable de cette civilisation. Plus anciens que les Sumériens de la Chaldée, peut-être apparentés aux Proto-Égyptiens, les habitants du tell de Suse prennent place dans l'histoire comme un facteur essentiel de l'art et de l'organisation sociale en Orient.

## II

### LA CÉRAMIQUE DE TÉPÉ MOUSSIAN

Nous avons noté que la céramique peinte n'avait point son unique centre de fabrication à Suse; elle est proto-élamite, et non susienne. En effet, on la rencontre dans d'autres régions de l'Élam, par exemple à Tépé Moussian,

à environ 150 kilomètres à l'ouest de Suse, où deux membres de la Délégation, MM. J.-E. Gautier et G. Lampre, ont fait en 1902-1903 une exploration fort intéressante (1).

Le tumulus de Tépé Moussian a fourni deux catégories de poteries (2) : 1° une céramique peinte, monochrome, d'argile mince et fine, semblable à celle du style I<sup>er</sup> de Suse, avec décor de motifs géométriques, de végétaux, animaux et personnages stylisés; 2° une céramique peinte, d'argile épaisse et plus grossière, monochrome, mais diversement nuancée de tons rouges ou bruns à la cuisson, avec un décor analogue plus lourd et plus négligé; elle paraît être un dérivé et une décadence de la précédente et on pourrait l'intituler : style I *bis*. Dans ces deux séries, les formes semblent différer le plus souvent de celles de Suse, mais on n'a pas trouvé de vase complet. On y distingue un type de bol sans anses, une sorte de plat ou de jatte largement ouverte qui porte le décor à l'intérieur, et une grande marmite à rebord percé de trous.

La céramique I se trouvait en grande quantité à la base du tell, au-dessus d'une couche contenant des spécimens de silex taillés; la céramique I *bis* était à un niveau un peu plus élevé; cependant les débris de ces deux séries se mélangeaient dans les diverses couches du tumulus. Ainsi, contrairement à ce que l'on voit à Suse, toute cette céramique devait se trouver dans des habitations et non dans des tombes. L'usage réel et pratique, et non pas seulement funéraire, de la céramique fine est attesté par cette circonstance.

(1) *Mémoires de la Délégation*, t. VIII, pp. 59 et suiv.; ci-dessus, p. 17. L'ensemble des vases et fragments, conservés au Musée du Louvre et placés dans la Salle de la Susiane, a été reproduit dans le *Corp. vas. antiq.*, Louvre, ICf, pl. 1 à 10.

(2) Je rectifie ici le passage qui avait paru dans notre première édition (p. 242) et qui était trop sommaire et en partie inexact; un résumé du même passage (*Mém.*, XIII, p. 62) a été critiqué avec raison par M. H. Frankfort (*Studies in early pottery*, I, p. 49, note 3).

Une troisième catégorie a été recueillie dans la même région de Moussian, mais dans d'autres tumulus voisins, en particulier ceux de Tépé Ali-abad et de Tépé Khazineh (Planche XXIII). Mais ici les vases sont déposés dans des sépultures, tandis que deux vases du même genre ont été trouvés à Suse au niveau des habitations, au-dessus de la nécropole (1), ce qui démontre que toutes ces poteries servaient indifféremment aux usages des vivants et des morts. La forme dominante dans la troisième catégorie est celle d'une grande jarre ventrue, à col court, munie parfois d'une corne saillante sur l'épaule, décorée en noir et en rouge de motifs géométriques où le lacinis ondulé est fréquent, de végétaux stylisés et de représentations plus rares d'animaux et de personnages. Cette série est en relation étroite avec le style II de Suse (p. 219) et doit dater de la même époque que nous avons placée dans la première moitié du troisième millénaire avant J.-C.

Les découvertes céramiques de Moussian ont précédé les abondantes trouvailles du même genre faites dans la nécropole de Suse; aussi avait-on recueilli avec grand soin tous les fragments qui décelaient l'existence de cette surprenante industrie, d'un art si soigné et si original. Aujourd'hui ces tessons ont un peu perdu de leur intérêt à côté des produits beaucoup plus nombreux et plus complets de Suse. On y trouve pourtant quelques beaux morceaux du I<sup>er</sup> style (n° 419) qui méritent l'attention et, en particulier, des exemples de stylisation opérée d'après les formes animales et humaines : tête de bélier à longues cornes (n° 420) transformé en motif analogue à un calice de fleur (n° 421), file de bouquetins passant que des dégénérescences successives amènent à l'aspect d'une chaînette à rebord dentelé (n° 422), oiseaux réduits à deux jambages (n° 423), insectes à deux têtes placées aux extrémités d'un corps unique (n° 424), et surtout des

---

(1) *Mém.*, XIII, p. 145, nos 288, 289, pl. XXX, fig. 7.

bustes humains, sans tête, accostés de bras et de mains ouvertes (n<sup>os</sup> 425 à 428), qui rendent très reconnaissable et incontestable le point de départ de ces curieux types décoratifs, où nous avons reconnu plus haut (p. 215) les étonnantes métamorphoses du corps de l'homme. En second lieu, la céramique du II<sup>e</sup> style, mieux abritée dans les sépultures, se présente à Tépé Moussian dans un état de conservation remarquable. La série des grandes jarres pansues, à décor polychrome noir et rouge, comprend de nombreux spécimens (n<sup>os</sup> 429 à 441; cf. les jarres analogues, trouvées à Suse, n<sup>os</sup> 288 et 289). La transition avec le I<sup>er</sup> style (1) y est marquée par l'analogie des sujets choisis, végétaux (n<sup>o</sup> 439), bouquetins (n<sup>os</sup> 439, 440), aigle de face aux ailes déployées (n<sup>o</sup> 440), parfois même par des personnages dessinés à la façon géométrique (n<sup>o</sup> 441). Certains motifs nouveaux, comme le demi-cercle entouré de rayons (n<sup>os</sup> 434 et suiv.), y reviennent avec persistance; mais nous ne pouvons pas croire, avec les premiers éditeurs de ces vases (2), qu'on y doive reconnaître les irradiations du soleil levant ou couchant : une telle conception de la nature pittoresque est tout à fait invraisemblable dans l'art décoratif de cette époque.

### III

## CÉRAMIQUE A DÉCOR INCISÉ OU A DÉCOR EN RELIEF

A côté de la céramique peinte, si variée et si belle, il faut faire place à d'autres catégories plus secondaires, mais où se marquent encore les différentes étapes par-

---

(1) Pour la démonstration plus détaillée de cette filiation, voir les *Mémoires de la Délégation*, t. XIII, pp. 42 et suiv., et ci-dessus, p. 219.

(2) *Id.*, t. VIII, p. 141.

courues par cette industrie. Dans la couche la plus profonde, celle de la nécropole de Suse, on a recueilli des petits cornets en terre cuite, façonnés à la main, unis et sans décor (n<sup>os</sup> 443 à 446), qui devaient servir de pots à fard, car ils accompagnent d'ordinaire les miroirs de métal, placés auprès des femmes (1). Dans les décombres situés immédiatement au-dessus, on a rencontré aussi des petites bouteilles ornées de lignes imprimées en creux (n<sup>os</sup> 447, 448) et beaucoup de petits cratères, rappelant ceux du I<sup>er</sup> style, à oreillettes perforées et décorés de quelques lignes pointillées (n<sup>os</sup> 449 à 459), d'un art sommaire et assez barbare qui représente une fabrication locale courante. A la même couche appartiennent des écuelles plates, également faites à la main, décorées en relief de dessins linéaires et d'animaux, surtout de bouquetins, où l'on reconnaît le répertoire ordinaire des vases peints et des cachets archaïques, et qui sont peut-être des lampes (cf. ci-dessus, p. 128, n<sup>os</sup> 316 et suiv.) (2). Les bouchons de jarres avec impressions de cachets et de cylindres archaïques (3) sont apparentés au même groupe (n<sup>os</sup> 460 à 463). Des fragments de grands vases, avec un décor en fort relief représentant des serpents ondulant sur la panse, ou saisis par une grosse tortue (4) (n<sup>os</sup> 464 à 473), nous montrent que cette fabrication a dû produire quelques beaux spécimens d'importantes poteries; sur un autre fragment du même genre est modelée une main nue (n<sup>o</sup> 474), sans doute comme symbole prophylactique.

---

(1) Voir t. XIII, pp. 7, 9, 97.

(2) Voir t. XIII, p. 99. Plusieurs de ces écuelles ou des parties de leur décor ont été reproduites dans le t. XII, pp. 164 et suiv., 183 et suiv., 188 et suiv.; voy. aussi, XIII, pl. XLIV, n<sup>o</sup> 4.

(3) Voir t. XII, pp. 166, 203. Ils ont pris place dans le catalogue de M. L. Delaporte sur les *Cylindres orientaux du Musée du Louvre* et dans le volume de L. Legrain, *Mém.*, XIV, 1921. Voir ci-dessus, p. 176, note 1.

(4) T. XII, pp. 210 et suiv.

Au même système de décoration en relief appartient un curieux petit meuble (n° 475), vase ou ustensile religieux (?), de forme carrée, dont les quatre faces portent des figures de guerriers et le motif héraldique de l'aigle ou de deux bouquetins affrontés de chaque côté d'un arbrisseau (1). Enfin, plus banale et plus simple est l'ornementation en rubans ondulés courant sur l'épaule ou autour de la panse de grandes et hautes jarres (n° 476 à 480). C'est un souvenir de la période primitive et préhistorique dans laquelle le vase était entouré et soutenu par des cordelettes véritables; on conserva ensuite cet élément comme décor. Ce système se retrouve dans un grand nombre de régions et a été créé spontanément en divers lieux (2).

#### IV

### CÉRAMIQUE DE TERRE NOIRE INCISÉE ET INCRUSTÉE

Dans les fouilles de 1923-24, M. de Mecquenem a trouvé, sous le parvis du palais de Darius et dans une sépulture élamite attribuée à l'époque de la dernière dynastie d'Our, un beau vase, en forme de pyxis, à quatre saillies perforées (n° 480 *bis*), avec quatre métopes décorées de motifs incisés : triangles et palmier avec fruits (3). L'argile n'est pas noire et les incisions ne sont pas remplies de matière blanche comme dans les vases suivants, mais il dépend de la même série et peut être considéré comme un des plus beaux représentants de ce genre.

On compte parmi les produits d'industrie primitive et née dans les pays les plus distants les uns des autres

(1) Voir t. XIII, pl. XL, nos 1, 5, 6.

(2) *Id.*, p. 99.

(3) *Rev. d'Assyriol.* XXI, 1924, p. 111, fig. 3.

le vase d'argile cuite sous la cendre et devenu complètement noir, à la surface comme dans le noyau interne de la pâte (n<sup>os</sup> 481 à 483). C'est le *bucchero* des Étrusques et c'est le récipient qu'on trouve aussi en Afrique ou en Amérique, chez de nombreuses peuplades sauvages (1). Il s'enrichit souvent de dessins incisés que le goût naturel du primitif le porte à incruster d'une matière blanche, craie ou argile, qui fait saillir le décor sur le fond noir (n<sup>o</sup> 441, n<sup>os</sup> 484 à 487). C'est une technique connue par des exemplaires trouvés dans beaucoup de pays différents (2). Des vases semblables proviennent de Chaldée (3); nous ne pouvons pas dire avec certitude si ceux de Suse ont été fabriqués dans le pays même ou importés du dehors; ils sont peu nombreux et ne paraissent pas avoir fourni matière à une industrie très développée. La date, que l'on discute (4), peut être fixée avec quelque probabilité (seconde moitié du troisième millénaire) par la parenté que cette série offre avec le vase précédemment cité (n<sup>o</sup> 480 *bis*). Les vases en bitume (n<sup>os</sup> 488, 489), taillés dans la matière malléable que l'on trouvait en abondance dans la région susienne, sont un produit congénère, sûrement local (5).

## V

## CÉRAMIQUE COMMUNE, SANS DÉCOR

Nous avons réuni dans une même vitrine (n<sup>os</sup> 490 à 492) de nombreux vases sans décor qui ont été recueillis dans

(1) *Id.*, pp. 97-98.

(2) *Id.*, p. 98 et note 4.

(3) *Id.*, p. 98.

(4) Cf. H. Frankfort, *op. c.*, pp. 138 et suiv.; il les place au temps de Goudéa, ou peu après.

(5) *Id.*, p. 97, pl. XXXIII, n<sup>o</sup> 4, et XXXIV, n<sup>o</sup> 7.

les différents niveaux du tell et qui représentent la fabrication courante et commune, faite sur place pendant de longs siècles. Il est difficile actuellement, faute de renseignements précis sur les niveaux des terrains où ils furent découverts, de les classer et de les distinguer. Même des poteries grossières et façonnées à la main, d'un aspect très primitif, peuvent avoir été exécutées par des doigts malhabiles ou en hâte, à une époque relativement récente. C'est plutôt aux formes que l'on peut avoir recours pour reconnaître les différents groupes qui se sont succédé.

## VI

### CÉRAMIQUE IMPORTÉE DES ILES ET DE GRÈCE

Ce sont des produits arrivés jusqu'en Susiane par des hasards de commerce et d'exportation, ou à la suite de pillages de guerre. Dans la vitrine de Tépé Moussian, on notera une grande gourde à enduit rouge et cercles noirs concentriques (n° 442) qui paraît appartenir à la série de Chypre (1). A Suse, une série fort intéressante est constituée par des fragments de vases grecs : on y remarque un débris de grand vase à figures noires (n° 493), qui me paraît être de style ionien (2), plusieurs morceaux de vases à figures rouges attiques du v<sup>e</sup> et du iv<sup>e</sup> siècle (3) (n° 494), enfin les restes d'un très beau vase plastique en forme de cheval (4) (n° 495, sujet peint entre les jambes au trait sur fond blanc, Perse ou Amazone blessée), que l'on a le droit

(1) Voir t. XIII, p. 100. Cf. *Corp. vas. antiq.*, Louvre, ICf, pl. 9, n° 22.

(2) *Ibid.*, et note 4.

(3) Voir t. I, p. 116, pl. V.

(4) *Ibid.*, et t. XIII, p. 100.

d'attribuer à la fabrique d'un céramiste connu, Sotadès, qui vivait à Athènes aux environs des Guerres Médiques (1); ce vase pourrait donc provenir du pillage de la ville par les Perses en 480-479.

## VII

### CÉRAMIQUE ÉMAILLÉE

Dans une poterie du II<sup>e</sup> style, datant des environs de l'an 2500, M. de Morgan a recueilli un petit fragment de vase émaillé (ci-dessus, p. 186, n<sup>o</sup> 436), débris précieux puisqu'il démontre l'existence de cette industrie dès une époque très reculée.

Dans une nécropole élamite, trouvée à 5 mètres au-dessous du niveau du palais de Darius, M. de Mecquenem a trouvé, dans des tombeaux d'époque assyrienne, une riche série de vases de terre émaillée, dont certains exemplaires sont fort précieux par la ressemblance qu'ils offrent avec les alabastres émaillés découverts à Rhodes (2); on saisit là le contact de l'industrie grecque avec celle de l'Asie. Mais les types les plus anciens de la série élamite gardent un aspect très oriental et se relie traditionnellement, par certains détails de structure (couverture et panse à saillies perforées), aux poteries les plus archaïques (3).

---

(1) J'ai imprimé par erreur dans le t. XIII, p. 100, que les fragments de Suse portaient la signature de Sotadès. C'est une confusion : cette signature se trouve sur le fragment d'un autre vase semblable, acquis par le Louvre en 1903 et trouvé en Italie, à Capoue. Voir les *C. Rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1903, p. 216.

(2) *Rev. d'Assyriol.*, XIX, 1922, p. 124, fig. 6; p. 132, fig. 11; cf. A. de Longpérier, *Musée Napoléon*, pl. 5 et 39; Pottier, *Catal. vas. Mus. du Louvre*, p. 166, n<sup>os</sup> 345 et suiv.

(3) *Rev. d'Assyriol.*, *ibid.*, pl. V, p. 128, fig. 9. M. Pézard a publié quelques-uns de ces spécimens dans son ouvrage, *La Céramique*

On sait quelle prospérité la technique de l'émail sur argile devait avoir dans le monde asiatique. Une longue série presque ininterrompue de documents nous conduit de l'époque élamite (ci-dessus, p. 133) jusqu'à l'époque arabe, en passant par les périodes babylonienne, achéménide, grecque, sassanide, byzantine. Le tell de Suse renferme, surtout dans les couches supérieures, de nombreux fragments appartenant à ces différentes dates. Mon collègue M. Migeon, conservateur au Louvre et auteur d'un *Manuel d'art musulman*, a bien voulu me donner sur les pièces qui représentent ici la fabrication des dernières époques les renseignements suivants :

496 à 510. — Grandes jarres et petites bouteilles ou plats, à émail bleu, représentant l'époque romaine et parthe ; des produits similaires ont été trouvés en grand nombre à Rekka, en Mésopotamie (vitrine sur le palier de l'Escalier Asiatique, près de la Colonnade du Louvre).

511. — Série de vases à couverte bleu turquoise (continuation des formes et des colorations d'émaux remontant aux Achéménides ; époque des Sassanides et des premiers occupants arabes).

512 (Planche XXIV). Coupe ou bol sans anses, en poterie crue, non émaillée, décorée de reliefs et portant une inscription en caractères coufiques qui est une formule de bénédiction pour le possesseur. [Fabrique mésopotamienne, avec influence du style hellénistique. Panse divisée en trois métopes, chacune contenant un motif végétal différent : 1° branche de grenadier ; 2° branche de citronnier ou d'amandier ; 3° branche de vigne (1).]

---

*archaïque de l'Islam et ses origines*, 1920, pl. CL, nos 3, 4, 6, en les attribuant à la période achéménide ou présassanide. Les dernières fouilles montrent qu'il faut reculer sensiblement ces dates dans le passé. Cf. *Rev. Assyriol.*, *ibid.*, p. 127, note 1.

(1) [Renseignements fournis par M<sup>me</sup> Massoul. Placé par M. Pézard à la fin du VII<sup>e</sup> siècle ou au début du VIII<sup>e</sup> de notre ère (*Céramique pri-*

513. — Bol de faïence, décoré en bleu sur blanc avec enroulements (type arabe encore inconnu).

514, 515. — Deux petits vases en décor bleu sur blanc, avec rinceaux de style syro-égyptien (époque des premiers Mamelouks; types analogues trouvés au vieux Caire).

516. — Fragment de plat à fond blanc, décoré de petits cercles et de points (analogue à des fragments recueillis à Samarra, près de Bagdad, ville détruite à la fin du ix<sup>e</sup> siècle; analogue aussi à un plat du Louvre trouvé dans la Haute-Égypte).

517. — Fragments de plats décorés en bleu sur blanc (art arabe ?).

518. — Poteries à fond blanc, avec décor en gros bleu très dur (faïences communes et modernes).

## VIII

### APPENDICE

#### SUR LA CÉRAMIQUE DE BENDER-BOUCHIR

Comme nous l'avons dit plus haut (p. 211), nous consacrons un Appendice à la céramique recueillie en 1913 par Maurice Pézard dans ses fouilles de Bender-Bouchir. Il l'a publiée dans les planches de sa *Mission* (tome XV des *Publications de la Miss. arch. de Perse*) auxquelles nous renvoyons (1). Les fouilles faites en 1918 par R. C. Thomp-

---

*mitive de l'Islam*, p. 95, pl. LI); cf. G. Migeon, *Manuel d'art musulman*, p. 284, fig. 236.]

(1) Elle a pris place aussi dans le *Corpus vasorum antiquorum*, Louvre, ICf (Céramiques locales en dehors de Suse), pp. 15 à 18, pl. XI à XIV.

son à Tell-Abu-Shahreïn (emplacement d'Éridou) (1), en 1919 par H. R. Hall au même site, puis à Tell-el-Obeïd et à Tell-el-Muqayyar (emplacement d'Our) (2), ont révélé l'existence dans la Mésopotamie du sud, sur la rive droite de l'Euphrate, d'une céramique étroitement apparentée à celle de Bender-Bouchir et, par suite, à celle de Suse. C'est un fait de grande importance, puisque jusqu'à présent on ne trouvait presque pas de céramique peinte en Chaldée (3). On voit aujourd'hui que la même industrie et le même système décoratif ont embrassé une aire géographique très étendue, comprenant la Susiane entière et la vallée de l'Euphrate et que tous ces ateliers s'influençaient mutuellement. M. Hall a signalé la ressemblance de la poterie mésopotamienne avec celle de Bender-Bouchir; M. H. Frankfort, dans le mémoire cité plus haut, a étudié avec soin cette parenté (4).

Maurice Pézard a constaté dans le Tépé qu'il fouillait deux niveaux différents : l'un apparaissant comme élamite et contemporain de cette civilisation (niveau I), avec un art industriel d'aspect plus barbare que dans le reste de la Susiane; l'autre plus profond (niveau II), remontant aux périodes primitives, avec armes et outils de pierre. Les fragments de poteries peintes se rencontraient dans ces deux couches. Le style en est purement géométrique, sans rappel visible des motifs végétaux ou animaux; il est comme une prolongation et une dégénérescence du style I de Suse, que nous avons proposé d'appeler style I *bis*, en parlant des fragments de Tépé Moussian (ci-dessus, p. 228). M. Pézard y reconnaissait deux styles, suivant les qualités de l'argile et de la couleur, l'un semblable au style I

(1) *Archæologia*, LXX, 1920, pp. 109 à 124.

(2) *Journal of Egypt. arch.*, 1922, pp. 243 à 256, pl. XXX; 1923, p. 188; *Centenary Suppl. to the Journal of the Royal Asiatic Soc.*, 1924, p. 110.

(3) Cf. *Mém. de la Délégat. en Perse*, XIII, p. 72.

(4) *Studies in early pottery*, I, pp. 56 à 59.

de Suse, l'autre appartenant plutôt au style II. Mais, comme l'a fait observer justement M. Frankfort, il n'y a rien d'assimilable ici au style II bien caractérisé, et l'ensemble relève en somme et surtout du style I. La date en peut donc avoisiner le début du troisième millénaire.

**519 à 521.** — Vases peints. Vases de style géométrique, rappelant le décor du style I de Suse (1).

**522.** — Fragments de vases de style géométrique, apparentés au même style ou le reproduisant sous une forme plus grossière (2).

**523 à 525.** — Vases non peints. Fragments ornés de reliefs.

**523 :** Travail primitif imitant les cordelettes, soit par impressions digitales, soit par l'emploi de l'ébauchoir (3).

**524 :** Travail en décor saillant irrégulier (4).

**525 :** Travail régulier au tour (5).

**526.** — Jarre à bords saillants, se rapprochant du style II de Suse (6).

**527.** — Grande jarre, de la forme appelée pithos en Grèce, à bords circulaires multiples, servant à conserver les céréales ou l'huile (7). L'époque est incertaine (élamite ou perse ?); on pourrait même croire le type d'époque parthe, mais aucun autre objet ne confirmerait cette date.

**528.** — Fragment de vase à décor incisé : décor en filets et en lacis incisés (8).

(1) *Mission*, p. 14, pl. VI, fig. 1; p. 16, pl. VI, fig. 2 et 3 (ces deux derniers placés par M. Pézard dans les vases du II<sup>e</sup> style).

(2) *Id.*, pp. 15 à 19, pl. IV.

(3) *Id.*, p. 20, pl. V, fig. 1 à 5, 7.

(4) *Id.*, pl. V, fig. 9.

(5) Pl. V, fig. 8.

(6) P. 21, pl. VI, fig. 4.

(7) P. 21, pl. III, fig. 3 et 4; pl. VI, fig. 5.

(8) P. 21, pl. V, fig. 6.

**529 à 532. — Poteries sans décor.**

**529 : Vase forme marmite sans anses.**

**530 : Vase à long col.**

**531 : Fragment à deux saillies formant pieds (1).**

**532 : Fragment de poterie noire très lustrée (sans autre similaire dans les fouilles).**

**533. — Poteries de terre émaillée. Fragments d'anse et de récipients de couleur bleue (époque perse) (2).**

---

(1) P. 22, pl. VI, fig. 6, 7, 8; pl. V, fig. 11.

(2) Ce numéro et le précédent ne figurent pas dans l'énumération de M. Pézard. Je les cite d'après le *Corp. vasorum antiq.*, Louvre, ICf, pl. XIV, nos 9 à 13.

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

- PL. I. — Monument de Sharroukin I<sup>er</sup>, roi d'Agadé (n° 1). — Cliché des Archives photographiques d'Art et d'Histoire.
- PL. II. — Stèle de Naram-Sin, roi d'Agadé (n° 4). — Cliché Giraudon.
- PL. III. — Le dieu Shamash devant la plante sacrée (n° 7). — Cliché Giraudon.
- PL. IV. — Code des lois du roi Hammourabi (n° 8). — Cliché Giraudon.
- PL. V. — Stèle du roi élamite Untas-Gal (n° 12). — Cliché Leroux.
- PL. VI. — Monument de Mélishipak, roi de Babylone (n° 13). — Cliché Leroux.
- PL. VII. — Koudourrou du roi Mélishipak (n° 21). — Cliché Leroux.
- PL. VIII. — Statue de déesse consacrée par le patési élamite Pouzour-Shoushinak (n° 52). — Cliché Giraudon.
- PL. IX. — Statue de personnage inconnu (n° 58). — Cliché Giraudon.
- PL. X. — Statuettes de pierre. Personnages et animaux (nos 65-67, 69, 73, 102, 103). — Cliché Leroux.
- PL. XI. — Statuette d'albâtre de Manishtousou, roi de Kish (n° 74). — Cliché Leroux.
- PL. XII. — Animaux de pierre. Vases d'albâtre (nos 93-96, 101, 105, 106, 108, 110, 114, 115). — Cliché Leroux.
- PL. XIII. — Relief d'asphalte. Femme filant (n° 204). — Cliché Leroux.
- PL. XIV. — Vase d'asphalte. Reliefs d'asphalte (nos 208, 209, 211, 223). — Cliché Leroux.
- PL. XV. — Relief de bronze. Défilé de guerriers (n° 229). — Cliché Leroux.

- PL. XVI. — Statue de bronze. La reine élamite Napir-Asou (n° 230). — Cliché Leroux.
- PL. XVII. — Poids de bronze en forme de lion (n° 233). — Cliché Leroux.
- PL. XVIII. — Statuette de femme en ivoire (n° 367). — Cliché Leroux.
- PL. XIX. — Statuettes d'hommes en or et en argent (nos 374, 375). — Pommeau d'or en tête de lion (n° 377). — Cliché Leroux.
- PL. XX. — Bijoux d'or et colliers de perles d'époque achéménide (nos 391, 393-395). — Cliché Leroux.
- PL. XXI. — Gobelets et coupes de terre cuite peinte (Premier style de Suse, p. 213, nos 1 et suiv.). — Cliché Leroux.
- PL. XXII. — Vases de terre cuite peinte (Second style de Suse, p. 219, nos 286 et suiv.). — Cliché Leroux.
- PL. XXIII. — Jarre de terre cuite peinte (Style de Moussian, p. 230, n° 429). — Cliché Leroux.
- PL. XXIV. — Bol d'argile à reliefs, portant une inscription coufique (Epoque musulmane, p. 236, n° 512). — Cliché des Archives photographiques d'Art et d'Histoire.
-

# TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT .....	5
AVANT-PROPOS .....	9
INTRODUCTION .....	13
Historique de la Délégation.....	13
Principaux sites fouillés en Perse.....	15
Aperçu de l'histoire de la civilisation élamite.....	19
Quelques mots sur la chronologie.....	30

## PREMIÈRE PARTIE

DOCUMENTS DE PIERRE.....	34
Grands bas-reliefs et autels.....	34
Les koudourrou .....	49
Petits bas-reliefs .....	54
Statues, statuettes et figurines.....	58
Figures d'animaux .....	69
Vases et récipients.....	74
Armes et outils.....	84
Poids .....	89
Objets divers .....	90
Documents d'architecture (pierres de seuil, bases de colonnes) .....	92
DOCUMENTS D'ASPHALTE .....	96
Bas-reliefs .....	96
Supports cylindriques .....	97
Statuettes, vases, objets divers.....	100
DOCUMENTS DE MÉTAL.....	104
Bas-reliefs .....	104
Statues .....	105
Poids .....	106
Statuettes et figurines.....	108
Vases et lampes .....	110
Armes, outils, instruments.....	111
Sarcophages .....	114
Barrières et divers.....	115
DOCUMENTS DE TERRE CUITE.....	117
Statuettes et figurines (personnages et animaux).....	117
Terres cuites grecques et grécisantes.....	125
Objets divers .....	127
Documents d'architecture (colonnes, briques décoratives). .....	131

DOCUMENTS ÉMAILLÉS .....	133
Bas-reliefs .....	134
Statues et figurines (personnages et animaux).....	135
Pommeaux et boutons.....	139
Terres émaillées d'Égypte.....	140
Carreaux de revêtement .....	141
Panneaux émaillés .....	143
DOCUMENTS D'OS ET D'IVOIRE.....	147
DOCUMENTS DE COQUILLE GRAVÉE OU DÉCOUPÉE.....	150
DOCUMENTS D'OR, D'ARGENT ET DE MATIÈRES PRÉCIEUSES....	152
Statuettes et objets divers.....	152
Bijoux et parures.....	154
DOCUMENTS DE GLYPTIQUE.....	162
Intailles (cachets et cylindres).....	164
Empreintes de sceaux.....	175
OFFRANDES DE FONDATION DU TEMPLE DE SHOUSHINAK.....	178
CACHETTE DES VASES PEINTS.....	184
MOULAGES .....	187

## DEUXIÈME PARTIE

INSCRIPTIONS ÉLAMITES ET CHALDÉENNES.....	191
Documents de pierre.....	191
Documents d'argile (briques, tablettes, vases).....	194
INSCRIPTIONS ACHÉMÉNIDES (stèles, briques).....	204
APPENDICE SUR LES FOUILLES DE M. PÉZARD A BENDER-BOU- CHIR (Documents de pierre, documents de métal, docu- ments de terre cuite, d'ivoire et d'os, documents épigraphiques) .....	205

## LA CÉRAMIQUE

Céramique peinte proto-élamite.....	212
Céramique de Tépé Moussian.....	227
Céramique à décor incisé ou à relief.....	230
Céramique de terre noire.....	232
Céramique commune .....	233
Céramique importée .....	234
Céramique émaillée .....	235
APPENDICE SUR la Céramique de Bender-Bouchir.....	237
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	241
TABLE DES MATIÈRES.....	243



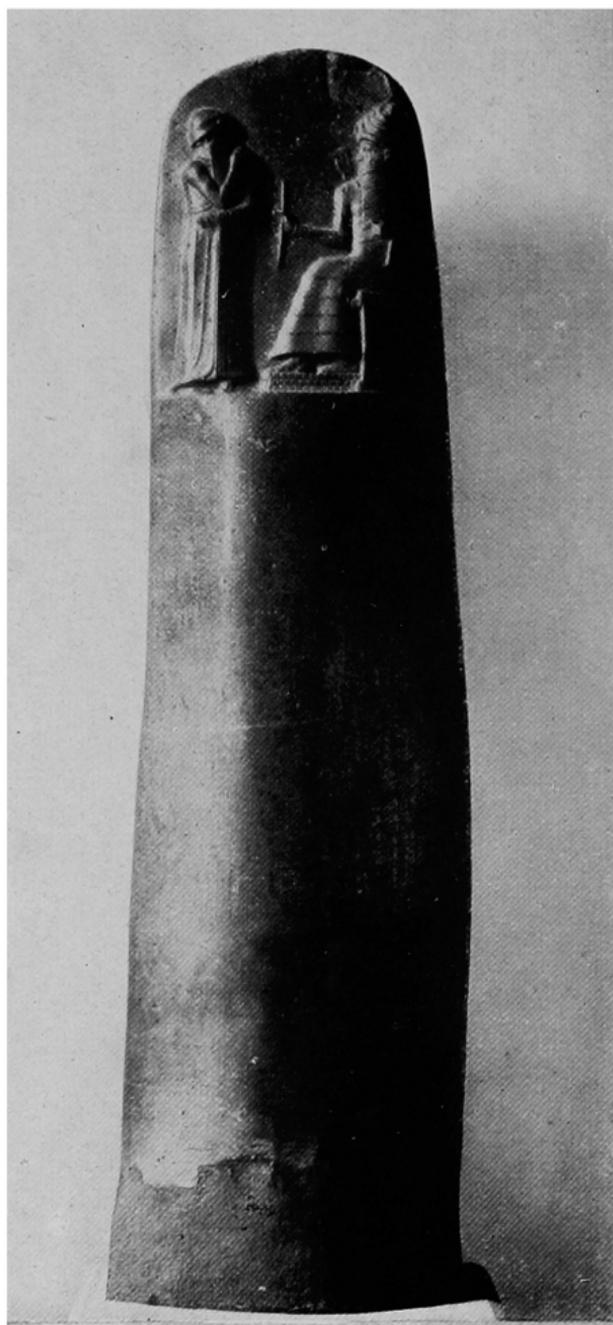
1. — Monument de Sharroukin I<sup>er</sup>, roi d'Agadé.



4. — Stèle de Naram-Sin, roi d'Agadé.



7. — Le dieu Shamash devant la plante sacrée.



8. — Code des lois du roi Hammourabi.



12. — Stèle du roi élamite Untas-Gal.



13. — Monument de Mélisipak, roi de Babylone.



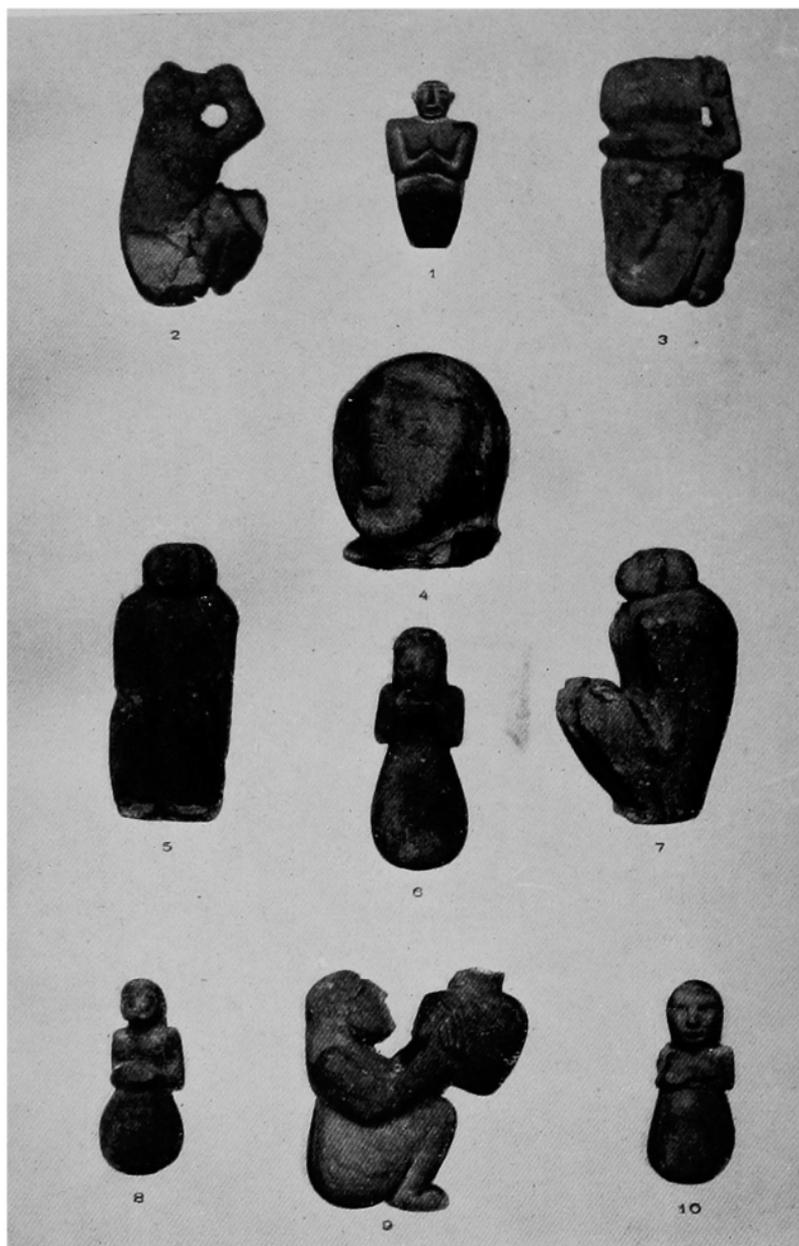
21. — Koudourrou du roi Mélisipak.



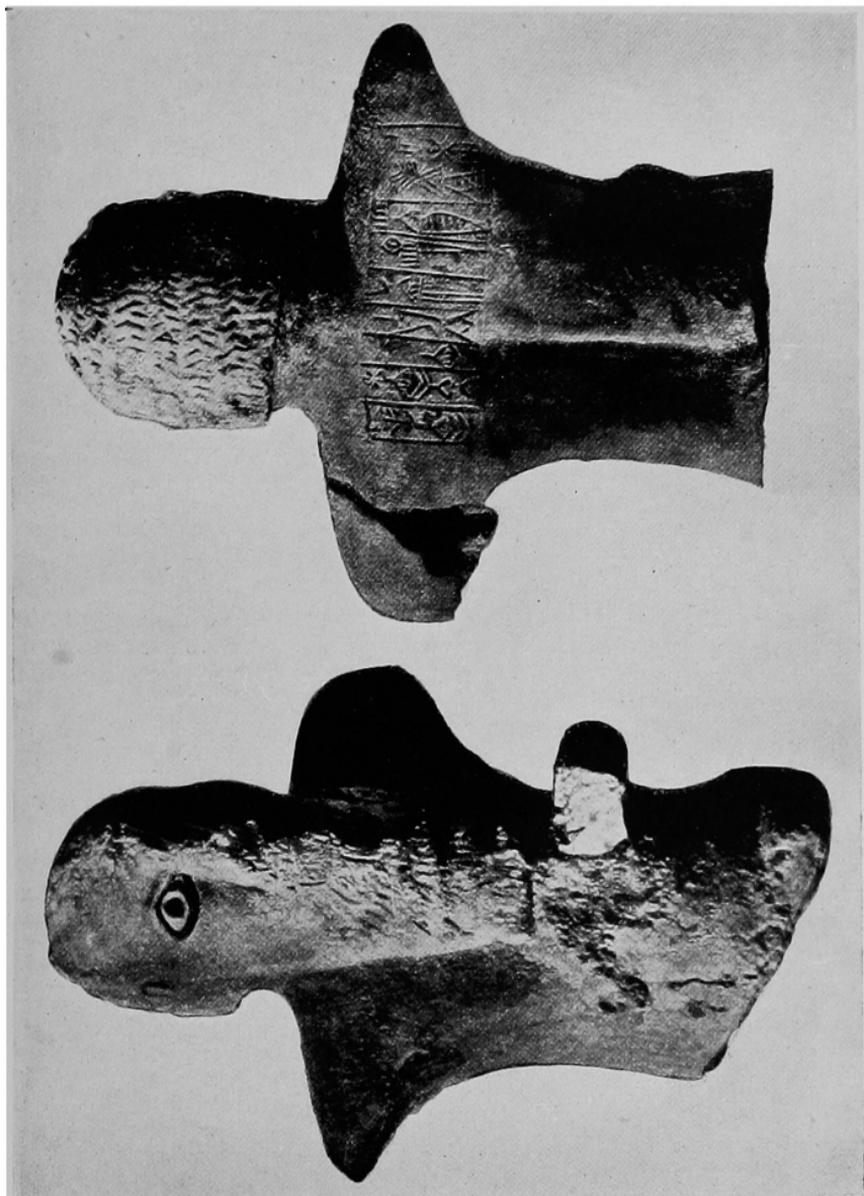
52. — Statue de déesse consacrée par le patési élamite Pouzour-Shoushinak.



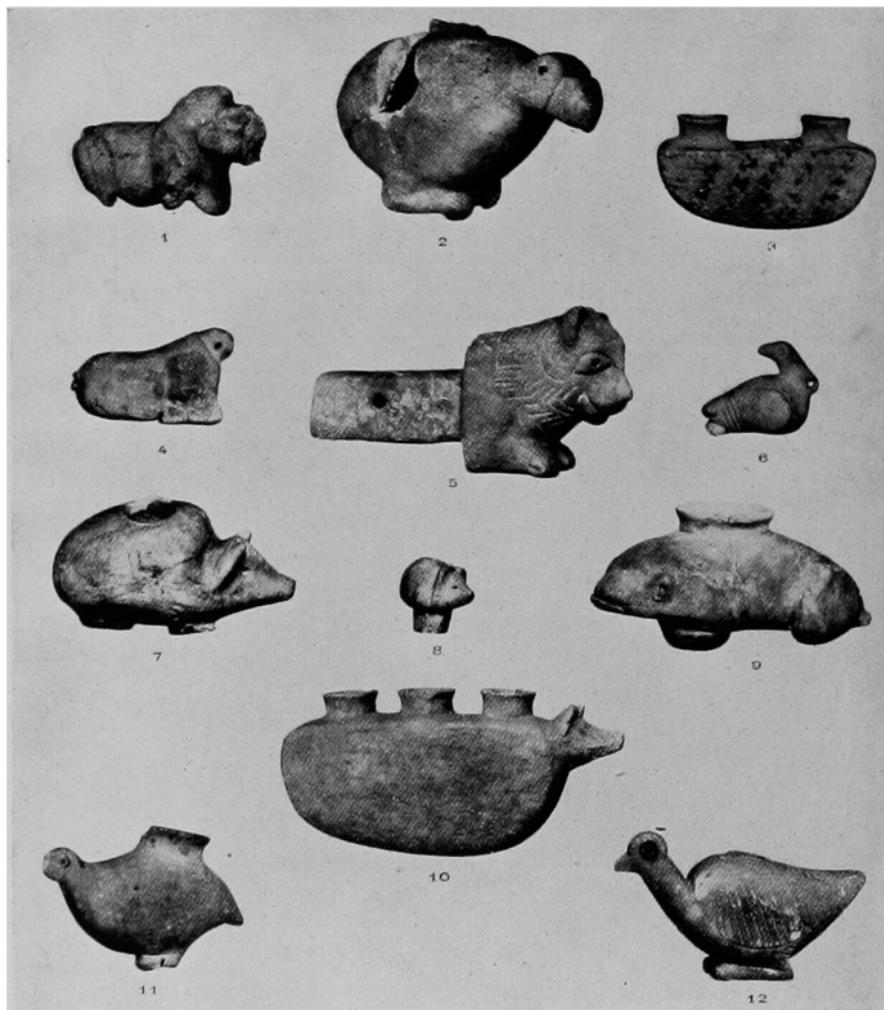
58. — Statue de personnage inconnu.



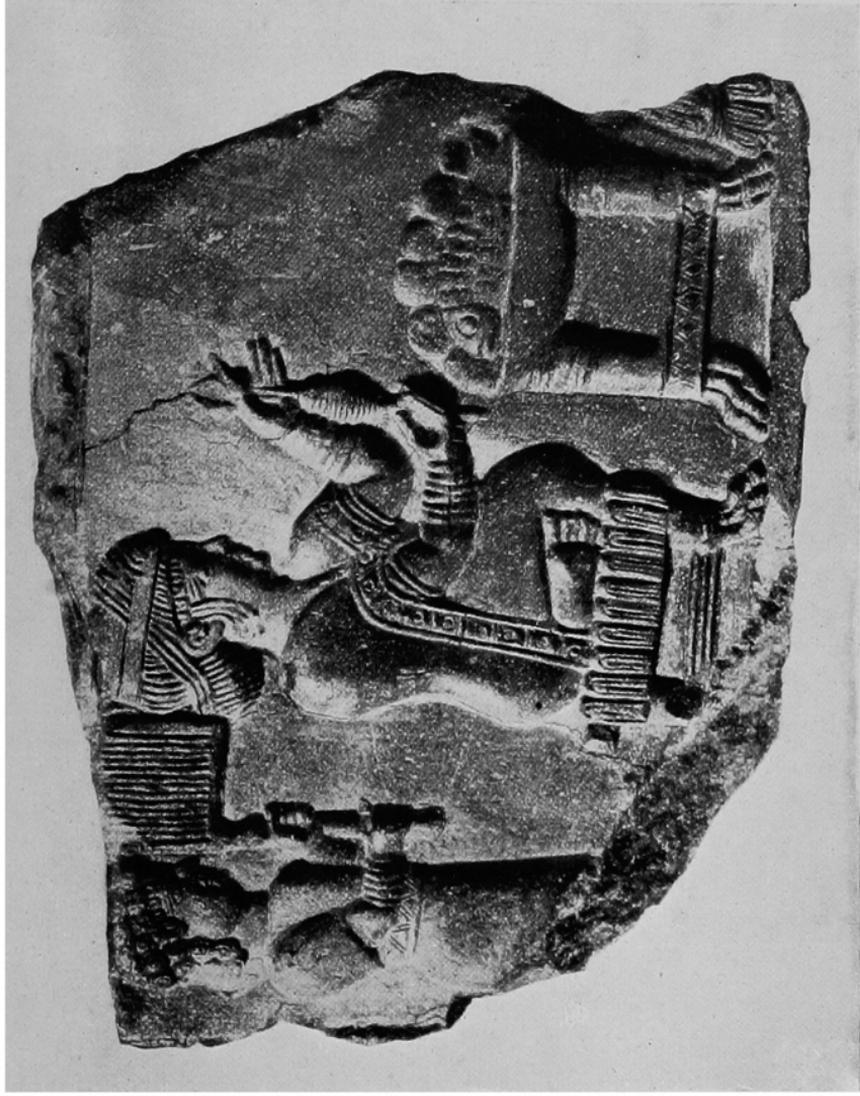
65-67, 69, 73, 102, 103. — Statuettes de pierre :  
personnages et animaux.



74. — Statuette d'albâtre de Manishtousou, roi de Kish.



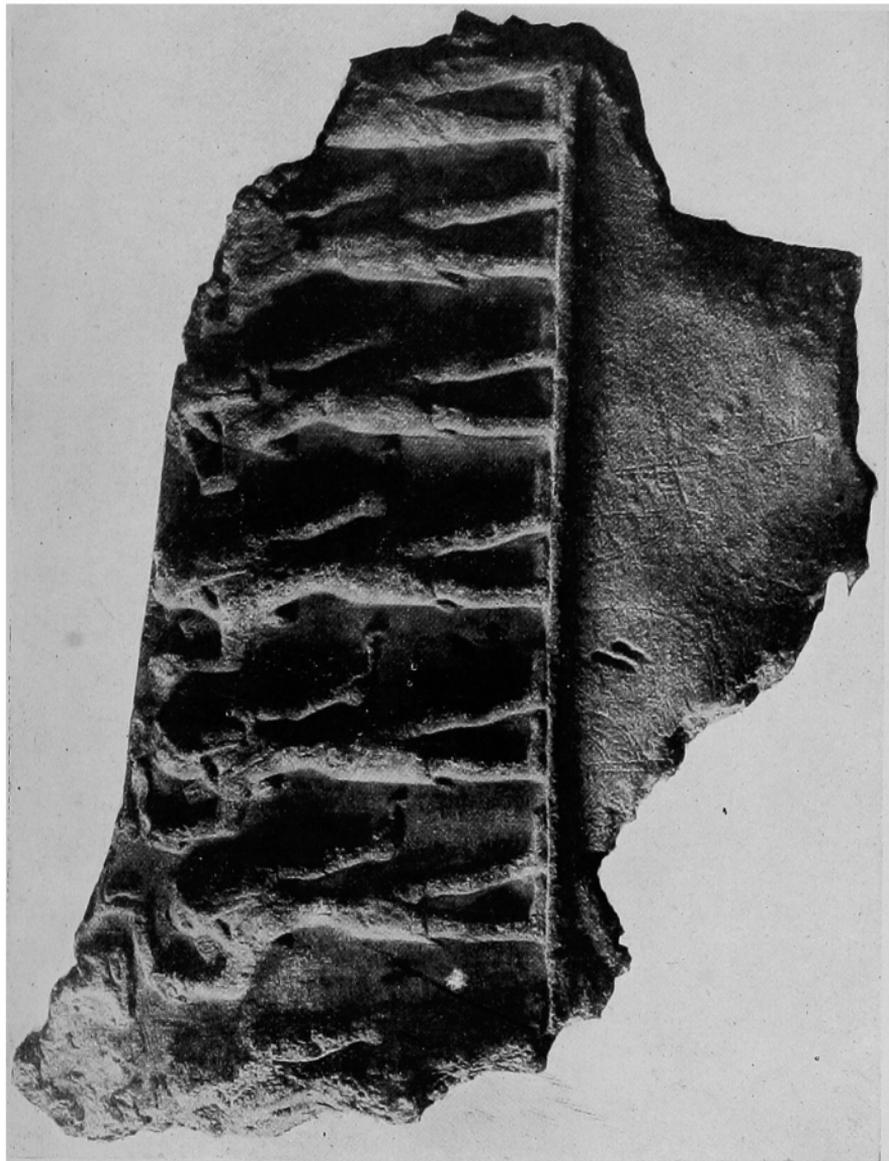
93-96, 101, 105, 106, 108, 110, 114, 115. — Animaux de pierre. Vases d'albâtre.



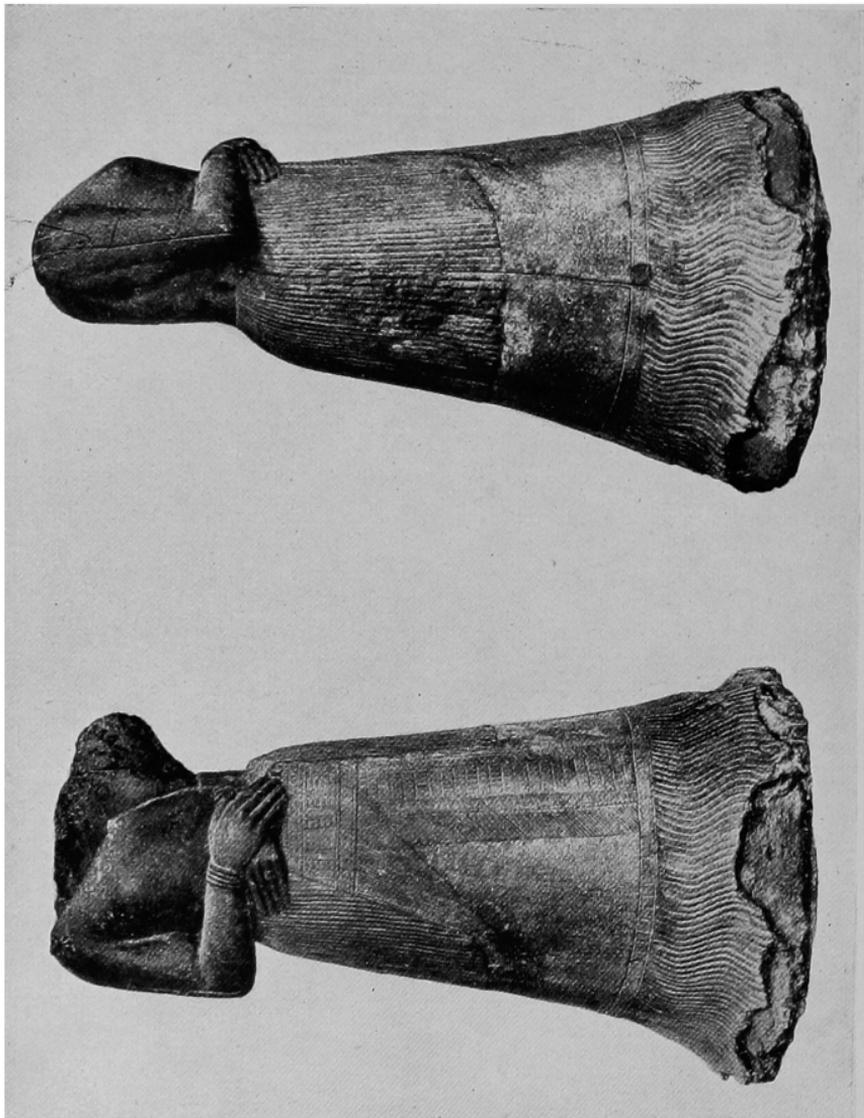
204. Relief d'asphalte. Femme filant.



208, 209, 211, 223. — Vase d'asphalte.  
Reliefs d'asphalte.



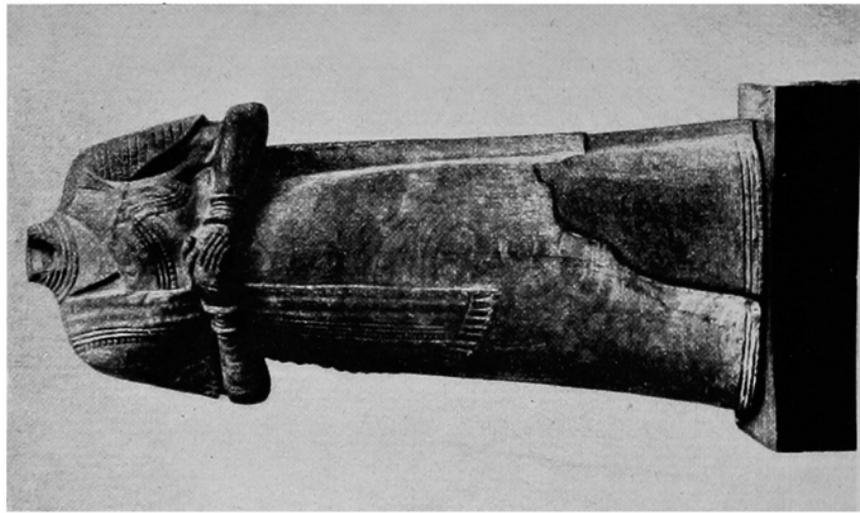
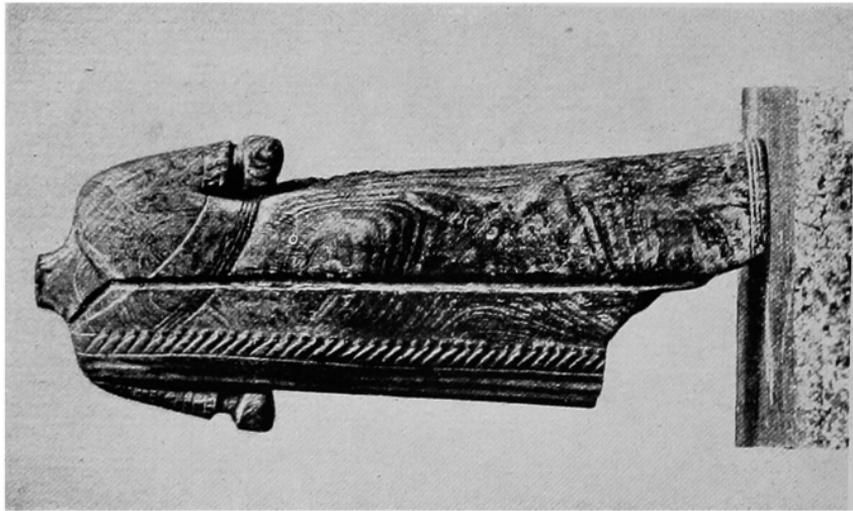
229. — Relief de bronze : défilé de guerriers.



230. — Statue de bronze : la reine élamite Napir-Asou.



233. — Poids de bronze en forme de lion.

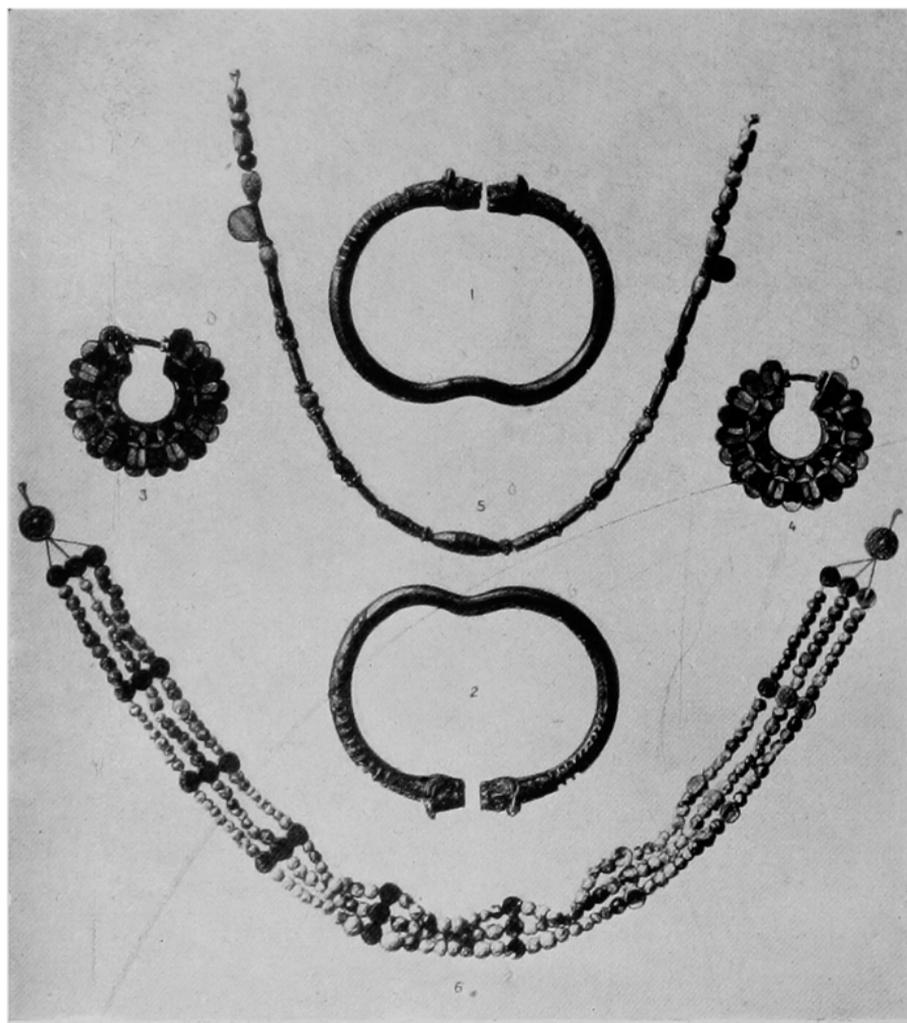


367. — Statuette de femme en ivoire.



374, 375. — Statuettes d'homme en or et en argent.

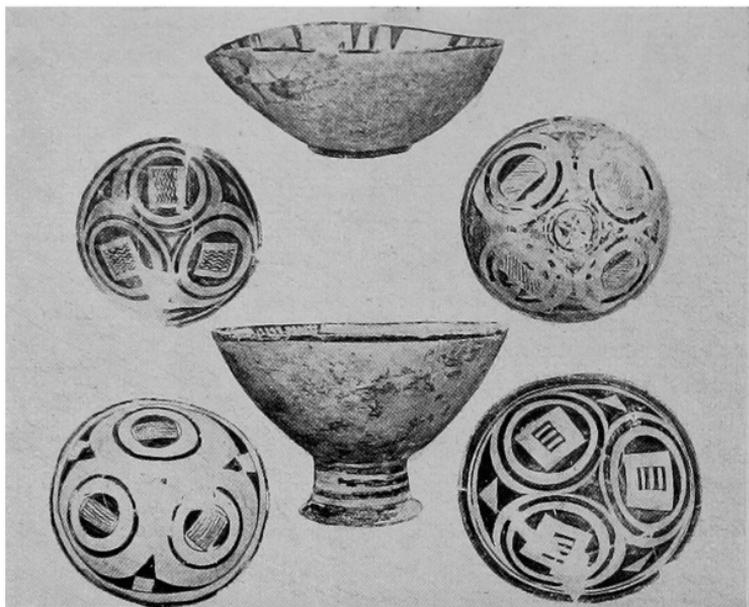
377. — Pommeau d'or en tête de lion.



391, 393-395. — Bijoux d'or et colliers de perles  
d'époque achéménide.



2, 3, 9, 18. — Gobelets de terre cuite peinte.  
Premier style de Suse.



107, 146, 148, 166, 186, 187. — Coupes de terre cuite peinte. Premier style de Suse.



286. — Vase de terre cuite peinte. Second style de Suse.



429. — Jarre de terre cuite peinte. Style de Moussian.



512. — Bol d'argile à reliefs, portant une inscription koufique.











